

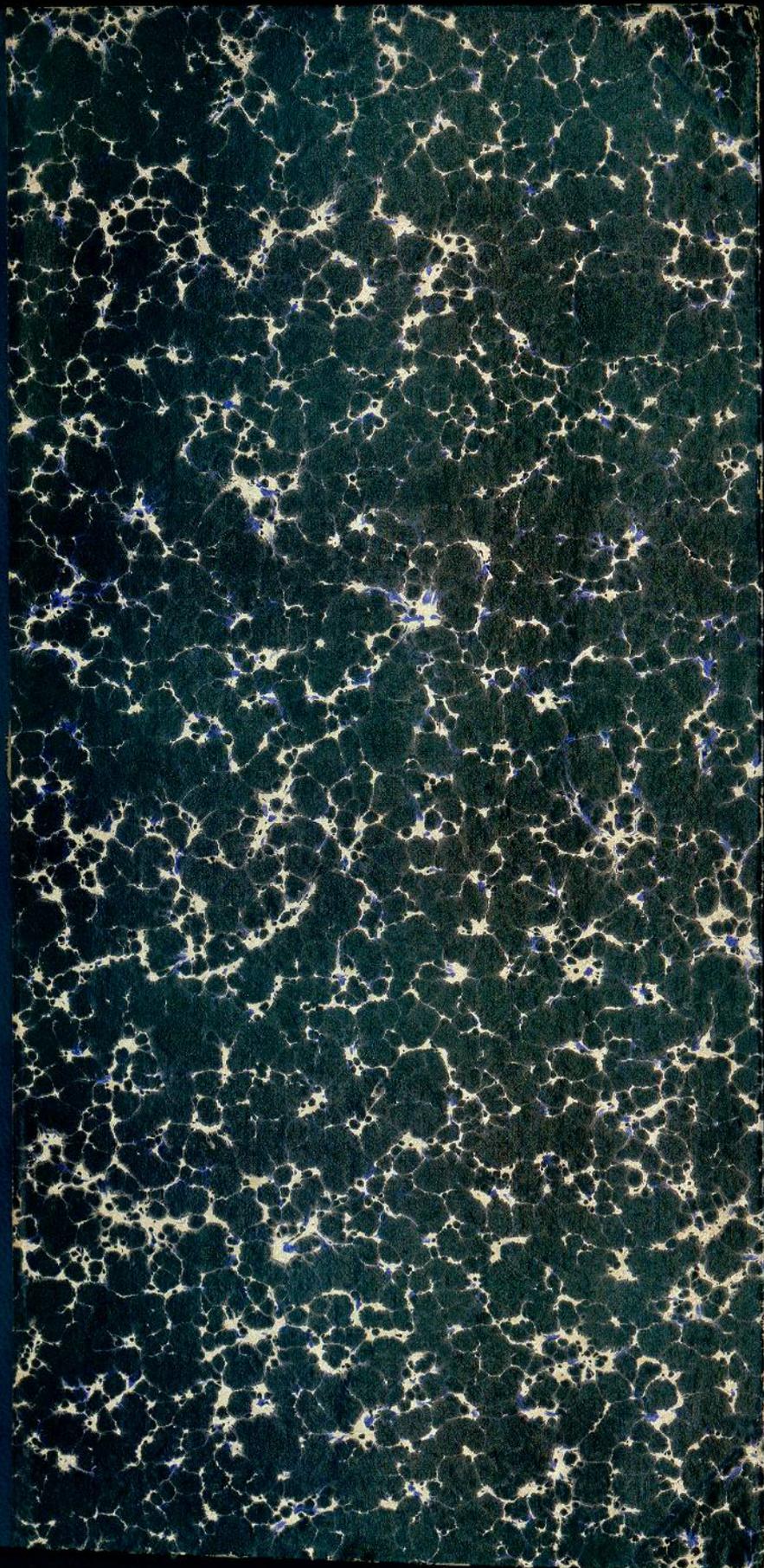
PALEY



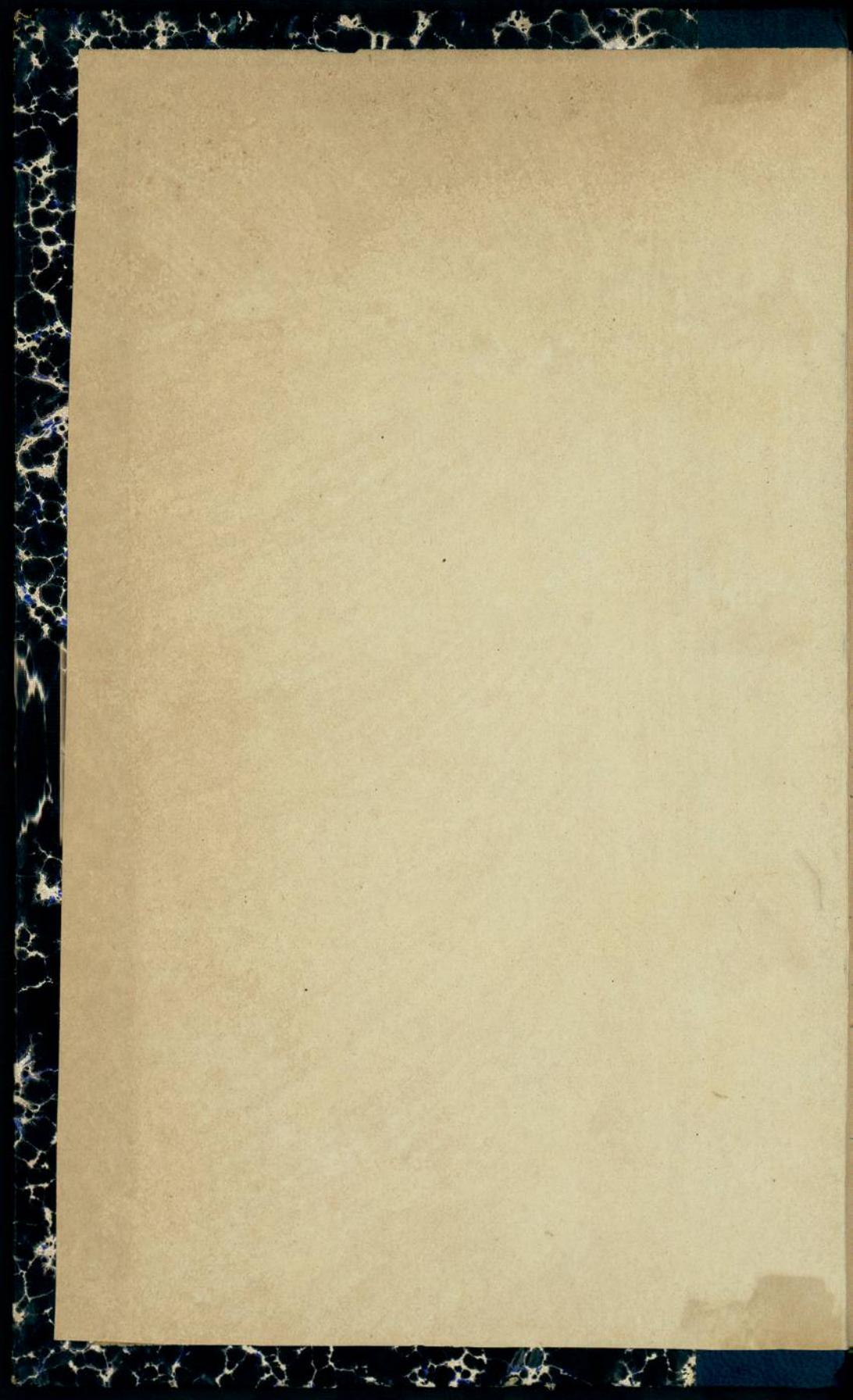
HORÆ

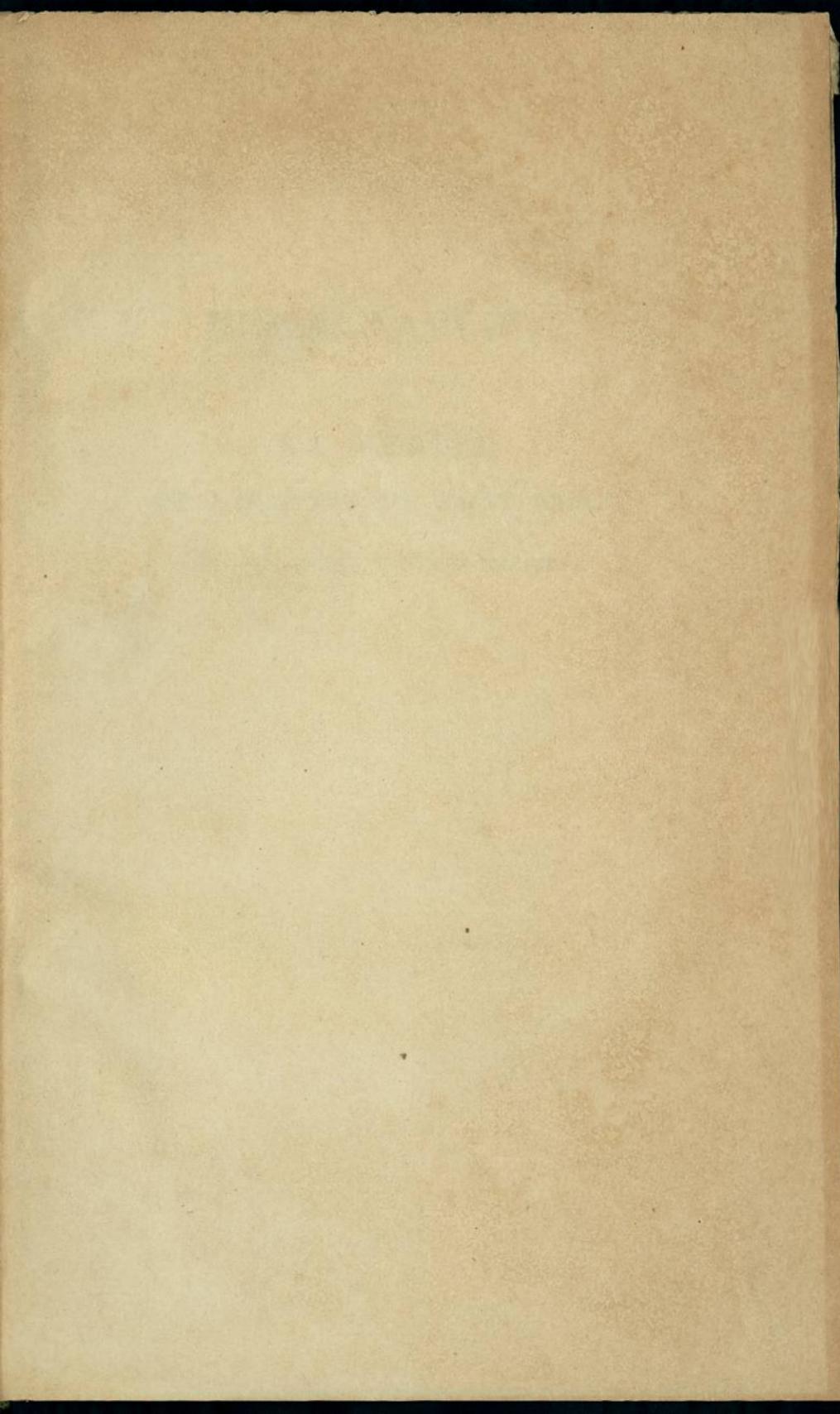
PAULINÆ

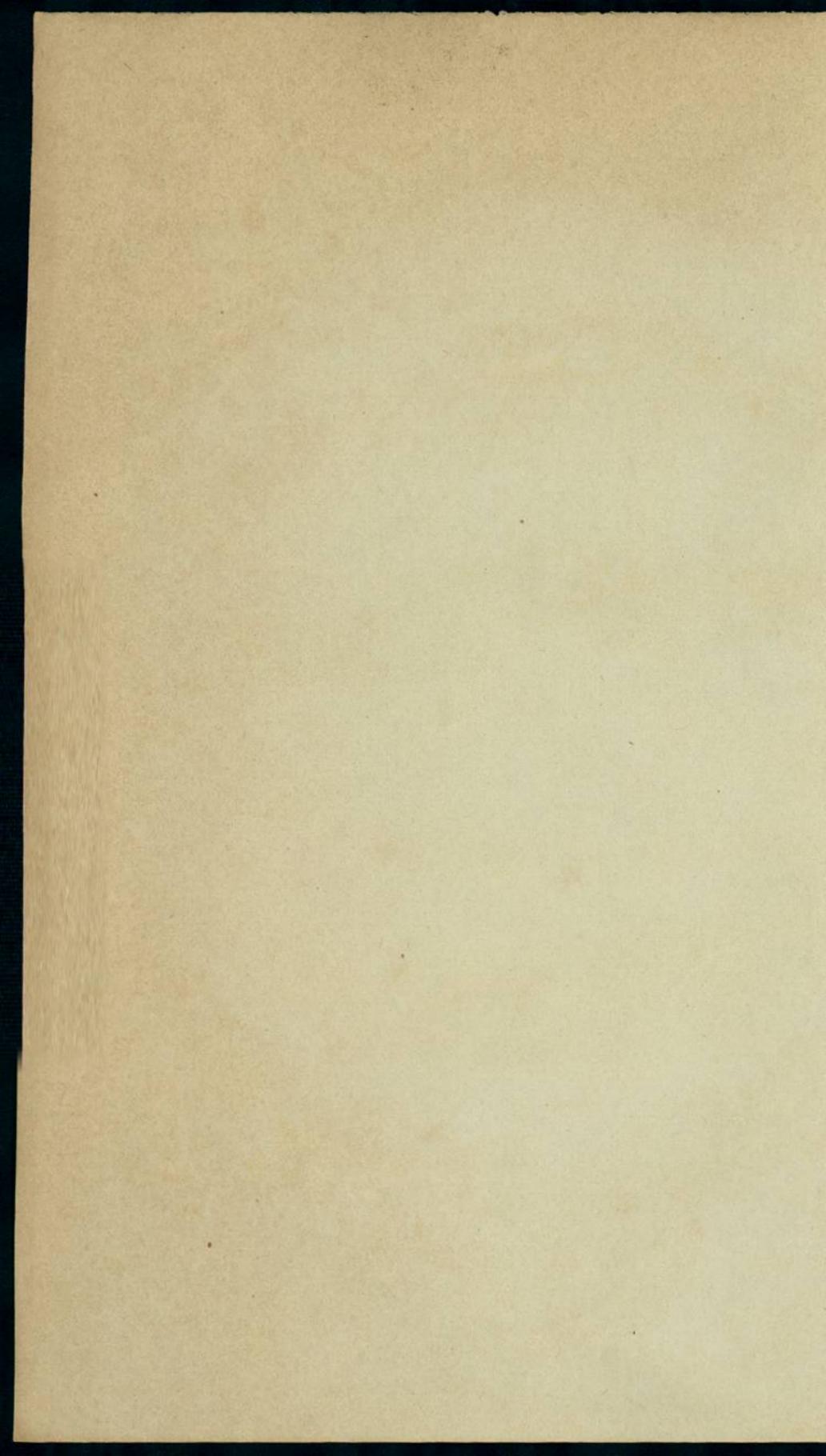
9.902











HORÆ PAULINÆ

ou

LA VÉRITÉ

DE L'HISTOIRE DE SAINT PAUL,

CONTENUE DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

CET OUVRAGE SE VEND,

A Nismes, chez les Pasteurs.

A Paris, à la Librairie protestante, chez
BRETIN, libraire, rue St-Thomas-
du-Louvre, n.º 30.

A Genève, chez J. J. PASCHOU, imprimeur-
libraire.

A Lausanne, chez HIGNOU et Comp.º, im-
primeurs-libraires.

les n^{os} 9902

HORÆ PAULINÆ

OU

LA VÉRITÉ

DE L'HISTOIRE DE SAINT PAUL,

CONTENUE DANS LE NOUVEAU TESTAMENT;

PROUVÉE

PAR LA COMPARAISON

*Des épîtres qui portent son nom, avec les Actes
des Apôtres, et de ces épîtres entr'elles;*

Par WILLIAM PALEY, M. A. Archidiacre de Carlisle :

Ouvrage traduit de l'Anglais

Par D. LEVADE, Ministre du St-Évangile.

Alard

Il est impossible d'envisager toutes les preuves de la religion chrétienne, ramassées ensemble, sans en ressentir la force, à laquelle nul homme raisonnable ne peut résister.

Pensées de PASCAL; II part., art. IV.

A NISMES,

DE L'IMPRIMERIE DE LA VEUVE BELLE.

AN 1809.

Se vend au profit des pauvres de l'Église réformée de Nismes.



HOMME PAULINE

ou

LA VÉRITÉ

DE L'HISTOIRE DE SAINT PAUL

CONTEME DANS LE MONDE

PAR

PAR LA COMPARAISON

Des faits qui se sont passés, avec les faits
des Apôtres, et de ces autres incidents ;

Par WILLIAM PEARCE, M. A. A. de l'Université de Cambridge

Ouvrage traduit de l'Anglais

Par D. DE LA MÈRE, Secrétaire du St - Esprit.

Il est impossible d'avancer toutes les
propositions de la Religion Chrétienne, sans
les appuyer sur des faits ou sur des raisons ;
à laquelle nul homme raisonnable ne peut
résister.

Paris chez la Citoyenne, au Palais National, au Salon de Peinture, au Salon de Sculpture, au Salon de Gravure, au Salon de Musique, au Salon de Littérature, au Salon de Philosophie, au Salon de Médecine, au Salon de Chirurgie, au Salon de Pharmacie, au Salon de Botanique, au Salon de Zoologie, au Salon de Minéralogie, au Salon de Médecine Légale, au Salon de Médecine Militaire, au Salon de Médecine Navale, au Salon de Médecine Vétérinaire, au Salon de Médecine Équine, au Salon de Médecine Canine, au Salon de Médecine Feline, au Salon de Médecine Ovine, au Salon de Médecine Caprine, au Salon de Médecine Porcine, au Salon de Médecine Canine, au Salon de Médecine Feline, au Salon de Médecine Ovine, au Salon de Médecine Caprine, au Salon de Médecine Porcine.



A VISÉES

DE L'IMPRIMERIE DE LA VUE DE LA VILLE DE PARIS

AN 1800

Se vend au profit des pauvres de l'Église
réformée de France.



P R E U V E S

DE LA VÉRITÉ

DE L'HISTOIRE DE SAINT PAUL,

Contenue dans le nouveau Testament.

~~~~~

#### INTRODUCTION.

**L**E nouveau Testament contient un certain nombre de lettres données comme étant de saint Paul ; il contient aussi un livre qui annonce , entr'autres choses , une histoire , ou plutôt des mémoires historiques sur cet apôtre. En supposant les lettres authentiques , on peut prouver la vérité substantielle de l'histoire ; comme , en supposant la vérité de l'histoire , on peut établir , par les raisonnemens les plus forts , l'authenticité des lettres. Mais nous mettrons de côté l'une et l'autre de ces suppositions ; et nous bornant à examiner ces

différens écrits, comme s'ils eussent été découverts depuis peu, et qu'ils fussent passés en nos mains sans aucune espèce de preuve externe et indirecte de leur authenticité, nous nous proposons d'établir que, même dans ce cas, la comparaison de ces divers écrits fournirait des raisons valables de conclure que les événemens et les personnages ont été réels, les lettres authentiques, et la narration vraie quant au fond.

L'accord ou la conformité entre des lettres qui portent le nom d'un auteur ancien, et l'histoire reçue de cet auteur, n'est pas toujours une preuve de la vérité de ses ouvrages; car, 1.º l'histoire peut avoir été, en tout ou en partie, extraite des lettres; c'est ainsi que Middleton nous a donné la vie de Ciceron, et Jortin celle d'Érasme: il est évident que, dans ce cas, l'histoire n'ajoute rien au témoignage rendu par ces lettres.

2.º On peut aussi avoir fabriqué des lettres d'après une histoire; cette espèce d'imposture est aisée, et, sans rien ajouter aux preuves ou à l'autorité, elle peut produire une apparence de conformité ou d'accord.

3.º L'histoire et les lettres peuvent aussi n'avoir d'autre fondement qu'une autorité com-

mune à toutes deux, telle que des bruits populaires, des traditions existantes dans le siècle où ces ouvrages auront été composés, ou quelques chroniques perdues pour nous, et que les auteurs des lettres comme de l'histoire auraient consultées : dans ce cas, les lettres, sans être authentiques, peuvent être conformes à l'histoire, comme l'histoire, sans être vraie, peut être en accord avec les lettres.

Mais qu'on fasse bien attention que, dans les trois cas dont nous venons de parler, l'accord sera l'effet d'un plan prémédité, d'un dessein dont on découvrira plus ou moins facilement la trace. Si l'histoire est composée d'après les lettres, le rapprochement sera probablement serré, uniforme, et l'on apercevra sans peine qu'il est le résultat du but de l'auteur et de la marche de son ouvrage. — Lorsque les lettres auront été fabriquées d'après une histoire, pour colorer cette fraude et lui donner quelque air de vérité, on aura grand soin d'insérer dans les lettres les noms, les lieux, les circonstances qui se trouvent dans l'histoire, comme aussi d'y maintenir un ensemble, un accord général; mais il est bien certain qu'un tel rapprochement ne pourra être que l'effet de la préméditation et de l'ar-

tifice. — Dans notre troisième supposition ; nous concevons que les auteurs de l'histoire et des lettres , sans aucune communication entre eux , doivent , d'après l'origine commune de leurs écrits , offrir divers rapports : il est alors plus difficile que dans les cas précédens , de distinguer des écrits supposés , d'écrits authentiques , parce que les conformités qu'on peut y apercevoir sont d'autant plus accidentelles , qu'elles ne sont pas l'effet d'une certaine transplantation de noms et de circonstances d'un écrit dans un autre ; mais quoique l'accord qui se trouve dans ces ouvrages , comparés l'un avec l'autre , soit médiat et secondaire , toutefois on ne saurait dire qu'il y existe proprement et absolument sans dessein , puisque les deux auteurs ayant puisé leurs connaissances dans le même original , ont eu tous deux l'intention d'être en harmonie avec lui.

Ainsi , pour qu'on puisse déduire de l'accord qui se trouve entre d'anciens écrits ; qu'ils ont un caractère de vérité et d'originalité , il faut qu'un tel accord *ne laisse apercevoir ni dessein , ni plan.*

C'est d'après ce principe , que nous examinerons les écrits du nouveau Testament qui vont nous occuper. Je ne m'étendrai pas ,

en ce moment , sur la preuve qui résulte de ce manque de dessein ou d'intention , préférant de persuader le lecteur , plutôt par des exemples et par les remarques séparées dont nous pourrons les accompagner , que par une exposition plus étendue de ce genre d'argument. Je m'assure que le plus grand nombre des exemples que nous allons donner , le convaincra parfaitement qu'aucun dessein , aucune intention , aucune adresse ne se rencontrent dans ces écrits ; et s'il trouvait que quelques-unes des coïncidences que nous allons offrir en preuve , sont trop minutieuses , trop obliques , trop détournées , nous le prions de réfléchir que c'est précisément par des coïncidences indirectes , légères , que les exemples que nous allons donner présentent le plus de force. Un accord plein , découvert , développé , prouve peu de chose , parce qu'on comprend que celui qui contrefait , doit naturellement chercher à présenter cette espèce de conformité ; et quoiqu'un accord de ce genre se rencontre et doive nécessairement se rencontrer dans des écrits authentiques , toutefois on ne saurait soutenir que cette espèce de correspondance ne puisse appartenir qu'à de tels écrits. Ainsi , quand saint Paul ,

parlant de la sainte Cène, au chap. XI de la 1.<sup>re</sup> épître aux Corinthiens, dit : « J'ai appris » du Seigneur ce que je vous ai enseigné, » c'est que la nuit que le Seigneur fut livré, » il prit du pain, et ayant rendu grâces, il » le rompit et dit : prenez, mangez, ceci est » mon corps qui est rompu pour vous, faites » ceci en mémoire de moi » ; quoique cette déclaration soit exactement semblable à ce que saint Luc nous apprend de cette institution, toutefois ce genre de conformité n'aurait pas de valeur dans le raisonnement que nous avons à présenter ; car on pourrait nous objecter que ce n'est là qu'une simple répétition de ce qui se lit dans l'Évangile, empruntée par l'auteur de la lettre, dans le dessein de la faire valoir par une apparence d'accord avec les idées reçues sur la sainte Cène ; et je ne sais trop comment on pourrait repousser une semblable insinuation. Ainsi quand saint Paul, parlant de lui-même dans son épître aux Philippiens, dit, (III. 5.) « Car » j'ai été circoncis le huitième jour, je suis » israélite, de la tribu de Benjamin, hébreu, » descendu de pères hébreux et vivant selon » la règle des Pharisiens : à l'égard du zèle » j'en avais jusqu'à persécuter l'église, et à

» l'égard de la justice légale , j'étais sans re-  
» proche » ; ces mêmes détails se trouvent si  
clairement exprimés dans le livre des actes ,  
dans l'épître aux Romains et dans celle aux  
Galates , que je ne saurais nier qu'un impos-  
teur , occupé à fabriquer une lettre sous le  
nom de saint Paul , n'eût pu aisément ras-  
sembler tous ces articles sous un seul point  
de vue. Nous ne voulons donc *faire usage*  
d'aucune conformité de cette espèce. Mais  
quand je lis dans les Actes des Apôtres , que  
« lorsque saint Paul vint à Derbe et à Lystre ,  
» il y avait là un disciple nommé Timothée ,  
» fils d'une femme juive » ; et quand , dans  
une épître adressée à Timothée , je vois qu'il  
lui rappelle que , « *dès son enfance* , il a été  
» instruit dans les saintes lettres » , ce qui  
emporte que , soit par son père , ou sa mère ,  
ou par tous deux , il a dû être élevé par des  
parens juifs , je vois là une coïncidence dont  
*l'obliquité* me prouve qu'elle n'y a pas été  
placée à dessein. De même , quand une  
coïncidence dépend d'une comparaison de  
dates , ou plutôt de circonstances d'après  
lesquelles les dates ont été déterminées ,  
plus la comparaison sera compliquée , plus  
elle offrira d'échelons intermédiaires entre

elle et la conclusion ; en un mot , plus la recherche présentera de *circuits* , plus elle aura de valeur , parce que l'accord qu'on y aperçoit finalement , repousse d'autant mieux le soupçon d'artifice et de dessein. Et qu'on se rappelle , sur ces coïncidences , de ne pas confondre le minutieux avec l'incertain , ce qui échappe à l'observation avec ce qui est obscur , ce qui est détourné et oblique avec ce qui est forcé , douteux ou imaginaire. Ne perdons jamais de vue cette distinction. Les épîtres de saint Paul renferment des citations continuelles de noms , de personnes et de lieux , des allusions fréquentes et des particularités de sa vie privée , de sa *condition* et de son histoire , qui , comparées avec les passages correspondans que nous offre le livre des Actes , forment des preuves très-fortes de la vérité de ces épîtres et des faits qu'elles contiennent. Je crois qu'un imposteur aurait soigneusement évité d'entrer dans ces détails , de peur de tomber dans des erreurs , des contradictions , dont aucune précaution n'aurait pu le préserver au milieu de circonstances aussi multipliées sur lesquelles , d'ailleurs , on pouvait avoir des écrits contemporains à consulter , et qu'il se serait contenté de discussions sur les dogmes , les pré-

ceptes moraux, et de réflexions générales (1); ou si, pour imiter le style de saint Paul, il avait cru nécessaire d'insérer dans son ouvrage des noms et des circonstances, il les eût placés de manière à éviter toute comparaison avec l'histoire. Je me confirme dans mon opinion, par l'examen de deux essais pour contrefaire les épîtres de saint Paul, dont nous avons connaissance, et qui seuls méritent quelqu'attention. L'un est une épître aux Laodicéens, écrite en latin, et que Fabricius nous a conservée dans sa collection d'écrits

---

(1) Ceci toutefois doit être saisi dans son vrai sens. Un homme qui écrirait à ses amis et sur un sujet qui concernerait des événemens de sa vie, serait naturellement porté dans le cours de sa lettre, sur-tout en la supposant longue, à faire allusion à des passages qui existeraient dans son histoire. Un homme qui écrirait une lettre au public, ou qui, sous la forme d'une épître, offrirait une dissertation sur quelqu'argument spéculatif, ne trouverait vraisemblablement pas d'occasion de rappeler aucune des circonstances de sa vie; il pourrait donc en parler comme n'en pas parler; la chance serait à peu près égale. Et c'est là le cas où se trouve une épître catholique. Ainsi, quoique la rencontre de ces allusions et de ces accords donne une force assez sensible aux raisonnemens qui établissent l'authenticité d'une lettre, toutefois le manque de ces allusions n'offre aucune objection positive contre cette authenticité.

apocryphes ; l'autre est annoncé comme étant une épître de saint Paul aux Corinthiens , en réponse à une épître écrite par ceux-ci à saint Paul. Scroderus en a publié la traduction d'après un exemplaire en langue arménienne , envoyé à M. W. Whiston ; les fils de celui-ci en ont donné une copie plus exacte tirée d'Alep , sous la forme d'appendix à l'édition qu'ils ont publiée de *Moses Choronenis*. Il n'existe aucune copie grecque de ces deux essais. Loin d'être appuyés d'aucun témoignage ancien , ils sont , au contraire , rejetés et désavoués ; ils n'ont trouvé place dans aucun catalogue d'écrits apostoliques , avoués ou connus dans les premiers siècles du christianisme.

J'ai trouvé , comme je m'y attendais , que le premier de ces ouvrages évite absolument de faire mention d'aucune circonstance. On y voit un recueil de sentences tirées des écrits canoniques , cousues ensemble avec très-peu d'adresse. Le second est d'une fabrication plus adroite et plus spécieuse ; il présente une liste de noms , de personnes qui ont écrit de Corinthe à saint Paul , précédée d'un détail assez particulier des moyens mis en usage pour envoyer la lettre de Corinthe à saint

Paul, et pour en recevoir la réponse. Mais ces noms sont entièrement inconnus, et les détails de la lettre ne se combinent avec aucun des faits contenus dans le livre des Actes ou dans d'autres épîtres. Je me dispense d'indiquer les caractères internes d'imposture que présentent ces essais; mais je dois observer que l'on n'y aperçoit point cette espèce de coïncidence dont nous allons faire usage, pour prouver l'authenticité des épîtres de saint Paul.

Après avoir expliqué le but général et le genre de raisonnement que je vais présenter, je dois dire un mot de la forme que j'ai donnée à cet ouvrage.

J'ai classé les différens exemples de rapprochement sous des numéros séparés, soit pour mieux faire sentir les divisions du sujet, soit aussi pour que le lecteur puisse remarquer que les exemples sont indépendans l'un de l'autre. Je n'ai rien avancé qui ne m'ait paru probable; mais le degré de probabilité qui appuie ces différens exemples, est sans doute différent: si donc le lecteur venait à apercevoir dans un des numéros un exemple qui ne lui semblât pas suffisamment solide ou dans lequel il crut apercevoir une erreur, je le prie de détacher ce numéro de ceux qui

forment mon raisonnement , mais sans en rien conclure de désavantageux pour les autres.

On pourra observer que les coïncidences qui se rencontrent dans quelques épîtres , sont en plus petit nombre et plus foibles que celles qui se trouvent dans d'autres ; mais qu'on veuille bien réfléchir que tout ce qui établit l'originalité d'une seule épître , établit en quelque sorte l'autorité des autres. Car , que ces épîtres soient authentiques ou supposées , tout annonce qu'elles sont de la même main. La diction , qui se contrefait si difficilement , est la même dans toutes ; et son caractère est bien distinct. On y trouve en grand nombre des expressions et des singularités de style que n'offre aucun autre livre du nouveau Testament , et cela dans leurs places respectives , sans la moindre apparence d'artifice et d'art. Des raisonnemens qui exigent une certaine force d'attention , de la véhémence , du sentiment , une piété profonde , des élans d'une sublimité sans exemple , ce sont-là des caractères dont tous ou la plupart se rencontrent dans chaque lettre du recueil. Mais , quoique tout , dans ces lettres , annonce une même main , il me paraît plus certain encore qu'elles ont été , dans l'origine , publiées séparément.

Elles ne forment point une histoire suivie , ni une correspondance régulière ; elles n'ont entr'elles aucune dépendance , et , si l'on en excepte un ou deux exemples , elles ne font aucune allusion les unes aux autres. Je crois pouvoir dire encore qu'on n'y aperçoit aucune étude , aucun soin pour produire ou maintenir une apparence d'accord entr'elles. Ainsi nos observations montrent que l'auteur de ces lettres , en les écrivant , n'avoit pas l'intention qu'elles fussent publiées ou lues ensemble ; mais qu'elles ont paru séparément , et n'ont été rassemblées que dans la suite.

Le but de cet ouvrage est donc d'extraire des Actes des Apôtres et des différentes épîtres , des passages qui fournissent la preuve d'une coïncidence qui n'a pas été ménagée à dessein ; mais mon plan s'est agrandi de quelques incidens qui se trouvent dans les épîtres , et qui peuvent donner quelque force à la conclusion , quoique , strictement parlant , ils ne soient pas de nature à pouvoir être comparés.

J'ai cru aussi qu'il entrait dans mon plan d'examiner les difficultés qui pouvaient se rencontrer dans la marche de mes recherches.

Je ne sache pas que ce sujet ait été jusques

ici considéré sous ce point de vue. Louis Capell, l'évêque Pearson, les docteurs Benson et Lardner, ont publié chacun une histoire de la vie de saint Paul, extraite du livre des Actes et des épîtres; mais leur plan comme leur but était bien différent du mien.

Si les réflexions que je vais présenter fournissent une nouvelle preuve à ajouter à toutes celles qui établissent la vérité de l'histoire chrétienne, l'attention du lecteur trouvera sa récompense dans la haute importance du sujet; et quant à moi, j'aurai pleinement atteint mon but.

## CHAPITRE PREMIER.

### ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

#### N.º I.

**L**E premier passage de cette épître que j'ai à présenter, peut offrir des observations importantes.

« Pour le présent, je vais à Jérusalem » pour y porter quelques aumônes aux Saints, » car ceux de Macédoine et d'Achaïe ont » bien voulu faire une contribution pour les

» pauvres d'entre les Saints qui sont à Jérusalem. (Rom. xv. 25-26.) »

Cette citation nous offre trois circonstances distinctes : une contribution de la Macédoine pour le soulagement des chrétiens de Jérusalem ; une contribution de l'Achaïe , dans le même but ; et l'intention où était saint Paul de faire un voyage à Jérusalem. Ces circonstances sont présentées comme tenant à la même époque , qui était celle de la composition de l'épître. Voyons maintenant si nous retrouverons ailleurs ces circonstances ; et , supposé que nous les rencontrions , si leurs dates s'accorderoient ensemble. Ouvrez les Actes des Apôtres (xx. 2-3.) , et vous y lirez ce qui suit : « Quand il eut parcouru ces quartiers-là ( la Macédoine ) , et qu'il eut fait plusieurs exhortations aux fidèles , il alla en Grèce ; quand il y eut séjourné trois mois , on fut d'avis qu'il s'en retournât par la Macédoine , parce que les Juifs lui avaient dressé des embûches sur le chemin qu'il devait prendre pour aller *par mer en Syrie* ». Il paraît , d'après ce passage comparé avec le récit que saint Paul nous donne ci-dessus de ses voyages , ainsi que par la suite de ce chapitre , que , lors de la seconde visite qu'il

devait faire aux habitans de la péninsule de la Grèce, il se proposait, en quittant leur pays, de passer de l'Achaïe directement par mer en Syrie; mais que, voulant éviter les Juifs qui le guettaient pour se saisir de lui, il changea le plan de son voyage, revint sur ses pas, et traversa la Macédoine pour s'embarquer à Philippes, dans l'intention de se diriger de là sur Jérusalem. Voici donc un voyage à Jérusalem, mais pas un mot d'aucune contribution; et comme saint Paul avait fait auparavant plusieurs voyages dans cette capitale de la Judée, l'un, entr'autres, immédiatement après sa première visite aux habitans de la péninsule de la Grèce (Act. xviii. 21.), on ne peut découvrir pendant laquelle de ses visites l'épître avait été écrite, ni même, avec quelque certitude, qu'elle eût été écrite à l'époque d'une de ses visites. Le silence que garde sur cette contribution l'historien, qui dit avoir été alors avec saint Paul (xx. 6.), nous porterait à jeter les yeux sur un autre voyage; ou peut-être à mettre en doute l'accord entre ces deux récits, si cette même histoire ne nous offrait, dans une autre partie, un rapport accidentel qui nous autorise à croire que ce silence n'a été qu'une omission.

Lorsque

Lorsque saint Paul se justifia , en présence de Félix , des accusations de Tertulle , il alléguâ ( ce qui était bien naturel ) que ni la commission dont il avait été chargé pour Jérusalem , ni sa conduite pendant le séjour qu'il y avait fait , ne pouvaient autoriser les calomnies des Juifs contre lui. « Or , après » plusieurs années d'absence , étant venu pour » *faire des aumônes à ma nation* , et présenter » mes offrandes , pendant que je vaguais à » cela , quelques Juifs d'Asie m'ont trouvé » purifié dans le temple , sans attroupement » et sans tumulte ; ils devaient eux-mêmes paraître devant vous , et se rendre accusateurs , » s'ils avaient quelque chose à dire contre » moi ( Act. xxiv. 17-19. ) ». Cette mention faite d'aumônes et d'offrandes rapproche certainement la narration des Actes de celle de l'épître , sans qu'on puisse soupçonner que cet article ait été inséré dans la défense de saint Paul , pour suppléer à ce qui avait été omis dans la précédente narration , ou dans le dessein d'établir entr'elles un accord.

Mais jusqu'ici , *le lieu* où la contribution avait été faite , n'est point indiqué , ni même insinué ; pas un mot sur la Macédoine , ni sur l'Achaïe. Passons donc à la première épître

aux Corinthiens (xvi. 1-4.); là vous trouverez saint Paul donnant les directions suivantes : « A l'égard des aumônes qu'on recueille pour » les Saints , *usez-en* de la manière que j'ai » ordonné dans les églises de Galatie ; que » le dernier jour de la semaine , *chatun de* » vous mette à part et rassemble ce qu'il » pourra , selon le bon état de ses affaires ; » afin qu'à mon arrivée , il n'y ait point de col- » lecte à recueillir ; et lorsque je serai arrivé » chez vous , j'enverrai ceux que vous aurez » approuvés par vos lettres , pour porter vos » libéralités à Jérusalem ; et s'il est à propos » que j'y aille moi-même , ils viendront avec » moi ».

Ce passage nous apprend qu'il se fit une collecte à Corinthe , capitale de l'Achaïe , en faveur des chrétiens de Jérusalem : il insinue qu'il serait possible que saint Paul allât lui-même à Jérusalem , après avoir visité l'Achaïe ; ce voyage est présenté comme possible , mais non comme déterminé ; car sa première idée était « d'envoyer ceux que vous » aurez approuvés par vos lettres , pour porter » vos libéralités à Jérusalem » ; et il ajoute au 6.<sup>e</sup> verset : « Afin que vous me fassiez » conduire en quelque lieu que j'aille ». On

voit dans cette épître, qu'elle a été écrite après un voyage de saint Paul à Corinthe; car elle se rapporte, dans tout son contenu, à ce qu'il avait fait et dit pendant qu'il était dans cette ville. Ainsi cette expression « et » lorsque je serai arrivé », doit se rapporter à une *seconde* visite, époque où il désirait que la contribution dont il est parlé, fût faite.

Mais, quoiqu'il soit ici expressément parlé d'une collecte levée en Achaïe, on n'y aperçoit aucune trace qu'on en eût levé une semblable en Macédoine: jetons donc les yeux sur un troisième passage, sur la seconde épître aux Corinthiens, (chap. VIII. 1-4); vous y verrez ce qu'il nous restait à trouver. « Au reste, mes frères, nous voulons que » vous sachiez la grâce que Dieu a faite *aux » églises de Macédoine*; c'est qu'ayant été » éprouvés par plusieurs afflictions, ils ont » été remplis de joie; et que, dans leur extrême pauvreté, ils ont paru riches par leur » libéralité; car je leur rends ce témoignage, » qu'ils ont donné de bon cœur, non-seulement selon leur pouvoir, mais au-delà de » leur pouvoir; et ils nous ont priés très- » instamment de recevoir d'eux les aumônes

» et la contribution qu'ils avaient faites pour  
» les Saints ». Joignez à ce passage celui-ci ,  
( chap. ix. 2. ) : « Car je sais assez avec quelle  
» affection vous vous y portez ; ce qui me  
» donne sujet de me louer de vous auprès  
» des Macédoniens , à qui j'ai dit que l'Achaïe  
» est toute prête depuis l'année passée ». Cette  
épître nous apprend que saint Paul s'avança  
jusqu'en Macédoine , lors de cette seconde  
visite , que sa première épître avait annoncée.  
Nous voyons de plus , par les passages que  
nous venons de citer , qu'une collecte se levait  
en Macédoine en même temps ou immédia-  
tement après celle qui se levait en Achaïe ;  
mais on n'entrevoit point dans cette seconde  
épître , en faveur de qui on levait cette con-  
tribution ; c'est la première qui nous l'ap-  
prend.

C'est donc en consultant trois différens  
écrits , que nous sommes parvenus à décou-  
vrir les différentes circonstances que nous  
cherchions , et que l'épître aux Romains nous  
avait présentées réunies ; c'est-à-dire , une  
contribution faite en Achaïe pour les chrétiens  
de Jérusalem ; une autre faite en Macédoine  
pour le même but ; et l'annonce d'un voyage  
prochain de saint Paul à Jérusalem. Nous

avons trouvé ces circonstances et leurs époques, chacune à l'aide de quelques insinuations que présentent les passages que nous avons cités, ou à l'aide de la date de l'écrit où le passage se rencontre; et nous voyons, d'après l'examen, que ces époques se confondent dans une seule, savoir, vers la fin de la seconde visite faite par saint Paul dans la péninsule de la Grèce. Ceci est un exemple de conformité que j'oserais dire ne pouvoir se rencontrer dans un écrit composé au hasard. Je crois pouvoir encore affirmer qu'il est de toute improbabilité que cet accord eût pu être l'effet de l'artifice et d'un dessein prémédité. L'imputation de *dessein prémédité* emporterait que le *fabricateur* de l'épître aux Romains y aurait inséré le passage sur lequel portent nos observations, dans le but de masquer son imposture sous l'apparence d'un accord avec d'autres écrits alors existans; mais je réponds en premier lieu que, s'il eût fait cela pour donner du poids à sa composition, ce moyen n'eût été aperçu que par un lecteur sur dix mille. Des coïncidences aussi détournées que celles-ci, ne pouvaient entrer dans le plan d'un ouvrage fabriqué; et je doute que jamais on en eût essayé de

semblables. En second lieu, j'observe que le fabricant eût dû avoir en même temps en main les Actes des Apôtres et les deux épîtres aux Corinthiens : il eût trouvé dans les Actes des Apôtres (j'entends dans la partie du livre qui se rapporte à cette période), il eût trouvé le voyage à Jérusalem; mais rien sur la collecte : dans la première épître aux Corinthiens, il eût trouvé une collecte levée en Achaïe pour les chrétiens de Jérusalem, et une insinuation éloignée de la possibilité d'un voyage dans cette ville; mais rien sur la contribution qui se levait en Macédoine : la seconde épître aux Corinthiens lui eût fait apercevoir une contribution qui se levait en Macédoine en même temps qu'en Achaïe; mais sans aucune insinuation pour qui elle était destinée, et sans un mot du voyage. Ce ne pouvait être que par une comparaison serrée et attentive de ces trois écrits, qu'il eût pu saisir ces circonstances et les rapprocher dans son épître; et ce n'est que par un examen plus minutieux, qu'il eût pu déterminer qu'elles appartenaient à la même époque. En troisième lieu, ce qui éloigne encore le soupçon de fraude, c'est de voir combien la connexion de ces circonstances

( je veux dire de ce voyage à Jérusalem et de l'occasion qui le détermine ) se lie naturellement avec le nexè. « Je me rendrai chez vous » lorsque je serai en chemin pour aller en » Espagne , car j'espère que je vous verrai en » faisant ce voyage , et qu'ensuite vous me » ferez conduire dans ce pays-là , après que » j'aurai contenté en partie le desir que j'ai » d'être avec vous. *Pour le présent , je vais » à Jérusalem pour y porter quelques aumônes » aux Saints ; car ceux de Macédoine et d'A-* » *chaïe ont bien voulu faire une contribution » pour les pauvres d'entre les Saints qui sont » à Jérusalem.* Ils l'ont fait de bon cœur , » aussi leur étaient-ils redevables ; car , puis- » que les Gentils ont eu part aux biens spi- » rituels des Juifs , il est aussi juste qu'ils » leur fassent part de leurs biens temporels. » Après donc que je me serai acquitté de » cette commission , et que je leur aurai remis » ce fruit de la charité des Gentils , je pas- » serai par vos quartiers en allant en Es- » pagne ». Le passage que nous venons de désigner en *lettres italiques* , semble-t-il avoir été inséré dans un but étranger ? Ne découle-t-il pas de ce qui précède , par une transition aussi naturelle qu'en puisse présenter

un ouvrage sur un objet bien réel? Quoi de plus simple que saint Paul, écrivant aux Romains, parle de l'époque où il espère pouvoir leur rendre visite, du genre d'affaire qui le retient; et qu'il leur dise qu'au moment où cette affaire sera terminée, il se propose de se mettre en route pour se rendre auprès d'eux.

## N.º II.

Nous apprenons par la citation qui formait le sujet du N.º I, que l'épître aux Romains fut écrite sur la fin de la seconde visite de saint Paul aux habitans de la péninsule de la Grèce; mais ce n'est point par la teneur de l'épître elle-même, ni par aucune déclaration qui s'y trouve, concernant le temps et le lieu, que nous apprenons ce fait; ce n'est qu'en comparant les circonstances rapportées dans cette épître, avec l'ordre des événemens indiqué au livre des Actes, et avec des allusions aux mêmes circonstances contenues dans deux épîtres aux Corinthiens, mais qui ont cependant d'autres objets en vue. Croira-t-on que l'auteur d'une lettre contrefaite, voulant l'accréditer par des circonstances de temps et de lieu avec sa publi-

cation supposée, n'eût laissé découvrir ce temps et ce lieu que d'une manière aussi obscure et aussi indirecte ? Si donc les rapprochemens de circonstances ne s'aperçoivent dans cette lettre qu'à l'aide de la date et du lieu où elle a été écrite, tandis que ce lieu et cette date ne se découvrent que par d'autres circonstances, n'est-on pas en droit de dire que de telles coïncidences n'ont point été préméditées ? Et sous ce même chef je présente le passage suivant : (chap. XVI. 21-23.) « Timothée qui est le compagnon de mes » travaux, et Lucius, et Jason, et Sosipater » qui sont mes parens, vous saluent. Moi Ter- » tius, qui ai écrit cette lettre, je vous salue » au nom du Seigneur. Gaius, chez qui je » loge et chez qui toute l'église s'assemble, » vous salue, et notre frère Quartus ». Comparez ce passage avec Act. xx. 4. « Il fut » accompagné jusqu'en Asie par Sosipater de » Bérée, par Aristarque et Second de Thes- » salonique, par Gaius de Derbe, et par » Timothée, ainsi que par Tychique et Tro- » phime qui étaient d'Asie ». Nous avons vu que l'épître aux Romains avait été écrite immédiatement avant le départ de saint Paul pour la Grèce, après la seconde visite qu'il

avait faite dans la péninsule ; les personnes indiquées dans la citation du livre des Actes, sont celles qui l'accompagnèrent à son départ. Dans le nombre des sept personnes nommées, et qui se réunissent pour saluer l'église de Rome, trois, savoir, Sosipater, Gaïus et Timothée, se trouvaient, d'après ce passage des Actes, en ce moment avec saint Paul. Et nous voyons ici tout ce que la vérité pouvait exiger de coïncidence, quoiqu'il y en ait moins que si on eût voulu l'y placer à dessein. Le livre des Actes indique quatre personnes qui ne se trouvent point comprises dans la salutation ; et en effet, la nature du cas montre qu'il était probable que plusieurs de ceux qui accompagnaient l'Apôtre en Grèce, ne connaissaient point les convertis de Rome, et n'en étaient pas connus. De même plusieurs noms se trouvent réunis dans la salutation, dont il n'est point parlé dans le passage cité du livre des Actes ; c'est encore à quoi on devait s'attendre : les Actes ne font mention de ces personnages, que parce qu'ils se disposaient à accompagner saint Paul dans son voyage ; mais on ne saurait douter qu'il ne se trouvât en Grèce plusieurs chrétiens distingués auprès de l'Apôtre,

outre ceux qui devaient le suivre en Asie (1).

Que, si l'on prétend que le fabricant de cette épître, ayant sous les yeux les Actes des Apôtres, et se proposant d'écrire une lettre sous le nom de saint Paul, à l'époque

(1) Jason était de ce nombre, et sa présence à cette époque s'explique aisément. Jason habitait la ville de Thessalonique en Macédoine; il avait reçu saint Paul dans sa maison lors de la première visite qu'il fit dans ce pays. (Act. xvii. 7.) Dans la deuxième visite, l'Apôtre traversa la Macédoine pour se rendre en Grèce, et vu la situation de Thessalonique, il dut passer par cette ville. Il paraîtrait, d'après divers exemples que nous fournit le livre des Actes, que plusieurs convertis étaient dans l'usage d'accompagner saint Paul d'un lieu à un autre. Il est donc fortement probable, je veux dire qu'il est tout à fait conforme à l'histoire, que Jason qui est représenté comme un disciple zélé, habitant une ville peu éloignée de la Grèce, et par laquelle l'Apôtre, comme il le semble, avait passé, l'avait accompagné en Grèce, et s'était trouvé à cette époque avec lui. On trouve dans l'épître, au nom de Lucius, un léger changement de Λέκιος en Λέκας, qui donnerait Luc au lieu de Lucius; ce qui serait une nouvelle coïncidence, car, si Luc est l'auteur de l'histoire, il se trouvait alors avec saint Paul, puisque, décrivant le voyage qui eut lieu immédiatement après avoir écrit l'épître, l'historien emploie la première personne et dit; « Nous » fîmes voile pour Philippe. (Act. xx. 6.)

de sa seconde visite dans la Grèce, pouvait avoir aisément imaginé l'expédient d'insérer les noms des personnes qu'il découvrait s'être trouvées alors avec saint Paul, et cela pour donner une apparence de vérité à son imposture; je répondrai, 1.<sup>o</sup> qu'il en eût présenté un catalogue plus complet, 2.<sup>o</sup> qu'ayant formé son plan, il aurait dû, pour se soustraire au soupçon d'artifice, insérer dans le corps de l'épître que saint Paul était en Grèce à l'époque où il écrivait sa lettre, et qu'il y étoit pour la seconde fois; mais il n'a fait directement ni l'un ni l'autre, ni même de manière à ce qu'on pût le découvrir à l'aide de quelque circonstance indiquée au livre des Actes.

Sous ce même chef, je veux dire de coïncidences de dates, je citerai la salutation suivante qui se trouve dans la même épître (xvi. 3. 4.): « Saluez Priscille et Aquilas, qui ont travaillé avec moi pour J. C., et qui ont exposé leur vie pour sauver la mienne; à qui je ne rends pas grâces moi seul, mais aussi toutes les églises des Gentils ». Il paraît par les Actes des Apôtres, que Priscille et Aquilas avaient habité Rome auparavant; car nous lisons (Act. xviii. 2.) que Paul trouva

un certain Juif nommé *Aquilas*, venu depuis peu d'Italie avec sa femme Priscille, parce que l'empereur Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de *Rome*. Ils avaient donc des relations avec la ville, où les salutations étaient adressées. Voilà une première coïncidence; une seconde l'accompagne: saint Paul avait fait la connaissance de ces personnes à Corinthe lors de sa première visite en Grèce; elles l'avaient accompagné, quand il retourna en Asie; elles s'étaient fixées quelque temps avec lui à Éphèse (Act. xviii. 19-26.); et il paraît que ces personnes étaient auprès de lui quand il écrivit d'Éphèse sa première lettre aux Corinthiens (I. Corinth. xvi. 19). Peu de temps après avoir écrit cette lettre, saint Paul passa d'Éphèse en Macédoine; et après avoir traversé ce pays, il se disposa à se rendre de là en Grèce pour y faire sa seconde visite. Nous avons fait voir que ce fut pendant cette visite ou plutôt immédiatement après, que la lettre aux Romains fut écrite. Ainsi, en réunissant le temps que saint Paul résida à Éphèse après sa lettre écrite aux Corinthiens, le temps qu'il mit à traverser la Macédoine, temps indéfini, mais qui fut probablement assez long, et les trois mois

qu'il passa en Grèce , nous avons un espace suffisant pour qu'Aquila et Priscille aient pu retourner à Rome , et s'y trouver , lorsque l'épître aux Romains fut écrite.

Cette citation nous donne occasion de rappeler combien un auteur qui supposerait un ouvrage de la nature de celui qui nous occupe , s'exposerait à se contredire , en multipliant les noms et les circonstances ; car , dans le cas auquel nous venons de nous arrêter , la complication de lieux et de dates est telle , que la vérité seule a pu y maintenir l'harmonie. Si quelque fait eût fixé la composition de l'épître aux Romains à une date antérieure au premier voyage de saint Paul à Corinthe , l'historien eût été contredit par la salutation à Aquila et à Priscille , qui aurait précédé le temps où ils s'étaient connus. Si d'autres indications l'eussent fixée à quelque époque que ce fût , pendant son habitation à Corinthe ; ou pendant son voyage à Jérusalem , lorsqu'il quitta la Grèce la première fois ; ou pendant son séjour à Antioche , où il se rendit en sortant de Jérusalem ; ou pendant son second voyage dans l'Asie mineure , où il passa après avoir quitté Antioche ; dans toutes ces suppositions , la même contradiction se fût

présentée, parce qu'on voit, par le chap. xviii des Actes des Apôtres, ( 18, 19 et 26 ) que, durant ce laps de temps, Aquilas et Priscille étaient ou auprès de saint Paul, ou à Éphèse. Enfin, si les indications de temps qui se trouvent dans l'épître aux Romains, et que nous avons fait voir être de purs incidens, comparées à d'autres indications de même nature, contenues dans la première épître aux Corinthiens, eussent présenté l'épître aux Romains comme contemporaine ou antérieure à celle aux Corinthiens, la même contradiction eût existé; car, 1.<sup>o</sup> lorsque l'épître aux Corinthiens fut écrite, Aquilas et Priscille se trouvaient avec saint Paul, puisqu'ils se joignaient à la salutation ( I. Corinth. xvi. 19. ); et 2.<sup>o</sup> l'histoire ne nous permet pas de supposer que, dans l'intervalle qui s'écoula entre le moment où ils firent la connaissance de saint Paul, et celui où cet Apôtre écrivit aux Corinthiens, Aquilas et Priscille eussent pu aller à Rome et être l'objet d'une salutation dans une épître adressée à cette ville; se trouver de retour auprès de saint Paul à Éphèse; et se joindre à lui dans les salutations qu'il adressait à l'église de Corinthe. De la manière dont tout est placé, l'accord

est parfait : l'épître aux Romains est postérieure même à la seconde épître aux Corinthiens ; car elle fait mention (Rom. xv.) d'une contribution en Achaïe comme étant achevée, tandis que nous lisons au chap. viii de la seconde épître aux Corinthiens, que l'on ne faisait qu'y solliciter une contribution. L'épître aux Romains est donc suffisamment postérieure à la première épître aux Corinthiens, pour donner à Aquilas et à Priscille le temps de retourner d'Éphèse à Rome.

Avant de perdre de vue les deux personnages qui nous occupent, voyons l'éloge qu'en fait saint Paul et l'accord de cet éloge avec le contenu de cette histoire : « qui ont travaillé avec moi pour J. C., et qui ont exposé leur vie pour sauver la mienne ; à qui je ne rends pas grâces moi seul, mais aussi toutes les églises des Gentils ». Nous lisons au dix-huitième chapitre des Actes, qu'Aquilas et Priscille étaient Juifs ; que saint Paul les rencontra premièrement à Corinthe ; qu'il demeura quelque temps avec eux dans la même maison ; que saint Paul eut une dispute à Corinthe avec des Juifs incrédules qui d'abord « lui résistaient et blasphémaient, et qui ensuite d'un commun accord s'élevèrent » contre

» contre lui ». Nous pouvons en conclure qu'Aquila et Priscille prirent le parti de saint Paul dans le cours de cette contestation ; car ils partirent avec lui , quand il quitta l'Asie ( Act. xviii. 18. ). Il est fort probable que , dans de telles circonstances , ils durent être enveloppés dans les dangers et les persécutions que saint Paul eut à endurer de la part des Juifs , vu qu'eux-mêmes appartenaient à cette nation , et qu'en prenant le parti de l'Apôtre dans cette dispute , ils étaient réputés déserteurs de la cause de leurs concitoyens. De plus , quoique Juifs , ils avaient assisté saint Paul dans sa prédication aux Gentils de Corinthe ; ils avaient pris une part marquée à la controverse du jour , savoir , à l'admission des Gentils à une parité de droits religieux avec les Juifs : ceci seul , quand il ne se fût trouvé aucune autre raison , leur donnait un titre « aux remerciemens qu'ils recevaient des églises des Gentils ». C'était des Juifs qui avaient épousé le parti des Gentils. Mais tout ceci se trouve insinué si indirectement , si faiblement aperçu dans le récit donné par l'auteur du livre des Actes , qu'il ne me paraîtrait pas probable qu'un fabricant eût pû ou eût voulu y prendre la

copie du tableau qu'il nous offre , et moins probable que , sans avoir eu connaissance du livre des Actes , il eût pu par hasard , et sans aucun fond de vérité pour guide , offrir une représentation de faits , si conforme aux circonstances contenues dans ce livre.

Les deux accords que nous venons de présenter , reposaient sur le temps ; les deux suivans regardent le lieu d'où l'épître a été écrite.

1.<sup>o</sup> (Chap. xvi. 23.) « Éraсте , le receveur » de la ville , vous salue ». De quelle ville ? Nous avons vu , c'est-à-dire , nous avons *inféré* , d'après les circonstances contenues dans cette épître , et comparées à celles que présentent les Actes des Apôtres et les deux épîtres aux Corinthiens , que l'épître aux Romains avait été écrite dans le cours de la seconde visite que saint Paul fit aux habitans de la péninsule de la Grèce. De plus , comme saint Paul , dans sa lettre à l'église de Corinthe ( I. Corinth. xvi. 3. ) parle d'une collecte qui se faisait dans cette ville , et du desir qu'il avait qu'elle pût être prête avant qu'il y allât ; et comme dans l'épître aux Romains , il parle de cette collecte comme étant prête , il s'ensuit que cette épître fut écrite

pendant qu'il était à Corinthe, ou après y avoir été. Enfin, puisque saint Paul, dans cette épître, annonce son voyage à Jérusalem, comme devant incessamment avoir lieu, et que nous apprenons, par Act. (xx. 3.), que son dessein était de se mettre en mer pour ce voyage, immédiatement après avoir quitté la Grèce proprement ainsi nommée, c'est-à-dire, en tant qu'elle était distinguée de la Macédoine, il est probable qu'il y était lorsqu'il écrivit l'épître dans laquelle il parle de lui-même, comme étant sur le point de partir. S'il se trouvait alors en Grèce, il était vraisemblablement à Corinthe; car on voit, par les deux épîtres, que son principal but, en allant en Grèce, était de visiter cette ville, dans laquelle il avait fondé une église. Nous ne connaissons aucune place en Grèce, où il pût être avec plus de probabilité: enfin, en le plaçant à Corinthe, nous satisfaisons à toutes les circonstances. Maintenant, cet Éraсте était un habitant de Corinthe, ou avait des relations avec cette ville; c'est ce que donne à penser une phrase accidentelle qui se lit dans la seconde épître à Timothée (iv. 20.): «Éraсте est demeuré à *Corinthe*». Saint Paul y parle de ses inquiétudes, et

apprend à Timothée ce qu'étaient devenus ses compagnons : « Éraсте est demeuré à Corinthe, et pour Trophime, je l'ai laissé malarade à Milet ». Éraсте était un de ceux qui avaient accompagné saint Paul dans ses voyages (Act. xix. 22.); et lorsque, dans leur cours, saint Paul et sa suite se retrouvèrent à Corinthe, Éraсте y demeura sans doute, parce que c'était le lieu de sa résidence. Je conviens que cette coïncidence n'est pas aussi précise que quelques autres; cependant je la trouve trop claire pour n'être qu'accidentelle; car, dans le grand nombre de places que cette même épître assigne à différentes personnes, et dans la multitude de celles dont elle aurait pu faire mention, comment arrive-t-il qu'elle fixe Corinthe pour l'habitation d'Éraсте? Et pour autant que ceci offre une coïncidence, elle est certainement non préméditée de la part de l'auteur de l'épître aux Romains, parce qu'il ne nous apprend point de quelle ville cet Éraсте était receveur, ou, ce qui revient au même, de quelle ville cette épître avait été écrite; cependant cette indication était absolument nécessaire pour montrer la coïncidence, si l'idée d'en présenter une, se fût présentée à l'esprit de

l'auteur : de même celui qui a écrit l'épître à Timothée, ne pouvait parler d'Éraste comme étant à Corinthe, d'après aucun aperçu qui se trouvât dans l'épître aux Romains, parce que Rome n'est nommée ou indiquée dans aucune partie de cette épître.

2.<sup>o</sup> (Chap. xvi. 1. 2.) « Je vous recommande » Phébé, notre sœur, diaconisse de l'église » de Cenchrée, afin que vous la receviez » pour l'amour du Seigneur, d'une manière » digne des saints, et que vous l'assistiez dans » toutes les choses où elle aura besoin de » vous ; car elle a été en secours à plusieurs » personnes, et à moi en particulier ». Cenchrée était très-près de Corinthe ; ainsi saint Paul, lorsqu'il écrivit sa lettre, était dans le voisinage de la femme qu'il recommande avec tant de force ; mais il paraît encore, d'après le dix-huitième chapitre des Actes, que saint Paul avait été à Cenchrée, et cela s'aperçoit par une circonstance aussi incidentelle et aussi peu préméditée qu'il se puisse imaginer. « Quand Paul eut encore demeuré là assez » long-temps, ( à Corinthe ), il prit congé » des frères, et s'embarqua pour aller en » Syrie avec Priscille et Aquilas : il se fit raser » la tête à *Cenchrée*, à cause d'un vœu qu'il

» avait fait ( xviii. 18. ) ». Le rasement de tête indiquait l'expiration du vœu de Nazaréat. Ainsi l'historien , en indiquant cette circonstance , nous apprend que le vœu de saint Paul était expiré avant qu'il se mît en voyage , et qu'il avait probablement différé son départ jusques au moment où il pût se délivrer de la gêne à laquelle ce vœu l'astreignait. Supposerons-nous que l'auteur des Actes a imaginé cette anecdote du passage de saint Paul à Cenchrée , parce qu'il avait lu , dans l'épître aux Romains , que « Phébé , diaconisse » de l'église de Cenchrée , avait été en se- » cours à plusieurs , et à cet Apôtre » ; ou dirons-nous que l'auteur de l'épître aux Romains eût tiré de son imagination une Phébé , *diaconisse de l'église de Cenchrée* , pour avoir lu dans l'histoire des Actes des Apôtres , que saint Paul avait « rasé sa tête dans cette ville » ?

## N.º III.

( Chap. i. 13. ) « Or , mes frères , je ne » veux pas que vous ignoriez que *j'ai souvent* » *formé le dessein de vous aller voir* , pour » *faire quelque fruit parmi vous* , comme » parmi d'autres nations ; mais que j'en ai été » empêché jusqu'à présent. — ( xv. 23. 24. )

» Mais, à présent que je n'ai plus rien qui  
 » me retienne dans ce pays-ci, et que, de-  
 » puis *plusieurs années*, je souhaite ardem-  
 » ment de vous visiter, je me rendrai chez  
 » vous, lorsque je serai en chemin pour aller  
 » en Espagne; car j'espère que je vous verrai  
 » en faisant ce voyage; et qu'ensuite vous  
 » me ferez conduire dans ce pays-là, après  
 » que j'aurai contenté en partie le desir que  
 » j'ai d'être avec vous. Pour le présent, je  
 » vais à Jérusalem pour y porter quelques au-  
 » mônes aux Saints: après donc que je me  
 » serai acquitté de cette commission, et que  
 » je leur aurai remis ce fruit de la *charité*  
 » des Gentils, je passerai par vos quartiers,  
 » en allant en Espagne. »

Comparez ces passages avec Act. (XIX. 21.)  
 « Après avoir fini ces choses (à Ephèse),  
 » Paul se proposa, par un mouvement de  
 » l'esprit, de passer par la Macédoine et l'A-  
 » chaïe, et d'aller à Jérusalem, disant: lors-  
 » que j'aurai été là, il faut aussi que je voie  
 » Rome. »

Observons que cette épître doit avoir paru  
 vers la fin du second voyage de saint Paul  
 en Grèce; que la citation du livre des Actes  
 contient les paroles qui doivent être sorties

de la bouche de saint Paul à Éphèse , peu de temps avant qu'il se mît en voyage. Or , je regarde comme impossible , que deux fictions indépendantes eussent pu attribuer à saint Paul le même dessein , sur-tout un dessein aussi particulier que celui-ci ; dessein qui n'était pas un vague desir de voir Rome , mais le projet de visiter cette ville , après avoir traversé la Macédoine et l'Achaïe , et s'être rendu de là à Jérusalem. La conformité entre l'histoire et l'épître est parfaite. Dans l'épître nous voyons qu'un projet de visiter Rome avait long-temps occupé l'Apôtre ; dans les Actes , nous voyons ce dessein exprimé , long-temps avant que l'épître eût été écrite. L'histoire nous dit que le plan qu'avait formé saint Paul , était de traverser la Macédoine et l'Achaïe , d'aller ensuite à Jérusalem , et , après cela , de s'embarquer pour Rome : lorsque l'épître fut écrite , il avait traversé la Macédoine et l'Achaïe , et avait ainsi exécuté une partie de son plan ; il se disposait à l'achever , en se rendant incessamment dans la capitale de la Judée ; et c'est à cette époque de son voyage , qu'il disait à ses amis de Rome que , quand il aurait achevé l'affaire pour laquelle il allait à Jérusalem , il se rendrait auprès d'eux.

Je dis , en second lieu , que l'examen seul des passages prouve qu'ils ne sont pas copiés l'un sur l'autre. « Je me rendrai chez vous , » lorsque je serai en chemin pour aller en Espagne ; car j'espère que je vous verrai en faisant ce voyage : pour le présent , je vais à Jérusalem pour y porter quelques aumônes aux Saints ; après donc que je me serai acquitté de cette commission , et que je leur aurai remis ce fruit de la charité des Gentils , je passerai par vos quartiers , en allant en Espagne » : voilà ce qui se lit dans l'épître. « Paul se proposa , par un mouvement de l'esprit , de passer par la Macédoine et l'Achaïe , et d'aller à Jérusalem , disant : après que j'aurai été là , il faut aussi que je voie Rome » : voilà ce que contient le livre des Actes. Si le passage de l'épître a été emprunté du livre des Actes , pourquoi y parler de l'Espagne ? Si le passage des Actes a été emprunté de l'épître , pourquoi n'en pas parler ? S'il n'a existé aucune communication entre ces deux passages , s'ils ont été inconnus à leurs auteurs respectifs , on ne saurait rendre raison de leur conformité , qu'en les supposant vrais.

La citation suivante offre une coïncidence géographique si importante , que le docteur Lardner l'a envisagée comme une confirmation de l'histoire entière des voyages de saint Paul : ( Rom. xv. 19. ) « De sorte que j'ai » répandu l'évangile de J. C. , depuis Jérusalem et les pays voisins , jusques en Illyrie ».

Je ne crois pas que ces paroles indiquent nécessairement que saint Paul eût pénétré jusques dans l'Illyrie , ou qu'il eût prêché l'évangile dans cette province ; mais elles indiquent plutôt qu'il s'était avancé jusqu'aux confins de l'Illyrie ( *μέχρι τῆς Ἰλλυρικῆς* ), et que ces confins avaient été la borne extérieure de ses voyages. Jérusalem était , aux yeux de saint Paul , le centre de ses courses ; et ce passage trace leur circonférence. La forme de cette expression dans l'original , présente cette idée : *ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ καὶ κύκλῳ μέχρι τῆς Ἰλλυρικῆς* ; et l'Apôtre indiquait par là aux Romains qui liraient son épître , la partie la plus rapprochée d'eux , où ses voyages l'avaient conduit. Le nom de l'Illyrie ne se rencontre nulle part au livre des Actes ; on ne peut donc soupçonner que la mention faite de cette pro-

vince ait été empruntée de ce livre. Je crois cependant entrevoir dans les Actes, que saint Paul avait visité les confins de l'Illyrie, avant qu'il eût écrit son épître aux Romains. Ce pays touche à la Macédoine, et se trouve exactement derrière elle, lorsqu'on trace une ligne de Jérusalem à Rome. Si donc saint Paul traversa toute la Macédoine, sa route dut nécessairement le conduire sur les confins de l'Illyrie, qui pouvaient ainsi être présentés comme le terme de ses voyages. De plus, le récit que nous donne saint Paul de la seconde visite qu'il fit dans la péninsule de la Grèce, se trouve exprimé en ces mots : « il » partit pour aller en Macédoine ; *et quand* » *il eut parcouru ces quartiers-là*, et qu'il » eut fait plusieurs exhortations aux fidèles, » il alla en Grèce (Act. xx. 2. ). Ce récit annonce ou plutôt nous conduit à supposer que saint Paul, en traversant la Macédoine ( *διελθὼν τὰ μέρη ἐκεῖνα* ), s'était avancé à l'occident, jusques à cette partie du pays qui touche l'Illyrie, si même il n'y entra pas. L'accord entre l'histoire et l'épître se trouve encore renforcé par la coïncidence du *temps*. A l'époque où la lettre fut écrite, saint Paul pouvait dire, en conformité avec l'histoire,

« qu'il avait été en Illyrie » ; mais il n'eût pas pu le dire beaucoup plutôt ; car la route qu'il avait suivie dans son précédent voyage en Macédoine , est tracée depuis l'époque de son débarquement à Philippe , jusqu'au moment où il mit à la voile pour Corinthe. Nous le suivons de Philippe à Amphypolis et Appollonie , de là à Thessalonique , de Thessalonique à Berée , de Berée à Athènes , et d'Athènes à Corinthe ; et cette marche le dirigeant vers la partie orientale de la péninsule , le tenait , par conséquent , toujours à une distance considérable de l'Illyrie. Lors de sa seconde visite en Macédoine , l'histoire , comme nous l'avons vu , le laisse en liberté : ce dut donc être à cette époque qu'il s'approcha de l'Illyrie , si jamais il s'en approcha ; et nous savons que cette visite précéda presqu'immédiatement l'envoi de l'épître aux Romains. Il semblait donc naturel que l'Apôtre y rappelât un voyage dont le souvenir était aussi récent.

## N.º V.

( Ch. xv. 30. 31. ) « Maintenant , mes frères , je vous conjure par J. C. Notre Seigneur , et par la charité de l'esprit , de

» combattre avec moi par les prières que vous  
» ferez à Dieu pour moi , afin que je sois  
» délivré des incrédules qui sont en Judée ».  
Comparez ce passage avec Act. (xx. 22. 23.)  
« et maintenant étant lié par l'esprit, je m'en  
» vais à Jérusalem , ne sachant pas ce qui m'y  
» doit arriver , si ce n'est que , dans toutes  
» les villes par où je passe , le Saint Esprit  
» me fait connaître que des chaînes et des  
» afflictions m'attendent ».

Remarquons qu'il s'agit , dans ces deux passages , du même voyage à Jérusalem ; que l'épître fut écrite immédiatement avant que saint Paul parût de l'Achaïe pour se mettre en route ; que les paroles qui se lisent au livre des Actes , furent prononcées par saint Paul , au moment où il s'étoit déjà avancé , dans le cours de ce voyage , jusqu'à Milet dans l'Asie mineure. Observons maintenant que ces deux passages , qui n'offrent entre eux aucune ressemblance qui puisse faire soupçonner qu'ils aient été empruntés l'un de l'autre , nous peignent , d'une manière essentiellement semblable , la perspective que lui offrait ce voyage. Ces deux textes expriment chez l'Apôtre le pressentiment d'un danger que lui présageait cette visite à Jérusalem :

tous deux peignent ses inquiétudes et ses doutes sur ce qui devait lui arriver. Il exprime assez clairement ses craintes, lorsqu'il conjure, dans son épître, les chrétiens de Rome, « par J. C. Notre Seigneur, et par la charité » de l'esprit, de combattre avec lui par les » prières qu'ils feront à Dieu, afin qu'il soit » délivré des incrédules qui sont en Judée » ; et le livre des Actes nous peint les mêmes appréhensions et la même inquiétude : « et » maintenant étant lié par l'esprit, je m'en » vais à Jérusalem, *ne sachant pas* ce qui » m'y doit arriver ». La seule différence qu'on aperçoit, c'est que l'histoire nous montre plus d'abattement que l'épître : dans celle-ci, saint Paul conserve l'espérance, « en sorte » que j'arrive chez vous avec joie, si c'est la » volonté de Dieu » ; dans l'histoire, il est affecté par cette réflexion, c'est que, dans toutes les villes par où il passe, le Saint Esprit lui fait connaître que des chaînes et des afflictions l'attendent. Rien n'est plus naturel que cet accroissement de crainte et cette diminution d'espérance qu'il manifeste dans le cours de son voyage, plus fortement qu'à l'époque où il écrivit la lettre, puisque c'est dans le cours de ce voyage qu'il avait reçu

ces avertissemens prophétiques qu'il exprime par ces mots : « le Saint Esprit me fait connaître dans toutes les villes où je passe » : avertissemens qui étaient sans doute semblables à ceux qu'il reçut, sur la fin de ce voyage, étant à Tyr (xxi. 4.) ; et ensuite à Césarée, de la bouche d'Agabus. (xxi. 11.)

## N.º VI.

Le passage que nous venons d'examiner donne lieu à une autre remarque bien frappante : pour la faire mieux sentir, nous sommes obligés de le replacer avec un peu plus d'étendue sous les yeux du lecteur. (Rom. xv. 30-32.) « Je vous conjure, mes frères, » par J. C. Notre Seigneur, et par la charité » de l'esprit, de combattre avec moi par les » prières que vous ferez à Dieu, afin que » je sois délivré des incrédules qui sont en » Judée ; en sorte que j'arrive chez vous avec » joie, si c'est la volonté de Dieu, et que » j'y jouisse de quelque repos avec vous. »

Je prie le lecteur de se rappeler cette partie de l'histoire de saint Paul, qui suivit son arrivée à Jérusalem, et qui est contenue dans les sept derniers chapitres du livre des Actes, parce que c'est sur elle que repose

l'observation suivante. Supposez l'épître aux Romains contrefaite , et que l'auteur de cette *contrefaçon* , ayant le livre des Actes sous les yeux , y ait vu que saint Paul , par le fait , *ne fut point* délivré des incrédules qui étaient en Judée , mais qu'au contraire il fut arrêté à Jérusalem , et conduit prisonnier à Rome , il est presque impossible qu'il eût mis dans la bouche de saint Paul des expressions d'espérance aussi précises et aussi opposées à ce que le livre des Actes lui apprenait être arrivé ; qu'il lui eût fait prononcer des prières accompagnées d'espérance de succès ; prières qu'il savait ne devoir point être exaucées.

Cette seule considération me persuade qu'il n'a existé aucun accord , aucune entente entre l'épître et les Actes des Apôtres ; et que toutes les coïncidences qu'on y aperçoit , sont pures , et offrent le résultat de la vérité et de la réalité.

## N.º VII.

Établissons maintenant la conformité qui existe entre le raisonnement que contient cette épître , et l'histoire de celui qui en est l'auteur. Le but de l'épître , c'est-à-dire , de sa partie argumentative , était de montrer qu'un  
Gentil

Gentil converti se trouvait en parité de situation avec un Juif, quant à ce qui concernait la religion et ses droits à la faveur divine. L'Apôtre soutient cette thèse par différens raisonnemens, tels que celui-ci : « c'est qu'aucun » homme ne pouvait être justifié par les œuvres de la loi » ; et cela par une raison bien simple, c'est qu'aucun homme ne les avait accomplies : qu'il fallait donc avoir recours à un autre moyen ou à une autre condition, pour être justifié ; moyen ou condition qui faisait disparaître les privilèges de la nation juive. Il montre que la justification d'Abraham était antérieure à la loi, et n'en dépendait point ; que les Juifs convertis devaient envisager la loi comme morte, et se reconnaître liés à une autre loi ; que ce que la loi n'avait pu réellement opérer, parce qu'elle était faible en la chair, Dieu l'avait opéré par l'envoi de son fils ; que Dieu avait rejeté les Juifs incrédules, et leur avait substitué la société de tous ceux qui s'attachaient à Christ, société composée de Juifs et de Gentils indistinctement. Peu après avoir écrit cette lettre, saint Paul se rend à Jérusalem, conformément au plan que cette lettre laisse apercevoir. Le lendemain de son arrivée, on l'in-

introduit auprès des membres de l'église. Voici comment cette entrevue nous est rapportée. (Act. XXI. 19-21.) « Paul, après les avoir embrassés, leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait, par son ministère, au milieu des Gentils; ce qu'ayant ouï, ils glorifièrent le Seigneur, et dirent à Paul: vous voyez, frère, combien de milliers de Juifs ont cru; cependant ils sont tous zélés pour la loi: et *ils ont ouï dire* que vous enseignez à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils, de renoncer à Moïse, en leur disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni suivre les anciens usages ». Saint Paul désavoua cette accusation; mais il fallait bien que quelque chose de sa part y eût donné lieu: il suffit, pour cela, de supposer que saint Paul professait hautement les principes renfermés dans son épître, et que, dans le cours de son ministère, il avoit manifesté les sentimens qu'elle lui attribue: tout alors s'éclaircit. Je ne dirai pas que l'accusation que la rumeur publique élevait contre lui à Jérusalem, fût fondée; mais je dirai qu'en supposant saint Paul l'auteur de la lettre que nous avons sous les yeux; qu'en supposant sa prédication en accord avec les raisonnemens

contenus dans cette lettre, l'accusation paraît très-naturelle : car, quoiqu'on ne fût pas en droit d'en inférer nécessairement qu'un Gentil converti, qui n'observait pas la loi de Moïse, se trouvât, quant à ses intérêts religieux, dans une position aussi avantageuse qu'un Juif converti qui l'observait ; on pouvait aisément tirer des principes de saint Paul, cette conséquence, c'est que la loi n'était pas nécessaire. Ainsi, la remontrance que lui adressa l'église de Jérusalem, et les bruits sur lesquels elle se fondait, semblaient assez justifiés par la doctrine que prêchait l'Apôtre. Je me crois donc en droit de conclure que la réception de saint Paul à Jérusalem, telle qu'elle nous est rapportée dans le livre des Actes, est bien celle à laquelle devait s'attendre l'auteur de la doctrine exposée dans l'épître aux Romains : ce qui nous conduit à cette seconde conclusion, c'est que l'épître où cette doctrine est renfermée, est véritablement de saint Paul.

## N.º VIII.

Ce numéro n'est que le supplément de celui qui le précède. Il nous offrira deux particularités qui s'adaptent très-bien aux

circonstances historiques , dans le cours desquelles l'épître parut ; particularités où l'on n'entrevoit aucune marque de combinaison , et que jamais contrefacteur n'eût imaginées.

1.º L'épître aux Galates traite la même question qui se trouve discutée dans l'épître aux Romains ; mais la manière dont elle y est agitée , n'est point la même : cette différence tient à la différence de situation où se trouvait saint Paul vis-à-vis de ces deux églises. En écrivant à celle de Galatie qu'il avait fondée , il s'appuie , en grande partie , sur *l'autorité* de sa mission divine. « Je suis » surpris de ce qu'abandonnant celui qui vous » avait appelés à la grâce de Christ , vous » ayez passé si promptement à un autre évangile ( Gal. I. 6. ) ». — « Je vous déclare donc , » mes frères , que l'évangile que j'ai prêché , » n'a rien de l'homme ; aussi ne l'ai-je point » reçu , ni appris d'aucun homme ; mais par » la révélation de Christ ( I. II. 12. ) ». — « Je voudrais bien être à présent avec vous ; » car je suis dans une grande inquiétude pour » vous ( IV. 20. ) ». — « Moi , Paul , je vous déclare que , si vous vous faites circoncire , » Christ ne vous servira de rien ( V. 2. ) ». —

« Votre persuasion ne vient pas de celui qui vous appelle ( v. 8. ) ».

C'est ainsi qu'il s'exprime en parlant aux Galates ; tandis qu'il n'emploie que l'arme du raisonnement dans son épître aux Romains convertis , chez qui son autorité n'était point établie , et dont il n'était point connu personnellement. Il est inutile de citer des passages de cette dernière épître , en preuve de cette observation : il suffit d'une lecture attentive pour en apercevoir l'exactitude. Je répète donc qu'il est aisé de trouver un caractère distinct dans ces deux épîtres , conforme à la différence de position de l'auteur , vis-à-vis des Romains et des Galates.

Voici un second exemple presque du même genre.

Nous savons par l'histoire , qu'à cette époque les Juifs étaient très-nombreux à Rome , et que probablement la majeure partie des convertis étaient de cette nation ; aussi les chrétiens paraissent avoir été plus connus , dans cette ville , par la dénomination de *Juifs* , que par aucune autre. Saint Paul , écrivant aux fidèles de Rome , devait s'efforcer de convaincre les Juifs convertis , que les Gentils étaient reçus auprès de Dieu , sans

acceptation de personnes, et sans assujettissement à la loi de Moïse ; et les Gentils convertis ne pouvaient qu'adopter son opinion. Quoique cette épître fût adressée à l'église de Rome en général, on devait, dans le fait, n'y voir qu'un Juif écrivant à des Juifs : de là vient que, toutes les fois que saint Paul est obligé de parler de l'insuffisance de l'économie judaïque, ou de l'abolition de ses cérémonies, il en parle avec les ménagemens nécessaires à son but. C'est ainsi qu'ayant observé ( II. 28. ) « que celui-là n'est pas » « Juif, qui ne l'est qu'au dehors ; et que la » « vraie circoncision n'est pas celle qui paraît en » « la chair » ; il ajoute immédiatement : « quel » « est donc le privilège des Juifs ? et quel est » « l'avantage de la circoncision ? *Il est grand* » « *en toute manière* ( III. 1. 2. ) ». Ainsi, dans le chap. III ( 28. ), après avoir tiré de son raisonnement cette conclusion formelle, « que » « l'homme est justifié par la foi et non par » « les œuvres de la loi », il ajoute immédiatement ; ( 31. ) « anéantissons-nous donc la » « loi par la foi ? A Dieu ne plaise ; mais *au* » « *contraire nous affermissons la loi* ». Lorsqu'il avance ( VII. 6. ) cette assertion hardie, que » « cette loi qui nous tenait captifs étant morte,

» nous en sommes délivrés » ; il cherche à adoucir le coup qu'il vient de porter , en disant au verset suivant : « Quoi donc , dirons-nous que la loi favorise le péché ? A Dieu ne plaise ; au contraire , je n'ai connu le péché que par la loi ». Et quand il fait plus que d'insinuer l'inefficacité de la loi juive , mais qu'il dit : ( VIII. 3. ) « car , ce qui était impossible à la loi , parce que la chair la rendait faible , Dieu l'a fait , lorsqu'à cause du péché , il a envoyé son propre fils dans une chair semblable à celle qui est assujettie au péché , et qu'il a condamné le péché dans la chair » : dans tout le reste du chapitre , il se livre à une digression sur les ravissantes espérances du chrétien ; et , au commencement du chapitre suivant , ( 1-5. ) comme s'il craignait d'avoir dit quelque chose qui pût blesser ses frères Juifs , il leur parle dans les termes du respect , et d'une vive affection : « Je dis la vérité , comme appartenant à Christ ; je ne mens point , et ma conscience éclairée par le Saint-Esprit , m'en rend témoignage. J'ai une grande tristesse et une douleur continuelle dans le cœur ; car je desirerais moi-même être anathème à cause de J. C. , pour mes frères , qui sont mes

» *parens selon la chair ; qui sont Israélites ;*  
 » *à qui appartiennent l'adoption , la gloire ,*  
 » *les alliances , la loi , le culte divin , et les*  
 » *promesses ; qui descendent des Patriarches ,*  
 » *et de qui est sorti , par rapport à la chair ,*  
 » *le Christ qui est au-dessus de toutes choses ».*

Et lorsque ( chap. ix. 31 et 32. ), il représente aux Juifs l'erreur où étaient tombés même les plus éclairés d'entr'eux ; et qu'il dit : « au lieu qu'Israël , qui cherchait la loi  
 » de la justice , n'est point parvenu à la loi  
 » de la justice ; et pourquoi ? parce qu'ils ne  
 » l'ont point cherchée dans la foi , mais dans  
 » les œuvres de la loi ; car ils ont heurté  
 » contre la pierre d'achoppement » ; il se hâte de joindre à cette déclaration ces paroles conciliantes : « mes frères , je souhaite de  
 » tout mon cœur le salut des Israélites ; et c'est  
 » ce que je demande à Dieu par mes prières :  
 » car je leur rends ce témoignage , qu'ils ont  
 » du zèle pour Dieu ; mais ce zèle est sans  
 » connaissance ( x. 1. 2. ) ». Enfin , après avoir  
 ( x. 20. 21. ) fait allusion à un passage d'Ésaïe , et avoir avancé tout ce qu'Israël pouvait entendre de plus déchirant , à savoir , sa rejection , il se hâte de l'attirer à lui par ces touchantes paroles : ( xi. 1. 2. ) « Je demande donc encore :

» Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Nullement ; car  
» je suis moi-même Israélite , de la postérité  
» d'Abraham , de la tribu de Benjamin ; *Dieu*  
» *n'a point rejeté le peuple qu'il avait choisi* ».

Au chapitre XI , il développe cette pensée par une suite de réflexions propres à adoucir , d'un côté , les Juifs convertis ; et de l'autre , à inspirer aux Gentils leurs frères , du respect pour la loi mosaïque. Tout ici n'est-il pas parfaitement naturel ? N'est-ce pas ainsi que saint Paul , persuadé de la foi chrétienne , devait écrire à des hommes vraiment convertis ? Le style de sa lettre présente de plus un caractère de chaleur et de personnalité , si je puis employer cette expression , qui exclut toute idée de contrefaçon.

---

## CHAPITRE II.

### I.<sup>re</sup> ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS.

#### N.<sup>o</sup> I.

AVANT d'exposer la comparaison de cette épître avec l'histoire ou avec d'autres épîtres , nous offrirons , sous ce numéro , quelques re-

marques tirées de la lecture de l'épître, et qui s'appliquent à notre raisonnement.

D'après une expression qui se trouve au 1.<sup>er</sup> verset du chap. 7 : « à l'égard des choses » dont vous m'avez écrit ; il semble que saint Paul adressa cette lettre aux Corinthiens, en réponse à une lettre qu'il en avait reçue, et que le chap. 7 et quelques-uns des suivans, renferment la solution de certains doutes, et donnent des règles sur certains points de discipline, sur lesquels les Corinthiens lui avaient demandé conseil. Ceci seul offre une circonstance qui appuie fortement l'authenticité de cette épître ; car c'eût été une combinaison artificieuse, peu réfléchie, que d'avoir imaginé la réception d'une lettre de Corinthe, lettre dont on n'a aucune connaissance, et d'avoir supposé une réponse à cette lettre, relativement à des doutes qui s'étaient élevés parmi eux, et à certaines questions qui ne pouvaient être permises qu'à une société naissante, telle qu'était dans ce moment l'église chrétienne ; mais qui eût dû fatiguer le fabricant, sans approcher du but qu'il s'était proposé d'atteindre. Voici l'espece de particularité dont nous voulons parler, et que contient cette épître : ce sont des règles

de prudence et de devoir, applicables aux vierges, aux veuves, aux maris unis à des femmes non converties, et aux femmes mariées à des infidèles : dans un endroit, il parle du changement qu'a dû produire leur conversion sur leur état précédent, soit de circoncis, soit d'esclaves ; dans un autre, il agite la question de la manducation des choses offertes aux idoles, soit en elle-même, soit dans l'effet qui en peut résulter sur ceux qui en sont les témoins : il finit en indiquant aux Corinthiens les bienséances à garder dans les assemblées religieuses, l'ordre dans lequel on peut y parler, l'extérieur qui convient aux hommes et aux femmes. Ces sujets, avec leurs différentes sous-divisions, sont si détaillés, si particuliers, si nombreux, que, quoiqu'ils soient très en place, vu les circonstances des personnes à qui la lettre était écrite, on ne pourrait concevoir que, sans réalité, sans l'existence des circonstances, ils eussent pu se présenter à la pensée d'un écrivain.

Mais cette observation sur la correspondance de l'église de Corinthe, et de l'Apôtre, n'est pas la seule, ni la plus importante que je me propose de présenter. Je crois voir, dans cette correspondance, que, quoique les

Corinthiens eussent écrit à saint Paul pour lui demander une réponse et des directions sur les différens sujets que nous venons d'énumérer, ils avaient gardé un profond silence sur les désordres qui s'étaient glissés parmi eux; *et dont toute l'église partageait le blâme.* Il paraît que saint Paul en avait été instruit, non par leur lettre, mais par quelque communication particulière. Il leur parle, comme ayant eu connaissance des querelles et des disputes qu'occasionaient, parmi eux, leur attachement contentieux à leurs différens docteurs, qu'ils mettaient en opposition l'un à l'autre: « car, mes frères, *des gens de la* » *maison de Chloé* m'ont appris qu'il y a des » contestations entre vous; l'un dit, je suis » disciple de Paul; un autre, je le suis de Cé- » phas; et un autre, je le suis de Christ » ( I. II. 12. ). Ce n'est point par la lettre que saint Paul avait reçue des Corinthiens, qu'il avait été informé de ce mariage incestueux « d'un homme avec la femme de son » « père », qu'il condamne avec tant de sévérité au cinquième chapitre de cette épître; mariage qui n'était pas le crime d'un seul individu, mais encore de toute l'église, en ce qu'elle l'avait toléré, ou avait feint de l'ignorer.

Le scandale était si grand , que la notoriété publique en avait instruit saint Paul : « *c'est* » *un bruit constant* , qu'il y a parmi vous de » l'impudicité , et une telle impudicité , que , » parmi les Gentils , on n'entend parler de » rien de semblable ; c'est que quelqu'un » d'entre vous a commerce avec la femme de » son père : et cependant vous êtes enflés d'orgueil : pourquoi n'avez-vous pas plutôt été » dans l'affliction , afin que celui qui a commis » cette action , fût retranché du milieu de » vous ( v. 1. 2. ) ».

Ce n'est point par cette lettre , que saint Paul avait été informé que les Corinthiens portaient devant leurs tribunaux les disputes qu'ils avaient entr'eux , au lieu de les concilier à l'aide d'arbitres pris dans leur sein ; désordre que l'Apôtre censure avec sa franchise accoutumée : et , ce qui prouve qu'il n'en était point instruit par cette voie , c'est qu'il leur expose son opinion sur ce sujet , avant d'en venir à ce qu'ils lui en écrivent. C'est au sixième chapitre de son épître , qu'il censure leur disposition à la discorde ; tandis que ce n'est qu'au commencement du septième , qu'il entre dans l'examen des articles contenus dans leur lettre : « à l'égard des choses dont vous m'avez

» écrit ( VII. 1. ) » : il n'eût pas fait usage de cette introduction , si déjà il eût discuté avec eux les points contenus dans la lettre. Il paraît évident qu'il n'y était point question des irrévérences qui avaient lieu parmi eux , dans la célébration de la sainte Cène , et de la manière dont ils profanaient cette institution ; c'est ce que prouvent les expressions que l'Apôtre emploie pour leur faire connaître d'où il tenait ses instructions : « au reste , j'ai » à vous parler d'une chose , sur laquelle je » n'ai pas des louanges à vous donner ; c'est » que , dans vos assemblées , vous ne devenez » pas meilleurs , mais plutôt plus corrompus. » Premièrement , j'apprends que , lorsque vous » vous assemblez dans l'église , il y a des divi- » sions , et j'en crois une partie ( XI. 17. 18. ) ». Il était très-naturel et très-probable que les Corinthiens eussent présenté , dans leur lettre , le côté louable de leur conduite , et qu'ils en eussent caché le côté condamnable ; mais l'auteur d'une lettre fabriquée aurait-il eu naturellement l'idée de faire sortir cette distinction , non de la lettre originale écrite par les Corinthiens , non d'aucune observation faite sur cette lettre dans la réponse de saint Paul , mais de loin , et par des traits qui s'aperçoivent

dans la manière ou l'ordre que suit l'Apôtre , en rappelant leur inconduite ?

## N.º II.

Nous voyons que la première épître aux Corinthiens avait été écrite après un voyage de saint Paul à Corinthe : « pour moi, mes frères , » *quand je suis allé chez vous* , ce n'a point été avec la pompe de l'éloquence et de la sagesse humaine ( II. I. ) : il répète cette idée dans d'autres passages. Cette épître nous annonce encore que saint Paul se proposait de faire incessamment une seconde visite à cette église : « j'irai bientôt vous voir , si le Seigneur le permet ( IV. 19. ) » ; et ailleurs : « au reste , je me rendrai chez vous , après que j'aurai traversé la Macédoine ». Nous lisons , dans le livre des Actes , qu'en effet saint Paul fit *deux visites* à Corinthe. La première de ces visites est rapportée dans ce livre , avec divers détails ( ch. XVIII. ) ; la seconde y est indiquée brièvement ( ch. XIX. ). Le même livre nous apprend que saint Paul ayant séjourné deux ans à Éphèse , ce fut *de cette ville* qu'il se rendit , la seconde fois , en Grèce : or , comme l'épître aux Corinthiens nous est donnée pour avoir été écrite

peu de temps avant ce dernier voyage, elle a dû, d'après les inductions fournies par le livre des Actes, avoir été écrite à Éphèse. Ouvrons l'épître; tout ce qu'elle nous laisse apercevoir sur *le lieu* d'où elle fut adressée, est parfaitement d'accord avec cette supposition. « Les églises d'*Asie* vous saluent (xvi. 19.) ». D'après le sens que le livre des Actes et les épîtres de saint Paul attachent au mot d'*Asie*, il ne faut pas entendre toute l'Asie mineure ou la Natolie; mais un district de la partie antérieure de ce pays, appelé l'*Asie lydienne*, dont Éphèse était la capitale. — « Aquilas et Priscille vous saluent (xvi. 19.) ». Aquilas et Priscille se trouvaient à *Éphèse*, à l'époque où cette épître fut écrite (Act. xviii. 18 et 26.). — « *Je demeurerai à Éphèse* » jusqu'à la Pentecôte (xvi. 8.) »: ceci n'indique-t-il pas clairement que l'Apôtre était à Éphèse, lorsqu'il écrivit son épître? — « Une grande porte m'y est ouverte avec espérance de succès (xvi. 9.) »: et nous lisons de même, dans les Actes, que « la parole de Dieu se répandait de plus en plus » (à Éphèse), et acquerrait une grande autorité (Act. xix. 20.) »: nous y lisons encore les plaintes que faisait Démétrius, que  
« Paul

« Paul , par ses discours , avait détourné un » grand nombre de personnes , après les avoir » persuadées ( Act. XIX. 26. ) ». « Il y a beau- » coup d'adversaires » , dit l'épître ( XVI. 9. ) ; et les Actes nous disent de même , parlant toujours d'Éphèse : « mais comme quelques-uns » s'endurcissaient et demeuraient dans l'incrédulité , décriant devant tout le peuple la » voie du Seigneur , il se retira et sépara les » disciples d'avec eux ( Act. XIX. 9. ) ». Si l'on m'objectait que ces conformités se présentaient si naturellement , que tout fabricant eût pu les amener , pour peu qu'on lui supposât l'intention , je demande qu'on lise attentivement l'épître , et qu'on dise si l'on y découvre la plus légère marque d'art ou de dessein ; si l'on aperçoit que les indications de *temps* et de *lieu* y aient été insérées , pour établir le moindre rapprochement de *lieu* et de *temps* avec l'histoire.

## N.º III.

( Ch. IV. 17-19. ) « C'est pour cela que je » vous ai envoyé Timothée , qui est mon fils » bien aimé , et fidèle en notre Seigneur : il » vous fera souvenir des voies dans lesquelles » je marche en J. C. , et de quelle manière

» j'enseigne dans toutes les églises. Quelques-  
 » uns se sont enflés d'orgueil, comme si je  
 » ne devais plus vous aller voir; mais j'irai  
 » bientôt vous voir, si le Seigneur le permet ».

Comparez ce langage avec Act. (xix. 21.  
 22.): « Après cela, Paul se proposa, par  
 » un mouvement de l'esprit, de passer par  
 » la Macédoine et par l'*Achaïe*, et d'aller  
 » à Jérusalem, disant: lorsque j'aurai été là;  
 » il faut aussi que je voie Rome; et il envoya  
 » en Macédoine deux de ceux qui le servaient  
 » dans son ministère, Timothée et Éraсте ».

Il me paraît assez certain, d'après l'histoire, quoique l'épître n'en parle pas, que Timothée fut envoyé, dans cette occasion, en *Achaïe*, dont Corinthe était la capitale, aussi bien qu'en Macédoine; car la mission de Timothée et d'Éraсте se trouve liée, dans les versets que nous venons de citer, avec le voyage de saint Paul: *il les envoya devant lui*; et comme il se proposait d'aller lui-même en *Achaïe*, il est très-probable qu'ils devaient aussi s'y rendre. Néanmoins on lit seulement qu'ils furent envoyés en Macédoine, parce que c'était dans ce pays qu'ils devaient se rendre immédiatement, en partant d'Éphèse; et sans doute ils avaient des instruc-

tions pour aller de là en Achaïe. Supposant la chose ainsi, la narration est en accord avec l'épître ; et l'accord se montre avec bien peu d'apparence de dessein prémédité. Ce qui du moins ne peut être contesté, c'est que, si ce passage de l'histoire de saint Paul eût été emprunté de l'épître, on y aurait lu qu'il avait envoyé Timothée décidément à Corinthe, ou du moins en Achaïe.

Mais ces deux passages présentent une autre circonstance digne de remarque. Nous avons vu que la mission de Timothée dans la péninsule de la Grèce, se trouvait liée, dans les Actes, avec le voyage que saint Paul se proposait de faire en ce pays. Cette mission y est présentée comme étant l'effet d'un même dessein. Saint Paul se proposait d'aller en Macédoine ; « et il envoya deux de ceux » qui le servaient, Timothée et Éraсте » : maintenant remarquez que, dans l'épître, lorsque l'Apôtre dit leur avoir envoyé Timothée, il ajoute, à la phrase suivante, qu'il se proposait de leur faire une visite : « c'est pour » cela que je vous ai envoyé Timothée qui » est mon fils bien aimé, etc. Quelques-uns » se sont enflés d'orgueil, comme si je ne » devais plus vous aller voir ; mais j'irai bientôt

» vous voir, si le Seigneur le permet ». Ainsi l'histoire et l'épître nous représentent le voyage de Timothée comme étroitement lié au voyage de saint Paul : on entrevoit dans ces deux écrits le même ordre de pensée et de volonté ; mais avec une grande diversité de circonstances et d'expression : ce qu'en dit l'épître est tellement lié avec l'occasion qui fait parler l'Apôtre, je veux dire avec l'insinuation de ses adversaires, qui disaient qu'il ne reviendrait plus à Corinthe, que je pense qu'aucun lecteur attentif ne croira que ces passages aient été copiés l'un sur l'autre ; ni que leur accord ait été prémédité ou prévu.

« Mais le livre des Actes nous apprend qu'Éraste accompagna Timothée dans ce voyage, et l'épître n'en parle pas. D'après ce que nous avons dit dans nos observations sur l'épître aux Romains, il paraît probable qu'Éraste était de Corinthe. Si cela est ainsi, en accompagnant Timothée dans cette ville, il retournait chez lui, et Timothée seul était chargé des ordres de saint Paul. Quoi qu'il en soit, cette différence prouve que ces passages n'ont pas été calqués l'un sur l'autre.

## N.º IV.

( Ch. xvi. 10. 11. ) « Si Timothée va chez » vous , ayez soin qu'il y soit en sureté , car » il travaille comme moi à l'œuvre du Sei- » gneur. Que personne donc ne le méprise , » et reconduisez-le en paix , afin qu'il vienne » me trouver ; car je l'attends avec nos frères ».

D'après le passage que nous avons examiné dans notre numéro précédent , il paraît que Timothée fut envoyé à Corinthe avec , ou avant la lettre : d'après le passage que nous citons en ce moment , on peut inférer que Timothée ne fut pas envoyé avec la lettre ; car , s'il en eût été le porteur ou qu'il l'eût accompagnée , saint Paul eût-il pu dire : « si » Timothée va chez vous » : ce qui suit nous confirme dans cette idée ; car si Timothée se trouvait avec l'Apôtre , lorsqu'il écrivit la lettre , pouvait-il écrire , comme il le fait , « je l'attends avec les frères ». J'en conclus que Timothée avait quitté saint Paul pour continuer son voyage , avant que l'épître eût été écrite. Le passage que nous avons sous les yeux , semble indiquer que l'Apôtre pensait que Timothée n'arriverait à Corinthe qu'après que sa lettre y serait parvenue ; car

il donne des directions aux frères sur la manière dont ils devaient le recevoir « s'il allait » chez eux », et dont ils devaient se conduire à son égard. Enfin, la tournure de ces paroles suppose naturellement que Timothée devait se rendre à Corinthe, non pas immédiatement après avoir quitté saint Paul, mais de quelqu'autre lieu. Voyons maintenant comment ceci est présenté dans l'histoire. Jetez les yeux sur Actes ( XIX. 21. ), vous y verrez que Timothée ne se rendit pas directement à Corinthe, lorsqu'il partit d'Éphèse où il avait laissé saint Paul, et où la lettre avait été écrite; mais qu'il fit une excursion à travers la Macédoine. Ceci éclaircit tout; car, quoique Timothée eût été envoyé avant que la lettre eût été écrite, il ne devait cependant arriver à Corinthe qu'après qu'elle y serait parvenue, et à son retour de la Macédoine. Ici donc, l'accord dans les circonstances est parfaitement exact; il ne laisse apercevoir aucune combinaison préméditée: aucun des deux passages de l'épître ne parle du voyage de Timothée en Macédoine; et cependant il fallait qu'il eût fait une semblable excursion pour expliquer et concilier les expressions qu'emploie l'écrivain.

## N.º V.

( Ch. I. 12. ) Maintenant, je dis ceci : « l'un » dit, je suis disciple de Paul, moi d'Apollos, » moi de Céphas, et moi de Christ ».

( Ch. III. 6. ) « J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement ». Cette expression « j'ai planté, Apollos a arrosé », présente deux idées ; la première, c'est que saint Paul avait été à Corinthe avant Apollos ; la seconde, qu'Apollos avait été à Corinthe après saint Paul, mais avant le temps où cette lettre fût écrite. Ce détail compliqué, soit d'événemens différens, soit de l'ordre de ces événemens, se trouve en parfaite correspondance avec l'histoire. Saint Paul, après sa première visite en Grèce, retourna de Corinthe en Syrie par la route d'Éphèse ; et ayant pris dans cette ville ses compagnons Aquilas et Priscille, il alla à Jérusalem ; de Jérusalem, il descendit à Antioche ; et de là, fit une course à travers quelques-unes des provinces de la partie septentrionale de l'Asie mineure ( Act. XVIII. 18-23. ). Pendant cette marche, par conséquent dans l'intervalle entre la première et la seconde visite de l'Apôtre à Corinthe, et avant qu'il

écrivit son épître ( qui fut adressée d'Éphèse , comme nous l'avons vu ) nous entendons parler d'Apollon et de son séjour à Corinthe. L'Apôtre était occupé, comme il a été dit, en Phrygie et en Galatie, lorsqu'Apollon vint à Éphèse ; là, dans l'absence de saint Paul, ayant été instruit par Aquilas et Priscille, il se rendit en Achaïe, avec des lettres de recommandation de l'église d'Éphèse. Nous lisons que, pendant qu'il y fut, « il servit » beaucoup à ceux à qui Dieu avait fait la » grâce de croire ; car il convainquait les Juifs » publiquement ( Act. xviii. 27. 28. ) ». Il suffirait à notre but d'avoir montré Apollon se rendant en Achaïe, dont Corinthe était la principale ville, et y prêchant l'évangile ; mais *l'histoire* nomme précisément Corinthe comme étant le lieu où Apollon fixa sa résidence, à son arrivée d'Achaïe : elle continue à raconter les voyages de saint Paul, et nous apprend que, « pendant qu'Apollon » était à Corinthe, l'Apôtre se rendit à Éphèse, » après avoir traversé les provinces supérieures ( Act. xix. 1. ) ». Ainsi, ce qui est rapporté dans l'épître, concernant Apollon, coïncide exactement, sur-tout dans la partie chronologique, avec ce que l'histoire nous ap-

prend. La seule question à examiner, est celle-ci : ces allusions ont-elles été placées pour présenter une coïncidence ? Mais l'occasion et le but qui introduisent Apollos dans les Actes et dans les épîtres, sont si indépendans, si éloignés, qu'on ne saurait y entrevoir le moindre accord entre les auteurs de ces deux livres. La mention faite d'Apollos dans le livre des Actes, est immédiatement liée avec l'histoire d'Aquila et de Priscille, et avec une circonstance singulière ; c'est « qu'il ne connaissait que le baptême de Jean ». L'épître, au contraire, ne rappelle aucune de ces circonstances ; le nom d'Apollos s'y rencontre, la première fois, à l'occasion d'un reproche que saint Paul adresse aux Corinthiens, sur leur esprit de division ; et ce nom ne s'y trouve qu'avec d'autres : « chacun de » vous dit, je suis de Paul, et moi d'Apollos, » et moi de Céphas, et moi de Christ ». Le second passage où ce nom reparait, « j'ai planté, Apollos a arrosé », fixe, comme je l'ai observé, l'ordre des temps de trois événemens distincts ; mais il le fixe, j'ose l'assurer, sans que l'auteur soupçonne qu'il le fasse. Le passage détermine le temps en conformité exacte avec l'histoire ; mais il ne

semble être placé que pour amener la réflexion qui suit : « ce n'est point celui qui a » planté, ni celui qui a arrosé, mais Dieu » seul qui donne l'accroissement ».

## N.º VI.

( Ch. IV. 11 12. ) « Jusqu'à présent, nous » souffrons la faim et la soif, nous sommes » nus ; on nous frappe au visage ; nous n'a- » vons point de demeure assurée ; nous nous » fatiguons, en travaillant de nos propres » mains ».

L'histoire nous donne clairement à connaître que saint Paul travaillait à Corinthe de ses propres mains : « il y trouva Aquilas » et Priscille ; et comme saint Paul était du » même métier, il demeurait chez eux et y » travaillait : leur métier était de faire des » tentes ». Mais, dans le texte qui fait le sujet de cet article, saint Paul dit que, « *jusqu'à présent* il travaillait », c'est-à-dire, jusques au moment où il écrivait cette lettre d'Éphèse. Cependant le dix-neuvième chapitre des Actes, qui nous apprend ce que saint Paul faisait à Éphèse, ne dit point qu'il y travaillât de ses mains ; c'est au douzième chapitre, que nous lisons qu'à l'époque de

son retour en Grèce, il fit inviter les anciens de l'église d'Éphèse, à le venir joindre à Milet, et que, dans le discours qu'il leur adressa, il leur rappela, entr'autres choses, cette circonstance : « Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtemens de personne; » et vous savez vous-mêmes que ce qui m'a été nécessaire et à ceux qui étaient avec moi, ce sont ces mains qui nous l'ont fourni ». Le lecteur voudra bien remarquer que, quoique saint Paul se trouvât alors à Milet, c'était aux anciens de l'église d'Éphèse qu'il adressait ces paroles : « vous savez vous-mêmes » que ces mains ont fourni à tous mes besoins » ; et que tout le discours qu'il prononça, se rapporte à la conduite qu'il avait tenue pendant sa dernière résidence à Éphèse. Ainsi ce travail manuel dont il s'était occupé à Corinthe, il l'avait continué à Éphèse, même pendant cette partie de son séjour, de la fin duquel date son épître ; et il pouvait, en écrivant sa lettre, dire, avec la plus exacte vérité : « jusqu'à présent, nous nous fatiguons en travaillant de nos propres mains ». Cette correspondance suffit donc pour écarter l'idée d'une combinaison préméditée. Il me semble manifeste que, si l'his-

toire eût puisé, sur ce point, ses lumières dans l'épître, elle eût rapporté cette circonstance à *sa place*, c'est-à-dire, lorsqu'elle raconte ce que saint Paul avait fait pendant son séjour à Éphèse, ou qu'elle l'eût passée sous silence. Le rapprochement n'eût pas été coupé comme il l'est, par un renvoi à un discours subséquent, où on aperçoit ce que la narration avait omis. Et il n'est pas vraisemblable, d'un autre côté, qu'une circonstance qui ne se trouve point dans l'histoire de saint Paul à Éphèse, eût été le sujet d'une allusion factice dans une épître qui s'annonce comme écrite par saint Paul, et datée d'Éphèse; sans ajouter que cette allusion est en elle-même, sur-tout par rapport au temps, trop détournée et trop générale, pour atteindre le but que se serait proposé l'auteur d'une épître supposée.

## N.º VII.

(Chap. ix. 20.) « J'ai été, comme Juif, » avec les Juifs, pour gagner les Juifs; avec » ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse » été sous la loi ».

L'histoire nous offre deux exemples qui

prouvent la réalité de cette disposition que saint Paul nous dépeint ici. Le premier, ( Act. xvi. 3. ) « Paul voulut qu'il ( Timothée ) vint avec lui , et il le circoncutit à » cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là ; » car tous savaient que son père était Grec » : ceci se passa avant que la lettre eût été écrite. Le second ( Act. xxi. 23. 24. 26. ) eut lieu après qu'elle eut été écrite : « vous » ferez ce que nous allons dire : nous avons » ici quatre hommes qui ont fait un vœu ; » prenez-les avec vous et vous purifiez avec » eux ; et contribuez à la dépense avec eux , » afin qu'ils se rasant la tête , et que tous » sachent que ce qu'ils ont ouï dire de vous » est sans fondement : mais que vous marchez » avec ordre et que vous observez la loi » . » Paul ayant donc pris les quatre hommes » avec lui , et *s'étant purifié avec eux , entra » au temple* ». Voyez maintenant si cette conformité entre le caractère de saint Paul et ces exemples , paraît être le résultat de quelque adresse. Saint Paul décrit dans l'épître , ou on lui fait décrire , la manière dont il réglait et ménageait sa conduite vis-à-vis des Juifs et des Gentils , vis-à-vis d'hommes faibles , trop scrupuleux , et au milieu d'hommes

de toutes sortes de caractère ; « avec ceux qui » sont sans loi , comme étant sans loi , pour » gagner ceux qui n'ont point de loi ; non » pas que je fusse sans la loi à l'égard de » Dieu , puisque je suis sous la loi de J. C. » J'ai été avec les faibles , comme si j'eusse » été faible ; je me suis fait tout à tous , » afin d'en gagner au moins quelques-uns » . Ces paroles sont la suite du texte qui se trouve en tête de cet article : si donc l'on prend l'ensemble de tout le passage , on y verra que la condescendance de l'Apôtre pour les Juifs , n'y est présentée que comme une suite de sa disposition générale à l'égard de tous les hommes : il n'est pas vraisemblable que ce caractère eût été tracé d'après les exemples qui se trouvent au livre des Actes , vu qu'ils ne se rapportent qu'à sa conduite envers les Juifs. Il n'est pas probable qu'un sophiste , empruntant sa première idée de ces exemples , eût donné à celle-là un développement que ceux-ci ne pouvaient justifier : et il serait encore plus incroyable que ces deux exemples renfermés au livre des Actes , rapportés avec leurs circonstances , et confondus avec l'histoire , eussent été fabriqués dans le but de les faire cadrer avec

le caractère que saint Paul se donne dans son épître.

## N.º VIII.

( Ch. I. 14-17. ) « Je rends grâces à Dieu » de ce que je n'ai baptisé aucun de vous , » si ce n'est Crispus et Gaïus , afin que personne ne dise que j'ai baptisé en mon nom. » Il est vrai que j'ai aussi baptisé la famille » Stéphanas , mais je ne sache pas d'avoir » baptisé quelqu'autre personne ; car Christ » ne m'a pas envoyé pour baptiser , mais pour » prêcher l'évangile ».

On est porté à croire que les personnes que l'Apôtre avait baptisées étaient des convertis distingués des autres par quelque circonstance , ou d'élévation , ou de liaison plus intime avec lui. Nous trouvons aussi qu'une de ces trois personnes , Crispus , est indiquée au chap. XVIII , v. 8 des Actes , comme « le chef » de la synagogue à Corinthe , lequel crut » au Seigneur avec toute sa maison ». Gaïus paraît , d'après Rom. ( XVI. 23. ) avoir été l'hôte de saint Paul à Corinthe ; cet Apôtre nous dit que « c'était chez lui que toute l'é- » glise s'assemblait ». Nous trouvons donc ici les rapports que nous avons droit d'attendre ,

ce qui nous présente une réalité qui n'est pas à dédaigner ; car ces différens noms paraissant dans divers passages , accompagnés d'une marque de distinction attachée à chacun d'eux , il est difficile de penser que d'autres causes que la vérité aient amené ces circonstances : d'un autre côté , il paraît improbable de supposer que ces noms aient été choisis dans ces passages , et rapprochés dans le texte que nous avons sous les yeux , afin d'offrir une conformité de noms ; et plus improbable , si on pense au but pour lequel ces noms sont cités : ils se trouvent ici pour disculper saint Paul du blâme qu'il aurait pu encourir de s'être arrogé le caractère de fondateur d'une religion séparée ; et on ne peut y apercevoir aucun autre but (1).

---

(1) « Paul appelé par la volonté de Dieu , à être apôtre de J. C. et Sosthène notre frère , à l'église de Dieu » qui est à Corinthe » ( ch. I. 1. ). Ce n'est qu'au dix-huitième chapitre des Actes , que nous découvrons un personnage portant le nom de Sosthène. Lorsque les Juifs de Corinthe eurent amené saint Paul devant Gallion , et que celui-ci eut dédaigné leurs accusations comme indignes de son attention , et les eut fait retirer de son tribunal , alors « tous les Grecs , nous dit l'historien , ayant saisi Sosthène , chef de la synago-

## N.º IX.

( Chap. XVI. IO. II. ) « Si Timothée vient » chez vous , que personne ne le méprise ». Et pourquoi l'aurait-on méprisé ? Saint Paul

---

» gue , le battaient devant le tribunal ». Le Sosthène dont il est parlé , était de Corinthe ; et s'il avait embrassé le christianisme et qu'il se trouvât avec saint Paul , lorsqu'il écrivit son épître , c'en était assez pour que saint Paul fit mention de lui dans sa salutation à l'église de Corinthe. Mais une difficulté se présente : si le Sosthène dont il est ici parlé était chrétien , à l'époque de ce tumulte , pourquoi les Grecs l'eussent-ils battu ? L'attaque contre les chrétiens venait de la part des Juifs : c'étaient eux qui avaient amené saint Paul devant le magistrat. Si les Juifs eussent battu Sosthène , je ne douterais pas qu'il ne fût attaché à saint Paul , et ne fût la même personne qui se trouve nommée avec lui dans l'épître. Voyons donc s'il n'y aurait pas quelque erreur dans le texte. Le manuscrit d'Alexandrie porte le mot de πάντες seul , sans l'addition de οἱ Ἕλληνες ; et ce passage du manuscrit est semblable dans les versions copte et arabe , publiées par Erpenius , dans la vulgate et dans la version latine de Bèze. De plus , trois manuscrits grecs , ainsi que Chrysostome , présentent οἱ Ἰουδαῖοι en place de οἱ Ἕλληνες. Mais comme un grand nombre de manuscrits autorisent notre traduction , il me paraît probable , dans cette variété , que l'historien avait écrit πάντες seul , et que le οἱ Ἕλληνες , et le οἱ Ἰουδαῖοι ont été ajoutés pour don-

n'avait recommandé aucun autre de ses messagers de cette manière ; et nous voyons , par ses différentes épîtres , qu'il en avait envoyé plusieurs. Ouvrez I. Tim. ( iv. 12. ), et vous verrez que Timothée était *un jeune homme*, probablement plus jeune que ceux qu'on avait coutume de choisir pour missionnaires ; aussi saint Paul , craignant qu'il ne fût , à raison de sa jeunesse , exposé au mépris , insiste auprès de lui , pour qu'il soit sur ses gardes :

---

ner quelques explications de ce mot *παντες*. Le passage sans l'addition de l'un ou l'autre mot, se présente avec clarté « καὶ ἀπέλασεν αὐτὸς ἀπὸ τοῦ βήματος: ἐπιλαβόμενος » διὰ πάντες Σωσθέην τὸν ἀρχισυνάγωγον ἔτυπτον ἔμπροσθέν τοῦ βήματος. Il les fit retirer de son tribunal : et tous , » ( c'est-à-dire , la foule des Juifs , à qui le juge avait » donné ordre de se retirer ) prirent Sosthène et le battaient devant le tribunal » . Il est certain que , comme la masse du peuple était composée de Grecs , l'application du mot *tous* eut été peu naturelle. Si j'avais à décrire une insurrection à Paris , je pourrais dire *tous* les Juifs , *tous* les Allemands , ou *tous* les Anglais , ont fait telle ou telle chose ; mais je ne pourrais guères dire , *tous* les Français , lorsque la nation en général se trouverait comprise dans la narration du fait. Les idées que je présente ici reposent sur des variations de copies , mais comme elles sont combattues par le plus grand nombre des manuscrits existans , je n'ai pas cru devoir les placer dans le texte.

qu'on n'ait aucun sujet de mépriser votre jeunesse.

## N.º X.

( Chap. xvi. 1. ) « A l'égard des aumônes » qu'on recueille pour les Saints, usez-en de » la manière que j'ai établie dans les églises » de Galatie ». Les églises de Galatie et de Phrygie étaient les dernières que saint Paul avait visitées , avant d'écrire cette épître. Il se trouvait alors à Éphèse, où il s'était rendu immédiatement après les visites qu'il avait faites à ces églises. « Il en partit, parcourant » de suite la Galatie et la Phrygie, dans le » dessein d'y fortifier tous les disciples. Paul » ayant traversé les provinces supérieures , » ( c'est-à-dire, les pays ci-dessus nommés, » appelés *provinces supérieures*, comme » occupant la partie du nord de l'Asie mineure ), vint à Éphèse ». ( Act. xviii. 23. xix. 1. ). Il est donc probable que c'était à ces églises qu'il avait donné des directions sur leur conduite publique pendant son absence ; et, quoiqu'il se fût écoulé deux ans entre son voyage à Éphèse et le temps où il écrivit son épître, il ne paraît pas que, dans cet intervalle, il eût visité aucune autre

église. Une insinuation que l'Apôtre laisse échapper dans sa lettre à l'église de Galatie, prouve qu'il n'avait pas négligé, pendant qu'il était dans cette province, la contribution en faveur des pauvres : « ils (les autres Apôtres) » nous recommandèrent seulement de nous » souvenir des pauvres ; ce que j'ai eu aussi » très-grand soin de faire ( Gal. II. 10. ) ».

## N.º XI.

( Chap. IV. 18. ) « Quelques-uns se sont » enflés d'orgueil, comme si je ne devais plus » vous aller voir ». Pourquoi supposaient-ils que saint Paul n'irait plus les voir ? Passez au 1.<sup>er</sup> chapitre de la seconde épître aux Corinthiens, et vous verrez qu'ils avaient déjà été trompés dans cette attente. « J'avais ré- » solu d'aller premièrement vous voir, et de » passer chez vous en allant en Macédoine ; » puis de revenir de Macédoine chez vous, » d'où vous m'auriez fait conduire en Judée. » Ayant donc eu ce dessein, l'ai-je formé par » légèreté ? ou les résolutions que je prends » sont-elles selon la chair, de sorte qu'on trouve » en moi le oui et le non ? Dieu, qui est » véritable, m'est témoin que la parole que » je vous ai adressée n'a point eu de oui et de

» non ». Il paraîtrait , d'après ce passage , que l'Apôtre n'avait pas eu seulement l'intention de les visiter , mais qu'il le leur avait promis ; car , sans cela , pourquoi cette apologie sur le changement de son plan ? Pourquoi montrer tant de crainte , que l'on ne vint à l'accuser d'inconstance , et à conclure qu'on ne pouvait pas compter sur sa parole ? Les expressions employées par saint Paul indiquent clairement une promesse , « *la parole que je vous ai adressée* n'a point été oui et non » : Saint Paul avait donc manifesté une intention qu'il n'avait pu exécuter ; aussi ce manque apparent à sa parole , et le renvoi de sa visite , avaient fait dire à des gens qui étaient mal intentionnés pour lui , qu'il ne reviendrait plus à Corinthe.

## N.º XII.

( Chap. v. 7. 8. ) « Car J. C. , qui est notre » Pâque , a été immolé pour nous ; célébrons » donc la fête , non avec du vieux levain , ni » avec un levain de méchanceté et de malice , » mais avec des pains sans levain de sincé- » rité et de vérité ». Le docteur Benson prétend que ce passage , comparé avec le chap. XVI. 8. , donne lieu de conjecturer que cette

lettre avait été écrite à l'approche de la Pâque des Juifs ; et cette conjecture me paraît très-fondée. Voici le passage que le docteur Benson a en vue : « je demeurerai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte ; il aurait dû joindre à ce passage celui-ci qui s'y trouve annexé : « peut-être ferai-je quelque séjour chez vous, » ou même que j'y passerai l'hiver » ; car , par le rapprochement de ces deux passages , il est prouvé que l'épître fut écrite avant la Pentecôte , mais après l'hiver ; ce qui fixe nécessairement la date à cette partie de l'année où la fête de Pâques se rencontre. L'épître fut écrite avant la Pentecôte , puisqu'on y lit : « je demeurerai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte ». Elle fut écrite après l'hiver , puisqu'il leur dit : « peut-être ferai-je quelque séjour chez vous, ou même que j'y passerai l'hiver ». L'hiver que saint Paul se proposait de passer à Corinthe , était sans doute le premier après la date de sa lettre ; mais c'était l'hiver où l'on devait entrer après la Pentecôte suivante , puisqu'il ne voulait se mettre en voyage qu'après la fête. Ces paroles , « célébrons la fête , non avec du vieux levain , ni avec un levain de méchanceté et de malice , mais avec des pains

» sans levain de sincérité et de vérité », semblent donc être suggérées par la saison de l'année où l'on se rencontrait ; cette supposition leur donne du moins une force et un sens qu'elles ne peuvent avoir autrement ; et il n'est pas inutile de remarquer que des insinuations tombées de la plume de l'auteur de l'épître , concernant une époque particulière de l'année , coïncident avec cette supposition.

---

## CHAPITRE III.

## II.° ÉPITRE AUX CORINTHIENS.

## N.° I.

**J**E ne prétens pas , qu'après avoir lu la première épître aux Corinthiens , on ne pût en composer une seconde qui présenterait des allusions sensibles à la première ; ni qu'il fût impossible que l'une et l'autre eussent été fabriquées de manière à offrir avec ordre la continuation de l'histoire , dans une suite de rapports aux mêmes événemens ; mais je dis que , dans l'un ou l'autre cas ,

on apercevrait l'effet de la fourberie et d'un but prémédité : tandis que celui qui , admettant de la réalité dans ce commerce de lettres , voudra examiner les allusions qui se trouvent entre cette épître et la première , sera convaincu qu'elle découle naturellement de la plume de l'écrivain , du sujet de sa correspondance , et de la situation respective des parties avec lesquelles il correspond ; il ne pourra soupçonner que les passages qui offrent ces allusions , aient pu être *insérés* à dessein ; ni que les divers événemens arrivés dans l'église de Corinthe aient pu être imaginés pour donner une suite à la narration , ou pour maintenir une apparence de rapport entre les deux épîtres.

1.º Dans la première épître , saint Paul annonce l'intention où il était de traverser la Macédoine en allant à Corinthe : « je me » rendrai auprès de vous quand je passerai » par la Macédoine : dans la seconde épître , nous le voyons arrivé en Macédoine , et poursuivant sa route vers Corinthe. Mais comment le voyons-nous ? « car je sais assez avec quelle » affection vous vous y portez ; ce qui me » donne sujet de me louer de vous auprès » des Macédoniens , à qui j'ai dit que l'Achaïe

» était toute prête dès l'année passée ; de  
» sorte que plusieurs ont été animés par votre  
» zèle. Cependant je vous ai envoyé nos frè-  
» res, afin qu'il paraisse que ce n'est pas sans  
» fondement que je me suis loué de vous à  
» cet égard, et que vous soyiez prêts, comme  
» j'ai dit que vous l'étiez ; de peur que , si  
» les Macédoniens qui viendront avec moi  
» ne vous trouvoient pas prêts, cela ne tournât  
» à notre confusion, pour ne pas dire à la  
» vôtre, après nous être loués de vous avec  
» tant de confiance ( ix. 2-4. ) ». Si l'on peut  
inférer de ce passage, que saint Paul était  
en Macédoine quand il écrivit son épître,  
ce n'est que parce qu'il dit s'être loué auprès  
des Macédoniens de l'activité des *convertis*  
d'Achaïe, et par la crainte qu'il exprime que,  
dans le cas où des chrétiens de Macédoine  
viendraient à l'accompagner en Achaïe, ils  
n'eussent lieu de remarquer que ses éloges  
ne fussent pas fondés sur des faits. Si donc  
il parle de la Macédoine, c'est uniquement  
par rapport à cette contribution. Insinuera-t-on  
que ce passage n'a été composé que pour  
constater que saint Paul était alors en Ma-  
cédoine, et pour se conformer au projet qu'il  
avait exprimé dans sa première épître, d'aller

dans cette province ? ou croirait-on probable que, si un sophiste eût placé saint Paul en Macédoine, dans le dessein d'accréditer une épître supposée de cet Apôtre, il l'eût fait d'une manière aussi détournée que l'était celle d'une collecte ? Nous faisons la même observation sur un autre passage de l'épître, où l'on retrouve le nom de la Macédoine : « au » reste, étant venu à Troade pour y prê- » cher l'évangile de Christ, quoique le Sei- » gneur m'y eût ouvert une porte, je n'eus » point l'esprit en repos, parce que je n'y » trouvais point mon frère Tite ; c'est pour- » quoi, ayant pris congé d'eux, je partis pour » la Macédoine (ch. II. 12. 13.) ». N'aperçoit-on pas ici qu'en parlant de la Macédoine, rien n'annonce le dessein prémédité d'apprendre que l'auteur de l'épître se trouvait dans cette *province*. Si le passage que nous avons sous les yeux nous le fait connaître, c'est si obscurément, que Grotius, qui ne mettait pas en doute que saint Paul ne fût alors en Macédoine, applique ce texte à un autre voyage. Est-ce ainsi qu'un fabricant s'y prendrait pour établir une conformité supposée ? C'est dans les versets 4. 5. 6. du septième chapitre, qu'on voit le plus distinctement que saint

Paul écrivit sa lettre de la Macédoine : « je » suis rempli de consolation , je suis comblé » de joie au milieu de toutes mes afflictions ; » car depuis que je suis arrivé en Macédoine , » je n'ai eu aucun repos ; mais j'ai souffert » toute sorte d'afflictions , des combats au » dehors et des craintes au dedans. Cependant » Dieu qui console ceux qui sont abattus , » m'a consolé par l'arrivée de Tite ». Personne ne prétendra que le principal but de ce passage ait été de nous instruire de l'arrivée de saint Paul , ou de son séjour en Macédoine , ou que cette communication ait été un des buts de ce passage : ne voit-on pas , en effet , que le nom de Macédoine est absolument incidentel dans la description que nous donne l'écrivain des peines cruelles dont son ame avait été ébranlée , et que l'arrivée de Tite venait de dissiper. Quant aux cinq premiers versets du huitième chapitre , qui font l'éloge de la libéralité des églises de Macédoine , ils ne me semblent pas prouver que saint Paul se trouvât dans cette province , lorsqu'il écrivait son épître.

2.<sup>o</sup> Saint Paul prononce , dans sa première épître , une sévère censure contre un mariage incestueux qui s'était célébré au sein des Co-

rinthiens convertis, du consentement, pour ne pas dire avec l'approbation de l'église. Il enjoint aux membres de cette église qu'ils aient à se purger de ce scandale, en chassant le coupable de leur sein. « C'est un bruit » constant qu'il y a de l'impudicité parmi vous, » et une telle impudicité que, même parmi » les Gentils, on n'entend parler de rien de » semblable : c'est que quelqu'un d'entre vous » a commercé avec la femme de son père ; » et cependant vous êtes enflés d'orgueil. Pour- » quoi n'avez-vous pas plutôt été dans l'afflic- » tion, afin que celui qui a commis cette ac- » tion fût retranché du milieu de vous ? Pour » moi, étant absent de corps, mais présent » d'esprit, j'ai déjà jugé comme si j'étais pré- » sent (vous et mon esprit étant assemblés » au nom de Notre Seigneur J. C.), que » celui qui a commis une telle action, soit » livré à Satan, afin que sa chair soit détruite, » et que son ame soit sauvée au jour de Notre » Seigneur J. C. (ch. v. 1-5.) ». Nous voyons, dans la seconde épître, que la sentence fut exécutée, et que le coupable fut si affecté de ce jugement, que saint Paul se décide à intercéder en sa faveur : « c'est assez à cet » homme-là d'avoir subi la censure qui lui a

» été faite par le plus grand nombre ; vous  
» devez plutôt lui pardonner et le consoler,  
» de peur qu'il ne soit accablé par une tris-  
» tesse excessive ; c'est pourquoi je vous con-  
» jure de lui donner des preuves de votre cha-  
» rité ( II. Corinth. II. 6-8. ) ».

Tout ceci serait-il inventé pour établir une continuation d'histoire entre les deux épîtres ? Les reproches de saint Paul amenèrent l'église, aussi bien que le coupable, à reconnaître vivement l'immoralité de leur conduite ; et l'Apôtre dut voir avec plaisir leur repentance et le respect qu'ils montraient pour son autorité. « Nous avons été consolés par l'arrivée  
» de Tite, et non-seulement par son arrivée,  
» mais aussi par la consolation qu'il a reçue  
» de vous. Il nous a parlé de vos desirs, de  
» vos larmes et de votre zèle pour moi ; ce  
» qui a fort augmenté ma joie. Ainsi, je ne  
» me répens plus de vous avoir affligés par ma  
» lettre, si tant est que je m'en sois repenti ;  
» car je vois que cette lettre ne vous a donné  
» de la tristesse que pour un peu de temps.  
» Présentement je me rejouis, non de ce que  
» vous avez été affligés, mais de ce que votre  
» tristesse vous a portés à la repentance ; car  
» la tristesse que vous avez eue a été selon

» Dieu, en sorte que nous ne vous avons  
 » causé aucun préjudice ( ch. VII. 6-9. ) ».  
 Le verset 12 du même chapitre prouve que  
 ce passage a rapport au mariage incestueux :  
 « aussi, quand je vous ai écrit, ce n'a pas  
 » été seulement à cause de celui qui a fait  
 » l'injure, ni à cause de celui qui l'a souffert,  
 » mais pour vous faire connaître à tous  
 » le soin que nous prenons de vous devant  
 » Dieu ». On voit, à la vérité, que l'Apôtre,  
 dans sa première épître, témoigne son mé-  
 contentement sur plusieurs sujets; mais aucun  
 d'eux, excepté celui-ci, ne présente des  
 circonstances telles, que l'on puisse dire,  
 qu'une personne particulière « avait com-  
 » mis un péché », et qu'une autre personne  
 désignée « l'avait toléré ». Tout ceci n'au-  
 rait-il aucun fondement? ne l'aurait-on inséré  
 dans la seconde épître, que pour donner  
 une suite obscure à ce qui aurait été dit  
 dans la première, au sujet d'un mariage in-  
 cestueux?

3.<sup>o</sup> Le seizième chapitre de la première  
 lettre nous apprend qu'une collecte avait été  
 recommandée à Corinthe en faveur des Saints:  
 « à l'égard des aumônes qu'on recueille pour  
 » les Saints, usez-en de la manière que j'ai

» établie dans les églises de Galatie (chap. » XVI. 1. ) ». Nous lisons au neuvième chapitre de la seconde épître, que cette collecte était achevée : « il serait superflu de » vous parler davantage du secours qu'on destine aux Saints ; car je sais assez avec quelle affection vous vous y portez ; ce qui me » donne sujet de me louer de vous auprès des » Macédoniens , à qui j'ai dit que l'Achaïe est » toute prête depuis l'année passée, de sorte » que plusieurs ont été animés de votre zèle. » ( ch. IX. 1. 2. ) ». Ces paroles nous offrent la suite naturelle de cette négociation qu'il eût été sans doute aisé de contrefaire ; mais j'entrevois une circonstance, en quelque sorte minutieuse, dans l'accord que présentent les deux épîtres, que l'auteur d'une pièce fabriquée n'eût pas saisie ; ou, s'il l'eût saisie, c'eût été pour l'exprimer avec plus de clarté. La seconde épître nous parle des Corinthiens, comme ayant commencé ce travail d'une collecte, un an auparavant : « parce que cela » vous convient à vous qui non-seulement » avez commencé à faire cette œuvre de charité, mais qui en aviez eu le dessein dès » l'année précédente (ch. VIII. 10. ) ». — « Je » me loue de vous auprès des Macédoniens,

» à qui j'ai dit que l'Achaïe est toute prête  
 » dès l'année passée ( ch. ix. 2. ) ».

D'après ces passages, on aperçoit qu'on s'é-  
 tait occupé de cette affaire un an auparavant.  
 Toutefois on remarque ailleurs que la contribu-  
 tion n'était pas *achevée* ou payée ; car saint Paul  
 envoya des frères à Corinthe « pour achever  
 » la collecte ( ch. ix. 5. ) : ils sont sollicités  
 à achever cette affaire ( ch. viii. 11. ) :  
 — « que chacun donne, sans chagrin et sans  
 » contrainte, ce qu'il a jugé en lui-même de-  
 » voir donner ( ch. ix. 7. ) ». Ainsi la con-  
 tribution, telle que notre épître la repré-  
 sente, était prête ; mais les contribuans n'en  
 avaient pas fait la remise : elle avait été com-  
 mencée, elle était prête depuis long-temps ;  
 mais elle n'était pas encore recueillie. Ce  
 récit ne peut s'accorder qu'avec une seule  
 supposition ; c'est que chaque individu avait  
 déjà pourvu aux moyens de fournir sa con-  
 tribution : c'est-là précisément le cas que la  
 première épître nous autorise à supposer ; car  
 dans cette épître saint Paul avait écrit aux  
 Corinthiens : « que le premier jour de la  
 » semaine, chacun de vous mette à part et  
 » rassemble ce qu'il pourra, selon le bon  
 » état

» état de ses affaires (1) ( I. Cor. XVI. 2. ) ».

Il est aisé d'observer , en comparant la seconde épître aux Corinthiens avec les Actes

---

(1) Si l'on pouvait avoir quelques soupçons sur l'intégrité de la conduite de l'Apôtre , dans l'administration de cette contribution pécuniaire , les observations suivantes suffiraient pour les dissiper.

1.<sup>o</sup> Il déclare qu'aucune inspiration n'autorise les directions qu'il se permet de donner : « je ne parle pas » par commandement , mais pour vous porter par l'empressement des autres à donner des preuves que votre charité est sincère ( 2. Corinth. VIII. 8. ) ». Celui qui aurait eu quelque but intéressé en recommandant une contribution pécuniaire , eut-il cherché à affaiblir le crédit que pouvait avoir sa recommandation ?

2.<sup>o</sup> Quoiqu'il déclare que les ministres de Christ ont un droit général à demander leur entretien pour prix des travaux de leur ministère , il proteste ne faire aucun usage de ce droit par rapport à sa personne : « de même aussi le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'évangile , vivent de l'évangile ; mais pour moi , je n'ai usé d'aucun de ces droits , et je n'écris pas ceci , afin qu'on agisse avec moi de cette manière , car j'aimerais mieux mourir que si quelqu'un m'ôtait ce sujet de gloire » ; c'est-à-dire , si quelqu'un rendait vaine ma profession de désintéressement ( I Corinth. IX. 14. 15. ).

3.<sup>o</sup> Il répète sa demande pour qu'on lui donne des associés , afin de soigner avec eux cette collecte ; il ne veut pas des collègues de son choix , mais des per-

des Apôtres, qu'il n'existe pas de trace qu'elle ait pu être composée d'après l'histoire, ou l'histoire d'après elle. Ce n'est pas tout : on trouve dans le contenu de l'épître, une preuve positive que ces deux ouvrages n'ont rien em-

---

sonnes appelées à cet office et nommées par les contribuans eux-mêmes ; « Et lorsque je serai arrivé chez » vous, j'enverrai ceux que vous aurez approuvés par » vos lettres pour porter vos libéralités à Jérusalem ; et » s'il est à propos que j'y aille moi-même, ils viennent avec moi ( 1 Corinth. XVI. 3. 4. ). »

La deuxième épître nous apprend que ce qu'il proposait dans la première fut exécuté, et le fut pour mettre son caractère à l'abri de tout soupçon sur l'emploi de ce dépôt : « Nous avons aussi envoyé avec lui un de » nos frères qui s'est rendu célèbre dans toutes les » églises par la prédication de l'évangile, et qui de plus » a été choisi par les suffrages des églises pour nous » accompagner dans notre voyage, et pour porter les » aumônes que nous avons eu soin de faire recueillir, » à la gloire du Seigneur même et pour seconder votre bonne volonté. Nous avons usé de cette précaution pour n'être point blâmés dans l'administration qui nous est confiée de ces abondantes aumônes. Car nous tâchons de faire, non seulement ce qui est bon devant le Seigneur, mais encore devant les hommes ; c'est-à-dire, nous ne nous contentons pas de la conscience de notre intégrité, mais nous prenons soin que, sur un sujet de cette importance, notre intégrité soit publiquement reconnue ( 2 Corinth. VII. 18-21. ). »

prunté l'un de l'autre. Tite, dont il est fait une mention particulière dans l'épître, n'est pas même nommé dans le livre des Actes.

Le récit suivant des souffrances de saint Paul, (*ch. XI. 24.*) « j'ai reçu des Juifs, en cinq » occasions différentes, quarante coups de » fouet moins un; j'ai été battu de verges » trois fois; j'ai été lapidé une fois; j'ai fait » naufrage trois fois; j'ai passé un jour et une » nuit dans la mer », n'a pu être emprunté de ce que l'histoire des Actes nous apprend à ce sujet; et ce détail n'eût jamais été donné par un écrivain qui eût puisé dans l'histoire ses connaissances sur saint Paul, ou qui eût cherché à maintenir dans son épître quelque conformité avec l'histoire. La narration que nous donne l'épître, sur la manière dont saint Paul s'échappa de Damas, quoique conforme dans le fond, à celle que nous lisons de cet événement dans les Actes, offre cependant une telle différence de circonstances, qu'il paraît tout à fait improbable que l'une ait pu être empruntée de l'autre: les voici toutes les deux.

« (2 Corinth. XI. 32. « (Act. IX. 23. 25.) Quel-  
 » 33.) Lorsque j'étais à Da- » que temps après, les Juifs  
 » mas, celui qui en était » formèrent le dessein de le



» gouverneur pour le roi » faire mourir : mais Paul  
 » Aretas , faisait garder les » fut averti de leur complot ;  
 » portes de cette ville , dans » et comme ils faisaient  
 » le dessein de se saisir de » garde nuit et jour aux  
 » moi ; mais on me descendit » portes de la ville pour le  
 » de la muraille par une » faire mourir , les disciples  
 » fenêtre dans une corbeille , » le prirent pendant la nuit ,  
 » et j'échappai ainsi de ses » et le descendirent par la  
 » mains. » muraille dans un panier.

Si nous reconnaissons que les écrivains de ces deux anciens ouvrages n'ont pas eu connaissance de leurs écrits respectifs , ne se sont pas consultés l'un l'autre , on conviendra que l'accord que présentent leurs narrations ne peut être expliqué qu'à l'aide de la réalité et de la vérité des faits qui , seuls , ont pu y établir une base commune.

## N.º III.

J'aperçois , à l'ouverture de cette épître , un rapprochement avec l'histoire , qui , seul , peut convaincre mon esprit que la première a bien été écrite par saint Paul , et par saint Paul dans la situation où l'historien le place. Rappelons-nous que cet Apôtre nous est représenté , au dix-neuvième chapitre des Actes , comme chassé d'Éphèse , ou comme abandonnant Éphèse à raison d'un tumulte .



excité dans cette ville par des adversaires intéressés à s'opposer à la nouvelle religion. Voici le détail de cette émeute : « Quand » ils entendirent ces paroles , » savoir , les plaintes de Démétrius sur le danger que courait le culte établi de la Déesse d'Éphèse , à l'occasion du ministère de saint Paul , « ils » furent transportés de colère , et se mirent » à crier : grande est la Diane des Éphésiens ! » Toute la ville fut aussitôt remplie de confusion , et ces gens-là coururent tous ensemble au théâtre , en traînant Gaius et Aristarque Macédoniens qui voyageaient avec saint Paul. Sur quoi Paul voulait se présenter devant le peuple , mais les disciples l'en empêchèrent. Quelques-uns aussi des chefs d'Asie , qui étaient ses amis , l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre. Cependant , les uns criaient d'une manière , et les autres d'une autre ; car tout ce concours de peuple n'était qu'une multitude confuse , et la plupart même ne savaient pourquoi ils étaient assemblés. Alors Alexandre fut tiré de la foule par les Juifs qui le poussaient devant eux ; et faisant signe de la main , il voulait les justifier devant le peuple : mais sitôt que le peuple eut

» connu qu'il était Juif, ils s'écrièrent tous  
» pendant près de deux heures : grande est  
» la Diane des Éphésiens ! Après que le tu-  
» multe fut appaisé, Paul fit venir les disci-  
» ples, et ayant pris congé d'eux, il partit  
» pour aller en Macédoine ». Ce fut à son  
arrivée dans cette province, qu'il écrivit la  
seconde épître aux Corinthiens, que nous  
avons sous les yeux, et il la commence de  
cette manière : « Béni soit Dieu, le Père de  
» Notre Seigneur J. C., le Père des misé-  
» ricordes, et le Dieu de toute consolation,  
» qui nous console dans toutes nos afflictions,  
» afin que, par la consolation qu'il nous donne  
» à nous-mêmes, nous puissions aussi con-  
» soler les autres dans quelque affliction qu'ils  
» se trouvent. Car, à mesure que les souf-  
» frances de J. C. augmentent en nous, de  
» même aussi notre consolation augmente par  
» J. C. Ainsi, soit que nous soyons affligés,  
» c'est pour votre consolation et pour votre  
» salut, qui s'avance par la patience avec  
» laquelle vous soutenez les mêmes afflictions  
» que nous souffrons ; soit que nous soyons  
» consolés, c'est encore pour votre consolation  
» et pour votre salut. L'espérance que nous  
» avons à votre égard est très-forte, étant

» persuadés que , comme vous avez part aux  
» souffrances , vous aurez aussi part à la con-  
» solation. C'est pourquoi , mes frères , nous  
» ne voulons point vous cacher l'affliction  
» *qui nous est survenue en Asie* ; nous en avons  
» été accablés d'une manière excessive , et  
» qui surpassait toutes nos forces ; jusques-là  
» que nous avons perdu l'espérance de pouvoir  
» sauver notre vie , et nous nous regardions  
» même comme des gens condamnés à la mort ;  
» de sorte que nous ne pouvions rien attendre  
» de nous-mêmes , mais de Dieu qui res-  
» suscite les morts. C'est lui qui nous a dé-  
» livrés de ce danger mortel , et qui nous en  
» délivre ; nous espérons qu'il nous en dé-  
» livrera encore dans la suite ( II. Corinth.  
» ch. 1. 3-10. ) ». On ne saurait mieux dé-  
peindre que par ce préambule , la position  
dans laquelle se trouvait saint Paul à l'époque  
où sa lettre doit avoir été écrite ; ou , pour  
mieux dire , rien ne pouvait mieux rendre  
les sensations que l'Apôtre devait éprouver  
dans cette position , que le passage que nous  
venons de citer. On y voit un homme échappé  
à un grand danger , se rappelant son émotion  
avec calme ; on y sent cette dévotion , cette  
solennité de la pensée qu'inspire une déli-

vance récente ; on y trouve assez de particularités pour se convaincre que ce passage a en vue l'émeute qui eut lieu à Éphèse : « mes frères , nous ne voulons point vous » cacher l'affliction qui nous est survenue en » Asie » ; il n'y a rien de plus ; pas un mot de Démétrius , de l'arrestation des amis de Paul , de l'intercession du secrétaire de la ville , de l'occasion et de la nature du danger auquel saint Paul avait échappé ; rien qui indique la ville où l'événement s'était passé ; en un mot , aucun détail qui puisse faire naître l'idée que l'auteur de l'épître eût fait usage de la narration contenue au livre des Actes , ou qu'il eût simplement tracé une esquisse que l'historien des Actes aurait achevée. Il serait possible que le fabricant d'une épître , sous le nom de saint Paul , eût emprunté des circonstances d'une histoire de cet Apôtre , alors existante ; ou que l'auteur de l'histoire eût pris ses matériaux dans des lettres publiées sous le nom de saint Paul ; mais je ne pourrais me persuader qu'un fabricant eût employé un expédient aussi raffiné que l'aurait été celui de peindre des sentimens adaptés à une situation , puis de laisser au lecteur le soin de chercher cette situation

dans l'histoire : je croirais moins encore que l'auteur d'une histoire eût imaginé des faits et des circonstances pour les faire cadrer avec les sentimens qu'il aurait démêlés dans l'épître. Mais l'on dira peut-être qu'il ne paraît pas, d'après l'histoire, que saint Paul eût couru, dans le tumulte d'Éphèse, un danger de la vie aussi imminent que celui auquel l'épître nous apprend qu'il avait échappé. Il est vrai que l'historien ne le dit pas précisément ; mais pourrait-on douter que la personne de l'Apôtre n'eût couru le plus grand péril, quand on nous représente la ville comme « étant toute remplie de confusion » ; quand on nous dit que « la populace avait saisi ses » compagnons » ; quand, dans l'agitation où était l'Apôtre, il insistait « pour se présenter » devant le peuple » ; quand les chrétiens qui étaient auprès de lui « ne voulurent pas » le permettre » ; et que quelques-uns des chefs d'Asie, qui étaient ses amis, « l'envoyèrent » prier de ne pas se hasarder dans cette « émeute » ; quand, enfin, nous le voyons obligé de quitter immédiatement la ville et le pays, « et lorsque le tumulte eut cessé, » de partir pour la Macédoine ? Toutes ces particularités se voient dans la narration, et

justifient ce que nous dit saint Paul : « nous » avons été accablés d'une manière excessive , » et qui surpassait nos forces ; jusques-là que » nous avons perdu l'espérance de pouvoir » sauver notre vie , et nous nous regardions » même comme des gens condamnés à la » mort ».

## N.º IV.

Nous avons déjà remarqué que la première intention de saint Paul avait été de visiter Corinthe en allant en Macédoine : « j'avais » résolu d'aller premièrement vous voir et » de passer chez vous en allant en Macédoine » ( II. Corinth. I. 15. 16. ) ». Nous avons vu qu'il changea de plan , et se décida enfin à aller *premièrement* en Macédoine. Or , voici une harmonie entre notre épître et l'histoire , qui échapperait aisément à l'observation du lecteur , quoiqu'elle ne puisse que lui paraître très-précise et très-exacte , lorsqu'on la lui fait apercevoir. Observez que , quoique la seconde épître fasse seule une mention expresse de ce changement d'intention , il paraît néanmoins , d'après l'histoire et d'après la seconde épître , que ce changement avait eu lieu avant que saint Paul écrivit la première

épître ; mais cela ne paraît dans ces deux ouvrages , que par une conséquence qui échapperait à tout lecteur qui n'aurait pas fait une étude particulière de ce genre de critique. Premièrement , comment apercevons-nous cela dans l'histoire ? On y lit : ( ch. XIX. 21. ) « Paul prit la résolution , en esprit , de passer » par la Macédoine et par l'Achaïe , et d'aller » à Jérusalem ; et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans son ministère , Timothée et Éraсте , il fit encore quelque séjour en Asie ». Peu de temps après ceci , on aperçoit manifestement qu'en conséquence de la même intention , ( ch. XX. 1. 2. ) « Paul partit d'Éphèse pour aller en Macédoine , et qu'après avoir parcouru ces » quartiers , il alla en Grèce » : ainsi donc saint Paul se décida à passer en Macédoine et de là en Grèce , avant qu'il fit partir Timothée. L'ordre dans lequel il place ces deux pays , indique la route qu'il se proposait de prendre , « de passer par la Macédoine et par l'Achaïe ». Timothée et Éraсте , qui devaient le précéder dans sa marche , avaient été envoyés par son ordre d'Éphèse en Macédoine. Mais Paul , peu après , « partit pour aller en Macédoine » ; et cela , comme nous l'avons observé , en

conséquence du même plan qu'il avait formé. S'il eût changé le plan de sa marche, ce que l'histoire n'insinue point, c'eût été auparavant. Mais nous voyons, par le dix-septième verset du chap. iv de la première épître aux Corinthiens, que Timothée avait été envoyé avant que la lettre eût été écrite : « c'est » pour cela que je vous ai envoyé Timothée » qui est mon fils bien aimé » ; ainsi le changement de plan de saint Paul étant antérieur à l'envoi de Timothée, l'était nécessairement à la composition de la première épître aux Corinthiens.

Tel est l'ordre des dates d'après l'histoire, comparée avec la première épître. Voyons maintenant dans quel ordre l'épître que nous avons sous les yeux nous représente ceci. Saint Paul parle, au seizième verset du premier chapitre de cette épître, de l'intention qu'il avait eue une fois de visiter l'Achaïe en allant en Macédoine : « c'est dans cette con- » fiance, et pour vous procurer une nouvelle » grâce, que j'avais résolu d'aller première- » ment vous voir, et de passer chez vous en » allant en Macédoine » ; il proteste, au verset dix-septième, contre toute mauvaise interprétation qu'on pourrait chercher à donner du

changement survenu dans son plan, et dont il indique la cause au vingt-troisième verset : « or je prends Dieu à témoin sur mon ame, » que ça été pour vous épargner, que je ne » suis point encore allé à Corinthe » ; puis il ajoute ( ch. II. 1-6. ) : « j'ai donc résolu de » ne vous aller point voir de nouveau d'une » manière qui vous donne de la tristesse ; car » si je vous affligeais, de qui pourrais-je es- » pérer de la joie ? ce ne serait que de ceux » que j'aurais affligés moi-même. Et je vous » écris cette même chose, afin que, lorsque » je serai arrivé, je ne reçoive pas de la tris- » tesse de ceux qui me devraient donner de » la joie ; car j'ai cette confiance en vous tous, » que vous faites tous votre joie de la mienne. » Je vous écrivis alors dans une grande af- » fliction, le cœur serré et répandant beau- » coup de larmes, non dans le dessein de vous » affliger, mais afin de vous faire connaître » l'amour extraordinaire que j'ai pour vous ; » car si quelqu'un m'a affligé, ce n'est pas » moi seul qu'il a affligé, mais une partie » d'entre vous, pour ne pas vous charger tous. » C'est assez à cet homme-là d'avoir subi la » censure qui lui a été faite par plusieurs ». Je prie le lecteur de porter son attention

sur cette phrase marquée en lettres italiques ; « *je vous écris cette même chose* », et de considérer s'il n'est pas évident , soit par le nexé , soit par la construction de tout le passage , que ceci fut écrit après que saint Paul eut résolu de ne point les aller voir de nouveau d'une manière qui leur donnât de la tristesse » ; si ce ne fut pas en conséquence de sa détermination , ou , du moins , au moment où il se déterminait ? Je prie ensuite le lecteur d'examiner si cette phrase : « j'ai résolu de ne vous aller point voir de nouveau d'une manière qui vous donne de l'affliction » , ne se rapporte pas clairement au renvoi de cette visite , à laquelle il avait fait allusion dans un verset qui précède : « je prends Dieu à témoin sur mon ame , que ça été pour vous épargner , que je ne suis point encore allé à Corinthe » ; et si ce n'est pas là la visite dont il parle au seizième verset , en annonçant aux Corinthiens « qu'il avait résolu de passer chez eux quand il irait en Macédoine » ; mais qu'il avait dû renoncer à ce projet , pour des raisons qui ne tenaient ni à légèreté , ni à inconséquence ? Si cela est ainsi , les passages dont nous venons de nous occuper étaient posté-

rieurs à ce changement d'intention. La seule question à examiner, est, s'ils font bien allusion à la lettre que nous possédons sous le nom de la première épître aux Corinthiens, ou si ce serait à quelque autre lettre que nous n'avons pas conservée. Je crois l'observation de M. Locke décisive sur ce sujet; savoir, que la seconde phrase indiquée par des lettres italiques dans la citation « *je vous ai écrit ré-* » *pendant beaucoup de larmes* », et la première phrase qui contient ces mots, « *je vous* » *ai écrit cette même chose* », se rapportent à un même écrit, quel qu'il soit, et que la seconde phrase a pour but de fixer l'attention sur une circonstance qui se trouve dans notre première épître aux Corinthiens; savoir, le cas et la punition de la personne coupable d'inceste. Après tout, nous voyons toujours ici que l'on peut inférer des propres paroles de saint Paul, dans le long extrait que nous en avons cité, que sa première épître aux Corinthiens fut écrite après qu'il eut déterminé de renvoyer son voyage à Corinthe; ou, pour le dire autrement, que le changement de son plan, quant à la direction de sa marche, avoit été décidé avant qu'il écrivit sa première épître, quoiqu'il ne se

trouve indiqué que dans la seconde. C'est ce que nous avons prouvé pouvoir être inféré de l'histoire, d'après l'ordre des événemens qui y sont rapportés, et d'après les allusions que fait la première épître à ces événemens. Voilà un accord qui est d'un plus grand poids qu'aucun autre. Ce n'est pas un accord entre deux narrations du même fait, ou entre différentes manières de présenter le même fait; car le fait n'est pas présenté: on ne voit rien ici de ce qu'on peut appeler un récit; mais c'est la jonction de deux conclusions déduites de sources indépendantes, et qui ne peuvent en être déduites que par des recherches et par des comparaisons.

Ce projet de changement de route étant donc antérieur à la première épître, présente un rapprochement, et explique ce qu'il dit de son voyage dans cette épître. Sa première intention avait été, comme il le déclare ici, « de passer chez eux en allant en Macédoine ». Ayant renoncé à ce plan, il écrit, dans sa première épître, « qu'il ne les visiterait pas » cette fois en allant en Macédoine », c'est-à-dire, ainsi qu'il en avait eu l'idée en formant son premier plan; « mais qu'il espérait » faire quelque séjour chez eux, et même  
» d'y

» d'y passer l'hiver (I. Cor. xvi. 5. 6.) » Ceci explique encore une singularité que présente ce texte, et qui doit frapper le lecteur : « je » me rendrai chez vous après que j'aurai traversé la Macédoine, car j'y dois passer » : cette phrase supplémentaire, « car j'y dois » passer », indique quelque communication antérieure au sujet de ce voyage, ainsi que quelque indécision dans le plan de l'Apôtre ; deux circonstances dont nous avons ici la preuve. La phrase semble donc dire, « voici enfin ma dernière résolution ». L'expression « ὅταν Μακεδονίαν διέλθω » est équivoque ; elle peut signifier, « quand je passerai ou » quand j'aurai passé par la Macédoine » : mais les réflexions que nous avons faites en fixent le sens de cette dernière manière. Enfin, le point que nous avons cherché à prouver, confirme, ou plutôt est nécessaire pour appuyer une conjecture qui fait le sujet d'un des numéros de nos observations sur la première épître ; c'est que l'insinuation que des mal intentionnés avaient répandue dans l'église de Corinthe, en disant que l'Apôtre ne paraîtrait plus parmi eux, était fondée sur ce qu'ils avaient été auparavant trompés dans leur attente.

Mais, s'il est vrai que saint Paul eût changé son plan, avant d'écrire sa première épître, pourquoi n'explique-t-il que dans la seconde la raison de ce changement? Cette question est bien, naturelle; et nous pouvons y répondre d'une manière satisfaisante. La vraie raison, la raison que saint Paul donne enfin du renvoi de sa visite à Corinthe, et de ce qu'il ne suit pas la route qu'il s'était d'abord tracée, provenait des désordres qui régnaient alors dans cette église, et de la sévérité qu'il aurait été obligé d'exercer malgré lui sur les membres qui la composaient, s'il se fût rendu chez eux pendant le cours de ces désordres. Il voulait, avant de se montrer en personne, essayer ce que produirait une lettre écrite d'autorité et accompagnée de censure, et attendre l'effet de cette épreuve. C'était-là son plan, lorsqu'il écrivit sa première épître aux Corinthiens; mais il ne lui convenait pas de les en instruire. Lorsque sa lettre eût produit son effet (effet qui dépassa, comme il le paraît, les espérances de l'Apôtre); lorsqu'il les eût pénétrés profondément du sentiment de leur faute, et du vif desir de re-

gagner son estime et son affection ; lorsque Tite ( ch. VII. 6-11. ) l'eût informé de l'effet qu'avait produit sa lettre , des sentimens qu'elle avait excités parmi eux , « de leurs » ardens desirs , de leurs larmes , de leur » zèle pour lui , de leur douleur et de leur » repentance » ; lorsqu'il fut instruit de leurs » excuses , de leur indignation , de leur crainte , » de leurs desirs , de leur zèle , de leur pu- » nition » : alors l'Apôtre s'exprime clairement sur ce sujet ; son ame sensible est touchée de ce zèle et de ce retour au devoir ; il leur dit qu'il ne s'était point rendu auprès d'eux à l'époque qu'il avait annoncée , dans la crainte que sa visite n'eût été un sujet de douleur réciproque ; douleur qui eût été plus amère pour lui , en pensant qu'il affligeait ceux de qui seuls il avait des consolations à attendre : « j'ai donc résolu de ne point vous » aller voir de nouveau d'une manière qui » vous donne de la tristesse ; car , si je vous » affligeais , de qui pourrais-je espérer de la » joie ? Ce ne serait que de ceux que j'aurais » affligés moi-même ( ch. II. 1. 2. ) ». Il leur dit que le but de sa première lettre avait été de leur représenter d'abord leur faute , de peur qu'étant arrivé , il ne reçut de la

» tristesse de ceux de qui il devait recevoir  
 » de la joie ( ch. II. 3. ) » ; qu'il avait eu une  
 arrière pensée qu'ils n'avaient peut-être pas  
 soupçonnée , qui était de faire épreuve de  
 leur fidélité : « pour éprouver si vous êtes  
 » obéissans en toutes choses ( ch. II. 9. ) » .  
 Il était bien naturel que l'Apôtre , assuré du  
 succès de ses mesures , leur découvrit ses  
 motifs : mais cette découverte , faite plutôt ,  
 eût été hors de saison. Tout ceci présente  
 une suite de sentimens et de conduite qui a  
 dû être le résultat d'une situation réelle , et  
 qui repousse , autant que possible , l'idée de  
 fiction et d'imposture.

## N.º VI.

( Ch. XI. 9. ) « Lorsque je me suis trouvé  
 » dans le besoin parmi vous , je n'ai été à  
 » charge à personne ; car les frères qui étaient  
 » venus de Macédoine suppléèrent à ce qui  
 » me manquait ». Le principal fait que pré-  
 sente ce passage , est l'arrivée à Corinthe des  
 frères de la Macédoine , pendant que saint  
 Paul demeurait dans cette ville ; et ce fait  
 est clairement exposé au livre des Actes :  
 « ( ch. XVIII. 1-5. ) après cela , Paul étant  
 » parti d'Athènes , vint à Corinthe. Et quand

» Silas et Timothée furent venus de Macé-  
» doine, Paul, pressé par l'esprit, attestait  
» aux Juifs que Jésus était le Christ ».

## N.º VII.

Le passage du livre des Actes, que nous venons de citer, prouve que Silas et Timothée assistèrent saint Paul dans son ministère à Corinthe ; et les expressions de l'épître ( ch. i. 19. ) sont en accord avec ce passage : « et Jésus-Christ le Fils de Dieu, que Syl- » vain, Timothée et moi, nous avons prêché » parmi vous, n'a point été oui et non ; mais » il a toujours été oui en lui ». Je ne crois pas que cet accord, considéré en lui-même, soit si direct et si évident, qu'un imposteur, ayant l'histoire sous ses yeux, ait pu et voulu offrir une coïncidence de cette nature. Mais rappelons-nous que ce rapport existe dans un écrit que plusieurs contrariétés, sur-tout celles indiquées sous le n.º II, prouvent n'avoir pas été composé par un écrivain qui aurait consulté ou développé l'histoire. Le changement de nom présente aussi quelques observations. Nous lisons *Silas* au livre des Actes, et *Sylvain* dans l'épître. La ressemblance de ces deux noms, en supposant qu'ils

désignent des personnes différentes , est trop grande pour avoir été accidentelle : je veux dire qu'il n'est pas probable que deux personnes placées dans une situation si rapprochée , eussent porté des noms si ressemblans (1). D'un autre côté , la différence de nom dans les deux passages repousse la supposition que ces passages , ou leur contenu , aient été copiés l'un sur l'autre.

## N.º VIII.

( Ch. II. 12. 13. ) « Quand je vins à Troas » pour y prêcher l'évangile de J. C. , quoi- » que le Sauveur m'y eût ouvert une porte , » je n'eus point l'esprit en repos , parce que » je n'y trouvai point mon frère Tite ; c'est » pourquoi ayant pris congé d'eux , je partis » pour la Macédoine. »

Pour établir la conformité du contenu de ce passage avec l'histoire , nous ne présupposerons rien , sinon que saint Paul alla d'Éphèse en Macédoine , par la même route qu'il avait suivie lorsque , de la Macédoine , il

---

(1) En comparant la première épître aux Thessaloniens ( ch. I. 1. ) , avec les Actes ( ch. XVII. 10. ) , on s'assurera que ces deux noms n'indiquent que la même personne.

s'était rendu à Éphèse, ou plutôt à Milet dans le voisinage d'Éphèse. Le texte que nous avons cité nous apprend que, dans ce voyage, il s'arrêta à Troas. L'histoire n'en parle pas; elle se borne à nous dire brièvement « que » saint Paul partit d'Éphèse pour aller en » Macédoine »; mais elle nous apprend qu'à son *retour* de Macédoine à Éphèse, « Paul » fit voile de Philippe pour *Troas*; et que, » lorsque les disciples vinrent ensemble, au » premier jour de la semaine, pour rompre » le pain, Paul les prêcha toute la nuit; » que, de Troas, il vint par terre à Assos; » que, d'Assos, il s'embarqua pour Mitylène » et Milet, en longeant la côte de l'Asie mi- » neure (Act. ch. xx.) ». Ce récit prouve, 1.<sup>o</sup> que Troas se trouvait dans le chemin que prit saint Paul pour se rendre d'Éphèse en Macédoine; 2.<sup>o</sup> qu'il avait des disciples à Troas. On voit, par l'épître, que saint Paul s'y arrêta dans un des voyages qu'il fit d'Éphèse en Macédoine; et l'histoire nous apprend qu'il en fit autant dans un autre voyage. Saint Paul, parlant de son premier voyage, dit, dans son épître, « que le Seigneur lui » avait ouvert une porte dans cette ville »: dans son second voyage, nous voyons des

disciples rassemblés autour de lui, et l'Apôtre exerçant au milieu d'eux son ministère, même avec plus de zèle et de fatigue qu'il ne l'avait fait dans d'autres occasions. Ainsi l'épître se trouve confirmée dans son contenu, sinon par les termes exprès de l'histoire, du moins par ce qu'elle offre de probable; espèce de confirmation d'un grand poids, parce que, pour autant qu'elle peut s'étendre, elle est sans but prémédité.

Je sais que Grotius place à une autre époque cette arrivée à Troas, à laquelle l'épître fait allusion: mais je crois son opinion peu probable; car je tiens pour certain que cette rencontre de Tite, que saint Paul s'était flatté de faire à Troas, fut la même qui eut lieu en Macédoine, lorsque Tite revint de la Grèce. Saint Paul, dans le passage que nous avons cité, dit aux Corinthiens: « quand » je vins à Troas, je n'eus point l'esprit en » repos, parce que je n'y trouvai point mon » frère Tite: c'est pourquoi ayant pris congé » d'eux, je partis pour la Macédoine ». Il écrit ensuite, au ch. vii. 5. 6.: « depuis que » nous sommes arrivés en Macédoine, nous » n'avons eu aucun repos; mais nous avons » souffert toute sorte d'afflictions, des com-

» bats au-dehors et des craintes au-dedans.  
» Cependant , Dieu qui console ceux qui sont  
» abattus , nous a consolés par l'arrivée de  
» Tite ». Ces deux passages font évidemment  
allusion au même voyage de Tite. C'est parce  
qu'il ne s'était pas rencontré à Troas , que  
saint Paul avait été affligé ; et c'est pour l'a-  
voir rencontré en Macédoine , qu'il avait  
éprouvé de la joie. Ce qui justifie encore  
l'application de ce passage à l'arrivée de Tite  
de la Grèce , c'est qu'il importait fort peu  
aux Corinthiens que saint Paul n'eût pas ren-  
contré Tite à Troas , s'il n'eût pas dû re-  
cevoir , par son canal , des nouvelles de Co-  
rinthe : dans toute autre supposition , le récit  
par lequel saint Paul nous apprend qu'il a  
été trompé dans son attente à Troas , n'eût  
intéressé personne.

## N.º IX.

( Ch. XI. 24. 25. ) « J'ai reçu des Juifs ,  
» en cinq occasions , quarante coups de fouet  
» moins un ; j'ai été battu de verges trois  
» fois ; j'ai été lapidé une fois ; j'ai fait nau-  
» frage trois fois ; j'ai passé un jour et une  
» nuit dans la mer ». Le livre des Actes ne  
nous fait pas connaître ces particularités ; ce

qui prouve, comme nous l'avons déjà observé, que l'épître n'a pas été composée d'après l'histoire : toutefois elles sont en accord avec elle ; ce que pourrait offrir à peine, vu le nombre des circonstances indiquées dans l'épître, une fiction arbitraire. Quand je dis que ces particularités sont en *accord* avec l'histoire, je veux dire, premièrement, qu'aucune des circonstances énumérées ne se trouve contredite par l'histoire ; secondement que, quoique l'histoire se taise sur plusieurs de ces circonstances, elle laisse une place suffisante pour leur admission, et qu'on peut concilier leur existence avec la fidélité de la narration historique.

1.<sup>o</sup> On n'aperçoit aucune contradiction entre l'épître et l'histoire. Saint Paul nous apprend qu'il a été battu *trois fois* de verges ; l'histoire ne fait mention que *d'une*, savoir à Philippe ( Act. xvi. 22. ) : mais il n'en résulte aucune contradiction. Si l'histoire eût raconté qu'il avait été battu *quatre fois* de verges, à l'époque où saint Paul aurait écrit qu'il n'avait été battu que trois fois, il y eût eu alors une contradiction, proprement ainsi nommée. La même remarque s'applique à d'autres parties de l'énumération, sur

lesquelles l'histoire garde le silence ; mais j'aperçois un article dans la citation de l'épître, qui doit être particulièrement examiné, parce qu'en le confrontant avec l'histoire, nous croyons approcher, plus que partout ailleurs, d'une contradiction, sans que cependant elle existe : « j'ai été, dit saint Paul, lapidé une fois ». Est-ce que l'histoire nous apprendrait que saint Paul, avant qu'il écrivit cette épître, eût été lapidé plus d'une fois ? Elle nous indique distinctement une occasion où saint Paul fut lapidé, savoir, à Lystre en Lycaonie : « alors quelques Juifs d'Antioche et d'Icone étant survenus, ils gagnèrent le peuple, en sorte qu'ils lapidèrent Paul, et le traînèrent hors de la ville, le croyant mort ( ch. xiv. 19. ) » : elle nous apprend encore que, dans une autre occasion, « il y eut une émeute des Gentils et des Juifs avec leurs chefs, pour outrager et lapider les Apôtres ; mais ils se tinrent sur leurs gardes » : elle nous apprend ensuite qu'ils s'enfuirent à Lystre et à Derbe (ch. xiv. 5. 6. ) ». Ceci se passa à Rome et antérieurement à la publication de l'épître. Si donc cette émeute eût eu son effet ; si l'histoire eût dit qu'une pierre avait été jetée contre eux, comme

elle nous dit que les Juifs et les Gentils de concert se préparaient à lapider Paul et ses compagnons ; si seulement le récit de cette affaire n'eût pas été continué ; si l'histoire n'eût pas ajouté que Paul et ses compagnons « s'aperçurent du danger et prirent la fuite », il en serait résulté une contradiction entre l'histoire et l'épître. La vérité est nécessairement une ; mais il est à peine possible que des narrations indépendantes, qui n'ont rien emprunté l'une de l'autre, se fussent avancées sans avoir la vérité pour guide, jusqu'aux limites d'une contradiction, sans cependant se contredire.

2.<sup>o</sup> Je dis que, si les Actes des Apôtres gardent le silence sur plusieurs faits dont l'épître donne l'énumération, le plan et le genre de composition de ce livre expliquent ce silence. La date de l'épître coïncide avec celle des faits contenus au commencement du douzième chapitre des Actes. Ainsi la partie de l'histoire qui précède le douzième chapitre, est la seule qui puisse offrir quelques notices des persécutions que saint Paul dit avoir éprouvées. Mais l'auteur de l'histoire ne se réunit avec saint Paul qu'au moment où celui-ci partait de Troas pour la

Macédoine ( ch. xvi. 10. ) : c'est à cette période que l'historien emploie , dans son récit , une construction différente ; il s'exprime , aux versets 7 et 8 de ce chapitre , à la troisième personne : « et quand ils furent venus en » Mysie , ils se disposaient à passer en Bithynie ; mais l'esprit ne le leur permit pas ; » ils traversèrent ensuite la Mysie , et descendirent à Troas ». C'est à la troisième personne qu'il parle dans toute la partie de l'histoire qui précède ; mais au dixième verset de ce chapitre , il commence à faire usage de la première personne : « après que Paul eut eu » cette visite , nous nous disposâmes à passer » en diligence en Macédoine , ne doutant » pas que le Seigneur ne nous y appelât » pour y prêcher l'évangile ». De ce moment jusqu'à celui où l'épître fut écrite , l'histoire nous offre quatre chapitres ; et c'est-là qu'on doit s'attendre à un récit régulier et continu de la vie de l'Apôtre , si ce récit existe quelque part : car les observations suivantes prouveront combien l'histoire de saint Paul , si l'on en excepte celle de sa conversion , est succincte dans sa première partie , je veux dire , depuis l'époque de sa conversion , jusqu'au moment où l'historien se réunit à lui à Troas.

L'histoire d'une période de seize années se trouve renfermée dans moins de trois chapitres, dont une partie considérable ne contient que des discours. L'Apôtre, après sa *conversion*, vécut dans le voisinage de Damas, un temps considérable, quoiqu'indéterminé; mais, d'après ce que lui-même écrivait (Gal. I. 18.), ce fut pendant trois années; et nous ne trouvons, sur cette période, que ce peu de mots; « aussitôt après il prêchait J. C. » dans les synagogues, montrant qu'il était » le Fils de Dieu. Tous ceux qui l'écoutaient, » étaient frappés d'étonnement, et disaient: » n'est-ce pas là celui qui, dans Jérusalem, » persécutait avec fureur ceux qui invoquaient » ce nom? Il se fortifiait de plus en plus, » et confondait les Juifs qui demeuraient à » Damas. Quelque temps après, les Juifs formèrent le dessein de le faire mourir ». De Damas, l'Apôtre alla à Jérusalem; voici ce que l'histoire se borne à nous apprendre sur son séjour dans cette ville: « Il était continuellement avec les Apôtres à Jérusalem, » et il parlait avec hardiesse au nom du Seigneur Jésus. Il disputait avec les Juifs hellénistes qui, à cause de cela, cherchaient » à lui ôter la vie (Act. ix.) ». L'histoire le

fait passer ensuite de Jérusalem à Tarse (30.) qui était le lieu de sa naissance. Il paraît probable, d'après son contenu, que le séjour de saint Paul à Tarse fut de quelque durée; car ce n'est qu'après un intervalle assez long et rempli de beaucoup de détails, qu'on apprend que Barnabas desirant l'assistance de Paul pour fortifier la mission chrétienne, se rendit à Tarse pour le chercher (XI. 25.). Nous ne saurions mettre en doute que le nouvel Apôtre ne s'occupât à remplir son ministère; toutefois l'histoire ne nous instruit pas de ce qu'il fit, ni de ce qu'il eut à souffrir pendant cette période qui paraît être de trois ou quatre années. Tarse étant sur la côte maritime, il est probable que, quoique cette ville fût sa demeure, il en visita d'autres pour y annoncer l'évangile; et que, dans le cours de trois ou quatre années, il fit quelques courts voyages dans les pays voisins; et l'on peut raisonnablement supposer que, dans ses diverses navigations, il éprouva quelques accidens et quelques naufrages, auxquels il fait allusion dans la citation ci-dessus: « j'ai » fait naufrage trois fois; j'ai passé un jour » et une nuit dans la mer ». Comme saint Paul nous parle ici de ses souffrances et non

de ses miracles, je serais porté à croire que, par ce dernier article, il veut dire qu'après avoir perdu son vaisseau, il fut obligé de se sauver dans un bateau ouvert, et qu'il passa sur mer un jour et une nuit dans le plus grand danger. Barnabas conduisit Paul de Tarse à Antioche, où il séjourna un an; mais si l'on excepte les quatre derniers versets du onzième chapitre, l'histoire garde le silence sur ce qui se passa dans le cours de cette année. Après s'être consacré plus solennellement au ministère, Paul accompagna Barnabas d'Antioche en Cilicie; de-là il fit voile pour Chypre; mais nous ne trouvons aucun détail de ce voyage. A leur retour de Chypre, ils s'avancèrent ensemble à travers l'Asie mineure; et quoique l'histoire nous ait conservé deux discours remarquables, et quelques incidens, accompagnés de circonstances sur cette partie de leurs voyages, on peut dire cependant que cette narration est concise; car on y lit qu'ils demeurèrent long-temps à Icone (ch. xiv. 3.): mais, à l'exception de la manière dont ils en furent chassés, tout ce qu'elle nous apprend sur ce séjour, est compris dans ce court sommaire: « Ils y parlèrent avec grande » liberté dans la confiance qu'ils avaient au » Seigneur »

» Seigneur , qui rendait témoignage à la pa-  
» role de sa grâce , et qui faisait par leurs  
» mains , des prodiges et des miracles ». Les  
deux Apôtres , après avoir achevé leur voyage ,  
retournèrent à Antioche , « et là ils demeu-  
» rèrent long-temps avec les disciples ». Voici  
encore une portion considérable de temps  
sur laquelle l'histoire garde le silence. Vient  
ensuite un voyage à Jérusalem , relatif à une  
dispute qui agitant alors beaucoup l'église  
chrétienne , au sujet de l'obligation qu'im-  
posait la loi de Moïse. Quand le but de ce  
voyage eut été rempli , Paul proposa à Bar-  
nabas de retourner , pour visiter les frères ,  
dans toutes les villes où ils avaient porté la  
parole du Seigneur. L'exécution de ce plan  
conduisit notre Apôtre à travers la Syrie , la  
Cilicie et plusieurs provinces de l'Asie mi-  
neure ; mais le détail de tout ce voyage ne  
remplit que quatre versets du seizième cha-  
pitre.

Si le livre des Actes se fût proposé de  
donner un journal régulier du ministère de  
saint Paul , ou même un narré continu de  
sa vie , depuis sa conversion à Damas , jus-  
ques à son emprisonnement à Rome , je croi-  
rais que l'omission des circonstances racontées

dans l'épître, pourrait présenter une objection raisonnable; mais, ce qui prouve que ce n'a pas été le but de l'historien, c'est qu'il a passé sous silence de longues périodes de la vie de saint Paul, ou n'en a parlé que brièvement; qu'il s'est borné à nous en donner quelques incidens détachés, ainsi que quelques-uns de ses discours. Observons encore que l'auteur de cette histoire n'est entré en société avec notre Apôtre que peu d'années avant que l'épître eût été écrite; qu'il ne dit du moins pas le contraire. Qu'on ne soit donc pas surpris, en comparant l'histoire avec l'épître, d'y apercevoir des omissions: mais c'est à la vérité seule qu'il faut attribuer l'absence de toute espèce de contradiction.

## N.º X.

( Ch. III. 1. ) « Commencerons - nous de  
 » nouveau à nous recommander nous-mêmes,  
 » ou avons-nous besoin, comme quelques-uns,  
 » de lettres de recommandation auprès de  
 » vous »? « Comme quelques-uns » : voyez Actes XVIII. 27. ), et vous trouverez que, peu de temps avant que cette lettre eût été écrite, Apollos était allé à Corinthe avec des lettres

de recommandation de la part des chrétiens d'Éphèse : « Apollos voulut ensuite passer en » Achaïe, et les frères qui l'y avaient exhorté, » écrivirent aux disciples de le recevoir ». Le passage cité de l'épître, paraît faire allusion à quelque cas particulier, et l'histoire nous donne à connaître ce cas. Elle nous en fournit du moins un qui s'adapte, autant que possible, aux expressions de l'Apôtre, à la date comme à l'adresse de l'épître qui le renferme. La lettre qu'Apollos apporta d'Éphèse, était précisément la lettre de recommandation que saint Paul avait en vue ; et ce fut en Achaïe, dont Corinthe était la capitale, ce fut à Corinthe qu'Apollos la porta (Act. XIX. 1.), environ deux ans avant que l'épître fût écrite. Si l'on pensait que les expressions de saint Paul dussent se rapporter à quelque usage général existant parmi les églises chrétiennes, le cas d'Apollos en fournirait un exemple et donnerait à l'épître cette espèce de confirmation que présente le tableau fidèle des usages du siècle dans lequel la lettre a été écrite.

## N.º XI.

(Ch. XIII. 1.) « Voici donc la troisième

» fois que je me dispose à vous aller voir » :  
*τρίτον τῆτο ἔρχομαι.*

Ces paroles ne sembleraient-elles pas indiquer que l'écrivain avait été deux fois auparavant à Corinthe ? Cependant , si tel en était le sens , elles renverseraient toutes les coïncidences que nous avons cherché à établir. Les Actes des Apôtres ne parlent que de deux voyages de saint Paul à Corinthe ; et nous avons constamment supposé que toutes les indications de temps , si l'on en excepte celle de ce passage , induisaient à croire que l'épître avait été écrite entre le premier et le second des voyages de saint Paul. Si donc saint Paul avait déjà été deux fois à Corinthe , notre supposition s'évanouit , et tous les raisonnemens que nous en avons tirés se dissipent. De plus , non-seulement les Actes des Apôtres ne font mention que de deux voyages de saint Paul à Corinthe , mais ils ne permettent pas de supposer qu'il ait pu faire ou se proposer de faire plus de deux voyages dans la période que l'histoire comprend ; car depuis son premier voyage en Grèce , jusqu'à son emprisonnement à Rome , où finit l'histoire , elle rend compte de l'emploi du temps de l'Apôtre. Si donc l'épître a été écrite après

le second voyage de saint Paul à Corinthe , et dans l'attente d'un troisième , il faut qu'elle ait été écrite après son premier emprisonnement à Rome , c'est-à-dire , par delà l'époque qu'embrasse l'histoire. Lorsque , pour comparer l'épître avec l'histoire , j'en fis pour la première fois la lecture , et cela , sans consulter aucune espèce de commentaire , j'avoue que je me trouvai confondu en lisant ce passage qui me parut d'abord détruire l'opinion que je m'étais formée d'après l'examen de plusieurs circonstances , sur la date et l'occasion de cette lettre. Enfin la pensée me vint de rechercher si ce passage indiquait nécessairement que saint Paul eût été deux fois à Corinthe , ou si lorsqu'il dit : « voici » la troisième fois que je me dispose à vous » aller voir » , il ne pouvait pas entendre par-là que c'était la troisième fois qu'il était prêt à aller , qu'il se *proposait* d'aller , de se mettre en marche pour Corinthe. Je me rappelai qu'il avait eu , une fois auparavant , le projet d'aller à Corinthe ; qu'il avait dû y renoncer ; et que ce changement avait donné lieu à beaucoup d'apologies et d'explications , comme on l'a vu au premier et au second chapitre de cette lettre. Maintenant , s'il comptait ce

voyage, dont il avait été empêché, pour une de ces époques dans laquelle il se « disposait » à les aller voir », alors le présent voyage *était bien la troisième fois* où il se trouvait prêt à aller, quoiqu'il n'eût été réellement qu'une fois auparavant à Corinthe; j'admis cette conjecture qui se changea en preuve par un examen plus approfondi du passage: « voici » la troisième fois que je me dispose à vous » aller voir »; et il ajoute dans le verset suivant, « je vous l'ai déjà dit, et je vous le » dis encore, comme si j'étais présent *la seconde fois*; mais étant absent, je l'écris » tant à ceux qui sont tombés ci-devant dans » le péché, qu'à tous les autres, que, si je » retourne chez vous, je n'épargnerai per- » sonne ». L'Apôtre déclare à l'avance, dans ce verset, ce qu'il avait intention de faire lors de cette visite qu'il annonçait. Ainsi cette expression « comme si j'étais présent *la seconde fois* », se rapporte à cette visite. Mais, si sa visite future ne l'amenait au milieu d'eux que pour la seconde fois, il s'ensuit qu'il n'avait été auprès d'eux qu'une fois. Il leur dit encore, au quinzième verset du premier chapitre: « c'est dans cette confiance » que j'avais résolu d'aller premièrement vous

» voir , pour vous procurer une *seconde* fa-  
 » veur ». Pourquoi une seconde , et non pas  
 une troisième faveur ? pourquoi *δευτέρων* et  
 non pas *τρίτων χάριν* , si le *τρίτον ἔρχομαι* , au  
 treizième chapitre , indique une troisième vi-  
 site ? Celle qui est indiquée au premier cha-  
 pitre , est bien celle qui n'eût pas lieu ; mais , ne  
 l'ayant point encore faite à l'instant où il parlait ,  
 comme l'épître l'annonce clairement , il s'en-  
 suit que , si ce ne fut que la seconde qu'il  
 ne put pas effectuer , celle qu'il se proposait  
 de faire au moment où il écrivait , ne pou-  
 vait être que la même , c'est-à-dire , la seconde.  
 Mais le texte qui décide cette question , ( si  
 quelque doute peut encore exister , ) c'est le  
 quatorzième verset du douzième chapitre :  
 « voici la troisième fois que je suis prêt à  
 » vous aller voir » , Ἰδὲ , *τρίτον ἑτοίμως ἔχω ἐλθεῖν* .  
 Il est bien clair que le *τρίτον ἑτοίμως ἔχω ἐλθεῖν*  
 du douzième chapitre , et le *τρίτον τῆτο ἔρχομαι*  
 du treizième , sont des expressions équiva-  
 lentes destinées à présenter la même in-  
 tention , le même voyage . La comparaison  
 de ces phrases nous fournit donc une expli-  
 cation donnée par saint Paul lui-même sur  
 ses propres paroles ; et c'est-là l'objet de notre  
 recherche ; c'est - à - dire , que le *τρίτον τῆτο*

ἔρχομαι ne veut pas dire qu'il allait pour la troisième fois, mais que c'était la troisième fois qu'il était prêt à partir: τρίτον ἐτοίμως ἔχων. Je croirais superflu d'appeler à notre aide le manuscrit d'Alexandrie, qui porte ἐτοίμως ἔχων εἰλθεῖν au treizième chapitre comme au douzième, ou les versions syriaques et coptes qui s'y conforment; parce que je crois que cette phrase, qui n'est pas suffisamment justifiée par d'anciennes copies, est probablement une paraphrase insérée dans le but d'exprimer avec moins d'équivoque l'idée que cette expression brève τρίτον τότο ἔρχομαι devait présenter. Après tout, la matière est assez éclaircie; je ne présente point ceci comme une nouvelle interprétation d'un texte difficile; car Grotius l'a ainsi interprété il y a long-temps; mais j'ai cru que le plus sûr moyen d'expliquer ce sujet, était d'exposer comment la difficulté, la solution et ses preuves s'étaient offertes à mon esprit. Maintenant, en fait de recherches historiques, une contradiction levée forme un argument positif: premièrement, parce qu'un imposteur se tient en garde contre l'apparence d'une contradiction; et secondement, parce que ce n'est guère qu'à l'aide de la vérité, qu'on peut lever des con-

traditions apparentes. L'existence seule de la difficulté prouve l'absence des précautions que s'efforce toujours de prendre, en pareil cas, quiconque se rend coupable de fraude; et la solution de la difficulté se trouve, non dans la liaison et l'accord de quelques propositions jetées au hasard, mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans ce fil de vérité qui lie l'ouvrage entier et maintient chaque circonstance à sa place.

## N.º XII.

(Ch. x. 14-16.) « Nous sommes parvenus  
 » jusqu'à vous en prêchant l'évangile de Christ.  
 » Nous ne nous glorifions point de ce qui  
 » n'est pas de notre partage, en nous attri-  
 » buant le travail des autres; mais nous es-  
 » pérons que votre foi étant augmentée,  
 » nous nous étendrons encore beaucoup plus  
 » loin, sans sortir pourtant de nos limites;  
 » en sorte que nous prêcherons l'évangile  
 » dans les pays qui sont au-delà du vôtre ».  
 Cette citation nous présente l'exactitude et la vérité de l'histoire d'une manière distincte, mais à l'abri de soupçon, parce qu'elle est indirecte. Je crois voir dans ces paroles que, *jusqu'à ce moment*, il n'avait point,

dans ses voyages, dépassé Corinthe : il communique aux Corinthiens l'espérance qu'il a de pouvoir, dans une visite future, « prêcher » l'évangile dans les pays au-delà du leur » ; ce qui indique qu'il ne l'avait pas fait encore au moment où il écrivait. Voyons maintenant comment le premier voyage de saint Paul en Europe, le seul qu'il eût fait avant d'écrire cette épître, se trouve consigné dans l'histoire.

S'étant embarqué en Asie, il aborda à Philippe, traversa la côte orientale de la péninsule, se rendit à Thessalonique après avoir passé par Amphipolis et Apollonie ; de là, en passant par Bérée et Athènes, il vint à Corinthe où il s'arrêta ; après un an et demi de séjour dans cette ville, il fit voile pour retourner en Syrie. Ainsi Corinthe était la dernière ville qu'il avait visitée dans la péninsule ; c'est de là qu'il retourna en Asie ; ce fut là le terme de son voyage. Il n'eût pas pu dire, quand il écrivait aux Philippiens ou aux Thessaloniens : « j'espère que nous visiterons des régions au-delà des vôtres », puisqu'alors il avait déjà visité des régions *au-delà*, s'étant avancé, en quittant ces villes, dans d'autres parties de la

Grèce. Mais, en partant de Corinthe, il était retourné chez lui. C'est donc avec raison qu'il pouvait affirmer et qu'il affirme, dans notre texte, qu'il n'avait visité aucune ville au-delà de Corinthe. Cette conformité avec l'histoire annonce-t-elle une combinaison, un dessein? N'est-elle pas plutôt l'effet simple et naturel de la vérité?

---

#### CHAPITRE IV.

##### ÉPÎTRE AUX GALATES.

##### N.º I.

**L**E sujet traité dans cette épître en prouve en quelque sorte l'antiquité. On ne saurait douter qu'elle n'ait été écrite pendant que la dispute sur la circoncision des Gentils convertis était récente; car même, en supposant cette lettre fabriquée, on ne saurait y voir d'autre motif que d'unir à cette controverse le nom et l'autorité de saint Paul. On n'eût jamais imaginé un projet aussi invraisemblable que l'aurait été la publication d'une lettre écrite avec chaleur, et dans le but de

défendre un des côtés de cette controverse ; si elle eût été étouffée et n'eût plus eu d'intérêt pour aucune classe de lecteurs. C'était cependant le cas de la question relative à la circoncision des Gentils chrétiens ; si elle exista jamais, ce ne put être qu'au commencement de l'établissement du christianisme. L'auteur et les prédicateurs de cette religion étaient Juifs ; leur doctrine était fondée sur la religion judaïque ; elle était en opposition avec toutes les autres religions reçues alors dans le monde : serait-on donc surpris que quelques-uns de ses prédicateurs pensassent à l'introduire comme une secte ou une modification du judaïsme , plutôt que comme une révélation originale ; ou qu'ils invitassent leurs prosélytes à pratiquer les observances auxquelles ils se conformaient ? Cela dut naturellement arriver : mais si cela n'arriva pas *dès le commencement* ; si cette question ne fut point agitée dans le temps où la religion chrétienne était confiée à des prédicateurs *juifs* ; si, à cette époque, on n'eut pas l'idée d'imposer une semblable condition aux convertis, il n'est pas probable que cette controverse eût éclaté, moins encore qu'elle eût acquis une grande force dans aucune période

suivante. Je crois aussi qu'on dut plus insister sur ces prétentions du judaïsme, pendant que les Juifs étaient encore en corps de peuple, qu'après leur dispersion; pendant que Jérusalem et son temple existaient, qu'après leur destruction totale. Il paraît donc, d'après la nature du sujet, que cette controverse dut être agitée dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la prédication du christianisme aux Gentils, et l'invasion de Titus; et que l'épître qui nous occupe ici, destinée à jouer un rôle dans cette discussion, dut être écrite pendant cette même période.

De plus, l'épître suppose que quelques adhérens à la loi juive s'étaient glissés dans les églises de Galatie, et avaient travaillé avec trop de succès à persuader les Galates convertis, qu'ils n'avaient eu que des notions imparfaites de la nouvelle religion, ne la tenant que de la seconde main; que le fondateur de leur église n'était revêtu lui-même que d'une mission subordonnée; que le siège de la vérité et de l'autorité se trouvait chez les Apôtres et les anciens de Jérusalem; que, quoi que Paul pût leur enseigner, il avait lui-même, dans d'autres temps et dans d'autres lieux, favorisé la doctrine de la circoncision.

Cette épître n'est intelligible qu'à l'aide de ces suppositions ; et c'est d'après ces circonstances , que nous voyons ici saint Paul repousser une attaque injurieuse à son crédit , et qui tendait à introduire parmi ses convertis une doctrine qu'il avait constamment réprouvée. Dans le dessein donc de dissiper les doutes qu'on avait élevés sur la fidélité de ses enseignemens , comme aussi d'établir l'indépendance et la divinité de sa mission , il en appelle à l'histoire de sa conversion , à sa conduite subséquente , aux conférences qu'il avait eues avec les Apôtres à Jérusalem ; il déclare que , bien loin qu'il eût puisé auprès d'eux sa doctrine , ou qu'ils eussent exercé sur lui quelque supériorité , ils avaient donné leur assentiment aux instructions qu'il avait répandues parmi les Gentils , instructions qu'il n'avait point reçues des Apôtres , mais que lui-même leur avait communiquées ; il rappelle aux Galates comment il avait maintenu les libertés de l'église des Gentils , en résistant *en face à un Apôtre dans une occasion où par sa timidité il aurait porté atteinte à ces libertés* ; il leur dit que , dès le commencement , dans tout le cours de son ministère , et jusques au moment où il leur écrivait , il

s'était constamment refusé aux prétentions du judaïsme, et que, s'il avait voulu consentir à faire passer ses convertis, par le moyen du christianisme, sous le joug de la loi juive, « le scandale de la croix aurait » alors cessé », et qu'il aurait ainsi évité les persécutions journalières auxquelles il était en butte de la part ou à l'instigation des Juifs, persécutions dont il portait sur son corps les marques et les cicatrices. Maintenant, un imposteur qui aurait composé une épître pour produire, dans cette dispute, l'autorité de saint Paul ( ce qui, comme nous l'avons dit, serait le seul motif croyable qu'on pût assigner à cette imposture ), eût pu sans doute lui faire donner son opinion sur ce sujet en termes pressans et décisifs, ou chercher à appuyer du nom de l'Apôtre une série de raisons et d'argumens en faveur de l'un des côtés de cette controverse; ( je veux convenir de la possibilité d'un pareil projet : ) mais comprendra-t-on qu'un écrivain, ayant ce but en vue, eût imaginé une suite de démêlés qui auraient eu lieu entre les chrétiens de Galatie; qu'il eût fait remonter l'Apôtre aux événemens de son histoire passée; qu'il eût rappelé plusieurs époques de sa vie, dont quelques-unes tou-

chaient directement , d'autres obliquement , d'autres enfin obscurément , le point de la question ; en un mot , que cet imposteur eût employé des récits , des sollicitations et des plaintes , plutôt que des raisons et des argumens , dans un écrit qui était proprement un écrit de controverse , et dont le but était d'appuyer un des côtés d'une question vivement agitée. On est forcé de convenir qu'une méthode aussi épineuse , aussi différente des méthodes employées par tous les autres imposteurs ne pourrait se concevoir sans les preuves les plus fortes.

## N.º II.

Je me propose de prouver ici ,

1.º Que l'épître aux Galates et les Actes des Apôtres ont été écrits sans qu'aucune communication ait existé entre leurs auteurs ;

2.º Que l'épître , quoique sans aucune communication avec l'histoire , atteste dans ses récits , dans des passages compliqués , et dans des allusions , plusieurs des faits contenus dans l'histoire.

Premièrement : L'épître aux Galates et les Actes des Apôtres ont été écrits sans que leurs auteurs aient eu de communication entr'eux.

Pour

Pour décider ce point, examinons les passages de ces deux ouvrages, qui décrivent les mêmes événemens; car, si l'auteur de l'un des deux a puisé ses informations dans l'écrit de l'autre, il doit s'y être conformé, en racontant les mêmes faits. L'histoire de saint Paul à Damas, contenue au livre des Actes, et dans l'épître, va d'abord nous occuper. D'après le livre des Actes, Paul (après sa conversion) « fut pendant plusieurs jours avec » les disciples qui se trouvaient à Damas : » aussitôt après, il prêcha J. C. dans les synagogues, montrant qu'il était le fils de » Dieu. Tous ceux qui l'écoutaient étaient » frappés d'étonnement, et disaient : n'est-ce » pas celui qui, dans Jérusalem, persécutait » avec fureur ceux qui invoquaient ce nom, » et qui est venu ici exprès pour les mener » liés aux principaux sacrificateurs? Cependant Saul se fortifiait de plus en plus, et » confondait les Juifs qui demeuraient à Damas, en leur démontrant que Jésus était » le Christ. Quelque temps après, les Juifs » formèrent le dessein de le faire mourir; » mais Saul fut averti de leur complot. Et » comme ils faisaient garde jour et nuit aux » portes de la ville pour le faire mourir, les

» disciples le prirent pendant la nuit, et le  
 » descendirent par la muraille dans un panier.  
 » Saul étant ensuite à Jérusalem, il tâchait  
 » de se joindre aux disciples ( Act. ix. 19-  
 » 26. ). »

D'après l'épître : « Mais quand il plut à  
 » Dieu qui m'avait choisi dès le ventre de  
 » ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce,  
 » de me faire connaître son fils, afin que je  
 » le prêchasse aux Gentils, je le fis d'abord  
 » sans consulter la chair et le sang; je ne  
 » retournai point à Jérusalem pour voir ceux  
 » qui étaient Apôtres avant moi; mais je m'en  
 » allai en Arabie, d'où je revins encore à  
 » Damas. Trois ans après, j'allai à Jérusalem.  
 » ( Gal. i. 15-18. ) »

Indépendamment de la différence qui s'a-  
 perçoit dans les expressions et la tournure  
 générale de ces deux récits, nous avons une  
 preuve complète qu'aucune correspondance  
 n'a existé entre les deux écrivains, dans la  
 mention que fait l'épître « d'un voyage en  
 » Arabie », dont l'histoire ne parle pas. Si la  
 narration des Actes eût été empruntée de  
 l'épître, il est impossible que ce voyage eût  
 été passé sous silence. Si l'épître eût été com-  
 posée d'après ce que son auteur avait lu dans

l'histoire des Actes, on ne saurait donner la raison pourquoi il fait mention de ce voyage (1).

Le voyage à Jérusalem, rapporté au chapitre second de l'épître (« quatorze ans après » je retournai à Jérusalem »), nous offre un semblable exemple. Ce voyage doit être celui que nous lisons au quinzième chapitre des Actes, lorsque Paul et Barnabas furent envoyés d'Antioche à Jérusalem pour consulter les Apôtres et les anciens sur la question concernant les Gentils convertis; ou bien, l'histoire n'en parle pas.

Si l'on adopte la première opinion, on s'apercevra que la différence entre les deux récits est si grande, que l'on ne peut les adapter au même événement sans difficulté, ni par conséquent soupçonner les auteurs de s'être entr'aïdés l'un l'autre: si l'on préfère

---

(1) Le livre des Actes se borne à nous apprendre que saint Paul quitta Damas pour aller à Jérusalem « après quelques jours ». Si quelqu'un témoignait du doute que cette expression *quelques jours* pût s'étendre à une durée de trois années, il trouverait un exemple d'une phrase semblable qui présente la même latitude (I. Rois. II. 38. 39.): « Et Scimhi demeura à Jérusalem » quelques jours; et il arriva qu'à la fin de *trois années*; » deux des domestiques de Scimhi s'enfuirent ».

la dernière opinion , nous avons ici un voyage à Jérusalem , une conférence avec les principaux membres de l'église , qui se trouve racontée dans l'épître , avec ses circonstances , et entièrement omise dans le livre des Actes. Nous pouvons donc rappeler ce que nous avons déjà observé , c'est qu'on ne saurait concilier l'omission d'un fait aussi important dans l'histoire , avec la supposition que l'historien avait connaissance de l'épître ; non plus que l'insertion de ce fait dans l'épître , si son auteur eût puisé ses connaissances dans l'histoire.

La visite de saint Pierre à Antioche , qui donna lieu à une dispute entre lui et saint Paul , n'est point rapportée au livre des Actes.

Si nous joignons à ces exemples cette remarque générale , c'est que l'examen le plus attentif ne découvre pas dans ces deux écrits , la moindre trace de transcription ou d'imitation de choses ou de mots , nous aurons lieu d'être satisfaits sur ce premier point , à savoir que les deux narrations nous sont parvenues de sources indépendantes.

Secondement , je dis que l'épître , reconnue pour ne point avoir été écrite d'après l'histoire , atteste cependant un grand nombre de particularités que l'histoire rapporte.

1.<sup>o</sup> Saint Paul s'était appliqué, dans sa jeunesse, à l'étude de la religion juive; il s'était distingué par son zèle pour cette doctrine et pour les traditions qui y avaient été associées. Voici comment l'histoire le fait parler sur ce sujet : « Je suis juif, né à Tarse en Cilicie, » mais élevé en cette ville-ci aux pieds de » Gamaliel, et instruit dans la manière la plus » exacte d'observer la loi de nos pères, ayant » pour Dieu le même zèle que vous avez tous » aujourd'hui (Act. xxii. 3.) ». Et l'épître s'exprime de la sorte : « Je me signalais » dans le judaïsme au-dessus de plusieurs » de mon âge et de ma nation, ayant un zèle » excessif pour les traditions de mes pères » (ch. i. 14.) ».

2.<sup>o</sup> Saint Paul avait été, avant sa conversion, un zélé persécuteur de la nouvelle secte. « Quant à Saul, il ravageait l'église; » et entrant dans les maisons, il en tirait par » force les hommes et les femmes, et les » faisait mettre en prison (Act. viii. 3.) ». Voilà ce que l'histoire des Actes nous apprend; et quand saint Paul nous parle de sa propre histoire dans son épître, il dit : » vous avez appris quelle a été autrefois ma » conduite dans le judaïsme et l'extrême vio-

» lence avec laquelle je persécutais l'église  
» de Dieu ( ch. I. 13. ) ».

3.<sup>o</sup> Saint Paul fut converti miraculeusement sur le chemin de Damas. « Comme il était en route et s'approchait de Damas, tout d'un coup, il fut environné d'une lumière éclatante qui venait du ciel : étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répondit : qui êtes-vous Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : je suis Jésus que tu persécutes : tu te trouverais mal de regimber contre l'aiguillon. Alors, tout tremblant et effrayé, il dit : Seigneur ! que voulez-vous que je fasse ( Act. ix, 3-6. ) ? Comparez maintenant l'épître à ce récit ( ch. I. 15-17. ) : « mais quand il plut à Dieu qui m'avait choisi dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé, par sa grâce, de me faire connaître son fils, afin que je le prêchasse aux Gentils ; je le fis d'abord sans consulter la chair et le sang ; je ne retournai point à Jérusalem pour y voir ceux qui étaient Apôtres avant moi ; mais je m'en allai en Arabie, d'où je retournai encore à Damas. »

Je demande qu'on veuille bien remarquer ici la manière incidentelle qui nous apprend que la conversion de saint Paul eut lieu à

*Damas* : ce qu'on peut appeler la partie directe de la narration, ne nomme pas cette ville ; c'est une expression placée à la fin et dans un but différent, qui seule fixe Damas pour le lieu de l'événement, « je retournai » encore à Damas ». Conçoit-on quelque chose de plus naturel, de plus étranger à un but prémédité, que cette manière d'écrire ? On voit encore dans ces deux citations un nouvel accord ; elles constatent toutes deux que saint Paul prêcha l'évangile immédiatement après sa vocation : « Aussitôt après, il prêcha J. » C. dans les synagogues, montrant qu'il était » le fils de Dieu ( Act. ix. 20. ) ». — « Mais, » quand il plut à Dieu de me faire connaître » son fils, afin que je le prêchasse aux Gen- » tils, je le fis d'abord sans consulter la chair » et le sang ( Gal. i. 15. 16. ) ».

4.<sup>o</sup> Voici quelle fut la suite des voyages de l'Apôtre, après sa conversion ; de Damas il se rendit à Jérusalem ; de Jérusalem, en Syrie et en Cilicie : A Damas, « les disci- » ples le prirent pendant la nuit, et le des- » cendirent par la muraille dans un panier : » Saul étant ensuite à Jérusalem, tâchait de » se joindre aux disciples ( Act. ix. 25. 26. ) »  
« Quand les frères furent instruits de la

» conspiration formée contre lui à Jérusalem,  
» ils le conduisirent à Césarée, et le firent  
» partir pour Tarse, ville de la Cilicie (ix.  
» 30.) ». Saint Paul se borne à nous dire  
dans son épître, en parlant de cette même  
période : « trois ans après, j'allai à Jérusalem  
» pour m'entretenir avec Pierre, et je demeurai  
» chez lui quinze jours; j'allai ensuite dans la  
» Syrie et dans la Cilicie (Gal. I. 13. 21. » ).  
L'histoire nous avait appris que saint Paul avait  
passé de Césarée à Tarse : s'il fit ce voyage par  
terre, il eut à traverser la Syrie et la Ci-  
licie; il devait, en effet, après sa visite à  
Jérusalem, se rendre dans ces régions; et nous  
apprenons par l'épître, qu'il poursuivit ainsi  
son voyage. En supposant qu'il se soit rendu  
de Césarée à Tarse *par terre*, nous portons  
la lumière sur un autre point : nous voyons  
pourquoi saint Paul dit dans le même cha-  
pitre, en parlant des églises de Judée :  
« j'allai ensuite dans la Syrie et dans la Ci-  
» licie; et j'étais encore inconnu de visage  
» aux églises chrétiennes de la Judée. Elles  
» avaient seulement ouï dire : celui qui nous  
» persécutait il y a quelque temps, prêche  
» maintenant la foi qu'il s'efforçait de dé-  
» truire; et elles glorifiaient Dieu à mon

» occasion » (21-24). J'observe sur ce passage, premièrement, que ce qui est dit ici des églises de Judée, se trouve lié au voyage de l'Apôtre en Syrie et en Cilicie : secondement, que cette liaison serait inexplicable, et que ce passage présenterait peu de sens en lui-même, si saint Paul n'eût traversé la Judée (1), lorsqu'il se rendit en Syrie et en Cilicie. Dans la supposition qu'il se rendit de Césarée à Tarse par terre, tout, comme nous l'avons observé, se trouve parfaitement exact.

5.° Barnabas était avec Paul à Antioche : « alors Barnabas s'en alla à Tarse pour chercher Saul ; et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche : pendant un an entier, ils s'y assemblèrent avec l'église (Act. xi. 25. 26.) ». Et nous lisons ailleurs : « ils ( Paul et Barnabas ) firent voile à Antioche ; et ils de-

---

(1) Le docteur Doddridge pensait que la ville de Césarée, dont il est ici parlé, n'était pas la célèbre ville de ce nom, sur les côtes de la Méditerranée, mais Césarée de Philippe, sur les côtes de la Syrie, qui se trouve dans une ligne beaucoup plus directe que l'autre, lorsque l'on va de Jérusalem à Tarse. Le docteur Benson objecte à cette opinion, que Césarée, sans addition, dénote Césarée en Palestine.

» meurèrent là assez long-temps avec les dis-  
 » ciples ( Act. XIV. 28. ) ». Maintenant, que  
 » trouvons-nous dans l'épître ? « Et en même  
 » temps, lorsque Pierre vint à Antioche,  
 » je lui résistai en face, parce qu'il méri-  
 » tait d'être repris; et les autres Juifs usè-  
 » rent de la même dissimulation que lui,  
 » de sorte que Barnabas même se laissait  
 » entraîner jusques à dissimuler comme eux  
 » ( ch. II. 11. 13. ) ».

6.° La résidence ordinaire des Apôtres était  
 à Jérusalem : « En ce temps-là, il s'éleva  
 » une grande persécution contre l'église de  
 » Jérusalem; et tous les fidèles, excepté les  
 » Apôtres, furent dispersés en divers endroits  
 » de la Judée et de la Samarie ( Act. VIII.  
 » 1. ) Ils ( les Chrétiens d'Antioche ) dé-  
 » terminèrent que Paul et Barnabas iraient  
 » à Jérusalem consulter les Apôtres et les  
 » anciens sur cette question ( Act. XV. 2. ) ».  
 Voici l'accord que nous présente l'épître à ce  
 sujet : « Je ne retournai point à Jérusalem  
 » pour voir ceux qui étaient Apôtres avant  
 » moi ( ch. I. 17. ) » : paroles qui indiquent,  
 ou qui plutôt supposent, qu'il était notoire  
 que Jérusalem était le lieu où l'on devait  
 trouver les Apôtres.

7.º Il y avait à Jérusalem deux Apôtres, ou du moins deux membres distingués de l'église, qui portaient le nom de Jacques ; c'est ce que donne à entendre le livre des Actes, qui raconte, au second verset du chapitre XII, la mort de Jacques frère de Jean ; et qui nous a conservé, au quinzième chapitre et dans une partie subséquente de l'histoire, le discours que prononça Jacques dans l'assemblée des Apôtres et des anciens. L'épître nous insinue la même chose, quand elle nous dit : « Je ne vois aucun des Apôtres, sinon » Jacques, le frère du *Seigneur* » : expression qui le distingue de Jacques, frère de Jean. ( ch. I. 19. )

Les nombreuses concordances que nous venons d'indiquer, me paraissent devoir être examinées avec attention. On y voit, si je ne me trompe, non seulement la confirmation séparée de plusieurs faits particuliers, mais encore une preuve de la vérité générale de l'histoire.

Car, quelle est la règle établie dans les cours de justice, quant au témoignage ; la règle qui y est reçue, parce que l'expérience a démontré qu'elle était un guide utile pour arriver à la vérité ? Un témoin principal donne sa déposition dans une cause ; quelques parties de

son récit se trouvent confirmées par des témoins qui sont entendus après lui : la confiance qu'on accorde au principal témoin, ne s'étend pas uniquement aux circonstances particulières dans lesquelles les témoins auxiliaires se trouvent en accord avec lui ; mais cette confiance se répand en quelque manière sur toute sa déposition , parce qu'il est improbable que le hasard ou la fiction ait pu produire un nombre plus ou moins considérable de circonstances qui, dans différentes parties du récit, se trouvent conformes à la vérité.

*Ainsi, lorsque l'on présente deux registres manifestement indépendans, c'est-à-dire, manifestement écrits sans aucune communication, s'il se rencontre entr'eux un accord, même dans un petit nombre de circonstances et de circonstances légères, cet accord donne un grand poids à l'autorité de ces deux registres ; et la confiance s'étend au contenu entier, sur-tout si, d'après la nature et le but de ces deux registres, on n'était dans le cas d'attendre que peu de rapprochemens entr'eux, et des rapprochemens incidentels. Cette même règle s'applique à l'histoire avec plus de raison encore qu'à tout autre objet.*

## N.º III.

L'on me dira que, quoiqu'on rencontre dans l'épître des allusions à plusieurs particularités qui sont clairement consignées dans l'histoire, et qu'il en résulte une preuve de la vérité de ces particularités, comme aussi de l'ensemble de la narration, il ne s'ensuit pas que l'épître ait été écrite par saint Paul; car, en convenant de ce que nous croyons avoir prouvé, c'est-à-dire, que l'écrivain de la lettre, quel qu'il ait été, n'a point puisé ses lumières dans le livre des Actes, on ne saurait nier que la plupart des faits mentionnés ne fussent tellement notoires, que tout écrivain chrétien qui se serait proposé de prendre le nom de saint Paul, et de publier une épître sous ce nom, n'eût pu en avoir connaissance. Pouvait-on, en effet, ignorer la conversion miraculeuse de cet Apôtre, qui, de violent persécuteur de l'évangile, en était devenu le prédicateur le plus infatigable? Qui ne connaissait ses travaux au milieu des Gentils et son zèle pour la liberté de leurs églises? Mais cette supposition, que l'épître a pu n'être composée que d'après des informations générales et la publicité de quelques faits, que

l'auteur n'a fait que fondre dans son ouvrage ce qu'il avait pu apprendre des membres de l'église chrétienne ; cette supposition s'évanouit, en voyant tous les détails que renferme l'épître dans ses récits et ses allusions. Les exemples suivans nous offrent ces détails ; je prie le lecteur d'examiner si l'on y aperçoit la manière de parler d'un écrivain qui n'aurait eu d'autre guide que des bruits publics ; si l'on n'y voit pas un homme parlant de lui-même et de sa propre histoire, et par conséquent de choses dont il avait une connaissance nette, intime et circonstanciée.

1.° L'histoire, dans ce qu'elle nous dit de saint Paul après sa conversion, nous apprend qu'après plusieurs jours, étant, à l'aide de ses disciples, échappé de Damas, il alla à Jérusalem ( Act. ix. 25. ). L'épître, parlant de la même époque, fait dire à saint Paul « qu'il alla en Arabie, qu'il revint à » Damas, et que, trois ans après, il se » rendit à Jérusalem ( ch. i. 17. 18. ) ».

2.° L'histoire raconte que, lorsque Saul fut revenu de Damas, « il allait continuel- » lement avec les disciples ( Act. ix. 28. ) ». L'épître, parlant du même voyage, nous dit « qu'il alla à Jérusalem pour voir Pierre, et

» qu'il demeura chez lui quinze jours ( ch. » I. 18. ) ».

3.<sup>o</sup> L'histoire nous apprend que , quand Paul fut venu à Jérusalem , « Barnabas le » prit avec lui et le mena aux Apôtres ( Act. » IX. 27. ) ». L'épître , « qu'il vit Pierre , mais » ne vit aucun des autres Apôtres , sinon » Jacques le frère du Seigneur ( ch. I. 19. ) ».

N'est-ce pas là ce à quoi l'on devait s'attendre ? L'historien nous parle , comme il devait le faire , en termes généraux , de faits auxquels il n'était pas présent ; mais quand la personne , qui est le sujet de l'histoire , parle elle-même de ces faits , elle fixe le temps , indique les noms , et décrit les circonstances.

4.<sup>o</sup> Nous trouvons au second chapitre de l'épître , la même indication des lieux , des personnes et des dates au sujet du voyage de saint Paul à Jérusalem. Il eut lieu quatorze ans après sa conversion , dans la compagnie de Barnabas et de Tite : ce fut alors qu'il rencontra Jacques , Céphas et Jean ; ce fut alors qu'ils convinrent entr'eux qu'ils iraient auprès des circoncis , et Paul auprès des Gentils.

5.<sup>o</sup> Mêmes particularités sur la dispute de l'Apôtre avec Pierre , qui se lit dans le même

chapitre ; elle eut lieu à Antioche , après que quelques personnes lui eurent été envoyées par Jacques , pendant que Barnabas était là , lequel se laissa entraîner à dissimuler avec ces envoyés. Ces exemples ne repoussent-ils pas l'insinuation que l'épître ne présente que des allusions vagues à des faits publics ?

## N.º IV.

( Ch. IV. 11-16. ) « Je crains que je n'aie » travaillé inutilement parmi vous. Soyez » comme moi , car je suis comme vous. Vous » ne m'avez fait aucun tort , vous savez que » je vous ai prêché ci-devant l'évangile , au » milieu des afflictions de la chair ; et bien » loin de me mépriser et de me rejeter à » cause de *ces épreuves que je souffrais en ma* » *chair* , vous me reçûtes comme un ange de » Dieu , comme J. C. lui-même. Que sont de- » venues ces bénédictions que vous répandiez » sur moi ? Car je vous rends témoignage que » si cela vous eût été possible , vous vous » seriez arraché les yeux pour me les donner. » Suis-je donc devenu votre ennemi , pour » vous avoir dit la vérité » ? Comparez à ce passage ( II. Corinth. XII. 1-9. ) : « Je sens » bien qu'il ne me convient pas de me van-

» ter

» ter ; car j'en viendrais jusques aux vi-  
» sions et aux révélations du Seigneur. Je  
» connais un homme en Christ qui fut en-  
» levé au troisième ciel , il y a plus de  
» quatorze ans ; si ce fut en son corps , ou  
» sans son corps , je ne sais , Dieu le sait ;  
» et je sais que cet homme ( si ce fut avec  
» son corps ou sans son corps , je ne sais ,  
» Dieu le sait , ) fut élevé dans le Paradis ,  
» et qu'il y entendit des secrets qu'il n'est  
» pas permis à l'homme de publier. Je pour-  
» rais me glorifier de ce qui est arrivé à cet  
» homme-là ; mais , pour ce qui est de moi ,  
» je ne me glorifierai que de mes afflictions ;  
» si je voulais me glorifier , je le pourrais  
» faire sans être imprudent , car je ne dirais  
» que la vérité ; mais je ne veux pas le faire ,  
» de peur qu'on ne se forme une idée de  
» moi , au-dessus de ce qu'on voit en moi.  
» Aussi , de peur que je n'eusse une trop  
» haute idée de moi-même , à cause de la  
» sublimité de mes révélations , j'ai eu comme  
» *une écharde dans la chair , un ange de Satan*  
» *pour me souffleter* et m'empêcher de m'en-  
» orgueillir. C'est pourquoi j'ai prié trois fois  
» le Seigneur d'éloigner cet ange de moi ;  
» mais il m'a répondu : ma grâce te suffit ;

» car c'est dans la faiblesse que ma puissance  
» se déploie davantage. Ainsi j'aurai plus de  
» plaisir à me glorifier dans mes infirmités,  
» afin que la vertu de Christ habite en moi. »

On ne saurait douter que « ces épreuves  
» en la chair », dont il est parlé dans l'épître aux Galates, et cette « écharde dans  
» la chair, cet ange de Satan pour me souf-  
» fleter », dont il est parlé dans celle aux Corinthiens, ne désignent une seule et même chose. Nous avons cru devoir transcrire les citations précédentes en entier, pour mettre le lecteur à même de juger exactement de la manière dont la particularité sur laquelle nous nous arrêtons, est amenée dans les deux passages. Nous pensons que, d'après son jugement, il ne pourra accuser les auteurs de l'épître d'avoir inséré à dessein un de ces passages pour établir un accord apparent avec l'autre, ou dans aucun autre but.

Le nexé qui amène cette circonstance, se trouve dans les deux épîtres absolument différent, et ne porte aucune marque d'imitation; cependant, dans l'une et dans l'autre, la circonstance découle naturellement de ce nexé, comme celui-ci de l'ordre des pensées que l'épître nous expose.

Saint Paul nous offre dans tout le contenu de son épître aux Galates, une suite de plaintes amères sur une espèce de révolte contre lui, et sur l'oubli de ses enseignemens. Il était naturel qu'il fit contraster cette conduite avec le zèle qu'on lui avait témoigné auparavant ; il ne l'était pas moins qu'il rappelât aux Galates, en preuve de leurs dispositions précédentes à son égard, l'indulgence qu'ils avaient eue pour son infirmité, pendant qu'il était au milieu d'eux : « et bien loin de me » mépriser et de me rejeter à cause de ces » épreuves que je souffrais en ma chair, vous » me reçûtes comme un ange de Dieu, comme » J. C. lui-même. Que sont devenues ces bé- » nédictiones que vous répandiez sur moi ? » car je vous rends témoignage que si cela » vous eût été possible, vous vous seriez ar- » raché les yeux pour me les donner. »

Nous voyons dans les deux épîtres aux Corinthiens, et sur-tout dans la seconde, que l'Apôtre attaque certains prédicateurs de Corinthe qui avaient formé un parti dans cette église contre lui. Voulant rétablir son autorité personnelle, aussi bien que la dignité et l'honneur de son ministère au milieu d'eux, il entre dans l'espèce de lutte suivante avec

ses adversaires. « De quelque chose que ces  
» gens-là se vantent, j'ose aussi m'en vanter,  
» ( je parle follement ) : sont-ils hébreux ?  
» je le suis : sont-ils israélites ? je le suis de  
» même : sont-ils de la postérité d'Abraham ?  
» j'en suis aussi : sont-ils ministres de Christ ?  
» ( je parle comme un insensé, ) je le suis  
» plus qu'eux : j'ai souffert plus de travaux,  
» plus de blessures, plus de prison ; j'ai été  
» souvent en danger de mourir ». L'Apôtre  
se trouve entraîné par son sujet à aller en  
avant, et à raconter, comme cela était na-  
turel, les soins continus, les travaux, les  
épreuves et les dangers dans lesquels il avait  
vécu, comme missionnaire chrétien. A la  
suite des preuves qu'il avait données de son  
zèle et de son activité pour le service de  
Christ, il en vient ( et cela toujours dans le  
but d'établir sa prétention à être considéré  
» comme n'étant inférieur en rien aux plus  
» distingués des Apôtres » ) à parler des vi-  
sions et des révélations dont il avait été de  
temps en temps favorisé. Puis, par une tran-  
sition naturelle, il parle de son infirmité :  
» de peur que je n'eusse une trop haute  
» opinion de moi-même, à cause de la su-  
» blimité de mes révélations, j'ai eu comme

» une écharde dans la chair, un ange de  
» Satan pour me souffleter. »

Ce qu'il dit de son infirmité, se trouve donc dans l'une et dans l'autre épître à sa place. Dans l'épître aux Corinthiens, la suite des pensées conduit à cette circonstance par une marche régulière : dans l'épître aux Galates, cette même circonstance est suggérée par le sujet et par l'occasion de l'épître. Nous donnons cette observation comme preuve, que ni dans l'une, ni dans l'autre épître, cet incident n'est amené dans le but d'accrediter une imposture.

Pour mieux sentir la force de notre raisonnement, qu'on essaye d'insérer dans le cours d'un ouvrage, une circonstance *donnée*; et l'on verra l'extrême difficulté qu'il y a à la placer, sans secousse dans la transition, et sans laisser apercevoir de traces d'un dessein prémédité.

## N.º V.

(Chap. iv. 29.) « Et comme celui qui  
» était né selon la chair, persécutait celui  
» qui était né selon l'esprit, il arrive la  
» même chose aujourd'hui. »

(Chap. v. 11.) « Pour moi, mes frères,

» s'il est vrai que je prêche aussi la circon-  
 » cision , pourquoi suis-je encore persécuté ?  
 » Le scandale de la croix est donc levé. »

( Chap. vi. 17. ) « D'ici en avant , que per-  
 » sonne ne me fasse de la peine , car je porte  
 » sur mon corps les marques du Seigneur  
 » Jésus. »

Il paraît , d'après ces différens textes , que les persécutions que notre Apôtre avait es-  
 suyées , avaient été l'ouvrage des Juifs , ou  
 une suite de leurs intrigues ; que ce n'était  
 pas pour avoir prêché en opposition au pa-  
 ganisme , mais pour avoir prêché le christia-  
 nisme comme religion distincte du judaïsme ,  
 qu'il avait été en butte à ces persécutions ,  
 dans le cours de son ministère. Et ce tableau  
 est en parfait accord avec les détails de la  
 vie de saint Paul , consignés au livre des  
 Actes. A Antioche en Pisidie , « la parole  
 » du Seigneur se répandit dans tout le pays ;  
 » mais les Juifs *ayant animé* des femmes dé-  
 » votes et de qualité , et les principaux de  
 » la ville , ils excitèrent une persécution  
 » contre Paul et Barnabas , et les chassèrent  
 » de leur pays. ( Act. xiii. 50. ) ». Peu après ,  
 à Icone « il y eut une grande multitude de  
 » Juifs et de Grecs qui crurent ; mais ceux

» des Juifs qui ne crurent point , excitèrent  
» et irritèrent l'esprit des Gentils contre les  
» frères ( ch. XIV. 1. 2. ) ». A Lystre , quel-  
» ques Juifs d'Antioche et d'Icône étant sur-  
» venus , ils gagnèrent le peuple , en sorte  
» qu'ils lapidèrent Paul et le traînèrent hors  
» de la ville , le croyant mort ( ch. XIV. 19. ) ». La même cause fit éprouver en Grèce à saint Paul , les effets d'une semblable inimitié : « à Thessalonique , quelques-uns d'eux ( des » Juifs ) crurent et se joignirent à Paul et » à Silas , comme aussi un grand nombre de » Grecs craignant Dieu , et beaucoup de » femmes des principales de la ville ; mais » ceux d'entre les *Juifs qui n'avaient point » cru* , égarés par leur zèle , prirent avec » eux , parmi les batteurs de pavé , quelques » méchans hommes ; et ayant excité un tu- » multe , ils troublèrent toute la ville ; et ils » vinrent attaquer la maison de Jason , cher- » chant Paul et Silas pour les amener devant » le peuple ( Act. XVII. 4. 5. ) ». Leurs persécuteurs les suivent à Bérée : « quand les » Juifs de Thessalonique surent que saint » Paul avait aussi annoncé la parole de Dieu » à Bérée , ils y vinrent et émurent le peu- » ple ( ch. XVII. 13. ) » ; et enfin à Corinthe ,

pendant que Gallion était député de l'Achaïe :  
« les Juifs firent une insurrection d'un commun  
» accord contre Paul , et l'amènèrent devant  
» le tribunal ». Je ne connais que deux cir-  
constances , où il paraît que saint Paul ait  
été attaqué par les Gentils sans instigation des  
Juifs ; et dans l'une et dans l'autre , les per-  
sonnes qui avaient commencé l'attaque , avaient  
un intérêt personnel à le chasser de leur  
ville : ce fut d'abord à Philippe , après qu'il  
y eut guéri la servante qui avait un esprit  
de Pithon : « mais les maîtres de cette ser-  
» vante voyant qu'ils avaient perdu l'espérance  
» de leur gain , se saisirent de Paul et de  
» Silas ; ils les traînèrent à la place publique  
» devant les magistrats ( ch. xvi. 19. ) » :  
ensuite à Éphèse , à la sollicitation de l'or-  
fèvre Démétrius , qui faisait de petits tem-  
ples de Diane , « lequel rassembla les ou-  
» vriers qui travaillaient à ces sortes d'ouvra-  
» ges , et leur dit : mes amis , vous savez  
» que c'est de ce travail que vient notre gain ;  
» et cependant vous voyez et vous entendez  
» dire que ce Paul , par ses discours , a dé-  
» tourné un grand nombre de personnes du  
» culte des Dieux , non-seulement à Éphèse ,  
» mais presque par toute l'Asie , en disant

» que les ouvrages de la main des hommes  
» ne sont pas des dieux ; et nous n'avons pas  
» seulement à craindre que notre métier ne soit  
» décrié , mais même que le temple de la  
» grande Diane ne tombe dans le mépris ,  
» et que la majesté de celle qui est adorée  
» dans toute l'Asie et même dans tout l'u-  
» nivers , ne s'anéantisse. »

## N.º VI.

J'aperçois un accord entre la manière dont l'épître aux Galates nous présente une règle particulière de conduite donnée aux Chrétiens , et le développement de cette règle dans la seconde épître aux Corinthiens. Ce n'est point la répétition d'un même précepte général , qui n'offrirait qu'une coïncidence de peu de poids ; mais nous trouvons dans une épître le précepte général , et dans une autre l'application de ce précepte à un cas particulier. Voici la direction que nous donne l'Apôtre au premier verset du sixième chapitre de l'épître aux Galates : « mes frères !  
» si quelqu'un vient à tomber dans quelque  
» faute , vous , qui êtes spirituels , redressez-  
» le avec un esprit de douceur » ; et voici comment il s'exprime dans la seconde épître

aux Corinthiens (II. 6-8.) : « c'est assez à cet  
 » homme-là (l'incestueux mentionné dans la  
 » première épître) d'avoir subi la censure  
 » qui lui a été faite par le plus grand nom-  
 » bre ; vous devez plutôt lui pardonner et le  
 » consoler , de peur qu'il ne soit accablé par  
 » une tristesse excessive ; c'est pourquoi je  
 » vous conjure de lui donner des preuves de  
 » votre charité ». Je ne puis douter que ces  
 deux passages ne soient l'expression d'un  
 même sentiment et d'une même ame.

## N.º VII.

L'épître aux Galates annonce ce qu'aucune  
 des épîtres de saint Paul n'avait fait ; elle  
 déclare en termes formels que la loi juive ,  
 en tant que moyen de salut pour les Juifs ,  
 avait été mise de côté ; que non-seulement  
 les Gentils étaient délivrés de son joug , mais  
 que les Juifs eux-mêmes n'étaient plus sous  
 sa dépendance , ne lui étaient plus assujettis.  
 « Avant que la foi vînt , nous étions comme  
 » renfermés sous la garde de la loi , jusqu'au  
 » temps de la révélation de la foi ; ainsi la  
 » loi nous a servi de pédagogue pour nous  
 » mener au Christ , afin que nous soyons  
 » justifiés par la foi ; mais la foi étant venue ,

» nous ne sommes plus sous ce pédagogue  
» (ch. III. 23-25.) ». Ce passage a sans con-  
tredit en vue les Juifs, et s'adresse aux Juifs.  
Nous lisons encore au chap. IV. 1-5 : « je dis  
» donc que, pendant que l'héritier est en-  
» fant, il n'est point distingué de l'esclave,  
» quoiqu'il soit maître de tout; mais il est  
» sous des tuteurs et des curateurs jusques  
» au temps marqué par son père. Nous aussi,  
» lorsque nous étions enfans, nous étions as-  
» sujettis aux rudimens du monde; mais quand  
» le temps marqué a été accompli, Dieu a  
» envoyé son fils né d'une femme, et assu-  
» jetti à la loi, afin qu'il rachetât ceux qui  
» étaient sous la loi, et que Dieu nous adop-  
» tât pour ses enfans ». Le sens de ces pas-  
sages est d'annoncer que la loi mosaïque,  
considérée comme une dispensation religieuse  
dont les effets devaient s'étendre à une autre  
vie, avait cessé d'être obligatoire même pour  
les Juifs. Quelle devait donc être la conduite  
d'un Juif (car saint Paul l'était.) prêchant  
une semblable doctrine? Pour être conséquent  
avec lui-même, il fallait, ou qu'il cessât de  
s'assujettir aux directions de cette loi, ou,  
s'il s'y conformait encore, ce devait être  
par un autre motif que par un sentiment

de confiance dans l'efficace qu'elle pouvait avoir comme institution religieuse. Aussi , toutes les fois que l'histoire nous apprend que saint Paul se conforme à la loi des Juifs , nous voyons qu'il le fait par condescendance , par amour de l'ordre et de la paix , par la crainte d'offenser sans nécessité. Ainsi ( Act. xvi. 3. ) « Paul voulut qu'il ( Timothée ) vînt » avec lui ; et il le circoncit à cause des Juifs » qui étaient en ces lieux-là ». Ainsi ( Act. xxi. 26. ) lorsque saint Paul se conforma publiquement à une cérémonie juive , en se purifiant dans le temple , on voit manifestement qu'il le fit pour satisfaire « ces » milliers de Juifs qui croyaient et qui étaient » tous zélés pour la loi ( v. 20. ). Les exemples rapportés dans un livre , correspondent donc avec la doctrine contenue dans un autre.

## N.º VIII.

( Chap. i. 18. ) « Trois ans après , j'allai » à Jérusalem , pour m'entretenir avec Pierre , » et je demeurai chez lui quinze jours. »

Je prie le lecteur de remarquer ici la brièveté du séjour de saint Paul à Jérusalem. La narration directe de ce même voyage contenue Act. ix. 28-30, ne détermine rien sur

sa durée : « il était continuellement avec eux » à Jérusalem , et il parlait avec hardiesse » au nom du Seigneur Jésus ; il parlait aussi » et disputait avec les Juifs hellénistes qui , » à cause de cela , cherchaient à lui ôter la » vie ; ce que les frères ayant découvert , ils » le conduisirent à Césarée ». Ce passage pris isolément , donnerait lieu de croire que le séjour de saint Paul à Jérusalem fut prolongé au-delà de quinze jours ; mais le vingt-deuxième chapitre des Actes présente une allusion à cette visite qui indique que son séjour y fut de courte durée : « étant retourné depuis à » Jérusalem , lorsque j'étais en prière dans » le temple , je fus ravi en extase , et je vis » Jésus qui me dit : hâte-toi et sors *promptement* de Jérusalem , car ils ne recevront » point le témoignage que tu leur rendras » de moi ». Nous voyons donc ici que les termes généraux d'un texte se trouvent expliqués par un autre , placé dans une partie éloignée du même livre ; et qu'une expression indéterminée finit par se trouver en conformité exacte avec une détermination précise de temps , contenue dans un autre livre. Cette espèce d'harmonie ne se rencontre guère dans des relations fabuleuses.

( Ch. VI. II. ) « Vous voyez quelle grande » lettre je vous ai écrite de ma propre main » : Ce passage nous apprend que saint Paul n'écrivait pas toujours *de sa propre main* ; et c'est ce que d'autres épîtres nous insinuent. L'épître aux Romains fut écrite par Tertius : « moi Tertius qui ai écrit cette lettre , je » vous salue en Notre Seigneur ( ch. XVI. » 22. ) ». On trouve , à la fin de l'épître aux Colossiens et de la seconde aux Thésaloniciens , cette phrase : « je vous salue » aussi , moi Paul , et je le fais de ma propre » main » ; ce qui emporte que l'épître avait été écrite par la main d'un autre. Je ne croirais pas improbable qu'un imposteur qui aurait remarqué cette forme de souscription dans quelques autres épîtres , eût imaginé d'en placer une semblable dans une épître contrefaite ; mais c'est ce qui n'a point lieu ici. L'auteur de cette épître n'imité point saint Paul dans sa manière de signer ; il se borne à faire remarquer aux Galates la longueur de la lettre qu'il vient de leur écrire de sa propre main. Il ne dit point qu'en cela il s'écartait de son usage ordinaire ; ce

n'est que par des recherches qu'on peut le découvrir. Dira-t-on que c'est-là un artifice pour accréditer une imposture ? Mais ce serait supposer que l'auteur de cette imposture, sachant que les lettres de saint Paul *n'étaient pas* écrites de sa main, lui aurait fait dire que celle-ci était écrite de sa main. Ce serait une manière bizarre de contrefaire ; et n'aurait-on pas plus aisément atteint le but, en se conformant aux formes de salutation et de signatures employées par saint Paul dans ses autres épîtres (1) ?

## N.º X.

L'auteur de l'épître et celui de l'histoire nous offrent une parfaite conformité dans la manière dont ils nous parlent d'un certain

---

(1) Ces mots *πηλίκαις γράμμασιν* indiquaient probablement la forme de caractère dans laquelle il écrivait et non la longueur de sa lettre. Mais cette explication n'altère en rien la vérité de ce que nous venons d'observer. Je crois cependant que saint Paul voulait par ces mots, *de ma propre main*, exprimer aux Galates, le grand intérêt qu'il prenait à eux : quelle que soit donc la signification de ces deux mots grecs, ils s'appliquent à l'ensemble de l'épître, et non, comme Grotius le pense d'après saint Jérôme, au petit nombre de versets qui suivent.

apôtre ou d'un chrétien distingué nommé *Jacques*. Tous deux nous le représentent comme occupant à Jérusalem une place plus distinguée, une espèce de présidence dans l'église, ou comme appelé à une résidence plus fixe dans cette ville : (ch. II. 12.) « pendant que » Pierre était à Antioche, avant l'arrivée de » quelques personnes envoyées par Jacques, » il mangeait avec les Gentils ». Ce passage semble attribuer à Jacques une espèce de prééminence ; et puisqu'il est fait deux fois mention de lui dans la même épître comme demeurant à Jérusalem (ch. I. 19. et II. 9.), nous devons croire qu'il y occupait dans l'église quelque place. Cette hypothèse se trouve fortifiée par plusieurs insinuations renfermées au livre des Actes. Lorsque Pierre, miraculeusement sorti de prison, se présenta au milieu de ses amis étonnés, après leur avoir appris comment le Seigneur l'avait délivré, il leur dit : « allez, faites savoir ceci à Jacques et à nos frères (Act. XII. 17.). Ces paroles ne désignent-elles pas Jacques d'une manière distinguée ? On aperçoit cette même distinction (Act. XXI. 17-18.) : « quand nous » (Paul et sa compagnie) fûmes arrivés à » Jérusalem, le lendemain Paul vint avec  
 » nous

» nous visiter Jacques , et tous les anciens  
» étaient présens ». Dans la contestation qui  
s'éleva au sujet des Gentils convertis , dans  
le concile de Jérusalem , ce même Jacques  
paraît avoir dirigé les opinions : ce fut lui  
qui termina le débat et proposa la résolution  
que tout le concile finit par adopter : « c'est  
» pourquoi mon sentiment est de ne point  
» inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se  
» convertissent à Dieu ( Act. xv. 19. ) ».

On ne peut donc révoquer en doute qu'une  
grande conformité ne règne entre la manière  
dont l'historien et l'auteur de l'épître s'ex-  
priment au sujet de *Jacques* ; mais si nous  
admettons cet accord , et que nous convenions  
de plus qu'il n'est point prémédité , il en  
résulte que la circonstance elle-même se  
trouve fondée sur la vérité ; c'est-à-dire , que  
*Jacques* a été un personnage réel , et qu'il  
a occupé une place éminente dans la société  
des Chrétiens existante à Jérusalem : il en ré-  
sulte en outre une confirmation des parties de la  
narration , qui se trouvent liées avec cette cir-  
constance. Supposez , par exemple , que la vérité  
du récit que saint Pierre fait de sa sortie de pri-  
son ( Act. xii. 6-11. ) dût être examinée d'après  
la déclaration d'un témoin qui , entr'autres cho-

ses, ferait dire à Pierre, après sa délivrance, « faites savoir ceci à Jacques et à nos frères (Act. XII. 17.) » ; ne serait-il pas important, dans un tel examen, de démontrer, par une comparaison de preuves puisées dans des sources indépendantes, qu'il y avait effectivement alors à Jérusalem une personne, telle que Jacques, qui occupait dans la société au sein de laquelle la chose s'était passée, une place de nature à faire sentir la convenance des expressions honorables dont saint Pierre s'était servi en parlant de lui ? Et si cet examen était à sa place, en discutant la validité d'un témoignage oral, ne le serait-il pas encore, pour apprécier le degré de confiance que peut mériter une histoire ancienne ?

Observons ici que la comparaison entre notre épître et l'histoire présente quelques difficultés ou du moins quelques questions d'une grande importance. On peut être embarrassé, en premier lieu, de savoir à quel voyage se rapporte ce qui se lit au commencement du second chapitre : « quatorze ans après, je retournai à Jérusalem ». Le voyage qui correspond le mieux avec cette date, et auquel la plupart des interprètes

appliquent ce passage, est celui que Paul et Barnabas firent d'Antioche à Jérusalem, à l'occasion des Gentils convertis; voyage qui fut l'occasion du concile et du décret dont il est fait mention au quinzième chapitre des Actes.

Mais cette opinion me paraît donner lieu à de grandes difficultés. Saint Paul nous apprend, dans son épître, « qu'il alla à Jérusalem en suite d'une révélation (ch. II. 2.) »; et nous lisons au livre des Actes, qu'il y fut envoyé par l'église d'Antioche: « ayant disputé fortement, il fut résolu que Paul et Barnabas avec quelques-uns de ces gens-là, iraient à Jérusalem consulter les Apôtres et les anciens sur cette question (Act. xv. 2.) ». Il n'est pas aisé de concilier ces deux passages. Saint Paul dit, dans l'épître, que, lorsqu'il alla à Jérusalem, « il communiqua cet évangile qu'il prêchait parmi les Gentils, mais particulièrement à ceux qui étaient les plus considérés (ch. II. 2.) ». Si, par « cet évangile », il entendait l'affranchissement de la loi juive accordé aux Gentils devenus chrétiens (et je ne sais quelle autre chose il eût pu entendre) on ne comprend pas pourquoi il communiquait en particulier ce qui était l'objet d'une

mission publique. Mais une plus grande difficulté se présente ; le récit que contient l'épître de ce qui se passa dans cette visite à Jérusalem , ne parle ni de la délibération , ni du décret consignés au livre des Actes , et qui , d'après l'histoire , étaient le but du voyage. La mention de ce concile et de ses délibérations pouvait difficilement être omise dans le narré que donne l'Apôtre de ce qu'il fit à Jérusalem , si ce narré se rapporte à ce même voyage. Il me paraît donc plus probable que Paul et Barnabas avaient fait un voyage à Jérusalem , dont il n'est pas parlé au livre des Actes. Nous lisons qu'avant le décret rendu par les Apôtres , « Paul et Barnabas demeurèrent à Antioche long . . . temps avec les » disciples (Act. xiv. 28. ) ». Serait-il invraisemblable que , pendant ce long séjour , ils eussent été à Jérusalem et en fussent revenus ? et l'omission de ce voyage-là ne pourrait-elle pas se concilier avec la brièveté générale de ces mémoires , sur-tout dans ce qui concerne cette partie de la vie de saint Paul , qui précéda sa réunion avec l'historien ?

De plus , la première indication que nous donnent les Actes des Apôtres de la visite que saint Paul fit en Galatie , se trouve au seizième

chapitre, verset. 6 : « lorsqu'ils eurent tra-  
» versé la Phrygie et la Galatie, ils se dis-  
» posaient à passer en Bithynie ». Cette mar-  
che était subséquente au décret des Apôtres;  
ce décret existait donc lorsque notre épî-  
tre fut écrite. Or, le but de cette épître  
étant d'affranchir les Gentils convertis du  
joug de la loi de Moïse, et le décret qui con-  
firmait cette exemption ayant été prononcé,  
il semblerait extraordinaire qu'on n'en eût  
donné aucune connaissance, et qu'on n'eût  
point fait valoir cette autorité. Mais les ré-  
flexions suivantes affaiblissent la force de cette  
objection, qui porte aussi sur d'autres épîtres  
de saint Paul.

1.º D'après ses principes, saint Paul n'é-  
tait pas dans l'usage d'en appeler à l'autorité  
des autres Apôtres, ni de montrer trop de  
déférence pour elle, sur-tout lorsqu'il insiste  
fortement, comme il le fait dans cette épître,  
sur l'inspiration qu'il recevait de source. Celui  
qui, parlant des principaux d'entre les Apô-  
tres, s'exprimait de la sorte : « à l'égard de  
» ceux qui sont les plus considérés (il ne  
» m'importe point quels ils aient été autre-  
» fois, car Dieu ne fait point d'acception de  
» personnes), ils ne m'ont rien communiqué »;

un tel homme ne devait pas chercher dans leurs décrets la direction de sa conduite.

2.<sup>o</sup> Le raisonnement que contient cette lettre, découle du principe ; et l'on n'est pas plus surpris que, dans un raisonnement de cette espèce, saint Paul ne fasse aucune mention du décret des Apôtres, qu'on ne le serait qu'un écrivain ne citât pas le troisième canon dans un discours qui tendrait à prouver le devoir moral et religieux de l'observation du sabbat.

3.<sup>o</sup> L'épître présente sur cette question un développement que n'embrassait pas le décret : ce décret se borne à déclarer que les Apôtres et les Anciens de Jérusalem n'imposaient pas aux Gentils convertis l'obligation d'observer la loi de Moïse, comme une condition nécessaire à leur entrée dans l'église : mais l'épître prouve, par le raisonnement, que l'institution mosaïque avait pris fin, quant à ses effets sur un état futur, et cela même pour les Juifs.

4.<sup>o</sup> Ceux dont saint Paul combattait les erreurs, n'étaient pas ceux qui se soumettaient à la loi juive comme étant imposée d'autorité, ou comme faisant partie de la loi de l'église chrétienne ; mais il s'adressait

à des hommes qui, ayant d'abord embrassé le christianisme, en étaient venus ensuite volontairement à se plier à l'observation du code mosaïque, dans l'idée de s'élever par là à un plus haut degré de perfection. C'est là, je crois, précisément l'idée que saint Paul combat dans son épître; plusieurs de ses expressions le prouvent: « avez-vous tellement perdu le sens, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez à présent par la chair (ch. III. 3.) »? « Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point ce que la loi dit (ch. IV. 21.) »? « Mais à présent, comment retournez-vous encore à ces pauvres et faibles rudimens auxquels vous voulez vous assujettir de nouveau (ch. IV. 9.) »? Et serait-on surpris que saint Paul se prononçât avec fermeté contre une opinion qui, dénaturant le caractère de la dispensation chrétienne, dérogeait expressément à la perfection de la rédemption que J. C. a procurée à tous ceux qui croiraient en lui? Il eût été inutile de s'appuyer auprès de ces personnes sur la décision prise à Jérusalem; car elle se bornait à déclarer qu'aucune loi de l'église chrétienne n'obligeait à observer les pratiques de la loi

mosaïque. Aussi ne se croyaient-elles pas liées ; mais elles pensaient néanmoins qu'il y avait dans cette observance une efficace , un mérite , une recommandation à la faveur de Dieu , et un fondement d'acception auprès de lui. La teneur du décret ne portait pas encore sur cette manière de penser. En conséquence , la tournure de la lettre que saint Paul écrit aux Galates , adaptée dans tout son contenu à une telle situation , est bien différente de l'énoncé du décret : « Christ vous devient inutile à vous tous qui » voulez être justifiés par la loi ( ch. v. 4. ) » ; c'est-à-dire , à vous qui mettez votre confiance dans quelque mérite que vous croyez exister dans les observances légales. Le décret n'avait rien dit de semblable ; il eût donc été inutile de le produire dans un raisonnement qui roulait sur ce point. C'est ainsi que celui qui , disputant avec un anachorète qui insistait sur la sainteté d'une vie retirée et ascétique , et sur le prix des mortifications aux yeux de Dieu , ne pourrait le convaincre en alléguant que les lois de l'église n'exigent pas de semblables vœux , ou même en prouvant qu'elles ont laissé à chaque chrétien la liberté sur ce sujet. Cette manière de raisonner

ne pourrait affaiblir le prix que l'anachorète attacherait au mérite de ses vœux, ni fixer l'état de la controverse (1).

---

(1) La réponse de M. Locke à cette difficulté ne me semble pas satisfaisante : « saint Paul, dit-il, ne rappelle pas aux Galates le décret des apôtres, parce qu'ils le connaissaient. » Il ne paraît pas, en premier lieu, certain qu'ils le connussent ; en second lieu, s'ils l'eussent connu, c'était une raison de plus de le leur rappeler. Le passage des Actes d'après lequel M. Locke conclut que les Galates avaient eu communication du décret, est au seizième chapitre, verset 4 : « comme ils ( Paul et Timothée ) allaient de ville en ville, ils recommandaient aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les Apôtres et par les anciens de Jérusalem ». Quant à moi, je pense que la communication du décret ne fut donnée qu'aux églises auprès desquelles saint Paul se rendait, d'après le plan formé à son départ « de visiter les frères dans toutes les villes où il avait prêché la parole du Seigneur ». Le détail de sa marche et de tout ce qui s'y rapporte, finit au verset 5 où l'histoire dit : « ainsi les églises s'affermirent dans la foi et se multipliaient de jour en jour ». L'historien passe ensuite à une autre partie de sa narration en nous apprenant que, « lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, ils se disposaient à aller en Bithynie ». Le décret est particulièrement adressé « aux frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie et Cilicie » ; c'est-à-dire, aux églises déjà fondées, et dans lesquelles cette question

La fin du second chapitre , en nous exposant la conduite de Pierre vis à vis des Gentils convertis à Antioche , présente une autre

---

avait été agitée. Je crois donc que l'observation du noble auteur des *Miscellanea sacra* est non seulement ingénieuse , mais très-probable , savoir , qu'il y a ici une transposition dans le texte , et que le quatrième et le cinquième verset du chapitre seize doivent se lire après le dernier verset du chapitre quinze , de manière à offrir l'ensemble du passage comme suit : « Ils traversèrent la » Syrie et la Cilicie , ( visitant les Chrétiens de ces contrées , auxquels le décret était adressé ) confirmant » les églises ; et comme ils allaient de ville en ville , » ils recommandaient aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les Apôtres et par les » anciens de Jérusalem. Ainsi les églises s'affermis- » saient dans la foi et se multipliaient de jour en jour. » Le seizième chapitre commence alors un nouveau paragraphe non interrompu : « Paul alla à Derbes et à Lystre , » etc. » Lorsque saint Paul se rendit en Galatie , pour prêcher l'évangile , pour la première fois , dans une nouvelle contrée , il n'est pas probable qu'il y parlât d'un décret ou plutôt d'une lettre de l'église de Jérusalem qui , présupposant la connaissance du christianisme dans ce pays , s'appliquait à des doutes qui s'étaient élevés dans quelques communautés chrétiennes.

La seconde raison que donne M. Locke de l'omission de ce décret , c'est que « saint Paul n'avait d'autre but » dans sa lettre que de se justifier du blâme qu'on lui » imputait de prêcher la circoncision ». Mais ceci

difficulté. On objecte que cette conduite était aussi peu en accord avec ce qui lui avait été révélé lors de la conversion de Corneille, qu'avec l'opinion qu'il soutint dans les débats qui eurent lieu à Jérusalem. Mais commençons par fixer le sens du passage et par l'expliquer, pour être mieux à même de comprendre et la difficulté et sa solution : « et » même lorsque Pierre vint à Antioche, je » lui résistai en face, parce qu'il méritait » d'être repris; car, avant l'arrivée de quelques personnes envoyées par Jacques, il » mangeait avec les Gentils; mais dès qu'ils » furent arrivés, il se retira et se sépara des » Gentils par la crainte qu'il avait des circoncis; et les autres Juifs usèrent de la même dissimulation que lui, de sorte que » Barnabas même se laissait entraîner jusqu'à » dissimuler comme eux : mais *quand je vis* » qu'ils ne marchaient pas droitement selon

---

ne me semble pas exact; ce n'était point là le seul objet de la lettre. Son but était de s'opposer en général à ce penchant pour le judaïsme qui s'aperçevait parmi les convertis. L'exposition de sa propre doctrine, et son ferme attachement pour elle faisait donc partie du but de sa lettre, mais ce but n'était pas le seul.

» la vérité de l'évangile , je dis à Pierre ;  
» devant tout le monde , puisque vous , qui  
» êtes juif , avez cependant vécu comme  
» les Gentils et non comme les Juifs , pour-  
» quoi obligez - vous les Gentils à vivre  
» comme les Juifs » ? Or , la question qui oc-  
casiona la dispute à laquelle ce passage fait  
allusion , n'était pas de savoir si les Gentils  
pouvaient être admis dans l'alliance chré-  
tienne ; cette question avait été complètement  
déterminée : ce n'était pas de savoir si l'obser-  
vation de la loi mosaïque était essentielle à la  
profession du christianisme ; cette question  
avait été agitée à Jérusalem : mais il s'agissait  
de savoir si , du moment qu'un Gentil était  
devenu chrétien , les Juifs pouvaient manger  
et boire avec lui comme avec un frère. Pierre  
montra quelque inconstance sur ce point ; et  
ce que l'histoire nous apprend à son sujet se  
concilie assez avec sa conduite. En effet , il  
pouvait envisager la vision qu'il avait eue à  
Joppe , comme une *direction* qui abolissait  
bien pour le moment toute différence entre  
les Juifs et les Gentils , quant à l'acception  
auprès de Dieu , mais non quant à la manière  
de vivre ensemble en société ; il pouvait ,  
du moins n'avoir pas saisi ce point avec assez

de clarté et de certitude, jusques à braver la censure et les plaintes de ses frères membres de l'église de Jérusalem, qui tenaient encore à leurs anciens préjugés. Mais, nous dira-t-on, Pierre obligeait les Gentils à Ἰσδαλιζειν : « pourquoi obligez-vous les Gentils à vivre » comme font les Juifs » ? En quoi les contraignait-il ? Nous n'apercevons aucune autre trace de contrainte, que de s'être retiré de leur société ; et nous ne voyons dans cette conduite que l'équivalent de la déclaration suivante : « nous ne vous refusons point le » droit d'être envisagés comme chrétiens , » nous ne méconnaissions point vos titres aux » promesses de l'évangile, quand bien même » vous n'observez point notre loi ; mais si » vous voulez que nous autres juifs vivions » avec vous de la même manière que nous » vivons ensemble, c'est-à-dire, si vous voulez que nous vous envisagions comme juifs, » vous devez vous conformer à notre manière ». Voilà, ce me semble, le genre de contrainte que saint Pierre imposait aux Gentils par sa conduite, et voilà sur quoi portent les reproches que lui fit saint Paul.

Quant au parti que prit saint Pierre dans la controverse qui eut lieu à Jérusalem,

outre que la question qui y fut agitée était différente de celle qui occasiona la dispute à Antioche, rien ne nous empêche de supposer que cette dispute avait précédé la consultation qui eut lieu à Jérusalem, vu que Pierre, sensible au reproche qui lui avait été fait, manifesta dans la suite des sentimens plus fixes.

---

## CHAPITRE V.

### ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS.

#### N.º I.

**L** paraît que cette épître et celle aux Colossiens furent envoyées à leur adresse respective par le même messager. « Or, afin » que vous sachiez l'état où je suis et ce que » je fais, Tychique, notre frère bien aimé » et fidelle ministre du Seigneur, vous informera de tout; je vous l'ai envoyé exprès, » afin que vous appreniez quel est notre état, » et qu'il vous console (Eph. vi. 21. 22.) ». Ce passage ne déclare pas expressément, mais insinue que la lettre fut envoyée par Tychi-

que ; l'épître aux Colossiens insinue aussi que Tychique , de concert avec Onésime , fut porteur de la lettre adressée à cette église : « Tychique , notre cher frère , qui est un » fidelle ministre du Seigneur , et qui le sert » avec moi , vous apprendra tout ce qui me » regarde ; je vous l'ai envoyé exprès , afin » qu'il connaisse quel est votre état et qu'il » vous console ; je lui ai joint Onésime , notre » cher et fidelle frère , qui est de votre pays ; » ils vous informeront de tout ce qui se passe » ici ( Col. iv. 7-9. ) ». Ces deux épîtres supposent leur auteur prisonnier pour la cause de Christ ; elles discutent toutes deux le même sujet général : l'une et l'autre sont écrites par la même personne , à la même époque , ou à une époque très-rapprochée ; elles traitent la même matière , et sont envoyées par le même messenger. Aussi , l'on y aperçoit dans les sentimens , l'ordre et la diction , cet accord et cette correspondance que doivent offrir un tel rapprochement , et une espèce d'identité. Le grand objet sur lequel roulent ces épîtres , est l'union des Juifs et des Gentils sous la loi chrétienne. Cette doctrine est établie dans l'une et dans l'autre par les mêmes raisonnemens , ou , pour nous exprimer avec

plus de précision, y est éclaircie par les mêmes similitudes. C'est (1) « une tête, un corps, un homme nouveau, un temple » : voilà des figures qui, dans ces deux épîtres, nous représentent la société des fidèles et leur relation avec (2) Christ. Cette ancienne distinction qui séparait les Juifs et les Gentils, et qu'on croyait indélébile, est déclarée dans les deux épîtres, « présentement abolie par la croix ». Indépendamment de l'accord général et de ce mouvement de chaleur dans

(1) Saint Paul peut avoir été quelquefois accusé d'avoir des raisonnemens peu solides, parce que l'on a pris pour tels, ce qui n'était destiné qu'à des éclaircissemens. On ne doit pas lire ses écrits comme ceux d'un homme qui n'aurait puisé la conviction des vérités qu'il enseigne, que sous le point de vue dans lequel il nous les présente. Saint Paul tenant sa doctrine pour certaine, se confiant à la révélation qui lui avait été communiquée, présente souvent cette certitude à la conception de ses lecteurs, sous des images et des allégories dans lesquelles il suffit d'apercevoir quelque analogie, quelquefois même un rapprochement poétique.

(2) Comparez { Eph. I. 22. } avec { Col. I. 18. }  
 { IV. 15. } avec { II. 19. }  
 { II. 15. } avec { III. 10. 11. }  
 De même { Eph. II. 14. 15. } avec { Col. II. 14. }  
 { II. 16. } avec { I. 18. 21. }  
 { II. 20. } avec { II. 7. }

les

les pensées qu'on trouve dans ces deux épîtres, il est à présumer qu'écrites dans les circonstances où elles paraissent l'avoir été, elles offriront une ressemblance de style et de diction plus rapprochée que d'autres lettres de la même personne, mais de différentes dates, et adaptées à des occasions différentes. Nous devons nous attendre à y rencontrer souvent les mêmes expressions, quelquefois même des phrases entières fort semblables; car l'auteur, traitant les mêmes sujets, et écrivant à peu près à la même époque l'une et l'autre lettre, ne pouvait que reproduire dans toutes deux, en plus d'une occasion, des idées et des tournures presque identiques: ces répétitions se trouvent en effet dans les exemples suivans (1).

(Eph. 1. 7.) « C'est lui qui nous a acquis » la rédemption par son sang, la rémission » de nos péchés (2). »

---

(1) Lorsque nous nous étayons d'une comparaison entre des mots, il est nécessaire de produire l'original: c'est ce que nous ferons dans des notes, afin de n'interrompre le lecteur que le moins possible.

(2) (Eph. 1. 7.) Ἐν ᾧ ἔχομεν τὴν ἀπολύτρωσιν διὰ τοῦ αἵματος αὐτοῦ, τὴν ἄφεσιν τῶν παραπτωμάτων.

( Col. I. 14. ) » C'est lui qui nous a acquis  
 » la rédemption par son sang, la rémission  
 » de nos péchés (1). »

On remarquera qu'indépendamment de la ressemblance des mots, cette déclaration se trouve, dans l'une et l'autre épître, précédée d'une introduction semblable. Dans l'épître aux Éphésiens, c'est « le bien aimé » ( ἡγαπημένω ); dans celle aux Colossiens, c'est « son cher » fils » ( υἱὸς τῆς ἀγάπης αὐτοῦ ) « par lequel nous » avons la rédemption ». La déclaration paraît avoir été suggérée à l'esprit de l'écrivain par la même idée qui l'avait accompagnée auparavant.

( Éph. I. 10. 11. ) « Tant ce qui est dans le » Ciel, que ce qui est sur la terre également » en lui (2). »

( Col. I. 20. ) « Toutes choses par lui, soit » les choses sur la terre, soit les choses dans » le Ciel (3). »

(1) ( Col. I. 14. ) Ἐν ᾧ ἔχομεν τὴν ἀπολύτρωσιν διὰ τοῦ αἵματος αὐτοῦ, τὴν ἀφεσιν τῶν ἁμαρτιῶν. Nous remarquerons que dans plusieurs copies de ce texte, on ne lit point διὰ τοῦ αἵματος αὐτοῦ.

(2) ( Eph. I. 10. 11. ) Τὰ τε ἐν τοῖς ἑβρανοῖς καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, ἐν αὐτῷ.

(3) ( Col. I. 20. ) [Δι' αὐτοῦ, εἴτε τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, εἴτε τὰ ἐν τοῖς ἑβρανοῖς.

Cette citation mérite encore plus d'être observée, parce que l'idée de lier ensemble les choses de la terre, avec celles du Ciel, est une idée singulière, et ne se trouve nulle part que dans ces deux épîtres. L'introduction à ces paroles, comme leur suite, présente aussi une tournure de pensées assez rapprochée; c'est un tableau de l'union que Christ a effectuée, joint à la déclaration que les églises des Gentils s'y trouvaient incorporées.

(Éph. III. 2. Col. I. 25.) « La dispensation de la grâce de Dieu, qui m'est donnée pour vous (1). »

Nous observerons sur ces passages, que les idées qui les accompagnent, ont des traits de ressemblance: dans l'une et dans l'autre épître, ils sont immédiatement précédés de la mention des souffrances actuelles de l'Apôtre; dans l'une et dans l'autre suit immédiatement l'exposé du mystère qui était le grand sujet de sa prédication.

(Éph. V. 19.) « Entretenez-vous par des psaumes, des hymnes et des cantiques

(1) (Eph. III. 2.) Τὴν οἰκονομίαν τῆς χάριτος τῆς Θεοῦ τῆς δοθείσης μοι εἰς ὑμᾶς.

(Col. I. 25.) Τὴν οἰκονομίαν τῆς Θεοῦ, τὴν δοθείσάν μοι εἰς ὑμᾶς.

» spirituels, chantant et psalmodiant du cœur  
» au Seigneur. (1). »

( Col. III. 16. ) « Exhortez-vous par des  
» pseumes, par des hymnes, par des can-  
» tiques spirituels au Seigneur, avec des cœurs  
» pleins de reconnaissance (2). »

( Éph. VI. 22. ) « Je vous l'ai envoyé ex-  
» près, afin que vous appreniez quel est notre  
» état, et qu'il vous console (3). »

( Col. IV. 8. ) « Je vous l'ai envoyé ex-  
» près, afin qu'il connaisse quel est notre  
» état et qu'il vous console (4). »

Les exemples que nous avons produits  
ne forment pas un *centon* ; ce n'est pas un  
ouvrage composé de phrases dérobées et cou-  
sues dans un autre ; mais c'est la rencontre  
occasionnelle des mêmes expressions qui se

(1) ( Eph. V. 19. ) ψαλμοῖς καὶ ὕμνοις καὶ ᾠδαῖς  
πνευματικαῖς, ᾄδοντες ἐν τῇ καρδίᾳ ὑμῶν τῷ κυρίῳ.

(2) ( Col. III. 16. ) ψαλμοῖς καὶ ὕμνοις, καὶ ᾠδαῖς  
πνευματικαῖς, ἐν χάριτι ᾄδοντες ἐν τῇ καρδίᾳ ὑμῶν τῷ  
κυρίῳ.

(3) ( Eph. VI. 22. ) Ὁν ἐπέμψα πρὸς ὑμᾶς εἰς αὐτὸ  
τῆτο, ἵνα γινῶτε τὰ περὶ ὑμῶν, καὶ παρακαλῆση τὰς  
καρδίας ὑμῶν.

(4) ( Col. IV. 8. ) Ὁν ἐπέμψα πρὸς ὑμᾶς εἰς αὐτὸ  
τῆτο, ἵνα γινῶ τὰ περὶ ὑμῶν, καὶ παρακαλῆση τὰς καρδίας  
ὑμῶν.

présentent à l'esprit d'un homme au moment où, pour la seconde fois, les mêmes idées occupent sa pensée.

2.<sup>o</sup> Essayez d'écrire deux lettres ou deux discours sur un sujet presque semblable, et à des époques rapprochées, sans que cependant vous conserviez un souvenir précis de ce que vous avez écrit auparavant : vous répétez quelques phrases dont les mots se trouveront placés dans le même ordre que vous aurez suivi en écrivant la première fois ; mais le plus souvent vous ferez usage de quelques termes principaux avec d'autres changés par négligence, ou déplacés par la rencontre d'autres mots et d'autres phrases employés à exprimer des idées qui se présentaient dans le même moment ; souvent aussi vous répétez, non de simples mots, non des phrases entières, mais des fragmens de phrase. L'examen de ces deux épîtres va nous offrir des exemples de toutes ces variétés ; et j'attache plus de valeur à cette sorte d'exemples qu'à ceux que nous avons proposés plus haut, parce qu'un imposteur peut aisément transcrire des maximes et des phrases entières dans un ouvrage contrefait, mais il n'entrera pas aisément dans son esprit d'in-

venter une transposition de mots, de rappeler partiellement quelques phrases et quelques sentences, de mélanger de nouvelles expressions et de nouvelles idées avec des expressions et des idées mises en œuvre précédemment; et quand il en aurait l'intention, l'exécution n'en serait pas aisée: voilà cependant ce que nous allons rencontrer dans les exemples suivans, qui nous présenteront le caractère de deux épîtres écrites dans les circonstances dont nous avons parlé. Cette variation, si elle était étudiée, serait un raffinement de fausseté qui, je crois, n'a jamais eu lieu; et si nous supposions qu'on en eût fait usage dans les exemples que nous allons offrir, ne pourrait-on pas demander pourquoi cette ruse n'aurait pas été mise en usage dans la première classe d'exemples que nous avons cités?

(Éph. I. 19-23. et II. 1-5.) « Et quelle est  
» l'infinie grandeur de son pouvoir, qu'il dé-  
» ploîra sur nous, qui croyons par l'efficace  
» de sa vertu toute puissante; qu'il a déployée  
» en J. C., quand il l'a ressuscité, ( et l'a  
» fait asseoir à sa droite dans le Ciel, au-  
» dessus de toute principauté, de toute puis-  
» sance, de toute domination et de toute  
» dignité que l'on peut nommer, non-seu-

» lement dans ce siècle , mais aussi dans celui  
 » qui est à venir ? Il a tout mis sous ses pieds ,  
 » et l'a établi chef suprême de l'église qui est  
 » son corps , et l'assemblage complet formé  
 » par celui qui réunit en lui toutes choses ).  
 » Autrefois vous étiez morts dans vos fautes  
 » et dans vos péchés , (dans lesquels vous mar-  
 » chiez alors suivant les maximes de ce monde ,  
 » et celles du Prince des puissances de l'air ,  
 » qui est l'esprit qui agit maintenant dans les  
 » rebelles ; du nombre desquels nous avons  
 » tous été autrefois , lorsque nous vivions  
 » selon les inclinations de notre chair , nous  
 » abandonnant à ses volontés et à ses pensées ;  
 » et ainsi nous étions naturellement des en-  
 » fans de colère comme les autres). Mais Dieu  
 » qui est riche en miséricorde par le grand  
 » amour qu'il a eu pour nous , lorsque nous  
 » étions morts dans nos fautes , nous a donné  
 » la vie avec J. C. (1). »

( Col. II. 12. 13. ) « Par la foi que vous

---

(1) ( Eph. I. 19-23. II. 1-5. ) Τὰς πιστεύοντας κατὰ τὴν ἐνέργειαν τῆ κρείττης τῆς ἰσχύος αὐτοῦ , ἣν ἐνέργησεν ἐν τῷ Χριστῷ , ἐγείρας αὐτὸν ἐκ νεκρῶν καὶ ἐκάθισεν ἐν δεξιᾷ αὐτοῦ ἐν τοῖς ἑπαιρανίοις , καὶ ἡμᾶς ὄντας νεκροὺς τοῖς παραπτώμασι καὶ ταῖς ἁμαρτίαις καὶ ὄντας ἡμᾶς νεκροὺς ταῖς παραπτώμασι , συνεζωοποίησε τῷ Χριστῷ.

» avez eue en la puissance de Dieu qui l'a  
 » ressuscité des morts, et lorsque vous étiez  
 » morts en vos péchés et incirconcis en votre  
 » chair, il vous a fait vivre en J. C. (1). »

Détachez les deux parenthèses de cette longue citation de l'épître aux Éphésiens; il ne reste qu'une sentence semblable à celle que renferme le court passage de l'épître aux Colossiens que nous venons de citer, et exprimée presque dans les mêmes termes. La ressemblance s'aperçoit mieux encore dans l'original que dans notre traduction (2); car ce qui est traduit dans un des passages par « efficace », et dans l'autre par « puissance », est exprimé par le même mot grec *ἐνεργεια*. On lit aux Éphésiens : *τὴς πισύουτας κατὰ τὴν ἐνεργειαν*; et aux Colossiens, *διὰ τῆς πίστεως τῆς ἐνεργείας*. Nous avons donc ici l'expression du même sentiment, et presque les mêmes mots; mais l'expression de ce sentiment se trouve deux fois interrompue dans l'épître aux Éphésiens, par des pensées incidentes

---

(1) (Col. II. 12. 13.) *Διὰ τῆς πίστεως τῆς ἐνεργείας τῆ Ἰησοῦ τοῦ ἐγείραντος αὐτὸν ἐκ τῶν νεκρῶν. Καὶ ὑμεῖς νεκροὶ ὄντες ἐν τοῖς παραπτώμασι καὶ τῇ ἀνομοβυστίᾳ τῆς σαρκὸς ὑμῶν, συνεζωοποίησε σὺν αὐτῷ.*

(2) Genève, 1805.

que saint Paul développe (1), comme il était dans l'usage de le faire, pour reprendre ensuite le fil de son discours. Je me borne à observer que Griesbach a indiqué ces parenthèses à peu de chose près comme nous, dans l'édition soignée qu'il nous a donnée; et qu'il l'a fait sans connaître la comparaison que nous venons d'offrir.

(Éph. iv. 2-4.) « En toute humilité et » toute douceur, avec patience, vous sup- » portant charitablement les uns les autres; » vous appliquant à conserver l'unité de l'es- » prit par le lien de la paix. Il n'y a qu'un » corps et qu'un esprit, comme il n'y a qu'une » seule espérance à laquelle vous avez été » appelés (2). »

(Col. III. 12-15.) « Ayez donc, comme les » élus de Dieu, comme ses saints et ses bien- » aimés, des entrailles de miséricorde; re- » vêtez-vous de bonté, d'humilité, de dou- » ceur, de patience. Supportez-vous les uns

(1) Voyez Locke, *in loco*.

(2) (Eph. iv. 2-4.) Μετὰ πάσης ταπεινοφροσύνης καὶ πραότητος, μετὰ μακροθυμίας ἀνεχόμενοι ἀλλήλων ἐν ἀγάπῃ σπευδάμενοι τηρεῖν τὴν ἐνότητα τοῦ πνεύματος ἐν τῷ συνδέσμῳ τῆς εἰρήνης. Ἐν σῶμα καὶ ἐν πνεῦμα, καθὼς καὶ ἐκλήθητε ἐν μιᾷ ἐλπίδι τῆς κλήσεως ὑμῶν.

» les autres ; et et si l'un a sujet de se plain-  
 » dre de l'autre , pardonnez-vous récipro-  
 » quement , comme Jésus - Christ vous a  
 » pardonnés. Sur-tout revêtez-vous de la  
 » charité , qui est le plus parfait de tous  
 » les liens. Et que la paix de Dieu , à la-  
 » quelle vous avez été appelés pour ne faire  
 » qu'un seul corps , règne dans vos cœurs (1).»

Les mots de ταπεινοφροσύνη , πραότης , μακροθυμίας ,  
 ἀνεχόμενοι ἀλλήλων , se présentent dans ces deux  
 citations , exactement placées dans le même  
 ordre. Ἀγάπη s'y trouve aussi , mais différem-  
 ment disposé. Συνδέσμων τῆς εἰρήνης répond à  
 σύνδεσμος τῆς τελειότητος. Ἐκλήθητε ἐν ἐνὶ σάρματι répond  
 à ἐν σαῖμα κατὸς καὶ ἐκλήθητε ἐν μιᾷ ἐλπίδι : mais ces  
 ressemblances s'aperçoivent dans le corps de  
 sentences d'ailleurs très-différentes.

(Éph. iv. 16.) « C'est de lui que tout le  
 » corps , bien proportionné et bien joint par

(1) ( Col. III. 12-15. ) Ἐν δύσασθε οὖν , ὡς ἐκλεκτοὶ  
 τῆ Θεῶ ἀγιοὶ καὶ ἠγαπημένοι , σπλάγνα οἰκτιρμῶν , χρησ-  
 τότητα , ταπεινοφροσύνην , πραότητα , μακροθυμίαν , ἀνεχόμενοι  
 ἀλλήλων , καὶ χαριζόμενοι ἑαυτοῖς , ἵάν τις πρὸς τινα ἔχη  
 μομφήν . καθὼς καὶ ὁ Χριστὸς ἔχαρίσατο ὑμῖν , ἕτω καὶ  
 ὑμεῖς . Ἐπὶ πᾶσι δὲ τούτοις τὴν ἀγάπην , ἣτις ἐστὶ σύν-  
 δεσμος τῆς τελειότητος . καὶ ἡ εἰρήνη τῆ Θεῶ βραβεύεται ἐν  
 ταῖς καρδίαις ὑμῶν , εἰσὴν καὶ ἐκλήθητε ἐν ἐνὶ σάρματι .

» la liaison de ses parties qui communiquent  
 » les unes aux autres, tire son accroissement  
 » à proportion de la force qu'il distribue dans  
 » chaque membre (1). »

( Col. II. 19. ) « Duquel tout le corps bien  
 » joint par la liaison de ses parties, tire ce  
 » qui le fait subsister, et reçoit de l'accrois-  
 » sement selon Dieu (2). »

Nous lisons également dans ces deux pas-  
 sages : ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα συμβιβάζομενον ; ἐπιχορηγέ-  
 μενον répond à ἐπιχορηγίας ; διὰ τῶν ἀφᾶν à διὰ πάσης  
 ἀφῆς ; αὐξεῖ τὴν αὐξήσιν à ποιεῖται τὴν αὐξήσιν : cependant  
 ces paragraphes diffèrent beaucoup en d'au-  
 tres points.

( Eph. IV. 32. ) « Ayez de la bonté, de la  
 » compassion les uns pour les autres, vous  
 » pardonnant réciproquement comme Dieu  
 » vous a pardonnés, à cause de J. C. (3). »

(1) ( Eph. IV. 16. ) Ἐξ ἧς πᾶν τὸ σῶμα συναρμολο-  
 γούμενον καὶ συμβιβάζομενον διὰ πάσης ἀφῆς τῆς ἐπιχορη-  
 γίας, κατενέργειαν ἐν μέτρῳ ἐνὸς ἐκάστου μέρους τὴν αὐ-  
 ξήσιν τῶ σώματος ποιεῖται.

(2) ( Col. II. 19. ) Ἐξ ἧς πᾶν τὸ σῶμα διὰ τῶν ἀφᾶν  
 καὶ συνδέσμων ἐπιχορηγούμενον καὶ συμβιβάζομενον, αὐξεῖ  
 τὴν αὐξήσιν τῷ Θεῷ.

(3) ( Eph. IV. 32. ) Γίνεσθε δὲ εἰς ἀλλήλους χρηστοί,  
 εὐσπλαγχοί, χαριζόμενοι ἑαυτοῖς, καθὼς καὶ ὁ Θεὸς ἐν  
 Χριστῷ ἠχαρίσατο ἑμῖν.

( Col. III. 13. ) « Vous supportant les uns »  
 » les autres, et si l'un a sujet de se plaindre »  
 » de l'autre, vous pardonnant réciproquement »  
 » comme Christ vous a pardonnés (1). »

Nous lisons dans la première citation :  
 « vous pardonnant réciproquement comme »  
 » Dieu en Christ ( ἐν Χριστῷ ) vous a pardon- »  
 » nés ». Et la substance de ces paroles se »  
 retrouve dans la seconde ; mais ici la phrase »  
 est coupée par l'interposition d'un nouvel ar- »  
 ticle : « si l'un a sujet de se plaindre de l'au- »  
 » tre » ; et on voit aussi une variante sur la »  
 fin du verset ; au lieu de « Dieu en Christ », »  
 on lit : « Christ vous a pardonnés ».

( Éph. IV. 22-24. ) « Que vous abandonniez »  
 » votre première conduite, en vous dépouil- »  
 » lant du vieil homme qui se corrompt par »  
 » les passions qui le séduisent ; que vous vous »  
 » renouveliez dans votre esprit et dans votre »  
 » entendement ; que vous vous revêtiez du »  
 » nouvel homme créé à l'image de Dieu dans »  
 » une justice et dans une sainteté véritable(2). »

---

(1) ( Col. III. 13. ) Ἀνεχόμενοι ἀλλήλων, καὶ χαρίζο-  
 μνοι ἑαυτοῖς, ἐάν τις πρὸς τινα ἔχη μομφήν· καθὼς καὶ ὁ  
 Χριστὸς ἠχαρίσατο ὑμῖν, ὅτω καὶ ὑμεῖς.

(2) ( Eph. IV. 22-24 ) Ἀποθέσθαι ὑμᾶς κατὰ τὴν προ-  
 τίεαν ἀναστροφῆν, τὸν παλαιὸν ἀνθρώπον τὸν φθειρόμενον κατὰ

(Col. III. 9. 10.) « Vous dépouillant du  
 » vieil homme et de ses œuvres, pour vous  
 » revêtir du nouvel homme qui est renouvelé  
 » en connaissance d'après l'image de celui qui  
 » l'a créé (1). »

On voit dans ces deux passages, « dépouil-  
 » ler le vieil homme, et revêtir le nouveau ». L'idée y est développée par l'expression de renouvellement ; dans l'un, « renouvelé en  
 » connaissance » ; dans l'autre, « renouvelé  
 » dans l'esprit de votre entendement ». Dans  
 ces deux passages, il est dit que le nouvel  
 homme est formé d'après le même modèle ;  
 ici c'est « créé à l'image de Dieu dans une  
 » justice et dans une sainteté véritable » ;  
 là c'est « renouvelé d'après l'image de celui  
 » qui l'a créé ». On voit, en un mot, la  
 même personne écrivant sur un sujet analo-  
 gue, faisant usage d'expressions et d'idées

*τὰς ἐπιθυμίας τῆς ἀπάτης ἀνακεῖσθαι διὰ τῷ πνεύματι τῷ  
 νοῦς ἡμῶν, καὶ ἐνδύσασθαι τὸν καινὸν ἄνθρωπον, τὸν κατὰ  
 Θεὸν κτισθέντα ἐν δικαιοσύνῃ, καὶ ὁσιότητι τῆς ἀληθείας.*

(1) (Col. III. , 9-10.) Ἀπεκεδυσάμενοι τὸν παλαιὸν ἄν-  
 θρωπον σὺν ταῖς πράξεσιν αὐτοῦ, καὶ ἐνδυσάμενοι τὸν νέον,  
 τὸν ἀνακαινέμενον εἰς ἐπίγνωσιν κατ' εἰκόνα τῆ κτισαντοῦ  
 αὐτοῦ.

présentes encore à sa mémoire, parce qu'elle les a employées auparavant (1).

(Éph. v. 6-8.) « *Car ce sont ces choses-là*  
 » *qui attirent la colère de Dieu sur les re-*  
 » *belles. N'ayez donc point de société avec*  
 » *eux; car autrefois vous étiez ténèbres, mais*  
 » *à présent vous êtes lumière en notre Sei-*  
 » *gneur : marchez donc comme des enfans*  
 » *de lumière (2) ».*

(Col. III. 6-8.) « *Ce sont-là des choses*  
 » *qui attirent la colère de Dieu sur les re-*  
 » *belles. Vous avez été autrefois engagés dans*  
 » *ces vices, lorsque vous viviez dans ces dé-*

(1) Nous voyons souvent pourquoi, dans ces comparaisons, l'écrivain emploie des mots différens, quoiqu'il exprime la même idée; c'est entr'autres parce que le mot dont il a fait usage auparavant se trouve placé dans la phrase sous une forme différente; ainsi, dans les citations que nous avons sous les yeux, le nouvel homme est désigné aux Ephésiens, « par καινὸς ἄνθρωπος, » et aux Colossiens, par « τὸν νέον, » parce qu'ici τὸν καινὸν eût été répété dans le mot suivant, ἀνακαινόμενον.

(2) (Eph. v. 6-8.) Διὰ ταῦτα γὰρ ἔρχεται ἡ ὀργὴ τῆ  
 Θεοῦ ἐπὶ τὰς υἰὰς τῆς ἀπειθείας. Μὴ ἔν γίνεσθε συμμέτοχοι  
 αὐτῶν. Ἦτε γὰρ ποτὶ σκότος, νῦν δὲ φῶς ἐν κυρίῳ ὡς τίνα  
 φωτὸς περιπατεῖτε.

» sordres. Maintenant renoncez à toutes ces  
» choses (1). »

Ces versets nous offrent un exemple de cette ressemblance *partielle* qui n'existe que lorsque l'imitation n'a pas été préméditée ; et lorsqu'en nous occupant du même sujet, des mots, des phrases entières dont nous avons déjà fait usage, se présentent de nouveau à notre esprit. L'idée est ici la même : la première moitié de chacun de ces passages offre une déclaration de la colère de Dieu, exprimée dans les mêmes termes ; l'autre moitié comprend un avertissement d'abandonner des habitudes précédentes ; mais il est exprimé en termes entièrement différens.

(Éph. v. 15. 16.) « Prenez donc garde à  
» vous conduire avec circonspection ; nou  
» comme des insensés, mais comme des per-  
» sonnes sages rachetant le temps (2). »

(Col. iv. 5.) « Conduisez-vous prudem-

(1) (Col. III. 6-8.) Διὰ τὴν ἔρχεται ἡ ὀργὴ τῷ Θεῷ ἐπὶ τοὺς υἱοὺς τῆς ἀπειθείας. Ἐν οἷς καὶ ὑμεῖς περιπατήσατέ ποτε, ὅτι ἐζήτε ἐν αὐτοῖς. Νυνὶ δὲ ἀπόθετε καὶ ὑμεῖς τὰ πάντα.

(2) (Eph. v. 15-16.) Βλέπετε ἕν πως ἀκριβῶς περιπατεῖτε· μὴ ὡς ἄσσοφοι, ἀλλ' ὡς σοφοί, ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρὸν.

» ment avec ceux qui sont hors de l'église,  
» rachetant le temps (1). »

On voit ici un autre exemple de ce mélange de ressemblance et de différence, que nous avons déjà remarqué dans les expressions du même Apôtre. « Rachetant le temps » ( *ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρὸν* ) : la répétition est littérale. « Ne marchez pas comme des insensés, mais » comme des personnes sages » ( *περιπατεῖτε μὴ ὡς ἀλλ' ὡς σοφοὶ ἄσοφοι* ) : ce passage, quant au sens et presque quant aux expressions, répond exactement à « conduisez-vous prudemment » ( *ἐν σοφίᾳ περιπατεῖτε* ). *Περιπατεῖτε ἀκριβῶς*, est une phrase différente, mais destinée à faire naître la même idée que *περιπατεῖτε πρὸς τοὺς ἕξω*. *Ἀκριβῶς* n'est pas rendu exactement par « avec circonspection » ; ce mot signifie ce que, dans un discours moderne, nous appellerions « correctement » ; et quand nous conseillons à une personne de se conduire « correctement », nous entendons, d'avoir égard « à l'opinion des autres » *πρὸς τὰς ἕξω*. « Conduisez-vous correctement, » rachetant le temps », c'est-à-dire, en vous accommodant à la difficulté des temps cri-

---

(1) Col. IV. 5. ) Ἐν σοφίᾳ περιπατεῖτε πρὸς τὰς ἕξω,  
τὸν καιρὸν ἐξ ἐξαγοραζόμενοι.

tiques dans lesquels nous vivons, « parce que » les jours sont mauvais ».

(Éph. vi. 19. 20.) « Et (prie) pour moi » en particulier, afin que Dieu me fasse la » grâce de parler librement et avec hardiesse, » pour faire connaître le mystère de l'évan- » gile, pour lequel je fais les fonctions d'am- » bassadeur, étant dans les chaînes, afin que » j'en parle avec la liberté et la hardiesse » que je dois (1). »

(Col. iv. 3. 4.) « Priez aussi tous ensemble » pour nous, afin que Dieu nous ouvre la » porte de la parole, et que je puisse rendre » manifeste le mystère de Christ, pour le- » quel je suis dans les chaînes, et que je le » fasse connaître comme je dois en parler (2). »

Dans ces deux passages, on aperçoit plu- sieurs mots ou fragmens de phrases sembla- bles; tels que « comme je dois en parler » ( *ὡς*

(1) (Eph. vi. 19. 20.) Καὶ ὑπὲρ ἐμοῦ, ἵνα μοι δοθῆι λόγος ἐν ἀνοιξίῃ τῆς στόματός μου, ἐν παρήρσιᾳ, γινώσκω τὸ μυστήριον τοῦ εὐαγγελίου, ὑπὲρ οὗ περισβεύω ἐν ἀλύσει, ἵνα ἐν αὐτῷ παρήρσιάζωμαι, ὡς δεῖ με λαλῆσαι.

(2) (Col. iv. 3. 4.) Προσευχόμενοι ἅμα καὶ περὶ ἡμῶν, ἵνα ὁ Θεὸς ἀνοίξῃ ἡμῖν θύραν τῶν λόγων, λαλῆσαι τὸ μυστήριον τῆς Χριστοῦ, δι' ὃ καὶ δέδεμαι, ἵνα φανερώσω αὐτὸ, ὡς δεῖ με λαλῆσαι.

δεῖ με λαλῆσαι), « parole » (λόγος), « mystère » (μυστήριον), « ouvrir » (ἀνοίξῃ et ἐν ἀνοίξει). « Faire » « connaître le mystère de l'évangile » (γνωρίσαι τὸ μυστήριον) répond à « rendre manifeste » (ἵνα φανερώσω αὐτὸ). « Pour lequel je fais les » « fonctions d'ambassadeur dans les chaînes » (ὑπὲρ οὗ πρεσβεύω ἐν αἰλύσει) répond à « pour lequel » « je suis dans les chaînes » (δι' ὃ καὶ δεδεδεμένοι).

(Éph. v. 22-33. vi. 1-9.) « Femmes, soyez » « soumises à vos maris comme au Seigneur; car » « le mari est le chef de la femme, comme Christ » « est le chef de l'église, qui est son corps, » « dont il est le sauveur : comme donc l'église » « est soumise à Christ, que les femmes le » « soient de même à leurs maris en toutes » « choses. Vous, maris, aimez vos femmes » « comme Christ a aussi aimé son église et s'est » « livré pour elle, afin qu'il la sanctifiât et » « la purifiât par le baptême d'eau et par sa » « parole, et qu'il la mît en état de paraître » « devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, » « ni rides, ni rien de semblable; mais étant » « sainte et irrépréhensible. C'est ainsi que les » « maris doivent aimer leurs femmes comme » « leur propre corps : celui qui aime sa femme, » « s'aime lui-même, car personne n'a jamais » « haï sa propre chair, mais il l'entretient et

» la chérit, comme le Seigneur en use avec  
» son église, parce que nous sommes les  
» membres de son corps, de sa chair et de  
» ses os. C'est pourquoi l'homme quittera son  
» père et sa mère pour s'attacher à sa femme,  
» et les deux ne seront qu'une seule chair.  
» Ce mystère est grand, je dis cela par rap-  
» port à Christ et à l'église. Ainsi, que chacun  
» de vous aime sa femme comme lui-même,  
» et que chaque femme respecte son mari.  
» *Enfans, obéissez à vos pères et à vos mères*  
» *selon le Seigneur; car cela est juste. Ho-*  
» *nore ton père et ta mère (c'est le premier*  
» *commandement qui ait cette promesse),*  
» *afin que tu sois heureux et que tu vives*  
» *long-temps sur la terre. Et vous, pères,*  
» *n'aigrissez point vos enfans, ne provoquez*  
» *point vos enfans à colère; mais élevez-les*  
» *en les corrigeant et en les instruisant selon*  
» *le Seigneur. Serviteurs, obéissez avec*  
» *crainte et tremblement, dans la simplicité*  
» *de votre cœur, à ceux qui sont vos maîtres*  
» *selon la chair, comme à Christ; ne les*  
» *servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil*  
» *sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à*  
» *plaire aux hommes; mais faisant de bon*  
» *cœur la volonté de Dieu comme serviteurs*

» de J. C. *Servez-les avec affection comme*  
 » *le Seigneur , et non les hommes ; et sachez*  
 » *que chacun , soit esclave , soit libre , sera*  
 » *récompensé par le Seigneur , selon le bien*  
 » *qu'il aura fait. Et vous , maîtres , faites*  
 » *aussi votre devoir envers vos serviteurs , et*  
 » *ne vous emportez pas contre eux , sachant*  
 » *que vous avez aussi bien qu'eux un maître*  
 » *dans le Ciel , qui n'a point d'égard à l'ap-*  
 » *parence des personnes (1). »*

( Col. III. 18-25. IV. 1. ) « Femmes , soyez  
 » soumises à vos maris , comme cela se doit  
 » selon le Seigneur. Maris , aimez vos femmes  
 » et ne vous emportez point contre elles.  
 » *Enfans , obéissez en toutes choses à vos*  
 » *pères et mères ; car cela est agréable au*  
 » *Seigneur. Pères , ne provoquez point vos*  
 » *enfans à colère , de peur de les décou-*  
 » *rager. Serviteurs , obéissez en tout à vos*  
 » *maîtres selon la chair ; ne les servant pas*  
 » *seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous ,*  
 » *comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux*  
 » *hommes ; mais avec droiture de cœur et*  
 » *dans la crainte de Dieu. Tout ce que vous*

---

(1) ( Eph. v. 22. ) Αἱ γυναῖκες , τοῖς ἰδίοις ἀνδράσι  
 ὑποτάσσεται , ὡς τῷ κυρίῳ.

» faites, faites-le de bon cœur, comme pour  
 » le Seigneur et non pour les hommes ; per-  
 » suadés que, pour récompense, vous re-  
 » cevez de lui l'héritage, puisque Christ est  
 » le maître que vous servez. Mais quiconque  
 » fait tort à autrui, recevra la peine de son  
 » injustice ; et il n'y a point d'acceptation de  
 » personnes. Pour vous, maîtres, rendez à  
 » vos serviteurs ce que demandent la justice  
 » et l'équité, sachant que vous avez vous-  
 » mêmes un maître dans le Ciel (1). »

(1) ( Col. III. 18. ) Αἱ γυναῖκες, ὑποτάσασθε τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν, ὡς ἑαυτῷ ἐν κυρίῳ.

( Eph. v. 25. ) Οἱ ἄνδρες, ἀγαπᾶτε τὰς γυναῖκας αὐτῶν.

( Col. III. 19. ) Οἱ ἄνδρες, ἀγαπᾶτε τὰς γυναῖκας.

( Eph. VI. 1. ) Τὰ τέκνα, ὑπακούετε τοῖς γονεῦσιν ὑμῶν ἐν κυρίῳ· τῆτο γάρ ἐστι δίκαιον.

( Col. III. 20. ) Τὰ τέκνα ὑπακούετε τοῖς γονεῦσιν κατὰ πάντα, τῆτο γάρ ἐστιν εὐάριστον, τῷ κυρίῳ.

( Eph. VI. 4. ) Καὶ οἱ πατέρες μὴ παροργίζετε τὰ τέκνα ὑμῶν.

( Col. III. 21. ) Οἱ πατέρες, μὴ (\*) ἐρεθίζετε τὰ τέκνα ὑμῶν.

( Eph. VI. 5-8. ) Οἱ δῦλοι, ὑπακούετε τοῖς κυρίοις κατὰ σάρκα, μετὰ φόβον, καὶ τρόμον, μὴ κατ' ὀφθαλμοδουλείαν ὡς ἀνθρωπάρεσκοι· ἀλλ' ὡς δῦλοι τῷ Χριστῷ, ποιοῦντες τὸ θέλημα τῆ Θεοῦ ἐκ ψυχῆς, μετ' εὐνοίας δακρυόεντες τῷ κυρίῳ καὶ ὡς ἀνθρώποις· εἰδότες ὅτι ὁ ἑκάστος ποιήσει

(\*) Παροργίζετε, *lectio non spernenda*, Griesbach.

La citation des passages tirés de l'épître aux Éphésiens, et que nous avons distingués par des lettres italiques, offre une grande ressemblance avec celle de l'épître aux Colossiens, non-seulement quant au sens, mais encore quant aux expressions. Les mots et l'ordre dans lequel ils sont placés, se trouvent souvent les mêmes dans l'une et dans l'autre épître. Dans celle aux Colossiens, ces passages sont liés ensemble; dans celle aux Éphésiens, ils sont coupés par des réflexions intermédiaires, sur-tout par une longue allusion au mystère de l'union entre Christ et son église, qui, comme l'a observé M. Locke, d'une simple pensée incidente devient le sujet principal. Aucune autre partie de ces deux épîtres n'offre un rapprochement aussi complet dans le sens, dans les mots et dans l'ordre des mots.

---

ἀγαθόν, τῷτο κομιῖται παρὰ τῷ κυρίῳ, εἴτε δῆλος, εἴτε ἐλεύθερος.

(Col. III. 22-24.) Οἱ δῆλοι, ὑπακούετε κατὰ πάντα τοῖς κατὰ σάρκα κυρίοις, μὴ ἐν ὀφθαλμοδουλείαις ὡς ἀνθρώποις· ἀλλ' ἐν ἀπλότῃ καρδίᾳ, φοβούμενοι τὸν Θεόν· καὶ πᾶν ὃ, τι ἐὰν ποιῆτε, ἐκ ψυχῆς ἐργάζεσθε, ὡς τῷ κυρίῳ, καὶ ἕκ ἀνθρώποις· εἰδότες ὅτι ἀπὸ κυρίου ἀπολήψεσθε τὴν ἀνταπόδοσιν τῆς κληρονομίας· τῷ γὰρ κυρίῳ Χριστῷ δουλεύετε.

Si le lecteur veut jeter un coup d'œil sur le second et le troisième chapitre de la première épître de saint Pierre, il y verra ce même sujet traité sous une autre forme et d'une toute autre manière : les devoirs des domestiques, des femmes, des maris, y sont exposés avec autant de détail que dans l'épître aux Éphésiens ; mais ces mêmes sujets se présentent dans un autre ordre, et l'enchaînement des pensées qui les accompagnent est absolument différent.

3.<sup>o</sup> Deux lettres écrites par la même personne, presque à la même époque et sur un même sujet général, laisseront apercevoir l'influence de ce rapprochement, quant à l'ordre dans lequel les idées se suivent. Elles présenteront un même récit, par exemple, d'une manière assez analogue ; et l'on découvrira dans l'une et dans l'autre, ce qu'on appelle un ordre naturel, dont on ne peut rien conclure. Mais lorsque cet ordre est arbitraire, et que cependant il se trouve être semblable dans deux écrits, un tel accord est l'effet de ce principe d'après lequel des idées une fois unies se représentent de nouveau ensemble à la pensée.

Les épîtres dont nous nous occupons, nous

offrent deux exemples remarquables de cette espèce d'accord.

(Éph. iv. 24. 25.) « Et que vous revê-  
 » tiez du nouvel homme, créé selon Dieu dans  
 » une justice et une sainteté véritable ; c'est  
 » pourquoi renoncez au mensonge, et que  
 » chacun de vous parle selon la vérité à son  
 » prochain, car nous sommes membres les  
 » uns des autres (1). »

(Col. iii. 9. 10.) « N'usez point de men-  
 » songe les uns envers les autres ; voyant que  
 » vous avez dépouillé le vieil homme avec ses  
 » œuvres, et que vous avez revêtu le nouvel  
 » homme qui est renouvelé en connais-  
 » sance (2). »

Le vice du « mensonge », ou la correction de ce vice n'offre pas plus de rapport avec le devoir « de revêtir le nouvel homme », que toute autre réforme dans la morale ;

(1) (Eph. iv. 24. 25.) Καὶ ἐνδύσασθαι τὸν καινὸν ἄνθρωπον, τὸν κατὰ Θεὸν κτισθέντα ἐν δικαιοσύνῃ καὶ ἰσότητι τῆς ἀληθείας. Διὸ ἀποθέμενοι τὸ ψεῦδος, λαλεῖτε ἀλήθειαν, ἕκαστος μετὰ τῶ πλησίον αὐτοῦ ὅτι ἐσμὲν ἀλλήλων μέλη.

(2) (Col. iii. 9. 10.) Μὴ ψεύδεσθε εἰς ἀλλήλους, ἀπεκδυσάμενοι τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον σὺν ταῖς πράξεσιν αὐτοῦ, καὶ ἐνδυσάμενοι τὸν νέον, τὸν ἀνακαινόμενον εἰς ἰσότητα.

cependant ces deux idées sont immédiatement unies dans les deux épîtres.

(Éph. v. 20. 21.) «Rendez toujours grâces  
» à Dieu notre Père, pour toutes choses, au  
» nom de Notre Seigneur J. C. ; vous sou-  
» mettant les uns aux autres par la crainte  
» de Dieu. Femmes, soyez soumises à vos  
» maris comme au Seigneur (1). »

(Col. III. 17. 18.) «Quoi que vous fassiez,  
» soit que vous parliez ou que vous agissiez,  
» faites tout au nom de J. C. Notre Sei-  
» gneur, et rendez par lui des actions de  
» grâces à Dieu notre Père. Femmes, soyez  
» soumises à vos maris, comme cela se doit  
» selon le Seigneur (2). »

On voit dans ces deux passages l'ordre de la soumission donné aux femmes suivre des actions de grâces, sans qu'on aperçoive le moindre rapport d'idées dans cette transition.

(1) ( Eph. v. 20-21. ) *Εὐχαριστοῦντες πάντοτε ὑπὲρ πάντων, ἐν ὀνόματι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ, ὑποτασσόμενοι ἀλλήλοις ἐν φόβῳ Θεοῦ. Αἱ γυναῖκες τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν ὑποτάσσεσθε, ὡς τῷ κυρίῳ.*

(2) ( Col. III. 17. 18 ) *Καὶ πᾶν ὃ, τι ἂν ποιῆτε, ἐν λόγῳ, ἢ ἐν ἔργῳ, πάντα ἐν ὀνόματι κυρίου Ἰησοῦ, εὐχαριστοῦντες τῷ Θεῷ, καὶ πατρὶ δι' αὐτοῦ. Αἱ γυναῖκες, ὑποτάσσεσθε τοῖς ἰδίοις ἀνδράσιν, ὡς αἰῆκεν ἐν κυρίῳ.*

Sans étendre plus loin notre comparaison, voici le raisonnement qui en résulte. Ces deux épîtres offrent une circonstance qui prouve qu'elles ont été écrites à la même époque ou à une époque très-rapprochée : on n'en connaît pas deux autres qui présentent autant de rapports de ressemblance. Si l'origine que nous attribuons à ces deux épîtres est vraie, c'est-à-dire, si elles ont été toutes deux réellement écrites par saint Paul, toutes deux envoyées à leur destination par le même messenger, leur ressemblance se trouve être en tout point telle que nous devions l'attendre.

Si ces épîtres sont contrefaites, ou l'on y parle de Tychique comme ayant porté ou accompagné ces épîtres, afin de rendre raison de leur ressemblance ; ou la composition de ces lettres a été imaginée à dessein, pour cadrer avec cette circonstance ; ou, enfin, la conformité qui s'aperçoit dans le contenu de ces deux compositions fabriquées, et l'insinuation indirecte de leur date, sont l'effet du hasard : mais aucune de ces suppositions ne peut paraître raisonnable aux yeux de celui qui, lisant ces lettres avec attention, se rappellera les divers exemples que nous avons

indiqués, et les observations dont nous les avons accompagnés.

## N.º II.

On voit des orateurs ou des auteurs répéter souvent certaines expressions, certaines phrases, qui leur sont tellement familières, qu'elles se reproduisent sans cesse dans leurs écrits. Cet effet naturel de l'habitude s'apercevrait plus souvent, si l'oreille, formée par les règles du style, ne se sentait pas choquée du retour des mêmes sons, et ne nous faisait pas rejeter fréquemment le premier mot qui se présente à notre esprit. Mais ce défaut devait se rencontrer dans un écrivain tel que saint Paul, qui ignorait ces règles, ou y donnait peu d'attention. Aussi, voyez dans toutes ses épîtres, et plus particulièrement dans celles que nous avons sous les yeux, l'usage qu'il fait du mot *richesses* ( *πλούτος* ). On lit « *richesses* de sa gloire », ses *richesses* en gloire », *richesses* de la gloire de son héritage », *richesses* de la gloire de son mystère », dans Rom. ix. 23., Éph. iii. 16., Éph. i. 18., Col. i. 27. On lit encore « *richesses* de sa grâce », deux fois dans l'épître aux Éphésiens ( i. 7. et ii. 7. ); « *richesses*

des connaissances les plus certaines », dans Col. II. 2.; « *richesses* de sa bonté », dans Rom. II. 4.; « *richesses* de la sagesse de Dieu », dans Rom. XI. 33.; « *richesses* de Christ », dans Éph. III. 8. Ce mot, comme adjectif, se trouve employé dans le même sens, Rom. X. 12., « *riche* pour tous ceux qui l'invoquent »; Éph. II. 4., « *riche* en miséricorde »; I. Tim. VI. 18., « *riche* en bonnes œuvres »: ce même mot se rencontre comme adverbe, dans Col. III. 16., « que la parole de Christ demeure avec vous *richement* ». L'usage figuratif de ce mot si familier à saint Paul, ne se retrouve nulle part dans le nouveau testament, excepté une fois dans l'épître de saint Jacques, II. 5.: « Dieu n'a-t-il pas choisi des *pauvres* » de ce monde, qui sont *riches* en la foi »? Et dans cet exemple, il est manifeste que ce mot a été suggéré par l'antithèse. Je présente le fréquent usage de cette expression qui se rencontre dans notre épître sans affectation apparente, comme une marque interne de son authenticité.

## N.º III.

Voici une autre singularité du style de saint Paul, qui, par-tout où elle se rencontre,

peut être envisagée comme présentant un caractère d'authenticité; parce que, si on y eût fait attention, on ne l'eût pas imitée, à raison de l'embarras et de l'interruption qui en résulte dans le cours des raisonnemens: je veux parler de certaines digressions qu'on pourrait désigner par *écarts sur un mot*; ce sont des épisodes que l'écrivain se permet à l'occasion d'un mot particulier, et qui lui font abandonner la suite de sa pensée pour se jeter dans une parenthèse où l'on voit cette expression prédominer: en voici quelques exemples empruntés d'autres épîtres; et deux, de celle-ci. (II. Corinth. II. 14-17.) « Je rends grâces à » Dieu qui nous fait toujours triompher en » Christ, et qui répand par nous en tous » lieux, l'*odeur* de sa connaissance, (car nous » sommes devant Dieu la bonne *odeur* de » Christ à l'égard de ceux qui sont sauvés, » et à l'égard de ceux qui périssent: pour » ceux-ci, une *odeur* mortelle qui les fait » mourir; et aux autres, une *odeur* vivifiante » qui les fait vivre. Mais qui est capable de » telles choses?) Car nous ne falsifions point » la parole de Dieu, comme font plusieurs; » mais nous la prêchons avec sincérité, comme » de la part de Dieu, devant Dieu et selon

» l'esprit de Christ ». ( Au sujet du mot *lettre*, nous lisons dans II. Corinth. III. 1-3. « Avons-  
 » nous besoin, comme quelques-uns, de *lettres*  
 » de recommandation auprès de vous, ou de  
 » votre part auprès des autres ? ( Vous êtes  
 » vous-mêmes notre *lettre* de recommandation,  
 » et elle est écrite dans nos cœurs, connue et  
 » lue de tous les hommes; étant évident à tout  
 » le monde que vous êtes la *lettre* de Christ,  
 » qui s'est servi de nous pour l'écrire, non avec  
 » de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vi-  
 » vant; non sur des tables de pierre, mais sur  
 » des tables de chair qui sont nos cœurs. ) »

La position des mots dans l'original, prouve mieux encore que ne le fait la traduction, que c'est la rencontre du mot ἐπιστολή qui a occasionné cette parenthèse. ( II. Cor. III. 1-3. )

Εἰ μὴ χερίζομεν, ὥστινες, συστατικῶ ἐπιστολῶν πρὸς ἡμᾶς, ἢ ἐξ ὑμῶν συστατικῶν; Ἡ ἐπιστολὴ ἡμῶν ὑμεῖς ἐστε, ἐγγεγραμμένη ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν, γνωσκομένη καὶ ἀναγνωσκομένη ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων· Φανερόμενοι ὅτι ἐστὶ ἐπιστολὴ Χριστοῦ διακονηθεῖσα ὑφ' ἡμῶν, ἐγγεγραμμένη ἐ μέλανι, ἀλλὰ Πνεύματι Θεοῦ ζῶντος, ἐκ ἐν πλαξὶ λιθίναις, ἀλλὰ ἐν πλαξὶ καρδίας σαρκίνας.

Autre exemple. ( II. Corinth. III. 12-18. IV. 1. ) « Ayant donc une telle espérance, nous  
 » vous parlons ouvertement, et nous ne fai-  
 » sons pas comme Moïse qui mettait un *voile*

» sur son visage , afin que les enfans d'Israël  
» ne fixassent point leurs regards sur un objet  
» qui devait un jour disparaître. Aussi , jus-  
» ques à présent , leurs esprits ont été endurcis ,  
» parce que ce même *voile* qui n'est ôté que  
» par J. C. , demeure lorsqu'on lit le vieux Tes-  
» tament ; et ce *voile* demeure même jusques  
» à aujourd'hui sur leur cœur à la lecture  
» de Moÿse. Mais quand ils se tourneront  
» vers le Seigneur , le *voile* sera ôté. ( Or ,  
» le Seigneur est cet esprit ; et là où est l'es-  
» prit du Seigneur , là est la liberté. ) C'est  
» pourquoi nous tous qui , sans *voile* sur le  
» visage , contemplons comme dans un miroir  
» la gloire du Seigneur , nous sommes trans-  
» formés en son image , et nous avançons de  
» gloire en gloire comme par l'esprit du Sei-  
» gneur. C'est pourquoi , étant revêtus de ce  
» ministère par la miséricorde qui nous a été  
» faite , nous ne perdons point courage ». La  
phrase que l'Apôtre avait commencée , et  
dont il s'écarte à l'occasion du mot de *voile* ,  
était : « ayant donc une telle espérance , nous  
» vous parlons ouvertement ».

Le lecteur peut remarquer dans l'épître  
aux Éphésiens deux exemples de cette ha-  
bitude de composition , et reconnaître la

même plume. L'un ( ch. iv. 8-11. ) à l'occasion du mot *monté*. « C'est pourquoi étant » *monté* en haut , il a emmené captive une » multitude de captifs , et il a distribué des » dons aux hommes ( et pourquoi est-il *monté*, » si ce n'est parce qu'auparavant il était descendu dans les parties basses de la terre ? » C'est le même qui est *monté* par-dessus tous » les Cieux , afin qu'il rendit toutes choses » accomplies ) ; lui-même donc a établi les » uns Apôtres , etc. »

Voici l'autre exemple ( ch. v. 12-15. ) : c'est à propos du mot *lumière*. « Car il était » déshonnête de dire ce que ces gens-là font » en secret : or , tout ce qui est condamnable » est manifesté par la *lumière* ; ( car la *lumière* manifeste tout. C'est pour cela qu'il » est dit : réveille-toi , toi qui dors , lève-toi » du milieu des morts , et Christ te donnera » la *lumière*.) Prenez donc garde à vous conduire avec circonspection. »

## N.º IV.

Il ne paraît pas qu'on ait jamais contesté que la lettre aux Éphésiens ne fût de saint Paul ; mais depuis long-temps on a élevé des doutes sur son adresse : nous allons soumettre à nos lecteurs quelques

quelques observations sur ce sujet. Tertullien, un des pères de l'église du III.<sup>e</sup> siècle, nous apprend que Marcion, hérétique connu dans le siècle précédent, désignait cette lettre par le nom d'*Épître aux Laodicéens*. Mais le jugement de cet écrivain mérite peu de confiance; et il n'est pas même sûr que Tertullien l'ait bien compris. Si cependant Marcion était parvenu à prouver que quelques copies de son temps portaient *ἡ Λαοδικεία* sur l'adresse, son hérésie n'affaiblirait point la force de son témoignage, si on en saisissait bien le sens; car, comme l'observe Grotius, *cur mea re mentiretur, nihil erat causæ*. Le mot *ἡ Ἐφεσῶν* du premier verset, sur lequel seul repose la preuve que cette épître a été adressée aux Ephésiens, ne se trouve pas dans tous les manuscrits conservés aujourd'hui: néanmoins, comme il se rencontre dans la plupart d'entr'eux, nous ne conclurons rien de cette première remarque. Nos réflexions porteront plutôt sur le contenu de l'épître elle-même, qui ne permet pas de supposer que cette lettre ait pu être écrite à l'église d'Ephèse. En effet, l'histoire nous apprend que saint Paul avait passé deux ans entiers à Ephèse (Act. XIX. 10.).

Les deux épîtres aux Corinthiens, et les deux à Timothée, confirment l'histoire sur ce point, en nous apprenant que l'Apôtre avait long-temps prêché dans cette ville : « je demeurerai à *Ephèse* jusques à la Pentecôte » (I. Corinth. xvi. 8.) ; « nous ne voulons point vous cacher l'affliction qui nous est survenue en *Asie* » (II. Corinth. i. 8.) ; « lorsque je partis pour la Macédoine, je vous priai de demeurer à *Ephèse* » (I. Tim. i. 3.) ; « vous savez combien de services il m'a rendus à *Ephèse* » (II. Tim. i. 18.). Je présente ces témoignages, parce que, s'il eût été question du plus ou moins de confiance à accorder à l'histoire ou à l'épître, je me serais cru obligé de pencher en faveur de cette dernière. Mais remarquons que, dans toutes les lettres que saint Paul écrivit aux églises qu'il avait fondées ou visitées, on aperçoit beaucoup d'allusions à ce qui s'était passé pendant le séjour qu'il y avait fait ; tandis qu'il n'existe pas un passage dans l'épître aux *Ephésiens*, d'où l'on puisse inférer qu'il eût été à *Ephèse*. Les deux épîtres aux Corinthiens, celle aux Galates, celle aux Philippiens, les deux aux Thessaloniens sont remplies d'allusions à l'histoire de l'Apôtre,

à sa réception, à sa conduite pendant son séjour dans ces églises ; et l'on ne sait comment expliquer ce manque total d'allusions semblables, dans l'épître aux Éphésiens, si en effet elle a été adressée à l'église d'Éphèse, ville où l'écrivain avait longtemps séjourné. Cette objection est la première, et paraît être très-forte. De plus, l'épître aux Colossiens fut adressée à une église où saint Paul n'avait jamais été ; c'est ce que nous donne à entendre le premier verset du deuxième chapitre : « car je veux bien que » vous sachiez combien est grand le combat » que je soutiens pour vous, pour ceux qui » sont à Laodicée, et même pour tous ceux » qui ne m'ont jamais vu » : il eût été absurde de joindre les Colossiens et les Laodicéens avec ceux qui *ne m'ont jamais vu*, s'ils n'eussent pas aussi été dans le même cas (1). Ajoutons que son adresse aux Colossiens, qu'il n'avait point visités, est précisément semblable à celle de l'épître aux Éphésiens : « nous rendons des actions de grâces

---

(1) Le docteur Lardner n'adopte pas cette conclusion ; mais je le crois dans l'erreur. Lardner vol. 14, pag. 473. Ed. 1757.

» à Dieu qui est le Père de Notre Seigneur  
 » J. C., dans les prières que nous lui faisons  
 » sans cesse pour vous, depuis *que nous avons*  
 » *ouï dire quelle est la foi que vous avez*  
 » en J. C., et votre charité pour tous les  
 » Saints (Coloss. 1. 3. 4.) ». Il écrit aux Éphé-  
 » siens : « c'est pourquoi ayant ouï parler de  
 » la foi que vous avez en Notre Seigneur  
 » J. C., et de votre charité pour tous les  
 » Saints, je ne cesse de rendre des actions  
 » de grâces pour vous, et de faire mention  
 » de vous dans mes prières ( ch. 1. 15. 16. ) ». Cette adresse mérite attention. Ces mots, « ayant ouï parler de votre foi et de votre charité », sont ceux dont saint Paul se servait en écrivant à des étrangers ; et il n'est pas probable qu'il les eût employés en s'adressant à une église dans laquelle il avait long-temps exercé son ministère, et dont il pouvait avoir apprécié par lui-même et la foi et la charité (1).

L'épître aux Romains fut écrite avant que

---

(1) M. Locke cherche à échapper à cette difficulté en prétendant que « leur foi dont saint Paul avait ouï parler » indiquait leur assurance d'être admis au royaume de Dieu, sans assujettissement à la loi mosaïque. Mais cette interprétation paraît *peu naturelle*, car dans ces passages,

saint Paul eût été à Rome : aussi son adresse est-elle de la même forme que celle que nous venons de citer : « je rends grâces pour vous » à mon Dieu par J. C., de ce que votre » foi est *célèbre* par tout le monde (Rom. i. 8.) ».

Voyons maintenant quelle était la forme d'introduction des lettres que saint Paul écrivait aux églises dont il connaissait les membres. Était-ce aux Corinthiens ? « Je ne cesse » point de remercier mon Dieu de la grâce » qu'il vous a faite par J. C. ( I. Cor. i. 4. ) ». Était-ce aux Philippiens ? « je rends grâces » à mon Dieu toutes les fois que je me sou- » viens de vous ( Philipp. i. 3. ) ». Était-ce aux Thessaloniens ? « nous rendons à Dieu » de continuelles actions de grâces pour vous » tous , et nous faisons mention de vous dans » nos prières , nous rappelant sans cesse les » œuvres de votre foi , les travaux de votre » charité ( I. Thess. i. 2. 3. ) ». Était-ce à Timothée ? « je rends grâces à Dieu que je » sers avec une conscience pure , comme mes

---

la foi et la charité sont rapprochées : « votre foi et votre charité » , de manière à ne pouvoir désigner aucun dogme qui distinguât particulièrement une classe de chrétiens. Ces mots nous offrent plutôt les dispositions générales qui accompagnaient la profession du christianisme.

» ancêtres ont fait , et je ne cesse jour et  
 » nuit de faire mention de vous dans mes  
 » prières ( II. Tim. I. 3. ) ». Vous voyez dans  
 ces passages , que sa reconnaissance envers  
 Dieu se motive sur ses *souvenirs* et non sur  
 des *oui-dire*.

Les difficultés qui se présentent à supposer  
 cette lettre écrite à l'église d'Éphèse , me  
 font croire qu'elle l'a été à celle de Laodicée ;  
 ce que semble indiquer le verset 16 du cha-  
 pitre iv de l'épître aux Colossiens : « après  
 » que cette lettre aura été lue parmi vous,  
 » faites qu'on la lise aussi dans l'église de  
 » Laodicée , et que vous lisiez de même celle  
 » qu'on vous enverra de Laodicée ». L'épître  
 qu'on devait recevoir à Colosses de Laodicée ,  
 était une épître envoyée par saint Paul à  
 cette église , et transmise par elle à Colosses.  
 Ces deux églises devaient se communiquer  
 mutuellement les lettres qu'elles recevaient.  
 Le plus grand nombre des commentateurs  
 ont adopté cette explication qui semble très-  
 naturelle. Il est vraisemblable que l'épître à  
 laquelle il est fait allusion , avait été reçue  
*depuis peu* par l'église de Laodicée. Il paraît  
 donc assez évident qu'il existait une lettre  
 de saint Paul , à peu près de la même date

que celle aux Colossiens : de plus , une lettre adressée à une église ( et telle était l'église de Laodicée ) que saint Paul n'avait jamais visitée. Et ce que nous venons d'observer sur l'épître aux Ephésiens correspond parfaitement à cette circonstance.

Il n'est pas difficile d'expliquer l'erreur dont il s'agit. En jetant les yeux sur la carte de l'Asie mineure , on voit qu'un messager se rendant de Rome à Laodicée , devait naturellement débarquer à Ephèse qui se trouve être le port le plus fréquenté , en suivant cette direction. Tychique ne pouvait-il pas , en traversant Ephèse , communiquer aux Chrétiens de cette ville la lettre dont il était chargé ? Les copies de cette lettre pouvaient donc s'être multipliées et conservées à Ephèse ; quelques-uns des copistes pouvaient avoir effacé la désignation *ἐν τῇ Λαοδικείᾳ* , qui n'était d'aucun intérêt pour les habitans d'Ephèse : des copies de cette lettre pouvaient avoir circulé de la ville d'Ephèse dans l'église chrétienne , et donné occasion de croire que la lettre avait été adressée à cette église ; et cette croyance avait pu occasioner l'erreur que nous supposons s'être glissée dans l'adresse de cette épître.

Le contenu de cette épître indique qu'elle a été écrite pendant que saint Paul était prisonnier à Rome, c'est-à-dire, à une époque à laquelle n'atteint pas l'histoire contenue au livre des Actes. Elle ne fait aucune allusion au séjour de l'Apôtre dans cette ville, et on ne doit pas s'attendre à y trouver plusieurs traits de correspondance avec la narration. Cependant on y aperçoit une coïncidence de l'espèce qui a le plus de prix, parce qu'elle est légère et moins découverte.

(Ch. VI. 18-20.) « Priez pour moi, afin » que Dieu me fasse la grâce de parler librement et avec hardiesse, pour faire connaître le mystère de l'évangile, pour lequel je fais les fonctions d'ambassadeur dans les fers : (*ἐν ἰλίσσοις, dans la chaîne.*) Nous voyons, par le vingt-huitième chapitre des Actes, verset seizième, que Paul, arrivé à Rome, fut obligé de demeurer avec un soldat qui le gardait. Le docteur Lardner nous apprend que c'était la manière usitée chez les Romains, et que partout où cet usage était adopté, le prisonnier était lié au soldat

par une seule chaîne. Saint Paul y fait allusion au vingtième verset de ce chapitre ; il dit aux Juifs qu'il avait rassemblés : « voilà » le sujet pourquoi j'ai demandé à vous voir » et à vous parler ; car c'est à cause de l'espérance d'Israël , que je suis lié à cette » chaîne : τὴν ἀλυσιν ταύτην περιέκειμαι. Ainsi ce que dit saint Paul , parlant de lui-même dans cette épître , est parfaitement conforme à la position où il se trouvait alors : il y dit avec vérité : πρεσβύω ἐν ἀλύσει. L'exactitude est d'autant plus remarquable, que ἀλύσις (une chaîne) n'est jamais employé ailleurs au singulier, pour exprimer aucune autre sorte de détention. Lorsque le prisonnier était lié aux pieds et aux mains , le mot était δεσμοί (liens) ; ainsi saint Paul dit à Agrippa : ( Act. xxvi. 29. ) « Plut à Dieu que non-seulement vous , mais » aussi tous ceux qui m'écoutent présentement , devinssiez semblables à moi , à la » réserve de ces liens , παρεκτός τῶν δεσμῶν τῶν. » Lorsqu'un prisonnier était enfermé entre deux soldats , comme le fut Pierre ( Act. xii. 6. ), on le liait de deux chaînes ; et il est dit en parlant de sa délivrance miraculeuse , que « les chaînes ( ἀλύσεις au pluriel ) tombèrent » de ses mains ». Les mots Δεσμός comme nom,

et *Δείσμαι* comme verbe, étant des expressions générales, s'appliquent à *liens* comme à toute espèce de punition infligée à un individu par la loi ; mais *άλύσις* au singulier n'a qu'un sens. Soupçonnera-t-on que l'écrivain de la présente épître ( qui dans aucune autre occasion ne paraît avoir profité de ce que le livre des Actes nous apprend de saint Paul ) ait emprunté dans ce verset le mot même qu'il avait lu dans le livre des Actes, et qu'il ait fait coïncider son expression avec celle qui est employée par l'historien au sujet du traitement que saint Paul éprouva à Rome ? soupçonnera-t-on que cette coïncidence pût être l'effet de l'artifice et d'un dessein prémédité ? Mais nous voyons que, dans un passage parallèle de l'épître aux Colossiens, cette allusion n'a point été conservée ; on y lit : ( ch. iv. 3. ) « priez aussi pour nous, afin que Dieu » nous ouvre la porte pour la prédication de » la parole, et que je puisse annoncer le » mystère de Christ pour lequel *je suis aussi » dans les chaînes ; δι ἃ καὶ δεδεδεμαι. »*

D'après ce que nous avons dit dans notre précédent numéro, on ne saurait douter que ces deux épîtres n'aient été écrites par la même personne. Si l'écrivain a frauduleuse-

ment inséré, et avec intention, cet accord dans une de ses épîtres, pourquoi ne l'a-t-il pas établi dans l'autre? Un homme réellement prisonnier, pouvait faire usage d'expressions générales qui indiquaient différentes espèces d'emprisonnement, comme il pouvait désigner par des termes précis le genre particulier de sa détention. La manière de s'exprimer à ce sujet, était purement accidentelle; mais un imposteur qui, dans l'intention de tromper, aurait été assez artificieux pour employer dans une circonstance le mot propre, l'eût aussi employé dans l'autre.

---

## CHAPITRE VI.

### ÉPITRE AUX PHILIPPIENS.

#### N.º I.

**L**ORSQU'UNE allusion à un fait peut être saisie immédiatement par ceux qui, à l'aide d'autres sources, en ont déjà connaissance, mais se trouve être obscure et incomplète pour d'autres lecteurs qui, pour la comprendre, doivent faire des recherches et comparer ses

différentes parties ; le fait auquel l'allusion se rapporte , est probablement vrai , parce que , s'il eût été controuvé , l'écrivain eût été plus clair , et par le sentiment de son imposture , et parce que ses lecteurs ne pouvaient avoir d'autres moyens de saisir son allusion , que ceux qu'il voulait bien leur fournir.

J'applique cette observation à ce que l'épître aux Philippiens contient sur Épaphrodite , sur son voyage à Rome , et les affaires pour lesquelles il s'y était rendu. On y lit trois passages relatifs à ce sujet. Le premier ( ch. 1. 7. ) : « Il est même juste que j'aie ce » sentiment de vous tous , parce que je vous » ai dans mon cœur ; car , soit dans mes » chaînes , soit dans la défense et la confir- » mation de l'évangile , vous êtes tous *συγκοινωνός* » *με τῆς χάριτος* , contribuans réunis du don » que j'ai reçu (1) ». Nous n'apprenons rien

---

(1) Je crois que Péarce est le premier des commentateurs qui ait rendu ainsi ce passage , et je crois que son interprétation est généralement reçue. C'est dans ce même sens qu'il explique la phrase du verset 5 que notre version rend par : « votre attachement à l'évangile » ; mais on ne lit pas dans l'original *κοινωνία τῆς εὐαγγελίας* , *νὶ κοινωνία ἐν τῷ εὐαγγελίῳ* , mais *κοινωνία εἰς τὸ εὐαγγέλιον*.

de plus ici ; mais , sur la fin du chapitre II ,  
et vers le milieu de l'épître , le même sujet  
se reproduit : « mais j'ai cru nécessaire de  
» vous envoyer Épaphrodite notre frère , qui  
» est le compagnon de mes travaux et de  
» mes combats , lequel vous m'avez envoyé ,  
» et qui m'a secouru dans mes besoins. Aussi,  
» souhaite-t-il ardemment de vous voir tous ,  
» et il était dans une grande inquiétude de  
» ce que vous aviez appris qu'il avait été ma-  
» lade. En effet , il a été fort mal , et même  
» il a été près de mourir ; mais Dieu a eu  
» pitié de lui , et non-seulement de lui , mais  
» aussi de moi , afin que je n'eusse pas tris-  
» tesse sur tristesse ; et j'ai eu d'autant plus  
» d'empressement de vous l'envoyer , que j'ai  
» cru que son retour vous donnerait de la  
» joie et diminuerait ma tristesse. Recevez-le  
» donc en notre Seigneur , avec toute la joie  
» possible , et honorez des personnes telles  
» que lui ; car il a été en danger de mourir  
» pour le service de J. C. , ayant exposé sa  
» vie pour suppléer à votre manque de ser-  
» vice à mon égard ( ch. II. 25-30. ) ».

Le sujet se trouve ici interrompu jusqu'à  
la fin de l'épître , où on lit : « Mais j'ai une  
» grande joie en Notre Seigneur , de ce que

» vous avez enfin renouvelé les preuves de  
» votre soin pour moi , à quoi je suis per-  
» suadé que vous pensiez depuis long-temps ;  
» mais l'occasion vous manquait. Je ne dis  
» pas cela par rapport à mes besoins , car  
» j'ai appris à être content de l'état où je  
» me trouve : je sais vivre dans la pauvreté ,  
» et je sais vivre dans l'abondance ; j'ai ap-  
» pris à être content en tout et partout ,  
» soit que je sois rassasié ou que j'aie faim ,  
» soit que je sois dans l'abondance ou dans  
» la disette. Je puis toutes choses par J. C.  
» qui me fortifie. Vous avez bien fait néan-  
» moins de m'assister dans la nécessité où  
» j'étais. Vous savez bien aussi , vous Philip-  
» piens , qu'à mon départ de Macédoine ,  
» lorsque je ne faisais que commencer d'y  
» prêcher l'évangile , il n'y eut aucune église  
» que la vôtre qui me fit part de ses biens ;  
» et même vous m'envoyâtes plus d'une fois  
» de quoi fournir à mes besoins , quand j'é-  
» tais à Thessalonique. Ce n'est pas que je  
» recherche des présens ; mais je desire que  
» vous produisiez abondamment des fruits  
» qui tournent à votre avantage. J'ai tout  
» reçu et je suis dans l'abondance ; il ne me  
» manque rien , depuis que j'ai reçu ce

» que vous m'avez envoyé par Épaphrodite  
 » ( ch. IV. 10-18. ) ».

Le passage que nous venons de transcrire était clair sans doute pour un lecteur informé à l'avance de tous ces détails , pour un habitant de Philippe instruit de l'usage où l'on était dans cette église de faire des contributions pour la subsistance et le soulagement de l'Apôtre ; et qui savait que l'envoi de ces contributions avait été différé faute d'occasion ; qu'Épaphrodite s'était chargé de faire passer à saint Paul ces libéralités ; qu'il s'était acquitté de cette commission au péril de sa vie , en se rendant en hâte à Rome , quoique très-malade. Mais ce même passage n'offre-t-il pas de l'obscurité aux yeux d'un étranger ? Il fallait connaître plusieurs particularités , pour comprendre et expliquer ces allusions ; et pour les connaître , il fallait comparer des passages disséminés à de grandes distances les uns des autres. Les textes doivent être interprétés à l'aide d'autres textes placés dans l'éloignement , ce qui devait embarrasser le lecteur et le tenir en suspens. Le passage du commencement de l'épître , que nous avons rapporté , nous parle de la reconnaissance que l'Apôtre éprouvait , de la libéralité

dont les Philippiens avaient usé à son égard ; mais c'est par une allusion si générale et si indéterminée , qu'il eût été difficile d'en faire l'application au cas présent , si ce sujet n'eût pas été ramené dans la suite de l'épître. — Nous voyons , par notre seconde citation , « qu'Épaphrodite avait secouru l'Apôtre dans » ses besoins , et avait suppléé au manque » de service des Philippiens » ; mais *comment* , c'est-à-dire , aux dépens de qui , avec quels fonds avait-il « suppléé » ? ou qu'était-ce que ce manque de service « auquel il avait pourvu » ? Ce sont là autant de questions qui ne se trouvent expliquées qu'à l'aide de la troisième citation , qui nous apprend qu'Épaphrodite « avait suppléé aux besoins de saint Paul » , uniquement comme porteur des contributions des Philippiens : « je suis dans l'abondance » depuis que j'ai reçu ce que vous m'avez en- » voyé par Épaphrodite » : nous y voyons de plus , que le manque de service auquel il avait suppléé , était un délai ou une interruption dans les secours qu'ils étaient accoutumés de lui faire passer ; délai occasioné par un manque d'occasion ; « j'ai eu une grande joie en Notre » Seigneur , de ce que vous avez enfin renou- » velé les preuves de votre soin pour moi ; à » quoi

» quoi je suis persuadé que vous pensiez de-  
 » puis long-temps ; mais l'occasion vous man-  
 » quait ». Voilà comment, c'est-à-dire , par  
 degrés, cette négociation devient claire pour  
 nous : sa clarté résulte de l'explication ré-  
 ciproque que se donnent des textes séparés.  
 Voudra-t-on insinuer que toute cette histoire  
 d'Épaphrodite , son voyage , la commission  
 dont il était chargé , sa maladie , son exis-  
 tence même , ne sont que des inventions de  
 celui qui a fait l'épître ? Mais , dans ce cas ,  
 peut-on répondre avec certitude , un inven-  
 teur eût présenté son histoire avec plus d'en-  
 semble , avec plus de détails et de clarté. Si  
 l'épître est authentique , et la négociation  
 réelle , ce qu'on y lit au sujet d'Épaphro-  
 dite et du but de sa commission , a dû être  
 clair aux yeux de ceux à qui cette épître  
 était adressée. Or , l'auteur a pu naturelle-  
 ment l'écrire comme il l'a fait , puisque c'é-  
 taient les Philippiens qui devaient en être  
 les lecteurs ; mais cette manière d'écrire ne  
 saurait cadrer avec aucune supposition de  
 fourberie.

## II.

L'histoire d'Épaphrodite nous présente une  
 nouvelle observation : « En effet, il a été fort

» mal, et même il a été près de mourir ;  
» mais Dieu a eu pitié de lui, et non-seule-  
» ment de lui, mais aussi de moi, afin que  
» je n'eusse pas tristesse sur tristesse ». Ce  
passage ne nous donne pas à entendre que  
le rétablissement d'Épaphrodite ait été opéré  
par un miracle ; d'après la manière dont il  
en est parlé, j'y vois un événement naturel :  
et cet exemple, ainsi qu'un autre emprunté  
de la deuxième épître à Timothée (ch. iv.  
20.), « j'ai laissé Trophime malade à Milet »,  
prouve que le pouvoir d'opérer des guérisons  
n'était accordé aux Apôtres qu'occasionelle-  
ment, et ne dépendait point de leur volonté.  
On ne doutera pas que Paul n'eût guéri Épa-  
phrodite, s'il l'avait pu ; et il n'aurait pas laissé  
son compagnon de voyage malade à Milet, s'il  
eût eu les moyens de lui rendre la santé. Cette  
observation paraît découler naturellement des  
exemples que nous avons cités ; mais ce n'est  
pas ce qui m'occupe : il m'est plus important  
de remarquer, en confirmation de mon rai-  
sonnement, que, si un imposteur eût dicté  
cette épître, il n'eût pas évité d'y placer un  
miracle ; il ne nous eût pas présenté saint  
Paul tourmenté d'inquiétude sur l'état d'un  
ami malade, et se déclarant incapable de

le secourir : ce fut-là cependant sa position vis - à - vis de Trophime ; car il « le laissa » malade ». C'est aussi ce que nous présente le passage placé sous nos yeux , où il se félicite du rétablissement d'Épaphrodite dans des termes qui écartent toute supposition de moyens surnaturels employés à son rétablissement. Cette réserve ne peut être que le caractère de la vérité.

## N.º III.

( Ch. iv. 15. 16. ) « Vous savez aussi , vous » Philippiens , qu'à mon départ de Macé- » doine , lorsque je ne faisais que d'y prêcher » l'évangile , il n'y eut aucune église que la » vôtre qui me fit part de ses biens ; et même » vous m'envoyâtes plus d'une fois de quoi » fournir à mes besoins , quand j'étais à Thes- » salonique ». Nous croyons devoir transcrire ici le texte original , parce que notre traduction n'en donne pas le sens avec assez d'exactitude.

Οἴδατε δὲ καὶ ὑμεῖς , Φιλιππηῖοι , ὅτι ἐν ἀρχῇ τῆς εὐαγγελίης , ὅτε ἐξῆλθον ἀπὸ Μακεδονίας , ἐδεξάμην μοι ἐκκλησία ἰκοινώησεν εἰς λόγον δόσεως καὶ λήψεως , εἰ μὴ ὑμεῖς μόνον ὅτι καὶ ἐν Θεσσαλονίκῃ καὶ ἀπαξ καὶ δις εἰς τὴν Χριστὸν μοι ἐπέμψατε.

Le lecteur est invité à fixer son attention

sur les particules correspondantes *ὅτι* et *ὅτι καὶ* qui lient les mots *ἐν ἀρχῇ τῆς εὐαγγελίας ὅτε ἐξῆλθον ἀπὸ Μακεδονίας* avec *Θεσσαλονίκη*; il verra qu'elles sont placées de manière à indiquer deux donations différentes, ou plutôt des donations faites à deux époques distinctes; l'une à Thessalonique, l'autre après le départ de l'Apôtre de Macédoine, *ὅτε ἐξῆλθον ἀπὸ Μακεδονίας* (1). Voici donc comme j'interpréteraï ce passage, pour indiquer ces différentes périodes: « Vous savez aussi, vous Philippiens, qu'au commencement de l'évangile, lorsque j'eus quitté la Macédoine, aucune église n'eut de communication avec moi pour donner et pour recevoir, excepté vous seuls; et que aussi à Thessalonique, vous pourvûtes une première et une seconde fois à mes besoins ».

---

(1) Luc, II. 15. *Καὶ ἐγένετο, ὡς ἀπῆλθον ἀπ' αὐτῶν τὸν ἕρανον οἱ ἄγγελοι*, « et comme les anges furent partis », c'est-à-dire, après leur départ, *οἱ ποιμένες εἶπον πρὸς ἀλλήλους. Math. XII. 43. Ὅταν δὲ τὸ ἀκάθαρτον πνεῦμα ἐξέλθῃ ἀπὸ τῆς ἀνθρώπου*, « quand l'esprit immonde est parti », c'est-à-dire, après son départ, *διέρχεται. Jean XIII. 31, Ὅτε ἐξῆλθῃ (Ἰέδρας)* « quand il fut parti », c'est-à-dire, après son départ, *λέγει Ἰησοῦς. Act. X. 7. Ὡς δὲ ἀπῆλθεν ὁ ἄγγελος ὁ λαλῶν τῷ κορινθίῳ*, « et quand l'ange qui lui parlait fut parti », c'est-à-dire, après son départ, *φανήσασ δύο οικετῶν*, etc.

Comparez maintenant ce passage avec II. Corinth. xi. 8 9. « J'ai dépouillé les autres » églises, en recevant d'elles de quoi vivre, » pour vous servir : et lorsque je me suis » trouvé dans le besoin parmi vous, je n'ai » été à charge à personne ; car les frères » qui étaient venus de Macédoine suppléèrent à ce qui me manquait. »

Il paraît, d'après l'histoire de saint Paul contenue au livre des Actes, qu'à son départ de Macédoine, et après un court séjour à Athènes, il se rendit en Achaïe. Il paraît en second lieu, d'après le passage de l'épître aux Corinthiens, que nous venons de citer, qu'il n'accepta, pour subvenir à ses besoins en Achaïe, aucun secours pécuniaire de la part des convertis de ce pays ; mais qu'il y suppléa à l'aide des chrétiens de Macédoine. En troisième lieu, et par suite de ceci, il paraît, d'après le texte qui fait le sujet de ce numéro, que les frères de Philippes, ville de Macédoine, l'avaient accompagné avec leurs libéralités, *ὅτι ἐξήλθον ἀπὸ Μακεδονίας*, quand il eut quitté la Macédoine, c'est-à-dire, quand *il se fut rendu en Achaïe.*

Le passage qui nous occupe, présente un autre accord qui mérite notre attention. Le don

auquel l'épître aux Philippiens fait allusion, doit avoir été fait « au commencement de » l'évangile » ; expression qui indique naturellement la première prédication de l'évangile dans ces contrées, c'est-à-dire, dans cette partie de la mer Égée. Les secours dont parle l'épître aux Corinthiens, comme venant de la Macédoine, furent reçus par saint Paul lors de sa première visite dans la péninsule de la Grèce. Ainsi, les dates assignées à cette donation par les deux épîtres, sont conformes ; et cependant l'une de ces dates n'est fixée que d'une manière incidente, c'est-à-dire, par des considérations qui déterminent la date de l'épître elle-même ; et la fixation de l'autre repose sur cette expression, « au commencement de l'évangile », qui est trop générale pour qu'on l'eût employée dans le dessein d'établir la correspondance que l'on y aperçoit.

De plus, cette phrase « au commencement de l'évangile » fait naître l'idée, que l'évangile avait été prêché plus d'une fois dans cette contrée. L'écrivain eût pu difficilement désigner la visite à laquelle il fait allusion par ces mots de « commencement de l'évangile », s'il n'eût pas fait à une autre épo-

que une visite dans ce même pays. Et le fait est en accord avec cette supposition ; nous voyons, par les chap. 16 et 20 des Actes , que saint Paul , avant son emprisonnement à Rome , époque où la lettre fut écrite comme son contenu l'indique , avait été *deux fois* en Macédoine , et chaque fois à Philippes.

## N.º IV.

Deux passages de cette épître nous laissent entrevoir que Timothée avait séjourné long-temps avec saint Paul à Philippes. Premièrement, il le nomme dans la salutation au commencement de sa lettre : « Paul et Timothée , serviteurs de J. C. , à tous les Saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes ». Secondement , on peut l'inférer de ce que saint Paul dit à ce sujet : ( ch. II. 19-22. ) « Au reste , j'espère qu'avec l'aide de Notre Seigneur J. C. , je vous enverrai bientôt Timothée , afin que , lorsque je saurai par lui dans quel état vous êtes , mon courage en soit ranimé ; car je n'ai personne qui ait pour vous autant d'affection que lui , et qui s'intéresse autant à ce qui vous regarde ; parce que tous cherchent leurs pro-

» pres intérêts et non ceux de J. C. ; *mais vous*  
» *l'avez éprouvé*, et vous savez qu'en effet il a  
» servi avec moi dans l'évangile , comme un fils  
» avec son père ». Si le livre des Actes eût  
expressément déclaré que Timothée était  
à Philippes auprès de saint Paul , lorsqu'il  
y prêchait l'évangile , cette citation eût pu  
paraître avoir été placée pour cadrer avec  
l'histoire ; quoique l'énoncé ou plutôt l'al-  
lusion que présente l'épître , soit trop obli-  
que pour donner lieu à ce soupçon. Mais  
l'histoire ne fait aucune mention de Timo-  
thée dans ce qu'elle nous apprend sur le sé-  
jour de saint Paul à Philippes , quoique la  
plus grande partie du seizième chapitre des  
Actes , soit consacrée à ce sujet. Ce qu'elle  
contient sur Timothée a si peu de rapport  
avec ce séjour , qu'elle se borne à dire :  
» lorsque saint Paul vint à Derbe et à Lystre ,  
» il y avait là un disciple nommé Timothée ;  
» et Paul voulut qu'il vint avec lui ». La suite  
nous apprend avec détail la marche de saint  
Paul à travers les diverses provinces de l'Asie  
mineure , jusqu'à son arrivée à Troas : dans  
cette ville , il eut une vision qui lui ordon-  
nait de se rendre en Macédoine ; en con-  
séquence , il traversa la mer Égée pour aller

en Samothrace ; le jour suivant , il se rendit à Néapolis et de là à Philippes : l'histoire nous raconte ensuite sa prédication , ses miracles et la persécution qu'il essuia à Philippes ; après quoi saint Paul et sa compagnie ayant traversé Amphipolis et Apollonie , arrivèrent à Thessalonique et de là à Bérée : les frères firent partir Paul de Bérée , « mais Silas » et Timothée demeurèrent en cette ville ». L'itinéraire dont nous venons de donner l'extrait , est suffisant pour en faire conclure que Timothée avait toujours été avec saint Paul à Philippes. Nous les voyons partir ensemble de Derbe pour la Lycaonie ; et nous les retrouvons ensemble vers la fin de leur voyage à Bérée en Macédoine : il est donc bien probable qu'ils se rendirent ensemble à Philippes , qui se trouvait sur le passage d'une de ces villes à l'autre. Nous nous bornons à établir la probabilité de cette explication , et à faire observer qu'en comparant ici l'épître avec l'histoire , nous ne trouvons pas dans l'une la répétition de ce qui se lit dans l'autre ; mais , ce qui est bien plus important , nous y voyons une allusion indirecte à un fait insinué.

et il est dans une grande indépendance de

Le contenu de cette épître porte qu'elle a été écrite sur la fin de l'emprisonnement de saint Paul à Rome, et après un assez long séjour de l'Apôtre dans cette ville. Ces circonstances sont prouvées par diverses insinuations qui ont entr'elles un accord qui ne peut avoir été prémédité. Premièrement, l'Apôtre avait été assez long-temps prisonnier à Rome, pour que sa captivité et la constance avec laquelle il l'endurait, eussent pu contribuer à l'avancement de l'évangile : « Au reste, mes frères, je souhaite que vous » sachiez que ce qui m'est arrivé, a même con- » tribué aux progrès de l'évangile ; en sorte » que les chaînes que je porte en Christ sont » connues de tout le palais et des autres » lieux ; et que la plupart de nos frères en » Notre Seigneur étant encouragés par mes » chaînes, annoncent la parole de Dieu plus » hardiment et sans crainte ». Secondement, ce qui est dit au sujet d'Épaphrodite, prouve que saint Paul avait fait un assez long séjour à Rome, lorsqu'il écrivit cette épître : « Il » souhaitait ardemment de vous voir tous, » et il était dans une grande inquiétude de

» ce que vous aviez appris qu'il était malade ». Épaphrodite était à Rome avec saint Paul, il avait été malade ; les Philippiens avaient eu connaissance de sa maladie ; et le malade avait été informé de l'intérêt que l'on prenait à lui : cette communication réciproque devait avoir pris beaucoup de temps, et cela pendant la résidence de saint Paul à Rome. Troisièmement, après un séjour dans cette ville, que nous venons de prouver avoir été assez long, l'Apôtre envisage la décision de son sort, comme étant prochaine ; il se représente l'alternative ou de sa délivrance, ( ch. II. 23. 24. ) « j'espère de vous l'envoyer » *incessamment* (Timothée), dès que j'aurai » vu la tournure que prendront mes affaires, » et je me promets aussi de la honte du Seigneur que j'irai moi-même vous voir bien- » tôt » ; ou de sa condamnation, ( v. 17. ) « et quand même mon sang servirait d'asper- » sion (1) sur le sacrifice et l'offrande de » votre foi, j'en aurais de la joie et je m'en » rejouirais avec vous tous ».

---

(1) Ἄλλ' εἰ καὶ σπένδομαι ἐν τῇ θυσίᾳ τῆς πίστεως ὑμῶν, si mon sang était répandu comme une libation sur le sacrifice de votre foi.

Cet accord est important pour l'épître elle-même ; il l'est encore pour montrer que la durée du premier emprisonnement de saint Paul à Rome , s'accorde avec le contenu du livre des Actes , dont l'auteur , après avoir annoncé l'arrivée de saint Paul à Rome , nous apprend « qu'il y demeura *deux ans entiers* » dans une maison qu'il avait louée ».

## N.º VI.

( Ch. I. 23. ) « Car je suis pressé de deux » côtés : je desire de sortir de ce monde , » et d'être avec Christ , ce qui m'est bien » plus avantageux ». Comparez ce passage avec ( II. Corinth. v. 8. ) « c'est dans cette » confiance , que nous aimons mieux quitter » ce corps pour demeurer avec le Seigneur ».

La conformité de sentimens exprimées dans ces deux passages , est manifeste. Cependant je suis encore plus frappé de la ressemblance dans l'enchaînement des idées qui , dans l'une et l'autre épître , amènent à ce sentiment ; et de la convenance de cette série de pensées avec les circonstances dans lesquelles toutes deux ont été écrites. C'est-là la marque d'une production d'une même ame , occupée de circonstances réelles. Le sentiment est pré-

céde, dans les deux épîtres, de la contemplation d'un danger personnel et pressant. L'Apôtre écrivait aux Philippiens, au vingtième verset de ce chapitre : « conformément à l'es-  
» pérance et à la confiance que j'ai de ne  
» recevoir aucune confusion, mais que *con-*  
» *tinuant* à parler avec hardiesse, Christ  
» qui a toujours été glorifié dans mon corps  
» le sera aussi à l'avenir, soit par ma vie,  
» soit par ma mort ». Il écrivait aux Corinthiens : « nous sommes affligés en toute ma-  
» nière, mais nous ne sommes pas réduits à  
» la dernière extrémité ; nous sommes dans  
» de grandes inquiétudes, mais nous ne som-  
» mes pas sans ressource ; nous sommes per-  
» sécutés, mais nous ne sommes pas aban-  
» donnés ; nous sommes abattus, mais nous  
» ne sommes pas perdus ; nous portons tou-  
» jours dans notre corps la mort du Seigneur  
» Jésus ». Ces réflexions dans les deux épîtres se prolongent jusques aux versets cités plus haut, et que nous avons comparés. Bien qu'écrites de différentes villes, à des époques et à des églises différentes, ces deux lettres le furent néanmoins dans des circonstances qui devaient également rappeler à l'esprit de l'auteur les dangers dont sa vie était menacée, et les

périls dont il était environné. Lorsqu'il écrivait aux Philippéens, il était prisonnier dans sa maison, et dans l'attente de son jugement; et lors de sa seconde lettre aux Corinthiens, il venait d'échapper à un danger auquel il n'avait pas cru pouvoir survivre. L'impression qu'avait fait sur lui cet événement, qu'il rappelle en commençant l'épître dont nous venons de parler, s'y laisse apercevoir jusqu'à la fin.

Je sais que rien n'est plus facile que d'offrir, dans une épître contrefaite, des sentimens ou des expressions qui se trouvent dans une épître authentique, ou de les insérer dans deux épîtres, si toutes deux ont été fabriquées par la même main. Mais la difficulté consiste à introduire ces sentimens ou ces expressions dans une suite de pensées qui précèdent et qui semblent naître des circonstances dans lesquelles une lettre a été écrite. Il eût été difficile de maintenir cette convenance dans deux épîtres données pour avoir été écrites en différentes occasions et à différens périodes de la vie de l'auteur.

## N.º VII.

(Ch. I. 29. 30., II. I. 2.) « Parce qu'il

» vous a fait la grâce par rapport à Christ,  
» non-seulement de croire en lui, mais aussi  
» de souffrir pour lui, en soutenant le même  
» combat que vous *m'avez vu soutenir*, et  
» que vous apprenez que je soutiens encore.  
» S'il y a donc quelque consolation en Christ,  
» s'il y a quelque soulagement dans la cha-  
» rité, s'il y a quelque union d'esprit, s'il y  
» a quelque affection cordiale, et quelque  
» compassion, rendez ma joie parfaite, étant  
» en bonne intelligence, ayant une même  
» charité, étant bien unis ensemble, et ayant  
» un même but ».

Comparez ce passage aux versets 22, 23  
et 24 du ch. xvi des Actes : « et la multi-  
» tude (à Philippes) s'éleva contr'eux (Paul  
» et Silas); et les magistrats firent déchirer  
» leurs vêtemens, et ordonnèrent qu'ils fus-  
» sent battus de verges : après qu'on leur eut  
» donné plusieurs coups, ils les mirent en  
» prison, et ils ordonnèrent au géolier de  
» les garder sûrement. Le géolier ayant reçu  
» cet ordre, les enferma dans le fond de  
» la prison, et leur mit les ceps aux pieds ».  
Le passage que nous avons cité de l'épître  
est remarquable. Je ne connais aucun ouvrage  
qui offre mieux que celui-ci un exemple d'un

mouvement d'onction raisonnable , et qui peigne , avec plus de vérité , les sentimens d'une ame ardente et sensible (1). L'apôtre rappelle aux Philippiens qu'ils ont partagé avec lui les persécutions pour le nom de Christ ; il les conjure , au nom des souffrances qu'ils ont endurées en commun , de « rendre » sa joie parfaite » , de mettre , par l'unité de leur foi et leur charité *mutuelle* , le comble à cette joie qui avait pénétré son cœur à la vue des preuves qu'il avait reçues de leur zèle et de leur attachement pour Christ. Mais si cette effusion de cœur que manifeste saint Paul , a été réelle , comme les signes les moins équivoques l'annoncent , nous voyons dans ces paroles : « en soutenant le même combat » que vous m'avez vu soutenir » , une confirmation authentique de tout ce que contient le livre des Actes sur la partie de l'histoire de saint Paul qui concerne son séjour à Philippes. Elles témoignent aussi en faveur des lumières et de la fidélité générale de l'historien.

---

(1) Le texte original est plein de chaleur : Εἴ τις ἔν παρακλήσει ἐν Χριστῷ , εἴ τι παραμύθιον ἀγάπης , εἴ τις κοινωνία πνεύματος , εἴ τινα σπλάγχνα καὶ οἰκτιρισμοὶ , πληρώσατε με τὴν χάριν.

## CHAPITRE VII.

## ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS.

## N.º I.

L'HISTOIRE de saint Paul et ses lettres, surtout celles qu'il écrivit pendant son premier emprisonnement à Rome, et plus particulièrement celles aux Colossiens et aux Éphésiens, nous offrent un trait de conformité trop particulier, pour être accidentel, et cependant trop indirect pour être l'effet d'un dessein prémédité; la vérité seule peut en rendre raison: c'est celui-ci. Saint Paul ne dit point, dans ses épîtres, avoir été emprisonné pour avoir prêché l'évangile, mais pour avoir déclaré que les Gentils pouvaient entrer dans l'église chrétienne, sans se soumettre à la loi mosaïque: voilà la doctrine dont il se donnait pour être le martyr. Ainsi, dans l'épître aux Colossiens (ch. i. 24.), il dit: «(moi Paul)» je sens de la joie dans les maux que j'en-» dure *pour vous*», c'est-à-dire, *pour des chrétiens qu'il ne connaissait point*; car il ajoute peu après: «je veux que vous sachiez

» combien est grand le combat que je sou-  
» tiens pour vous et pour ceux qui sont à  
» Laodicée, et même pour tous ceux qui ne  
» m'ont jamais vu en chair (Col. II. I.) ». Les  
souffrances qu'il endurait *pour eux*, il les en-  
durait pour des Chrétiens, Gentils d'origine,  
et, en conséquence, il déclare, dans son épître  
aux *Éphésiens* (III. I.) : « c'est ce qui fait  
» que moi Paul, je suis prisonnier pour Jésus-  
» Christ, à cause de vous, *Gentils* » ; et dans  
l'épître que nous avons sous les yeux (IV. 3.) :  
« priez aussi ensemble pour nous, afin que  
» Dieu nous ouvre la porte de la parole, et  
» que je puisse annoncer le *mystère de Christ*  
» pour lequel je suis dans les chaînes ». L'é-  
pître aux *Éphésiens* va nous apprendre ce  
qu'était *ce mystère de Christ* : « vous pouvez  
» connaître, par la lecture que vous en ferez,  
» quelle est la connaissance que j'ai du *mys-*  
» *tère de Christ* ; mystère qui, dans les temps  
» passés, n'a point été découvert aux hom-  
» mes, comme il a été révélé dans ce temps-  
» ci par l'esprit à ses saints Apôtres et Pro-  
» phètes ; qui est, *que les Gentils sont appelés*  
» *au même héritage, qu'ils font un même*  
» *corps avec le peuple de Dieu, et qu'ils par-*  
» *ticipent aux promesses que Dieu a faites en*

» *Christ par l'évangile* (Éph. III. 4-6.) » C'est pour la profession de ce mystère, que saint Paul déclare être dans les chaînes. Voyons maintenant ce que l'histoire nous dit sur la cause de l'emprisonnement de cet Apôtre. Il n'y avait pas long-temps qu'il se trouvait à Jérusalem, au retour de son second voyage en Grèce, lorsque certains Juifs d'Asie excitèrent un tumulte dans cette ville : « ayant » vu saint Paul dans le temple, ils émurent » tout le peuple, et se saisirent de lui ». Voici ce dont ils l'accusaient : « c'est qu'il » dogmatise par-tout contre cette nation, » *contre la loi* et contre ce lieu ; il a même » amené des Grecs dans le temple, et a profané ce saint lieu ( Act. XXI. 28. ) ». Le premier chef de cette accusation semblait avoir rapport à la doctrine qu'il enseignait ; d'après laquelle les Gentils sous la loi de l'évangile étaient admis, aussi bien que les Juifs, à la participation des faveurs de Dieu : mais la suite répand plus de jour encore sur ce sujet ; car lorsque Paul, par l'intervention du premier capitaine, eut été arraché des mains de la populace, et eut obtenu la permission de s'adresser à la multitude qui l'avait suivi jusques sur les marches de la forteresse,

il lui exposa brièvement ce qui concernait sa naissance, les premières années de sa vie, sa conversion miraculeuse ; il poursuivit jusques à l'époque où, ayant eu une vision pendant qu'il priait dans le temple, il reçut l'ordre de quitter Jérusalem : « va, lui dit le » Seigneur, je t'envoie dans des pays éloignés, *vers les Gentils* (Act. xxii. 21.) ». L'historien nous apprend que « les Juifs l'écoutèrent *jusques à ce mot*; mais alors ils » élevèrent leur voix, et crièrent, ôtez du monde » un tel homme (Act. xxii. 22.) ». Ces paroles indiquent clairement quelle était l'espèce d'offense qui avait appelé sur Paul la vengeance de ses compatriotes. Le grand crime de l'Apôtre était sa mission aux Gentils, et la déclaration franche qu'il faisait de cette mission. Mais, quoique ce fût bien le vrai motif des insultes qu'il éprouvait, cependant lorsque ses accusateurs comparurent en présence du magistrat romain, obligés de dresser contre lui une accusation sous une forme plus légale, ils se décidèrent à insister sur la profanation du temple. Ce point fut donc le sujet immédiat de la harangue de Tertulle devant Felix, et de la défense de Paul. Mais la conclusion de son discours à Agrippa prouve

bien qu'il attribuait l'inimitié à laquelle il était en butte, à l'exercice de son ministère parmi les Gentils; car, après avoir raconté au roi ce qui s'était passé dans son voyage à Damas, il continue: « et le Seigneur répondit: » je suis Jésus que tu persécutes; mais relève-toi et te tiens debout; car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin des choses que tu as vues, et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore; et je te tirerai des mains de ce peuple, et des Gentils, auxquels je t'envoie maintenant pour leur ouvrir les yeux et pour les faire passer des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu; afin que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des Saints. Ainsi, roi Agrippa, je ne résistai point à la vision céleste; mais je prêchai, premièrement à ceux de Damas, et ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée, et aux Gentils, les exhortant à se repentir et à se convertir à Dieu, en faisant des œuvres convenables à la repentance. Voilà le sujet pour lequel les Juifs m'ayant saisi dans le temple, ont tâché de me tuer (Act. xxvi. 15-21.) »

Ainsi, l'arrestation de saint Paul, qui ne cessa qu'au moment où il fut libéré à Rome (car son emprisonnement dans cette ville en fut la continuation et l'effet); cette arrestation ne fut point occasionnée par suite d'aucune persécution dirigée contre les chrétiens; ce ne fut point pour avoir simplement professé et prêché le christianisme; car Jacques et les anciens de Jérusalem le prêchaient comme lui, sans qu'il paraisse qu'ils aient été inquiétés pour cela; mais il fut arrêté pour le fait distinct et particulier de sa prédication aux Gentils, et de la hardiesse avec laquelle il osa les placer au même rang que la postérité si favorisée autrefois, et si orgueilleuse, d'Abraham. Nous avons montré que les lettres de saint Paul écrites pendant la durée de son emprisonnement, s'accordaient à donner à sa détention la même cause et la même origine.

## N.º II.

(Ch. iv. 10. 11.) « Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue; ainsi que » Marc, cousin de Barnabas, touchant lequel » vous avez reçu des ordres; s'il va chez vous, » faites-lui un bon accueil: Jésus, qui porte

» le nom de Justus, vous salue aussi : ceux-ci  
» sont de la circoncision ».

Il est parlé d'Aristarque au dix-neuvième chapitre des Actes, verset 29, comme étant le compagnon de notre Apôtre : « toute la ville  
» d'Éphèse fut remplie de confusion ; et ayant  
» saisi Gaïus et *Aristarque*, Macédoniens,  
» *compagnons de voyage de saint Paul*, ils  
» coururent d'un commun accord au théâtre ». Ce même Aristarque est désigné au vingt-septième chapitre, verset 2, comme accompagnant saint Paul à Rome : « après qu'il eut  
» été résolu que nous irions par mer en  
» Italie, on mit Paul et quelques autres prisonniers entre les mains de Jules, centenier d'une cohorte de la légion Auguste ;  
» et nous étant embarqués sur un vaisseau  
» d'Adramytticum, nous levâmes l'ancre,  
» dans le dessein de prendre notre route vers  
» les côtes d'Asie, *ayant avec nous Aristarque*,  
» *Macédonien de Thessalonique* ».

Mais l'auteur de l'épître n'aurait-il point consulté ici l'histoire ; et voyant son auteur faire passer Aristarque à Rome avec saint Paul, ne l'aurait-il point, par cette seule raison, nommé à la suite des salutations que renfermait une épître supposée écrite de Rome

par saint Paul ? Cette objection est si naturelle , que , s'il n'eût été question que d'Aristarque , je n'aurais pas cherché dans ce passage le sujet d'une coïncidence donnée pour non préméditée. Mais ce dont j'ai été frappé , c'est de voir Aristarque nommé seul dans les Actes ; tandis que , dans l'épître , son nom est associé à ceux de Marc et de Justus. Cette différence eût-elle eu lieu , si ces deux écrits eussent été copiés l'un sur l'autre ? Si l'auteur de l'épître eût eu pour but de se conformer à l'histoire , n'eût-il pas nommé Aristarque *seul* ? tout comme si les Actes eussent été écrits d'après l'épître , n'auraient-ils pas fait mention de Justus et de Marc , en parlant du voyage d'Aristarque à Rome ?

« Marc , *cousin* de Barnabas ». Cette parenté peut expliquer pourquoi Barnabas prit le parti de Marc dans la contestation qu'eut saint Paul à son sujet : « et quelques jours » après , Paul dit à Barnabas : retournons » visiter nos frères par toutes les villes où » nous avons prêché la parole du Seigneur , » pour voir en quel état ils sont. Or , Barnabas *voulait prendre avec lui Jean sur-* » nommé Marc ; mais Paul jugeait qu'il n'était

» pas à propos de prendre avec eux celui  
» qui les avait abandonnés en Pamphylie ,  
» et qui ne les avait point accompagnés dans  
» leur ministère. Il y eut donc entr'eux une  
» contestation qui fut cause qu'ils se sépa-  
» rèrent l'un de l'autre , et que Barnabas ,  
» ayant pris Marc avec lui, fit voile en Chypre  
» ( Act. xv. 36-39. ) ».

L'historien qui nous instruit de cette dis-  
pute , n'a point parlé de la parenté qui exis-  
tait entre Marc et Barnabas ; cette circons-  
tance ne se trouve que dans le texte indiqué  
plus haut ( Col. iv. 10. ) ; et l'application  
qu'on peut faire de cette circonstance à l'his-  
toire , n'a certainement pas été préméditée.  
Marc était « cousin de Barnabas » ou fils de  
la *sœur* de Barnabas. On doit s'attendre que  
cette sœur de Barnabas , mère de Marc , de-  
vait être une personne distinguée parmi les  
chrétiens de Jérusalem : l'histoire en parle  
de la sorte : « lorsque Pierre fut délivré de  
» prison , il alla à la maison de *Marie*, mère  
» de *Jean*, surnommé *Marc* ; où plusieurs per-  
» sonnes assemblées étaient en prières ( Act.  
» XII. 12. ) ».

## N.º III.

Quoique la coïncidence suivante puisse paraître subtile et recherchée, elle n'est cependant pas imaginaire. Dans les salutations qui terminent cette épître, comme la plupart de celles de saint Paul, nous lisons : « Aristarque et Marc et Jésus qui » porte le nom de Justus, qui *sont de la* » *circoncision* (iv. 10. 11.) » ; viennent ensuite « Épaphras, Luc le médecin, qui nous est » cher, et Démas (iv. 12. 14) ». Ces mots « qui » sont de la circoncision » se trouvant placés après les trois premiers noms, on peut en inférer avec beaucoup de probabilité, que les autres, au nombre desquels Luc est placé, n'étaient pas de la circoncision. Voyons maintenant si nous découvririons, au livre des Actes, quelque trace qui pût indiquer si l'auteur de ce livre était juif ou non. Si l'on peut y entrevoir qu'il n'était pas juif, nous avons une circonstance qui coïncide avec ce qui nous est communiqué d'une manière indirecte, mais positive, sur saint Luc ; et qui confirme en même temps le témoignage de la primitive église qui donne saint Luc pour auteur du livre des Actes, et en gé-

néral, la réalité des personnes et des circonstances rapportées dans cette épître. Nous trouvons un passage des Actes ( ch. 1. 19. ) qui montre que l'auteur de cette histoire n'était pas juif : en parlant du champ qui avait été acquis du prix de l'iniquité de Judas , on lit : « ce qui a été si connu de tous les » habitans de Jérusalem , que ce champ est » nommé en *leur* propre langue , *aceldama* , » c'est-à-dire , le champ du sang ». La plupart des commentateurs s'accordent à voir dans ces paroles une observation de l'historien , qui ne fait point partie du discours de saint Pierre , quoiqu'elle s'y trouve interjetée : si l'on convient de ce point , on n'est pas embarrassé à prouver que cette expression « dans *leur* propre langue » ne pouvait être employée par un Juif , mais bien par un Gentil écrivant sur ce qui concernait les Juifs (1). C'est au lecteur à apprécier notre conclusion ; voulant ne nous prévaloir de cette coïncidence , que dans la mesure de sa probabilité. Mais si elle existe , le lecteur doit en être satisfait , ne pouvant y aper-

---

(1) Voyez Benson's ; dissertation , vol. 1 , pag. 318 de ses œuvres , édit. 1756.

cevoir l'apparence d'un dessein prémédité.

## N.º IV.

( Ch. iv. 9. ) « Avec Onésime , frère cher » et fidèle , qui est *un d'entre vous.* »

Nous trouvons ailleurs des preuves qu'Onésime était effectivement Colossien. Qu'on ouvre l'épître à Philémon , on y verra qu'Onésime était son domestique ou son esclave : mais comment découvrir la ville à laquelle appartenait Philémon ? L'épître qui lui est adressée , garde le silence sur ce sujet. On y aperçoit seulement qu'il était concitoyen d'un chrétien nommé Archyppus : « Paul , » prisonnier pour la cause de J. C. ; et Timothée notre frère , à Philémon notre cher » frère et le compagnon de nos travaux , et » à Appia notre chère sœur , à *Archippus* qui » sert dans la même milice, et à l'église qui est » dans votre maison ( ép. à Phil. v. 1. 2. ) ». Passez maintenant à l'épître aux Colossiens , vous y verrez qu'Archippus est salué par son nom , comme membre des Chrétiens de cette église : « dites à *Archippus* qu'il sente bien » l'importance du ministère qu'il a reçu du » Seigneur , afin qu'il s'en acquitte dignement ( iv. 17. ) ». Il résulte nécessairement

de ceci, qu'Onésime était de la même ville, selon ce qui est dit plus haut, « il est un » d'entre vous ». Ce résultat serait-il l'effet d'une complication de mensonges qui se prêteraient appui l'un à l'autre par une espèce de hasard dont je ne connais pas d'exemple ; ou ne serait-il pas plutôt l'effet de la vérité, qui montre un accord parfait, sans que l'écrivain y ait pensé ou ait travaillé à l'établir ? La supposition de dessein prémédité s'évanouit, ce me semble, non-seulement parce que le but qu'on se serait proposé, savoir, la vérification du passage de notre épître, où il est dit d'Onésime, « qu'il est un d'entre » vous », échapperait à quatre-vingt-dix-neuf lecteurs sur cent ; mais, parce que cette marche serait trop détournée pour être l'effet de la réflexion et de la ruse. Le fabricant qui se serait proposé ce but, aurait-il mis le lecteur dans l'embarras de chercher de toutes parts, dans une épître et dans une autre, afin d'arriver à un rapprochement d'Onésime avec Philémon, de Philémon avec Archippus, d'Archippus avec Colosse ? C'est cependant la marche qu'il faut suivre pour s'assurer que l'écrivain a eu raison de dire d'Onésime, « qu'il était un d'entre vous ».

---

 CHAPITRE VIII.
I.<sup>re</sup> ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.N.<sup>o</sup> I.

ON sait que l'auteur de la première épître  
 aux Thessaloniens s'exprime sur la venue  
 de Christ, comme si elle eût été prochaine:  
 « nous vous déclarons ceci que nous tenons  
 » du Seigneur; c'est que *nous* qui vivrons  
 » encore à l'avènement du Seigneur, nous  
 » ne préviendrons point ceux qui sont morts,  
 » Car le Seigneur lui-même descendra du  
 » Ciel, dès qu'il aura donné le signal par  
 » la voix d'un archange, et par la trompette  
 » de Dieu; alors ceux qui seront morts en  
 » Christ ressusciteront les premiers; ensuite  
 » *nous qui vivons et qui serons demeurés sur*  
 » *la terre*, nous serons enlevés avec eux dans  
 » les nues. Quant à vous, mes frères, vous  
 » n'êtes point dans les ténèbres, pour être  
 » surpris par ce jour comme par un voleur  
 » ( ch. iv. 15-17.; ch. v. 4. ) ».

Quelles que soient les différentes explica-

tions que puissent comporter ces passages, un lecteur ordinaire en conclut que l'auteur de cette épître croyait que le jour du jugement aurait lieu de son temps ou à une époque très-rapprochée. L'usage que je me propose de tirer de cette circonstance, est de prouver que cette épître ne peut pas avoir été publiée à une époque subséquente à celle qui lui est attribuée. Un imposteur eût-il présenté saint Paul comme étant dans l'attente d'un événement aussi remarquable, tandis que l'expérience aurait prouvé que cette attente était erronée? eût-il mis dans la bouche de l'Apôtre, ou, ce qui est la même chose, dans un écrit annoncé comme sorti de sa main, des expressions qui peuvent bien ne pas nécessairement établir, mais qui du moins présentent naturellement une opinion qui pour lors eût été reconnue fondée sur une erreur? Je présente ceci comme un argument qui établit que cette épître était contemporaine de saint Paul; ce qui prouve presque qu'elle est réellement sortie de sa plume: car je ne crois pas qu'il existe aucun ancien ouvrage attribué fausement à une personne quelconque, qui ait été publié du vivant de cette personne. Et l'on ne voit pas

qu'une pareille tentative eût pu avoir lieu dans l'état où était l'église à sa naissance.

## N.º II.

On lit, à la fin de cette épître, un conseil par lequel il est enjoint à l'église à laquelle elle est adressée, d'en faire une lecture publique : « je vous conjure, au nom du Seigneur, de faire que cette lettre soit lue à tous nos saints frères (v. 27.) ». L'existence de cet article placé dans le corps de la lettre, est une preuve de son authenticité ; car c'eût été une imposture qui se fût détruite elle-même, que d'annoncer une lettre comme ayant été lue publiquement dans l'église de Thessalonique, tandis que, dans le fait, elle y eût été absolument inconnue. Il paraît du moins invraisemblable que l'auteur de ce mensonge eût volontairement cherché à donner prise à une objection aussi naturelle. Cette épître fut donc lue publiquement dans l'église de Thessalonique, pendant la vie de saint Paul, ou elle ne le fut pas. Si la lecture en eut lieu effectivement, sa notoriété ne pouvait être mieux attestée ; il n'existait aucun moyen plus sûr de prévenir l'altération des copies qui pouvaient en être faites. Si cette  
épître

épître ne fut point lue dans l'église, la clause que nous venons de citer, offrait une preuve subsistante de l'imposture, et un obstacle naturel à son succès.

Rapprochons cet article du précédent, nous en verrons sortir une forte preuve de l'authenticité de cette lettre. L'article précédent fait remonter la date de cette épître au temps de saint Paul; le dernier paragraphe atteste que sa publication en fut faite à l'église de Thessalonique: il faut donc, ou que l'église de Thessalonique ait été trompée par une lettre fausse qui, du vivant de saint Paul, fut reçue et lue publiquement comme étant de cet Apôtre, quoiqu'il existât une communication continue entre cette église et lui, et que cette lettre fit allusion à la continuité de cette correspondance; ou il faut que les autres églises chrétiennes, du vivant de saint Paul, aient reçu une lettre annoncée comme ayant été lue publiquement dans l'église de Thessalonique, quoique cette église n'en eût aucune connaissance; ou, enfin, il faut que l'épître que nous avons en mains soit authentique.

## N.º III.

On trouve entre cette épître et l'histoire, un accord qui, dans plusieurs points, est remarquable et complet. L'histoire nous apprend que Paul et Silas furent battus de verges à Philippes, qu'on les enferma dans une prison, où on leur mit les ceps aux pieds; puis, qu'ayant été élargis, ils traversèrent Amphipolis et Appollonie pour se rendre à Thessalonique, où saint Paul annonça l'évangile (Act. XVI. 23. 24., XVII. 1. 2., etc.). Voici les expressions de la lettre écrite au nom de Paul, de Silvain (Silas) et de Timothée, qui était aussi avec eux à Philippes : (I. Thess. II. 2.) « après avoir souffert auparavant beaucoup de maux et d'outrages à Philippes, nous ne laissâmes pas, en nous confiant en notre Dieu, de vous prêcher son évangile avec liberté et avec courage, parmi beaucoup de traverses ».

L'histoire nous apprend qu'après qu'ils eurent été quelque temps à Thessalonique, « ceux d'entre les Juifs qui n'avaient point cru, excitèrent un tumulte et attaquèrent la maison de Jason, cherchant Paul et Silas pour les mener devant le peuple (Act.

xvii. 5.) ». Nous lisons dans l'épître : « lors-  
 » que nous étions avec vous , nous vous pré-  
 » disions que nous aurions à souffrir des af-  
 » flictions , *comme cela est arrivé et comme*  
 » *vous le savez* ( I. Thess. iii. 4. ) ».

○ Nous lisons dans l'histoire que Paul , Silas  
 et Timothée arrivèrent ensemble à Corinthe ,  
 immédiatement après avoir prêché l'évangile  
 à Thessalonique : « quand Silas et Timothée  
 » furent venus de Macédoine ( à Corinthe ) ,  
 » Paul , pressé par l'esprit , rendait témoignage  
 » aux Juifs que Jésus était le Christ ( Act.  
 xviii. 5. ) ». L'épître est aussi écrite au nom  
 de ces trois personnes , qui devaient être alors  
 réunies ; elle fait mention de leur ministère  
 à Thessalonique , *comme d'un fait récent* :  
 « pour nous , mes frères , *quoique nous ne*  
 » *soyons séparés de vous que depuis peu de*  
 » *temps* , de corps seulement et non du cœur ,  
 » nous n'avons eu que plus d'empressement  
 » pour vous revoir , le souhaitant avec ar-  
 » deur ( I. Thess. ii. 17. ) ».

○ L'accord est sans doute évident : mais  
 comme les faits historiques qui l'établissent ,  
 sont exposés clairement dans les Actes ; et  
 que l'allusion que l'épître fait à cet événe-  
 ment , est directe , il importe de montrer

que les deux auteurs ne se sont pas copiés. Indépendamment de quelques légères variations que nous indiquerons ensuite, il est une circonstance qui s'unit à toutes les allusions de l'épître, et qui ne s'aperçoit nulle part dans l'histoire; cette circonstance est une visite que saint Paul se proposait de faire aux Thessaloniens, pendant son séjour à Corinthe: « nous avons même formé le dessein plus d'une fois de vous aller voir (au moins moi Paul); mais *Satan* nous en a empêchés (I. Thess. II. 18.). Nous prions Dieu très-ardemment nuit et jour, que nous puissions vous voir et perfectionner ce qui peut manquer à votre foi. Dieu lui-même qui est notre père, et J. C. notre Seigneur, veuillent nous conduire en sûreté chez vous (I. Thess. III. 10. II.) ». Rien n'est plus naturel, que l'historien ait passé sous silence; ou même ignoré un dessein qui ne fut pas exécuté; tandis que la personne qui l'avait conçu, en a parlé dans ses lettres: mais l'auteur de l'épître n'a donc pas été instruit de cette circonstance par l'historien qui n'en parle pas; et si l'historien eût emprunté ses matériaux de l'histoire, est-il vraisemblable qu'il eût omis une cir-

constance qui se présente la première, et se découvre pleinement dans l'écrit qu'il aurait copié ?

## N.º IV.

( Ch. III. 1-7. ) « C'est pourquoi, ne pouvant plus supporter notre inquiétude, nous aimâmes mieux *être laissés seuls à Athènes*, et vous envoyer Timothée notre frère, ministre de Dieu, pour vous affermir et vous exhorter à persévérer dans la foi. Mais maintenant que Timothée, revenant d'auprès de vous, nous a apporté de bonnes nouvelles de votre foi et de votre charité, nous avons été consolés à votre sujet de toutes nos afflictions et détresses, en prenant quelle est votre foi ».

Nous voyons par l'histoire, que, quand Paul sortit de la Macédoine pour se rendre à Athènes, Silas et Timothée restèrent à Bérée : « aussitôt les frères se hâtèrent de faire sortir Paul du côté de la mer ; mais Silas et Timothée demeurèrent à Bérée ; et ceux qui conduisaient Paul le menèrent à Athènes ( Act. XVII. 14. 15. ) ». L'histoire nous apprend encore, qu'après quelque séjour dans cette dernière ville, l'Apôtre se

rendit à Corinthe où il fut rejoint par Silas et Timothée , pendant qu'il y exerçait son ministère (Act. xviii. 5.) ». Mais, pour établir l'accord de l'histoire avec ce que l'épître fait dire à saint Paul : « j'ai cru bon d'être laissé » seul à Athènes , et de vous envoyer Timothée », on doit supposer que celui-ci se trouva à Athènes avec saint Paul. Cependant l'histoire omet cette circonstance. Il est vrai que , quoiqu'elle n'en parle pas expressément , elle paraît l'insinuer ; et d'abord , elle nous apprend que , dès que saint Paul fut arrivé à Athènes , il envoya dire à Silas et à Timothée : « qu'ils eussent à le venir trouver » au plutôt ( Act. xvii. 15. ) ». 2.º Le séjour de l'Apôtre à Athènes n'avait d'autre but que de leur donner la facilité de se réunir à lui : « pendant que Paul les attendait à Athènes , » son esprit s'irritait en lui-même ( Act. xvii. 16. ) ». 3.º Il ne paraît pas que son départ d'Athènes ait été précipité ; il n'eut lieu « qu'à » près ces choses » , dit l'histoire ; c'est-à-dire , après la dispute de saint Paul avec les Juifs , après ses conférences avec les Philosophes , son discours à l'aréopage , et la conversion de quelques individus : ce fut après ces événemens « qu'il partit d'Athènes ,

et se rendit à Corinthe. On n'aperçoit pas qu'il ait quitté Athènes plutôt qu'il ne s'était proposé de le faire ; on ne voit pas qu'il en ait été chassé comme il le fut de plusieurs villes, par des émeutes ou par des persécutions, ou pour mettre sa vie en sureté. Rassemblez ces diverses particularités qui se trouvent consignées dans l'histoire : c'est que saint Paul avait ordonné à Timothée de le suivre sans délai ; qu'il attendit à Athènes pour donner à Timothée le temps de le joindre ; qu'il y séjourna tout le temps qu'il jugea à propos d'y demeurer : en rapprochant ces faits rapportés dans le livre des Actes, il en résulte une grande probabilité que Timothée rejoignit l'Apôtre à Athènes : circonstance que l'épître certifie, quand elle nous dit que saint Paul envoya Timothée d'Athènes à Thessalonique. Cette *mission de Timothée en Macédoine*, nous explique aussi pourquoi il n'arriva à Corinthe que long-temps après saint Paul. L'Apôtre avait rencontré dans cette ville Aquillas et Priscille ; il y demeura et y travailla avec eux, étant de la même profession : là « il discourait dans la synagogue » tous les jours de sabbat, persuadant les Juifs et les Grecs (Act. XVIII. 1-4.) ». Tout

ceci se passait à Corinthe , avant que Silas et Timothée s'y fussent rendus à leur retour de Macédoine ( Act. XVIII. 5. ). Si c'eût été la première fois qu'ils eussent été réunis à lui depuis leur séparation à Bérée , on ne saurait rendre raison d'un délai si opposé à ce que l'histoire nous communique du plan et de l'attente de saint Paul. Cette conformité est d'une espèce particulière. L'épître nous apprend un fait dont l'histoire ne nous parle pas ; mais ce fait explique , donne de la consistance et de la probabilité à ce que nous apprend l'histoire. L'histoire paraît avoir omis quelque chose , et l'épître , par une allusion , nous instruit de circonstances qui suppléent à cette omission.

## N.º V.

( Ch. II. 14. ) « Pour vous , frères , vous » avez suivi l'exemple des églises de Dieu , » qui sont dans la Judée et qui sont en J. C. ; » et vous avez souffert de la part de vos pro- » pres compatriotes les mêmes maux qu'elles » ont soufferts des Juifs ». En lisant le livre des Actes , on croirait , à la première vue , que les persécutions qu'essuyèrent les prédicateurs du christianisme et leurs disciples ,

furent dirigées par les Juifs leurs premiers adversaires; mais, en examinant avec attention le sens de ce passage, nous observerons que, quoique *dans son origine*, l'opposition qui s'éleva contre l'évangile vint de la part des Juifs, cependant presque partout ils remplirent leur but en amentaut les Gentils contre leurs concitoyens convertis. Ils ne pouvaient leur nuire que par ce moyen, quand ils se trouvaient hors de la Judée. Ce fut en particulier ce qui arriva à Thessalonique : « ceux d'entre les Juifs qui n'avaient point » cru, égarés par l'envie, *troublèrent toute » la ville* (Act. xvii. 5. ) ». La même chose se répéta peu après à Bérée : « quand les » Juifs de Thessalonique surent que Paul » avait aussi annoncé la parole de Dieu à » Bérée, ils y vinrent *et émurent le peuple* (Act. xvii. 13. ) ». Et avant ceci, notre Apôtre avait essayé une persécution du même genre en traversant l'Asie mineure : « les Juifs in- » crédules *excitèrent les Gentils et les irri- » tèrent contre les frères* (Act. xiv. 2. ) ». Ainsi l'épître présente les faits exactement comme l'histoire. Ce furent constamment les Juifs qui excitèrent des persécutions contre les Apôtres et leurs disciples. Saint Paul

parlait donc avec vérité, quand il disait dans son épître : « ils ont fait mourir le Seigneur » Jésus et leurs propres prophètes; et *nous ont* » *persécutés*, nous empêchant de parler aux » *Gentils* (ii. 15. 16.) » : mais hors de la Judée, ce fut de la part des Gentils (soulevés, il est vrai, par les Juifs, ainsi que nous venons de le dire), que les Chrétiens éprouvèrent *immédiatement* les mauvais traitemens auxquels ils furent en butte. Saint Paul avait donc raison de dire aux Thessaloniens : « vous avez souffert, de la part de *vos pro-* » *pres compatriotes*, les mêmes maux que » *nos églises ont souffert des Juifs* ».

## N.º VI.

Les contrariétés apparentes qu'offre cette épître comparée à l'histoire, sont assez fortes pour repousser toute idée de collusion, ou de copie (ce qui est le point de vue de notre raisonnement); mais ne sont cependant ni nombreuses, ni difficiles à concilier.

On en aperçoit une dans les versets 9 et 10 du ch. II : « car vous vous souvenez, mes » frères, de vos travaux et de vos fatigues, » et comment nous vous avons prêché l'é- » vangile de Dieu, travaillant jour et nuit

» pour n'être à charge à aucun de vous : vous  
 » êtes témoins et Dieu aussi, combien la  
 » conduite que nous avons eue avec vous qui  
 » croyez, a été sainte, juste, irréprochable». On serait porté à croire, en lisant ce passage, que l'écrivain avait demeuré long-temps à Thessalonique; cependant l'histoire se borne à dire, au sujet du ministère de l'Apôtre dans cette ville, « qu'il vint à Thessaloni-  
 » nique, où il y avait une synagogue de Juifs;  
 » que, selon son usage, il entra vers eux et  
 » qu'il leur fit, *pendant trois jours de sabbat*,  
 » des discours tirés de l'écriture; que quel-  
 » ques-uns d'entr'eux crurent et se joignirent  
 » à Paul et à Silas ( Act. VIII. 1. 2. 4. ) » : l'histoire nous apprend ensuite que les Juifs qui ne croyaient pas, occasionèrent un tumulte dans la ville, assaillirent la maison de Jason, où saint Paul et ses compagnons logaient; et que cet outrage fut cause que « les frères  
 » firent partir de nuit Paul et Silas pour Bérée ( Act. XVII. 5-10. ) ». On croit généralement que saint Paul ne séjourna que trois semaines à Thessalonique, parce que l'histoire se contente de nous dire qu'il y prêcha dans la synagogue juive trois jours de sabbat, sans faire mention d'aucun autre détail sur son ministère. Cette

conséquence n'est cependant pas nécessaire. Il paraît que saint Paul était dans l'usage, dans presque toutes les villes où il passait, de se rendre à la synagogue dès son arrivée; il croyait de son devoir d'annoncer l'évangile aux Juifs *premièrement*, selon qu'il l'avait déclaré à Antioche en Pisidie : « vous êtes bien les » premiers à qui il fallait annoncer la parole » de Dieu (Act. XIII. 46.) » : lorsque les Juifs rejetaient son ministère, il quittait la synagogue et s'adressait aux Gentils. A son arrivée à Corinthe, il discourait dans la synagogue tous les jours de sabbat; « mais quand les » Juifs y mirent opposition avec des blasphèmes, il en partit, leur disant : dès à présent » je m'en vais aux Gentils; et il demeura » dans cette ville un an et six mois (Act. XVIII. 6. 11.) ». C'est ainsi que pendant trois mois, il fréquenta la synagogue à Éphèse; mais « comme quelques-uns s'endurcissaient » et demeuraient dans l'incrédulité, décriant » la voie du Seigneur, il se retira et sépara » les disciples d'avec eux; et il enseignait » tous les jours dans l'école d'un certain Tyrannus; ce qu'il continua durant deux ans (Act. XIX. 9. 10.) ». Je ne vois rien, dans la lecture de l'histoire, qui contredise la sup-

position que saint Paul se conduisit à Thessalonique, comme il l'avait fait dans d'autres villes; et que, quoiqu'il ne se fût montré à la synagogue que trois jours de sabbat, il ne laissa pas de prolonger son séjour dans ce même lieu, et d'y exercer plus long-temps son ministère auprès des Gentils, jusqu'à ce que les succès de sa prédication ayant provoqué les Juifs à exciter un tumulte contre lui, il quitta cette ville.

On trouve, au neuvième verset du premier chapitre, une autre apparence de contradiction: « on y publie quel accès nous avons » eu auprès de vous, *et comment en abandonnant les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant et vrai*. Ce texte affirme que plusieurs Gentils idolâtres avaient été convertis au christianisme par le ministère de saint Paul à Thessalonique. Cependant l'histoire, parlant des effets de ce ministère, se borne à dire: « quelques uns des Juifs crurent, comme aussi un grand nombre de Grecs craignant Dieu, et beaucoup de femmes des principales de la ville (Act. xvii. 4.) ». Les Grecs dévots ou craignant Dieu, étaient ceux qui déjà adoraient le vrai Dieu; on ne pouvait donc pas

dire qu'en embrassant le christianisme, ils eussent abandonné les idoles pour se convertir à l'Éternel. Voilà la difficulté : nous y répondons par les observations suivantes. On lit dans les manuscrits d'Alexandrie et de Cambridge, au lieu de ( τῶν σεβομένων ἑλλήνων πολὺ πλῆθος ) τῶν σεβομένων καὶ ἑλλήνων πολὺ πλῆθος. La vulgate latine confirme cette version ; et les considérations suivantes lui prêtent un nouvel appui. La première, c'est que οἱ σεβόμενοι seul, c'est-à-dire, sans ἑλληνες, se trouve employé dans ce sens au même chapitre : Paul, étant allé à Athènes, διελύγετο ἐν τῇ συναγωγῇ τοῖς ἱεδαίοις καὶ τοῖς σεβομένοις. ( Act. xvii. 17. ). La seconde, c'est que nulle part on ne rencontre ensemble σεβόμενοι et ἑλληνες ; c'est une redondance : οἱ σεβομένοι n'est autre chose que ἑλληνες. La troisième, c'est qu'il est plus probable que le mot καὶ a pu être omis par inattention, qu'il ne l'est qu'il ait été ajouté. Au surplus, quand on ne nous accorderait pas de changer la version actuelle ( qui sans contredit est celle du plus grand nombre des copies ), ne pourrait-on pas se borner à voir, dans ce passage de l'histoire, un récit de l'effet des discours de saint Paul pendant les trois jours de sabbat où il parla dans la synagogue ; et

ne pourrait-il pas être vrai, comme nous l'avons remarqué plus haut, que ce fut après cela qu'il s'adressa aux Gentils d'une façon particulière, et que sa prédication fut couronnée de succès ?

---

## CHAPITRE IX.

### II.º ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.

#### N.º I.

**L**E manque de clarté étant un des plus grands défauts d'une composition, il paraît bizarre que nous en tirions une preuve en faveur de cette épître. Elle contient un passage qui n'a point encore été expliqué, et qui ne le sera vraisemblablement jamais par nos lumières ; mais l'on ne peut assigner de cause à son obscurité et aux difficultés qu'il présente, qu'en supposant l'épître authentique. Ce passage se lit au second chapitre (3-8.) : « ce jour ne viendra point, qu'au-  
» paravant la révolte ne soit arrivée, et qu'on  
» n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils  
» de perdition, cet adversaire qui s'oppose  
» et qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on

» appelle Dieu , ou qu'on adore ; jusques à  
» s'asseoir comme un Dieu , dans le temple  
» de Dieu , voulant passer pour un Dieu. NE  
» VOUS SOUVIENT-IL PAS QUE JE VOUS AI DIT  
» CES CHOSEs LORSQUE J'ÉTAIS ENCORE AVEC  
» VOUS ? *Et vous savez présentement ce qui*  
» *empêche qu'il ne soit manifesté dans son*  
» *temps ; car le mystère d'iniquité opère déjà :*  
» *il faut seulement que celui qui lui fait obs-*  
» *taclé présentement ne subsiste plus ;* et alors  
» paraîtra cet impie que le Seigneur doit  
» détruire par le souffle de sa bouche , et  
» qu'il fera périr par l'éclat de sa présence ».

Il serait superflu de vouloir prouver ce qui est indubitable , c'est que ce paragraphe ne soit très-obscur , sur-tout ce que nous en avons désigné en lettres italiques. Voici ce que j'observe à ce sujet. Ce passage se rapporte à une conversation que l'auteur avait eue auparavant avec les Thessaloniens : « ne  
» vous souvient-il pas que *je vous ai dit ces*  
» *choses* lorsque j'étais encore avec vous ? Et  
» *vous savez présentement* ce qui empêche ,  
» etc. ». Si cette conversation a eu lieu , si pendant que l'Apôtre était encore avec eux , « il leur a dit ces choses » , il s'ensuit que l'épître est authentique. Et ce qui prouve

la réalité de cette conversation, c'est que ce passage de l'épître pouvait être compris par ceux qui avaient assisté à cette conversation, sans pouvoir l'être par d'autres. Aucun homme n'écrit inintelligiblement à dessein. Mais il peut aisément arriver que quelques phrases d'une lettre, qui se rapportent à un sujet qui a fait la matière d'une conversation précédente, n'aient aucun sens pour celui qui n'y a point participé, quoiqu'elles soient très-claires pour la personne à qui la lettre a été adressée, et avec laquelle cet entretien a eu lieu. Si donc, dans une lettre qui serait tombée entre mes mains par hasard, je trouvais un passage qui se rapportât à une conversation antécédente, je croirais voir dans son obscurité la preuve que la conversation a réellement eu lieu, et que la lettre contient une correspondance réelle entre des personnages réels.

## N.º II.

(Ch. III. 8, 9.) « *Nous n'avons mangé le pain*  
 » de personne pour rien ; mais nous avons  
 » travaillé nuit et jour, avec fatigue et peine,  
 » pour n'être à charge à aucun de vous. Ce  
 » n'est pas que nous n'en eussions le droit ;

» mais c'est pour nous donner nous-mêmes  
 » en exemple , afin que vous nous imitassiez ».

Nous lisons ce qui suit dans une lettre adressée à une autre église de la Macédoine :  
 « vous savez aussi, vous Philippiens, qu'à mon  
 » départ de Macédoine, lorsque je ne faisais  
 » que commencer d'y prêcher l'évangile, *il*  
 » *n'y eut aucune église que la vôtre qui com-*  
 » *muniqûât avec moi pour donner et pour re-*  
 » *cevoir* (IV. 15.) ».

La conformité entre ces deux passages est manifeste : les faits qui y sont attestés, datent d'une même époque. L'épître aux Philippiens parle de ce qui s'était passé « au commencement de l'évangile », c'est-à-dire, à la première prédication de l'évangile de ce côté de la mer Égée : l'épître aux Thessaloniens se rapporte à la conduite de l'Apôtre dans cette ville, « lors de sa première entrée auprès d'eux » ; et l'histoire nous dit que ce fut dans le cours de sa première visite aux habitans de la péninsule de la Grèce. Puisque saint Paul déclare aux Philippiens « qu'aucune église que la leur ne lui avait fait part de ses biens », il n'avait donc rien reçu de l'église de Thessalonique, voisine de Philippes. Ce qu'on entrevoit dans

une allusion générale que présente une lettre écrite à une autre église, est clairement exprimé dans celle-ci : « nous n'avons mangé » le pain de personne pour rien ; mais nous » avons travaillé nuit et jour avec peine et » fatigue, pour n'être à charge à aucun de » vous ».

Ce passage offre encore un trait de conformité avec ce que le livre des Actes fait dire à saint Paul. L'Apôtre ne se contente pas de rappeler aux Thessaloniens qu'il n'avait été à charge à aucun d'eux ; mais il indique le motif qui lui avait dicté cette conduite : « non pas que nous n'en eussions le » pouvoir ; mais pour nous donner nous-mêmes » en exemple, afin que vous nous imitassiez ( III. 9. ) ». Cette conduite, et ce qui est plus précis, le motif de cette conduite, se trouvent en accord avec ce que l'histoire attribue à saint Paul, en lui faisant tenir le discours suivant aux anciens de l'église d'Éphèse : « et » vous savez vous-mêmes que ce qui m'a été » nécessaire, et à ceux qui étaient avec moi, » ce sont ces mains qui nous l'ont fourni. Je » *vous ai montré* en toute occasion, que c'est » *en travaillant ainsi, qu'il faut soulager les* » *faibles* ( Act. xx. 34. 35. ) ». Le même senti-

ment se trouvant exprimé dans l'épître et dans le discours, quoique d'une manière différente, on ne peut aisément expliquer cette conformité, qu'en supposant que le discours et l'épître sont d'une seule et même personne.

## N.º III.

Le lecteur se rappelle le passage de la première épître aux Thessaloniens, où saint Paul parle de la venue de Christ : « nous » vous déclarons ceci que nous tenons du » Seigneur, c'est que nous qui sommes vivans » et demeurons jusques à la venue du Sei- » gneur, nous ne préviendrons point ceux » qui dorment ; car le Seigneur lui-même » descendra du ciel : alors ceux qui seront » morts en Christ ressusciteront les premiers ; » ensuite nous qui sommes en vie et restons, » nous serons enlevés ensemble avec eux » dans les nues, pour rencontrer le Sei- » gneur dans les airs. Quant à vous, mes frères, » vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour » être surpris par ce jour, comme par un » voleur (I. Thess. iv. 15-17., et ch. v. 4) ».

Il semblerait, d'après ce passage, que les Thessaloniens ou quelques-uns d'entr'eux s'étaient imaginés (et cela assez naturelle-

ment) que la venue de Christ devait être très-prochaine *ὅτι ἐνέστηκεν* (I); et cette opinion avait, comme on peut le penser, produit beaucoup d'agitation dans l'église. Un des buts que se proposait l'Apôtre dans sa seconde lettre, était de calmer cette alarme, de rectifier la fausse interprétation qu'on avait donnée à ses paroles : « nous vous prions, frères, par la venue de Notre Seigneur J. C., et par la manière dont il nous rassemblera auprès de lui, de ne pas vous émouvoir si vite, de ne point vous troubler ni par esprit, ni par paroles, ni *par lettres qu'on supposerait venir de notre part*, comme si le jour du Seigneur était sur le point d'arriver (II. Thess. II. 2.) ». Si l'on m'accorde que ce passage de la seconde épître fasse allusion à celui de la première, il en résulte une forte preuve de l'authenticité des deux épîtres. Je ne saurais concevoir une fourberie qui pour moi serait sans exemple, et qui consisterait à imaginer dans une lettre un passage équivoque; puis à représenter les

---

(1) *ὅτι ἐνέστηκεν*, savoir cette année, dit Grotius; *ἐνέστηκεν* se dit ici d'une chose présente, comme Rom. VIII. 38., I. Cor. III. 22., Gal. I. 4., Hébr. IX. 9.

personnes à qui ce passage aurait été adressé, comme l'ayant mal compris; enfin, à écrire une seconde lettre pour corriger cette erreur.

J'ai dit que l'authenticité des deux épîtres me paraît établie, si l'on admet que les deux passages que nous avons cités, fassent allusion l'un à l'autre; mais je n'ignore pas que plusieurs interprètes ont pensé que celui de la seconde épître avait en vue quelque lettre contrefaite, donnée sous le nom de saint Paul, et dans laquelle on faisait dire à l'Apôtre que la venue de Christ était proche. Nous prions cependant le lecteur de faire, sur l'explication que nous avons donnée, les observations suivantes :

1.<sup>o</sup> C'est qu'il existe un passage dans la première épître, auquel la seconde peut avoir fait allusion, et qui rappelle l'erreur que l'écrivain cherche à dissiper. Si la seconde lettre seule eût existé, et qu'il n'y eût eu qu'à examiner si le texte que nous avons sous les yeux se rapportait à une épître fabriquée, ou simplement à quelque fausse interprétation d'une épître réelle, cette recherche eût pu offrir différentes conjectures; mais elles ont peu de poids, quand on a sous les yeux une lettre qui contient cette même espèce de passage

que nous cherchons, je veux dire un passage qui a pu donner lieu à la fausse interprétation contre laquelle l'Apôtre proteste.

2.° La phrase qui sert d'introduction à ce passage de la seconde épître, se rapproche beaucoup de celle qui précède le passage cité de la première; voici cette phrase: « nous vous prions, frères, par la venue de » Notre Seigneur Jésus-Christ, et par *la manière dont il nous rassemblera ensemble » auprès de lui*, etc. ». La description que nous donne l'Apôtre, dans la première épître, de la venue de Christ, est accompagnée aussi de cette même circonstance du *rassemblement des Saints autour de lui*: « le Seigneur lui-même » descendra du ciel avec un cri, avec la voix » d'un Archange, et avec la trompette de » Dieu; alors ceux qui seront morts en Christ » ressusciteront les premiers: ensuite nous » qui sommes en vie et restons, nous serons » enlevés ensemble avec eux dans les nues, » *pour rencontrer le Seigneur dans les airs* (I. Thess. iv. 16. 17.) ». Ces dernières paroles me semblent rendre l'idée de ce *rassemblement auprès de lui*, désigné dans la seconde épître; et l'auteur paraît s'être rappelé, en faisant usage de ces paroles, ce

qu'il avait écrit précédemment sur ce sujet.

3.<sup>o</sup> La seconde épître est écrite en commun par Paul, Silvain et Timothée, et prévient les Thessaloniens d'être sur leurs gardes pour n'être pas trompés par « des lettres » qu'on supposerait venir de notre part » ( *ὡς δι' ἡμῶν* ). Ces mots, *δι' ἡμῶν*, ne feraient-ils pas allusion à quelque écrit qui portait le nom de ces trois prédicateurs ? Mais cette circonstance qui est bien précise, convient à une lettre que nous avons en mains ; car l'épître que nous désignons sous le nom de première aux Thessaloniens, porte en tête ces mêmes noms.

4.<sup>o</sup> Voici les paroles de l'original, qui demandent d'être bien comprises : *Εἰς τὸ μὴ ταχέως σαλευθῆναι ὑμᾶς ἀπὸ τῶν νοῶν, μήτε θροεῖσθαι, μήτε διὰ πνεύματος, μήτε διὰ λόγου, μήτε δι' ἐπιστολῆς, ὡς δι' ἡμῶν, ὡς ἐπένευσεν ἡ ἡμεῖς τῷ Χριστῷ*. D'après les observations précédentes, ne pourrait-on pas entendre ainsi ces paroles : *μήτε διὰ λόγου, μήτε δι' ἐπιστολῆς, ὡς δι' ἡμῶν* : *comme si nous avions dit ou écrit quelque chose de semblable* (1) ; les auteurs

---

(1) Que si l'on préférât une interprétation contraire, je ne crois pas qu'on en pût conclure qu'une fausse épître eût été publiée sous le nom de l'Apôtre. L'allusion que fait le texte s'explique en accordant que quelques-

de l'épître voulant insinuer par là que leurs expressions avaient été mal comprises, et qu'ils n'avaient rien dit ni écrit de pareil.

---

## CHAPITRE X.

### I.<sup>re</sup> ÉPITRE A TIMOTHÉE.

**L** paraît évident que cette lettre fut écrite aussitôt que saint Paul se fut rendu d'Éphèse en Macédoine ; c'est ce qu'on peut inférer de ces paroles : ( ch. 1. 3. ) « je vous priaï » de demeurer encore à Éphèse, lorsque

---

uns d'entre les Thessaloniens prétendaient avoir ouï dire à saint Paul et à ses compagnons, ou avoir vu une lettre venant de leur part, qui annonçait la prochaine venue de Christ. C'est ainsi qu'il est dit ( Act. xv. 24. ) que quelques-uns prétendaient, sans fondement, avoir reçu des instructions de l'église de Jérusalem, « sans que » nous leur en eussions donné aucun ordre ». Le docteur Benson interprète, de la manière suivante, ce passage ; μήτε θροῦσθαι, μήτε διὰ πνεύματος, μήτε διὰ λόγου, μήτε δι' ἐπιστολῆς, ὡς δι' ἡμῶν ; « ne vous effrayez d'aucune » révélation, d'aucun discours ou épître que quelqu'un d'entre vous prétendrait avoir entendu ou reçu de notre » part ».

« je partis pour la Macédoine ». Le docteur Benson fixe la date de cette épître à l'époque du voyage de saint Paul, dont il est parlé au commencement du vingtième chapitre des Actes : « après que le tumulte (excité par » Démétrius à Éphèse ) fut appaisé , Paul » fit venir ses disciples , et les embrassa , et » *partit pour aller en Macédoine* ». Michaëlis a suivi cette opinion , comme le docteur Benson avait suivi celle du plus grand nombre des commentateurs qui l'avaient précédé. Je crois cependant apercevoir que ces savans interprètes ont glissé sur une objection que présente cette hypothèse, savoir, que l'adresse de la seconde épître aux Corinthiens semble indiquer qu'à l'époque où ils supposent que saint Paul écrivit sa lettre à Timothée , celui-ci se trouvait avec lui en Macédoine. Nous apprenons par le livre des Actes , que Paul quitta Éphèse « pour aller en Macédoine ». Il écrivit de là sa seconde épître aux Corinthiens ; il n'existe presque aucune variété d'opinions sur ce point , et le contenu de cette épître l'indique clairement. On aperçoit aussi que la lettre fut écrite peu après l'arrivée de l'Apôtre en Macédoine ; car il la commence par une suite d'idées qui se rappor-

tent aux persécutions qu'il avait éprouvées en Asie, comme à un événement récent et comme à un danger auquel il venait d'échapper. Mais, dans la salutation placée à la tête de la première épître aux Corinthiens, *Timothée est joint à saint Paul*; il ne pouvait donc pas alors « avoir été laissé à Éphèse ». Et quant à la seule solution qu'on puisse hasarder sur cette difficulté, savoir, que, quoique Timothée eût été laissé en arrière à Éphèse, lorsque saint Paul quitta l'Asie, il avait pu le suivre bientôt après, de manière à le rejoindre en Macédoine, avant qu'il écrivit son épître aux Corinthiens; cette supposition ne peut s'accorder avec les expressions et l'ensemble de la teneur de la lettre: car l'écrivain y parle constamment de l'intention où il était d'aller rejoindre Timothée à Éphèse, et il ne dit nulle part que Timothée dût le rejoindre en Macédoine: « je vous écris ceci, *espérant* » *de vous aller voir bientôt*; mais c'est afin » que, si je tardais, vous sachiez comment » il faut se conduire (ch. III. 14. 15.) ». « *En attendant que je vienne*, attachez-vous » à lire, à exhorter et à enseigner (ch. IV. » 13.) ».

Puis donc que le livre des Actes ne nous

parle d'aucun voyage de saint Paul en Macédoine, qui puisse cadrer avec celui pendant lequel Timothée resta à Éphèse, je me rangerai à l'opinion de l'évêque Péarson, qui fixe la date de cette épître, et le voyage auquel elle se rapporte, à une période subséquente au premier emprisonnement de saint Paul à Rome, et par conséquent au-delà du temps qu'embrasse l'histoire contenue au livre des Actes. Il ne reste, dans ce cas, qu'une difficulté; c'est que, d'après cette explication, saint Paul doit être retourné à Éphèse après être sorti des prisons de Rome; ce qui semble être en contradiction avec ce qu'il annonçait aux anciens d'Éphèse, c'est « qu'ils ne verraient plus son visage ». Ce n'est donc que pour maintenir l'infailibilité de cette prédiction, et sans aucune autre raison valide, qu'on a cru devoir assigner à cette épître une date antérieure. Cependant cette prédiction, rapprochée des circonstances où se trouvait l'Apôtre quand il l'énonça, ne doit pas nous inquiéter. Elle est contenue aux Actes: (xx. 25.) « et maintenant voici, je sais qu'aucun de vous tous, parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu, ne verra plus mon visage ». L'Apôtre annonce, aux versets

22 et 23 du même chapitre , c'est-à-dire ,  
deux versets plus haut : « et maintenant voici ,  
» étant lié par l'esprit , je m'en vais à Jérusalem , ne sachant pas ce qui m'y doit  
» arriver , si ce n'est que , dans toutes les  
» villes , le saint Esprit me fait connoître  
» que des chaînes et des afflictions m'attendent » . Ce « témoignage de l'esprit » était  
sans contredit prophétique et surnaturel ; mais  
il se bornait à prédire que des chaînes et  
des afflictions attendaient l'Apôtre . Je suis  
donc fondé à croire que ce pouvait être là  
tout ce qui avait été communiqué à saint  
Paul par une *révélation extraordinaire* , et  
que le reste n'était que la conséquence qu'en  
tirait une ame naturellement abattue par des  
avertissemens forts et répétés d'un danger  
prochain . Cette expression « je sais » , qu'em-  
ploie saint Paul , appliquée à des événe-  
mens futurs qui le concernaient , n'emporte  
pas peut-être une assertion aussi positive et  
aussi absolue qu'on pourrait le penser au pre-  
mier aperçu . « Je sais » , écrivait-il au pre-  
mier chapitre de son épître aux Philippiens ,  
« que je demeurerai et continuerai d'être avec  
» vous tous , pour votre joie et votre avan-  
» cement dans la foi » . Mais , malgré une

aussi forte déclaration, en parlant du même événement, il se contente, aux 23.<sup>e</sup> et 24.<sup>e</sup> versets du second chapitre de cette même épître, de s'exprimer sur un ton de doute et d'incertitude : « j'espère donc de vous l'en- » voyer, dès que *j'aurai vu l'état de mes af- » faire*s, et je me *confie* au Seigneur que » moi-même je viendrai bientôt ». Cependant, peu de versets auparavant, il paraît non-seulement en doute, mais il désespère même de sa sûreté, et prévoit la possibilité de sa condamnation et de son martyre : « et quand » même mon sang servirait d'aspersion sur le » sacrifice et l'offrande de votre foi, j'en au- » rais de la joie et je m'en rejouirais avec » vous tous ».

N.<sup>o</sup> I.

Mais pourrions-nous prouver que saint Paul eût été à Éphèse après son emprisonnement à Rome ? ou, pour mieux dire, pourrions-nous rassembler de ses différentes lettres, quelques insinuations qui rendissent ce fait probable ? Si nous réussissons, il en résultera une *coïncidence* ; dans le cas contraire, nous n'aurons d'autre appui qu'une supposition sans autorité. Examinons, sous ce point

de vue , l'épître aux Philippiens et celle à Philémon. Elles s'annoncent toutes deux comme écrites pendant que saint Paul était prisonnier à Rome. Il disait aux Philippiens : « je » me confie au Seigneur , que j'irai moi-même vous voir bientôt ». Il donnait à Philémon qui était de Colosses , la direction suivante : « je vous prie en même temps de me » préparer un logement ; car j'espère que , » par vos prières , je vous serai rendu ». En jetant un coup d'œil sur la carte , on verra que Colosses , ville de l'Asie mineure , se trouve placée à l'Orient et à peu de distance d'Éphèse ; Philippes est de l'autre côté , c'est-à-dire , au côté occidental de la mer Égée. Si l'Apôtre exécuta son plan ; si , d'après l'intention qu'il manifestait dans sa lettre à Philémon , il se rendit à Colosses d'abord après avoir recouvré sa liberté à Rome , il paraît peu probable qu'il eût négligé de visiter Éphèse dont il se trouvait si rapproché , et où il avait exercé pendant trois ans son ministère : et comme il avait aussi promis à l'église de Philippes une visite « dans peu » , soit qu'il passât de Colosses à Philippes , ou de Philippes à Colosses , il pouvait difficilement éviter Éphèse dans sa marche.

## N.º II.

(Ch. v. 9.) « Qu'aucune veuve ne soit  
» mise sur le rôle, au-dessous de soixante  
» ans ».

Ce passage est en accord avec ce que nous lisons au chapitre vi des Actes : « et en ce  
» temps-là le nombre des disciples se mul-  
» tipliant, il s'éleva un murmure de la part  
» des Grecs contre les Hébreux, *parce qu'on*  
» *négligeait leurs veuves dans la distribution*  
» *qui se faisait chaque jour* ». Il paraît qu'à la première formation de l'église chrétienne, on pourvut, à l'aide des fonds publics, à l'entretien des *veuves* indigentes de la société. L'histoire fait une mention distincte de l'existence d'un semblable établissement à Jérusalem, fondé peu d'années après l'ascension de Notre Seigneur; mais elle en parle d'une manière incidente au sujet d'une dispute que cette institution fit naître, et qui eut de grandes conséquences pour la communauté chrétienne. L'auteur de l'épître, sans qu'on puisse le soupçonner d'avoir été instruit par l'histoire, fait, en passant, une allusion précise à un établissement de ce genre, qui s'était formé quelques années après à Éphèse.

Cet

Cet accord indique que ces deux écrits reposaient sur des circonstances réelles.

Mais, ce qui doit fixer notre attention, c'est la manière dont cet article est exprimé : « qu'aucune veuve ne soit mise sur le rôle ». Rien de ce qui précède n'explique le sens de ces mots « sur le rôle » ; cette direction concise est donnée sans préliminaire : « qu'aucune veuve ne soit mise sur le rôle » ; et c'est ainsi que l'on s'exprime, lorsqu'on s'adresse à une personne qui connaît le sujet pour lequel on lui écrit, et qui, d'après cette connaissance, peut saisir promptement et s'appliquer ce qu'on lui dit. Mais ce n'est point ainsi qu'on écrit dans d'autres occasions, et moins encore lorsqu'on se propose de composer une lettre simulée, ou d'avancer un fait supposé (1).

---

(1) Nous pouvons, sans nous trop écarter de notre principal but, faire remarquer dans ce passage avec quelle réserve et quel discernement saint Paul voulait que les gouverneurs de l'église d'Ephèse administrassent les charités aux pauvres ; et cette remarque réfute une calomnie qu'on a cherché à répandre, en prétendant que la libéralité des premiers chrétiens n'était qu'une ruse pour gagner des convertis, ou du moins une amorce qui attirait dans cette société les paresseux et les mendiants.

## N.º III.

( Ch. III. 2-4. ) « Un évêque doit être irrépréhensible ; qu'il n'ait qu'une seule femme ; qu'il soit vigilant , sobre , de bonne

---

» Qu'aucune veuve ne soit mise sur le rôle au-dessous de  
 » soixante ans , qu'elle n'ait été la femme que d'un  
 » seul homme , et qu'on puisse rendre témoignage qu'elle  
 » a fait de bonnes œuvres , comme d'avoir bien élevé  
 » ses enfans , lavé les pieds des saints , exercé l'hospitalité ,  
 » secouru les affligés , et recherché les occasions  
 » de faire toute sorte de bien ; pour les jeunes veuves ,  
 » ne les admettez point ( v. g. 10. 11. ) ». Il dit ailleurs : « si quelque fidèle a des veuves dans sa  
 » famille , qu'il les assiste , afin que l'Église n'en soit pas  
 » chargée , et qu'elle ait de quoi faire subsister celles  
 » qui sont véritablement veuves ». L'Apôtre écrivait encore , dans sa seconde épître aux Thessaloniens , d'une manière plus précise : « aussi , lorsque nous étions avec  
 » vous , nous vous disions expressément que , si quel-  
 » qu'un ne veut point travailler , il ne doit pas non  
 » plus manger » ; c'est-à-dire aux dépens de la bourse publique. » Cependant nous apprenons qu'il y en a  
 » quelques-uns parmi vous qui vivent dans le dérèglement , *ne travaillant point* , et qui se mêlent de choses  
 » qui ne les regardent point. Nous recommandons à  
 » ces gens-là , et nous les exhortons de la part de  
 » Notre Seigneur J. C. , de travailler paisiblement , et  
 » de manger leur propre pain ». Des charités surveillées avec ces précautions offraient-elles de grandes ressources

» conduite , aimant l'hospitalité , propre à  
» enseigner ; point adonné au vin , point bat-  
» teur ; qu'il ne cherche point un gain déshon-  
» nête ; mais qu'il soit patient , ennemi des  
» querelles et exempt d'avarice ; qu'il gou-  
» verne bien sa famille. »

« *Point batteur* ». Je fixe mon attention sur cet article entre les autres , comme prouvant sinon l'authenticité , du moins l'antiquité de cette épître. Eût-on jamais pensé à donner ce conseil à une époque subséquente du christianisme ? Pouvait-il trouver d'à propos , sinon dans l'enfance de la société ? Cette injonction aurait été déplacée , dès que le gouvernement de l'église eut acquis cette dignité dont il devait naturellement et promptement être revêtu. Un écrivain , vivant sous la hiérarchie régulière qui ne tarda pas à se former dans l'église , eût-il cru nécessaire , en énumérant les qualifications d'un évêque , de dire , « qu'il ne soit point batteur » ? Un pareil avis n'eût pu sortir alors de la tête d'un écri-

---

à des pauvres qui l'étaient volontairement et par suite de leur intempérance ? Et l'écrivain qui donnait des directions aussi sages , pouvait-il avoir , en prêchant la charité publique , d'autres motifs que ceux d'une bienfaisance réelle ?

vain , soit qu'on suppose qu'il eût écrit en son propre nom , ou qu'il eût emprunté le nom d'un Apôtre.

## N.º IV.

( Ch. v. 23. ) « Ne continuez pas à ne » boire que de l'eau ; mais usez d'un peu de » vin , à cause de votre estomac et de vos » fréquentes indispositions. »

Représentons-nous un imposteur prenant la plume pour forger une épître sous le nom de saint Paul. Lui viendrait-il dans l'esprit de donner un conseil de cette nature , un conseil si éloigné de tout ce qui peut concerner la doctrine ou la discipline , de tout ce qui peut intéresser le bien public de la religion , de l'église , de quelque secte , de quelque parti ou de quelque ordre de la société ; si éloigné , en un mot , de toute espèce de but qu'on puisse se proposer en écrivant une lettre ? Il me semble que la réalité seule , c'est-à-dire , la situation valétudinaire d'une personne réelle , a pu suggérer une pensée d'une nature aussi particulière.

Mais , si la nature de ce conseil appelle notre attention , la place où il se trouve , la mérite plus encore. Voici le néxe de ce pas-

sage : « n'imposez les mains à personne avec » précipitation ; conservez - vous pur vous- » même ; ne continuez pas à ne boire que » de l'eau , mais usez d'un peu de vin , à » cause de votre estomac et de vos fréquentes » indispositions. Il y a des personnes dont » les péchés sont si connus, qu'on en juge » aisément ; mais ceux de quelques autres ne » se découvrent que par la suite ». Ce conseil donné à Timothée sur le régime qu'il doit suivre, se trouve placé entre deux phrases qui n'y ont aucun rapport. L'ordre de la pensée qui y conduit, semble être absolument rompu. Et quand est-ce que cela arrive ? C'est lorsqu'un homme écrit à mesure qu'il se souvient d'une chose ; lorsqu'il couche sur le papier une idée qui se présente à lui, au moment où elle se présente, dans la crainte d'en perdre le souvenir. Le passage que nous avons sous les yeux me paraît être une suite de cette disposition. On rencontre souvent des exemples de cette espèce dans des lettres réelles ; ils découlent de cette négligence qui caractérise une correspondance véritable ; mais il est rare qu'on en trouve ailleurs : car, dès qu'un homme voit, dans ce qu'il écrit, une *composition*, ( ce qui serait le cas d'un fabrica-

teur plus que d'aucun autre écrivain ; ) dès l'instant les idées d'ordre , d'arrangement , d'enchaînement de pensées , se présentent à son esprit , et guident sa plume,

## N.º V.

( Ch. I. 15. 16. ) « C'est une parole fidèle » et très-digne d'être reçue , que J. C. est » venu au monde pour sauver les pécheurs , » dont je suis le premier. Mais j'ai obtenu » miséricorde , afin que je fusse le premier » en qui J. C. fit éclater toute sa clémence , » et que cela servît d'exemple à ceux qui » croiront en lui pour avoir la vie éternelle. »

Quelle était cette clémence dont parle ici saint Paul , et quel était le crime dont il s'accusait ? Vous le trouverez dans les versets qui précèdent immédiatement : « je rends » grâces à J. C. Notre Seigneur , qui m'a » rempli de forces , de ce qu'il m'a jugé fi- » dèle , m'établissant dans le ministère , moi » *qui étais auparavant un blasphémateur , un » persécuteur , un emporté ;* mais j'ai obtenu » *miséricorde* , parce que je péchais par igno- » rance , n'ayant pas encore la foi ( ch. I. » 12. 13. ) ». Ce passage entier fait claire- ment allusion à l'inimitié que saint Paul avait

d'abord portée au nom de Christ, à sa conversion miraculeuse, à sa vocation au ministère évangélique; et cette allusion confirme la substance de l'histoire de cet Apôtre, telle que le livre des Actes nous la donne. Mais une chose me frappe singulièrement dans ce passage; c'est l'observation qu'il tire de ce fait: « j'ai obtenu miséricorde, » afin que je fusse le premier en qui J. C. » fit éclater toute sa clémence, et que cela » servît d'exemple à ceux qui croiront en lui, » pour avoir la vie éternelle ». Cette réflexion est juste; elle est solennelle; elle découle des circonstances qui accompagnèrent la conversion de l'écrivain, ou plutôt de l'impression que ce grand événement avait laissée dans sa mémoire. On dira qu'un imposteur, instruit de l'histoire de saint Paul, pouvait avoir mis ce sentiment dans sa bouche, ou, ce qui est la même chose, l'avoir exprimé dans une lettre écrite sous son nom. Mais la piété, la vérité, la force de sentiment qui caractérisent ces paroles, n'éloignent-elles pas l'imputation de fourberie et la supposition d'une imposture de ce genre?

Nous convenons qu'un des grands maîtres de l'ancienne tragédie eût pu produire sur

la scène des sentimens aussi vertueux et aussi élevés que ceux-ci , aussi bien appropriés à la situation du personnage qui les aurait exprimés , mais quiconque s'est occupé de recherches de cette nature , se voit forcé de reconnaître qu'un tel effort de génie n'a pu se rencontrer chez des écrivains occupés de productions factices et d'écrits supposés sous des noms chrétiens.

---

## CHAPITRE XI.

### II.º ÉPITRE A TIMOTHÉE.

#### N.º I.

**L**A tradition uniforme de la primitive église établit que saint Paul visita deux fois l'église de Rome ; qu'il y fut emprisonné deux fois , et qu'il y fut mis à mort à la fin de son second emprisonnement. Cette opinion sur les *deux* voyages de saint Paul à Rome , est confirmée par une foule d'insinuations et d'allusions *contenues dans l'épître* qui est sous nos yeux ; elle l'est encore par plusieurs passages d'autres épîtres de saint Paul , qui sont annoncées

comme ayant été écrites de Rome. Le verset huitième du premier chapitre de cette lettre, indique clairement qu'elle fut composée pendant que saint Paul était *prisonnier* : « n'ayez » point de honte du témoignage que vous » rendez de Notre Seigneur, ni de moi son » prisonnier ». Nous lisons, aux versets 16 et 17, pendant qu'il était captif à Rome : « le Seigneur veuille exercer sa miséricorde » envers la famille d'Onésiphore ; car il m'a » souvent secouru dans mes besoins, et n'a » point eu honte de ma chaîne ; au contraire, » quand il est venu à Rome, il m'a cherché » avec empressement et m'a trouvé ». Puis donc que, d'après *notre première citation*, saint Paul écrivit cette épître étant prisonnier, on ne saurait douter que le mot *chaîne*, qui se lit dans la seconde, ne se rapporte à cet emprisonnement, à la chaîne dont il était *alors* lié, à la détention où il se trouvait alors. Et si ce mot de chaîne s'applique à la prison où se trouvait l'auteur, à l'époque où il écrivait son épître, les paroles suivantes déterminent qu'elle le fut de Rome : « il n'a point » eu honte de ma chaîne ; au contraire, quand » *il est venu à Rome*, il m'a cherché avec » empressement ». Maintenant la comparaison

de cette épître avec celles aux Éphésiens ; aux Colossiens, aux Philippiens et à Philémon, présente une forte preuve qu'elle n'a point été écrite lors du premier emprisonnement de l'Apôtre à Rome, ou lors de cet emprisonnement pendant la durée duquel ces différentes épîtres furent écrites.

1.<sup>o</sup> Dans ces trois épîtres, l'auteur paraissait espérer avec confiance d'être délivré de prison, et entrevoyait son prochain départ de Rome. Il écrivait aux Philippiens : (II. 24.) » je me promets aussi de la bonté du Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bien-tôt ». Il écrivait à Philémon de lui préparer un logement : « car j'espère qu'aidé de vos prières, je vous serai rendu ». Mais, dans cette épître, son langage est bien différent : « car je suis sur le point d'être immolé, et le temps de ma mort est fort proche. J'ai combattu le bon combat ; j'ai achevé ma course, et j'ai gardé la foi : il ne me reste qu'à recevoir la couronne de justice qui m'attend. Le Seigneur qui est le juste juge, me la donnera dans ce jour-là (ch. IV. 6-8.) ».

2.<sup>o</sup> Lorsque les trois épîtres ci-dessus mentionnées furent écrites de Rome, Timothée se trouvait avec saint Paul ; son nom est placé à

côté du sien dans les lettres aux Colossiens , aux Philippiens et à Philémon : tandis que l'épître dont nous nous occupons insinue que Timothée était absent.

3.<sup>o</sup> Dans ces épîtres , Demas était auprès de saint Paul à Rome : « Luc notre cher médecin , et Demas , vous saluent ». Mais dans celle-ci ; « Demas m'a abandonné , ayant aimé le présent siècle ; il est parti pour Thessalonique ».

4.<sup>o</sup> D'après l'épître aux Colossiens , Marc était avec saint Paul , et se réunissait à lui pour le saluer. Dans celle-ci , Timothée reçoit l'ordre de « l'amener avec lui , parce qu'il m'est d'un grand secours dans mon ministère ( iv. 11. ) ».

On pourrait expliquer ce qui concerne Timothée et Marc , en supposant que cette épître a été écrite *avant* les autres. Ainsi Timothée , que l'on y exhorte « à se rendre promptement auprès de saint Paul ( ch. iv. 9. ) » , et Marc , « que Timothée devait amener avec lui ( ch. iv. 11. ) » , pouvaient être arrivés à Rome assez tôt pour se trouver avec l'Apôtre , lorsque ces quatre épîtres furent écrites ; mais cette supposition ne peut se concilier avec ce qui est dit de Demas

et qui prouve que cette lettre a été écrite après les autres ; car , d'après les autres épîtres , Demas était avec saint Paul ; mais , d'après celle-ci , « il l'a abandonné , il est » parti pour Thessalonique ». Remarquez encore qu'il serait difficile d'appliquer au même emprisonnement la manière si différente dont saint Paul en entrevoyait le résultat.

Mais voici deux autres considérations présentées par Louis Capel , et qui sont concluantes.

1.<sup>o</sup> Saint Paul apprend à Timothée ( ch. iv. 20. ) « qu'Éraste était resté à Corinthe » : *Ἐραστός ἔμεινεν ἐν Κορίνθῳ*. La forme de l'expression emporte qu'Éraste était resté à Corinthe , lorsque saint Paul quitta cette ville. Mais ceci ne pouvait s'appliquer à aucun voyage entrepris par saint Paul en quittant Corinthe , qui fût antérieur à son premier emprisonnement à Rome ; car lorsque saint Paul quitta cette ville , comme nous le lisons au vingtième chapitre des Actes , Timothée était auprès de lui ; et ce fut la dernière fois que l'Apôtre en sortit avant de se rendre à Rome ; de Corinthe il partit pour Jérusalem , où , peu après son arrivée , il fut emprisonné et ne cessa de l'être jusques au moment où il

fut conduit au tribunal de César. L'Apôtre n'aurait donc pas été dans le cas d'informer Timothée « qu'Éraste était demeuré en arrière » à Corinthe » ; parce qu'en supposant ce fait, il devait être aussi bien connu de Timothée qui était présent, que de saint Paul.

2.<sup>o</sup> Nous lisons, au même verset de cette épître : « j'ai laissé Trophime malade à Milet ». Lorsque saint Paul traversa Milet pour se rendre à Jérusalem, ( Act. xx. ) « Trophime ne fut point laissé en arrière, mais accompagna l'Apôtre dans cette ville. Il y fut même la cause de ce tumulte, à la suite duquel saint Paul fut saisi ; car l'historien nous apprend ( Act. xxi. 29. ) « qu'ayant su auparavant dans » la ville Trophime d'Éphèse avec Paul, ils » croyaient que Paul l'avait mené dans le » temple ». C'était certainement la dernière fois que saint Paul avait été à Milet avant son premier emprisonnement ; car, comme nous l'avons dit, il fut arrêté à Jérusalem, et y resta prisonnier jusques à ce qu'il fût envoyé à Rome.

Ces deux articles se rapportent à un voyage qui dut avoir lieu à une époque postérieure à l'histoire de saint Luc ; par conséquent au temps où saint Paul fut libéré de son premier

emprisonnement : ainsi, la lettre qui y fait *allusion*, et qui, d'après différens passages, doit avoir été écrite pendant que saint Paul était prisonnier à Rome, nous fournit la preuve d'un second voyage dans cette ville, et d'un second emprisonnement.

Je ne présente pas ces particularités, comme appuyant le témoignage des Pères de l'église, au sujet d'un *second* emprisonnement de saint Paul; mais pour faire remarquer l'accord qui résulte entre ces particularités et le témoignage. Tout s'éclaircit par une seule supposition qui n'est en quelque sorte que négative, c'est-à-dire, qui se borne à établir que cette épître n'a pas été écrite durant la première résidence de saint Paul à Rome, mais à l'époque de quelque autre emprisonnement dans cette ville : cependant l'accord qui en résulte mérite d'être observé ; car cette épître présente des noms et des circonstances qui ont un rapport avec la date et avec l'histoire du premier emprisonnement ; on les retrouve dans des lettres écrites durant cet emprisonnement, présentées de manière à maintenir l'accord de ce qui est dit d'un de ces noms ou d'une de ces circonstances, avec ce qui est dit des

autres ; et de ce qui est dit de toutes dans les différentes épîtres. Si une de ces circonstances eût été décrite de manière à fixer le premier emprisonnement pour date de la lettre , elle eût été en contradiction avec toutes les autres. Si donc nous venons à considérer le nombre et la particularité des articles que nous avons rassemblés , et à réfléchir que les comparaisons que nous avons établies entre eux , n'avaient probablement pas été prévues par l'écrivain de cette lettre , il en résultera que le rapprochement naturel qu'on remarque entre tous ces articles , ressemblera nécessairement à l'effet que doit produire la vérité.

## N.º II.

Nous apprenons , par le premier verset du seizième chapitre des Actes , que « Paul alla » à Derbe et à Lystre ; et il y avait là un » disciple nommé Timothée , fils d'une femme » juive qui croyait , mais d'un père grec ». Saint Paul écrivait à Timothée , aux versets 4 et 5 du premier chapitre de l'épître qui est sous nos yeux : « le souvenir de vos larmes » me fait desirer de vous voir , afin d'être » rempli de joie ; et je me rappelle dans mon

» esprit cette foi sincère qui est en vous , qui  
» a été auparavant dans Loïs votre aïeule ,  
» et dans *Eunice votre mère* ; je suis aussi  
» persuadé qu'elle sera toujours en vous ». Ce passage nous offre un exemple frappant d'une coïncidence naturelle. L'histoire nous avait appris que Timothée « était fils d'une » femme juive *qui croyait* » ; saint Paul , dans son épître , parle avec éloge de « la foi qui » est dans votre mère Eunice ». L'histoire , parlant de la mère , nous dit « qu'elle était » juive et croyait » ; parlant du père , « qu'il » était grec ». Quand donc il est dit de la mère *seule* , « qu'elle croyait » , il est naturel de supposer que , puisqu'il est parlé du père dans la même phrase , celui-ci ne croyait pas ; c'est-à-dire , qu'il était mort ou n'était point encore converti. Conformément à cette distinction , l'épître fait l'éloge de la mère et de la sincérité de sa foi ; mais ne fait aucune mention du père. Ce qui est dit de la grand-mère , est une circonstance dont l'histoire ne parle pas ; mais on comprend que cette circonstance , ainsi que les noms des divers parens de Timothée , devaient être connus de l'Apôtre , quoique l'historien les ait passés sous silence.

## N.º III.

(Ch. III. 15.) « D'ailleurs vous avez , dès » votre enfance , la connaissance des saintes » lettres , qui peuvent vous rendre sage pour » le salut ». Ce verset nous découvre une circonstance qui est en parfait accord avec ce qui se trouve indiqué dans la citation du livre des Actes , qui a fait le sujet du numéro précédent. Il y était dit. que la mère de Timothée « était juive ». L'épître confirme d'une manière non préméditée ce fait , quand elle rappelle à Timothée que , « dès son enfance , » il a eu la connaissance des saintes lettres ». Ces mots de « saintes lettres » indiquaient sans aucun doute les écritures de l'ancien testament ; ils n'offrent nulle part un autre sens. Les écritures du nouveau testament n'étaient point encore ainsi désignées ; ou plutôt , à l'époque de l'enfance de Timothée , il n'en existait probablement encore aucune. Et comment Timothée eût-il été instruit , « dès son » enfance » , des écritures juives , si , du côté paternel ou maternel , il ne fût pas descendu de parens juifs ? Il ne le fut que mieux peut-être , parce que sa mère seule professait cette religion.

## N.º IV.

(Ch. II. 22.) « Fuyez aussi les desirs char-  
 » nels *de la jeunesse* ; mais recherchez la jus-  
 » tice, la foi, la charité et la paix avec les  
 » personnes qui invoquent le Seigneur d'un  
 » cœur pur ».

« *Fuyez aussi les desirs charnels de la jeu-  
 » nesse* ». On aperçoit la convenance de ce  
 précepte avec l'âge de la personne à qui il  
 était donné. « Qu'on n'ait aucun sujet de mépri-  
 » ser votre *jeunesse* », écrivait saint Paul (I. Tim.  
 IV. 12.). Je ne fais pas moins de cas de cette  
 coïncidence, quoiqu'elle ne porte que sur  
 une seule épithète, et que ce précepte soit  
 entouré et accompagné de plusieurs autres qui  
 ne conviennent pas plus à Timothée qu'à  
 tout autre converti, parce que ce sont ces  
 allusions transitoires et rapides qui prêtent le  
 plus de force à mon raisonnement. Lorsqu'un  
 écrivain s'appesantit sur un point qui offre  
 une coïncidence, l'on peut croire que, l'ayant  
 imaginée, il cherche à la rendre sensible au  
 lecteur ; mais, quand elle porte sur un seul  
 mot qui a pu échapper à la plupart des lec-  
 teurs ; quand l'écrivain, passant à un autre  
 sujet, paraît ne s'être pas aperçu qu'il a in-

sinué une correspondance, ne paraît pas s'occuper si elle a pu être saisie ou non, nous sommes alors assez assurés qu'il ne s'est pas proposé d'en imposer, et qu'il n'a point employé de fraude.

## N.º V.

( Ch. III. IO. II. ) « Pour vous, vous êtes  
» bien instruit de ma doctrine, de ma conduite et de mes desseins, de ma foi, de ma douceur, de ma charité, de ma patience, des persécutions et des afflictions que j'ai endurées à *Antioche*, à *Icone* et à *Lystre* ; vous savez quelles persécutions j'ai endurées ; mais le Seigneur m'a délivré de toutes ».

Antioche, dont il est ici parlé, n'était pas la capitale de la Syrie, où Paul et Barnabas avaient résidé « long-temps » ; mais Antioche en Pisidie, où ces Apôtres se rendirent lors de leur première mission apostolique, et où saint Paul fit le discours mémorable qui nous a été transmis au treizième chapitre des Actes. C'est dans cette ville d'Antioche, que l'histoire nous apprend que « les Juifs, ayant animé des femmes dévotes et de qualité, et les principaux de la ville, ils excitèrent une persécution contre Paul et Barnabas, et les

» chassèrent de leur pays. Mais ils secon-  
» rent contre eux la poussière de leurs pieds,  
» et allèrent à *Icone*. Et il arriva à *Icone*  
» que Paul et Barnabas entrèrent ensemble  
» dans la synagogue des Juifs, et y parlèrent  
» de telle sorte, qu'il y eut une grande mul-  
» titude de Juifs et de Grecs qui crurent ;  
» mais ceux des Juifs qui ne crurent point,  
» excitèrent et irritèrent l'esprit des Gentils  
» contre les frères. Néanmoins ils demeurè-  
» rent long-temps dans cette ville, parlant  
» avec grande liberté, dans la confiance qu'ils  
» avaient au Seigneur, qui rendait témoignage  
» à la parole de sa grâce, et qui faisait par  
» leurs mains des prodiges et des miracles.  
» Mais toute la ville fut partagée, les uns  
» étant pour les Juifs, les autres pour les  
» Apôtres ; et il se fit une émeute des Gen-  
» tils et des Juifs avec leurs chefs, pour ou-  
» trager et lapider les Apôtres qui, s'en étant  
» aperçus, s'enfuirent à *Lystre* et à *Derbe*,  
» villes de *Lycaonie*, et au pays d'alentour,  
» où ils prêchèrent l'évangile. Alors quelques  
» Juifs d'Antioche et d'Icone étant survenus,  
» ils gagnèrent le peuple ; en sorte qu'ils la-  
» pidèrent Paul, et le traînèrent hors de la  
» ville, le croyant mort ; mais les disciples

» s'étant rassemblés autour de lui, il se leva  
» et rentra dans la ville; et le lendemain il  
» partit avec Barnabas pour aller à Derbe.  
» Après avoir annoncé l'évangile dans cette  
» ville-là, et y avoir fait un assez grand  
» nombre de disciples, ils retournèrent à  
» Lystre, à Icone et à Antioche ». (Act. XIII.  
50. 51; XIV. 1-7 et 19-21.)

Ce récit s'applique à l'époque à laquelle l'épître fait allusion dans le passage cité ci-dessus. L'histoire et l'épître sont en accord; l'une nous apprend que saint Paul essuya des persécutions dans ces trois villes; l'autre nous rappelle chacune de ces persécutions: l'histoire nous dit qu'il les essuya dans le même ordre où l'épître a classé les trois villes.

Cet accord s'étend encore sur une autre circonstance. L'histoire des Actes réunit communément Lystre et Derbe ensemble; mais, dans l'épître, Lystre seule est indiquée, et Derbe est omise. Cette distinction paraîtra juste, en réfléchissant que, dans ce passage de l'épître, saint Paul fait l'énumération de ses persécutions, et quoiqu'il en eût éprouvé de cruelles dans chacune de ces trois villes par lesquelles il passa pour se rendre à Derbe, il n'en éprouva aucune dans cette

ville. L'historien nous apprend qu'il « partit » le jour suivant pour Derbe, et qu'après » avoir prêché l'évangile, et avoir fait un » assez grand nombre de disciples, ils re- » tournèrent à Lystre ». Ainsi la correspondance entre l'épître et l'histoire est exacte quant aux noms des villes, à l'ordre dans lequel elles sont indiquées, et à la désignation précise de celles où saint Paul souffrit des persécutions.

Mais une seconde question se présente ; comment ces persécutions étaient-elles « connues » de Timothée ? ou pourquoi saint Paul lui rappelle-t-il ces persécutions particulières plutôt que plusieurs autres auxquelles il avait été exposé dans le cours de son ministère ? Le livre des Actes (xvi. 1.) nous apprend que, lorsque saint Paul, quelque temps après, probablement au bout de trois années, (voyez *les Annales Paulines de Péarson*) fit son second voyage dans ce même pays, « dans le dessein d'y visiter les frères, » dans toutes les villes où il avait prêché la » parole du Seigneur ; quand il vint à Derbe » et à Lystre, il y avait là un disciple nommé » Timothée ». Ainsi l'une ou l'autre de ces villes était la résidence de Timothée. Nous

lisons encore que les frères qui étaient à Lystre et à Icone lui rendirent un bon témoignage : il devait donc être bien connu dans ces villes. De plus , lorsque saint Paul s'en alla à Derbe et à Lystre , Timothée était déjà un des disciples : « il y avait là un disciple nommé Timothée » ; il devait donc avoir été converti *auparavant*. Mais puisqu'il est dit expressément dans l'épître , que Timothée avait été converti par saint Paul lui-même , qu'il était « son propre fils dans la foi » , il s'ensuit qu'il avait embrassé le christianisme dans le premier voyage que l'Apôtre avait fait dans ces contrées ; et c'est alors que ce dernier se trouva exposé aux persécutions que l'épître rappelle. Ainsi les persécutions suscitées dans plusieurs villes , et dont parle l'épître , se trouvent expressement indiquées dans le livre des Actes ; le lieu qu'habitait Timothée , ainsi que l'époque de sa conversion , expliquent naturellement la connaissance qu'il avait de cette partie de l'histoire de saint Paul , à laquelle l'épître fait allusion. On peut encore observer d'après ce récit , qu'il est probable que ce fût dans le cours de ces persécutions , que saint Paul fit la connaissance de Timothée. Il n'est donc pas étonnant que l'Apôtre , écrivant même

long-temps après à son prosélyte favori, lui rappelât les scènes d'affliction et de détresse qui avaient marqué l'époque de leur première connaissance.

Quoique cette coïncidence, quant aux noms des villes, soit plus particulière et plus directe que plusieurs de celles que nous avons indiquées, je ne crois pas cependant qu'on puisse la soupçonner d'artifice ; car si l'écrivain de l'épître eût cherché à établir sur ce *point un rapport avec l'histoire*, et eût consulté dans ce dessein les Actes des Apôtres ; il nous eût transporté à Philippes et à Thessalonique où saint Paul éprouva des persécutions qu'on pouvait inférer avoir eu lieu pendant que Timothée était auprès de lui, plutôt que d'en rappeler d'autres connues de ce disciple, quoique l'histoire qui les raconte n'apprenne point qu'il s'y trouva présent ; car ce n'est qu'après un chapitre entier et dans le récit d'un voyage qui n'eut lieu que trois ans après, que l'auteur du livre des Actes nomme pour la première fois Timothée.

## CHAPITRE XII.

## ÉPITRE A TITE.

## N.º I.

UNE citation d'Épiménide , qui se lit au premier chapitre , verset 12 de cette épître , nous présente une circonstance bien caractéristique. « L'un d'entr'eux , même un prophète d'entr'eux , a dit : les Crétois sont » toujours menteurs , ce sont de méchantes » bêtes , des ventres paresseux ».

*Κεῖτες ἀσὶ ψεύσται , καὶ ἄνηρα , γαστέρες ἀργαί.*

Je dis que cette citation est caractéristique , parce que saint Paul est le seul des écrivains du nouveau testament , qui en ait appelé à des témoignages de payens , et parce que souvent il l'a fait. Dans le célèbre discours qu'il prononça à Athènes , et que nous lisons au dix-septième chapitre des Actes , il dit à ses auditeurs : « en Dieu nous avons la vie , le » mouvement et l'être ; et selon que quelques-uns de vos poètes ont dit : nous sommes » aussi sa race ».

Τὴ γὰρ καὶ γένος ἴσμεν.

Le lecteur remarquera beaucoup de ressemblance de manière dans ces deux passages. On voit, et dans le discours de saint Paul, et dans son épître, une allusion faite à un poëte payen. Dans le discours, l'Apôtre insiste sur l'autorité d'un poëte qui est *un d'entre eux*; dans l'épître, il se prévaut de la même circonstance. Cependant nous apercevons une *variation qui semble indiquer que l'idée d'insérer une citation dans l'épître, n'est pas venue de ce que l'histoire attribue cet usage à saint Paul*: voici cette variation; c'est que, dans l'épître, l'auteur qui est cité, est appelé *prophète*: « l'un d'entr'eux, même un » *prophète* d'entr'eux ». Nous n'examinerons point ici pourquoi Épiménide est appelé prophète. Était-ce parce que ces mots de poëte et de prophète, pouvaient avoir le même sens? parce qu'Épiménide avait particulièrement obtenu ce titre, comme Grotius paraît le prouver? Était-ce pour avoir, dans le cas présent, donné une description du caractère des Crétois, qui se trouva vérifiée dans la suite par leur immoralité? Quelle qu'en ait été la raison (et chacune de ces raisons peut expliquer cette variation), il est certain que,

si l'épître avait été fabriquée, si son auteur y avait inséré une citation, uniquement pour en avoir vu une semblable dans un discours attribué à saint Paul, il eût imité son *original* en introduisant sa citation de la même manière; c'est-à-dire, qu'il eût donné à Épiménide le titre qu'il aurait vu donné dans l'histoire à Aratus. Ou d'un autre côté, si l'on prétendait que l'historien a emprunté l'idée de l'épître, ne voit-on pas qu'il ne l'a point eue sous les yeux; que du moins il n'en a fait aucun usage pour y puiser des documens et des matériaux; car le nom même de Tite ne se rencontre nulle part dans son histoire.

On sait, et saint Jérôme a remarqué, que l'apophthegme contenu au chapitre quinzième de la première épître aux Corinthiens: « les » mauvaises compagnies corrompent les bonnes » mœurs », est un iambique de Menandre :

Φθίρασιν ἢθη χρῆσθ' ὁμιλίας κακάι.

Ce qui nous présente un nouvel exemple bien naturel de la tournure habituelle de composition de saint Paul. Il existe peut-être encore de semblables exemples qui n'ont pas été remarqués, et d'autres que la perte des

auteurs originaux ne permet plus de signaler

## N.º II.

On aperçoit une grande affinité entre l'épître à Tite et la première à Timothée. Ces deux lettres furent adressées à des personnes que saint Paul avait chargées, en son absence, de présider dans leurs églises respectives. Leur but principal était d'indiquer les *qualités que devaient avoir* ceux à qui ils confieraient les offices de leurs églises ; et cette exposition est à peu près la même dans l'une et l'autre lettre. Nous y trouvons aussi des conseils pour précautionner Timothée et Tite contre certains vices régnans, et les détourner d'une direction vicieuse qu'ils paraissaient suivre dans leurs études. Cette sorte de conformité se remarque non-seulement dans le sujet que traitent les lettres qui, d'après le rapport de situation de ceux à qui elles sont adressées, devoient présenter beaucoup de ressemblance ; mais on l'aperçoit encore très-souvent dans le rapprochement des phrases et des expressions. Ainsi l'écrivain débute avec ses deux disciples de la même manière, et la même transition le conduit à l'objet de sa lettre.

« A Timothée, *mon propre fils en la foi*,  
 » grâce, miséricorde et paix avec Dieu notre  
 » Père, et Jésus-Christ Notre Seigneur.  
 » Comme, lorsque je partis pour la Macé-  
 » doine, je vous priai de demeurer à Éphèse,  
 » etc. ( I. Tim. , 2. 3. ) ».

« A Tite, *mon propre fils d'après une com-  
 » mune foi*, grâce, miséricorde et paix de  
 » Dieu notre Père, et de Notre Seigneur  
 » Jésus-Christ notre Sauveur. *La raison pour  
 » laquelle je vous ai laissé en Crète*, etc.  
 » ( Tit. 1. 4. 5. ) ».

Il recommandait à Timothée de « se donner  
 » garde des *fables* et des *généalogies* sans fin,  
 » qui donnent lieu à des *disputes* ( I. Tim.  
 » 3. 4. ) » ; et à Tite « d'éviter les *disputes* folles,  
 » les *généalogies* et les contestations ( chap.  
 » III. 9. ) ; de les repousser sévèrement, sans  
 » *s'arrêter aux fables judaïques* ( ch. I. 14. ) ».  
 Il recommandait à Timothée d'être un exem-  
 ple ( *τύπος* ) ( I. Tim. IV. 12. ) ; il en fait de  
 même à Tite ( II. 7. ). Timothée ne devait  
 donner aucun sujet « de mépriser sa jeunesse »  
 ( I. Tim. IV. 12. ) ; et Tite devait faire en sorte  
 « que personne ne le méprisât ( II. 15. ) ».  
 Ce même rapport dans les mots se retrouve  
 dans des occasions qui n'ont point trait du

tout au caractère particulier de Timothée et de Tite. Cette phrase, « c'est une parole » digne de foi » ( πιστὸς ὁ λόγος ) qui précède quelques sentences sur lesquelles l'écrivain veut fixer l'attention du lecteur ; cette phrase ne se retrouve dans aucun autre des écrits de saint Paul, mais se rencontre trois fois dans la première épître à Timothée, une fois dans la seconde, et une fois dans l'épître que nous examinons. Il est encore à remarquer que ces trois épîtres furent probablement écrites sur la fin de sa vie, et furent les seules publiées après son premier emprisonnement à Rome.

Nous faisons la même observation sur une autre expression singulière ; c'est sur l'épithète « sain » ( ὑγιαίνων ), appliquée à des paroles ou à une doctrine. Nous la trouvons deux fois dans ce sens dans la première épître à Timothée, deux fois dans la seconde, et trois fois dans l'épître à Tite ; sans parler de deux tournures analogues : ὑγιαίνοντας τῇ πίστει et λόγον ὑγιᾶ. Ce mot n'est employé dans ce sens, dans aucune autre partie du nouveau testament.

Même observation sur ces paroles, « Dieu » notre Sauveur ». Elles sont répétées trois

fois dans la première épître à Timothée , autant dans celle à Tite ; et , si l'on excepte l'épître de Jude où elles se lisent une fois ; cette formule ne se retrouve dans aucun autre livre du nouveau testament.

Ces deux épîtres nous présentent encore des expressions semblables , quoique mêlées avec d'autres , dans le détail où entre l'Apôtre sur les qualités à exiger de ceux qu'on voulait élever en autorité dans l'église.

« Il faut que l'évêque soit *irrépréhensible* ,  
 » *mari d'une seule femme* , vigilant , *sobre* ,  
 » de bonne conduite , *aimant l'hospitalité* ,  
 » propre à enseigner , *point adonné au vin* ,  
 » *point batteur* , *ne cherchant point un gain*  
 » *deshonnéte* ; mais patient , ennemi des que-  
 » relles , exempt d'avarice ; qu'il gouverne  
 » bien sa famille , tenant ses enfans dans la  
 » soumission , avec toute gravité (1) (I. Tim.  
 » III. 2-4. ) ».

« S'il se trouve quelqu'un qui soit *sans*  
 » *reproche* , *mari d'une seule femme* , ayant

---

(1) Δεῖ ἔν τὸν ἐπίσκοπον ἀνεπιληπτον εἶναι , μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα , νηφάλιον , σώφρονα , κόσμιον , φιλόξενον , διδακτικόν , μὴ πάρονον , μὴ πλήκτην , μὴ αἰσχροκερδῆ . ἀλλ' ἐπιεικῆ , ἀμαχον , ἀφιλάργυρον ; Τῷ ἰσθίῳ οἴκῳ καλῶς προϊστάμενον , τέκνα ἔχοντα ἐν ὑποταγῇ μετὰ πάσας σιμενότητες .

» des enfans fidèles , qui ne soient point ac-  
 » cusés de débauche et point désobéissans ;  
 » car il faut qu'un évêque soit sans reproche ,  
 » comme étant l'économe de Dieu ; il ne doit  
 » point être vain , ni colère , ni *adonné au*  
 » *vin* , ni *batteur* , ne *cherchant point un gain*  
 » *deshonnête* ; mais qu'il *aime l'hospitalité* ,  
 » qu'il aime les gens de bien , qu'il soit *sobre* ,  
 » juste , saint , tempérant (1) ( Tit. I. 6-8. ) ».

L'explication la plus naturelle à donner de ces ressemblances , serait de supposer que les deux épîtres ont été écrites vers le même temps et pendant que les mêmes idées et les mêmes phrases étaient encore présentes à l'esprit de l'écrivain. Voyons si les indications de temps qui s'y rencontrent , favoriseraient cette supposition.

Nous nous sommes vus forcés d'assigner à la première épître à Timothée une date subséquente au premier emprisonnement de saint Paul à Rome ; parce qu'aucun de ses voyages

---

(1) Εἴ τις ἐστὶν ἀνέγκλητος , μιᾶς γυναικὸς ἀνὴρ , τέκνα ἔχων πιστὰ , μὴ ἐν κατηγορίᾳ ἀσατίας , ἢ ἀνυπότακτα. Δεῖ γὰρ τὸν ἐπίσκοπον ἀνέγκλητον εἶναι , ὡς Θεοῦ οἰκονόμον : μὴ αὐθάδη , μὴ ὀργίλον , μὴ πάρειον , μὴ πλήκτην , μὴ αἰσχροπερῆ· ἀλλὰ φιλόξεινον , φιλόγαθον , σώφρονα , δίκαιον , ὅσιον , ἡγkraτῆ.

en Macédoine, antérieur à cet événement, ne peut se lier avec cette circonstance, « d'avoir laissé Timothée derrière lui à Éphèse ». Nous disons de même que le voyage de saint Paul en Crète, auquel il est fait allusion dans l'épître que nous avons sous les yeux, (voyage dans lequel Tite « fut laissé en Crète » pour y mettre tout en ordre, ) ne peut avoir eu lieu que dans l'intervalle du premier au second emprisonnement de l'Apôtre. Car l'histoire qui nous conduit jusques au premier, ne parle d'aucun voyage en Crète, excepté de celui où saint Paul fut conduit prisonnier à Rome; et ce qui prouve que ce n'est pas de ce voyage dont parle l'épître, c'est que, lorsque saint Paul l'écrivait, il paraissait être en liberté; tandis qu'après ce voyage, il fut deux ans de suite en prison. On convient de plus que saint Paul adressa sa première épître à Timothée de la Macédoine: « lorsque je partis pour la Macédoine, » je vous priai de demeurer à Éphèse (ch. » I. 3.) ». Et ce qui tend à prouver qu'il se trouvait dans cette péninsule, lorsqu'il écrivit sa lettre à Tite, c'est la demande qu'il lui fait de se rendre auprès de lui à Nicopolis: « lorsque je vous aurai envoyé Artémas ou Ty-

» chique, hâtez-vous de venir me joindre à  
 » Nicopolis ; car j'ai résolu d'y passer  
 » l'hiver ( III. 12. ) ». C'est dans l'Épire et  
 près d'Actium, que se trouve la ville la plus  
 connue sous ce nom ; et je crois, d'après la  
 forme du discours, comme d'après la nature  
 du cas, que saint Paul était à Nicopolis ou  
 dans le voisinage, lorsqu'il donna cette di-  
 rection à Tite.

Si, du reste, on nous permet de supposer  
 que saint Paul, après avoir été mis en liberté  
 à Rome, s'embarqua pour l'Asie, passant en  
 Crète dans sa route ; que, de l'Asie et d'E-  
 phèse qui en était la capitale, il s'avança en  
 Macédoine ; et qu'après avoir traversé la pé-  
 ninsule, il se rendit dans le voisinage de Ni-  
 copolis, nous trouvons dans cette marche tout  
 ce que nous pouvons désirer. Par là, saint  
 Paul remplissait l'intention qu'il avait expri-  
 mée de visiter Colosses et Philippes, aussitôt  
 qu'il aurait recouvré sa liberté à Rome ; cette  
 marche lui donnait la facilité de laisser « Tite  
 » en Crète » et « Timothée à Éphèse, en  
 » partant pour la Macédoine », et de leur  
 écrire peu après de la péninsule de la Grèce,  
 et probablement des environs de Nicopolis.  
 Cette supposition rapproche les dates de ces

deux épîtres, et explique le rapport qui existe entr'elles, et que nous avons montré, soit quant au sujet, soit quant au style. Je conviens que la direction que nous venons de donner au voyage de saint Paul, est en grande partie hypothétique; mais enfin, si cette hypothèse, qui, malgré un grand nombre de circonstances, ne présente aucune contradiction, peut être admise, il en résulte une sorte de consistance que la fausseté offre rarement.

---

## CHAPITRE XIII.

## ÉPITRE A PHILÉMON.

## N.º I.

Nous avons déjà remarqué une singulière correspondance entre cette épître et celle aux Colossiens. Nous avons vérifié, par celle à Philémon, une assertion contenue dans celle aux Colossiens, savoir, « qu'Onésime était » l'un d'entr'eux ». Nous l'avons vérifiée, non par aucune mention qui soit faite de Colosses, ni par aucune insinuation donnée sur le lieu qu'habitait Philémon, mais uniquement en

faisant voir qu'Onésime était le domestique de Philémon, et en montrant que Philémon se trouvait réuni à Archippe dans la même salutation; car, en consultant l'épître aux Colossiens, il paraît que cet Archippe a été un habitant de Colosses, et que même il a eu dans cette église quelque autorité. Voici le cas. Prenez l'épître aux Colossiens, seule: vous ne pouvez y découvrir, par aucune circonstance, qu'Onésime ait été « l'un d'entre eux ». Prenez de même celle à Philémon; et rien ne vous indique de quelle ville il était, non plus que son domestique Onésime. D'après l'épître, Philémon pouvait être aussi bien habitant de Thessalonique, de Philippes ou d'Éphèse, que de Colosses. Mais rapprochez ces deux épîtres, et le fait s'éclaircit. Le lecteur y voit une *réunion* de circonstances qui justifie tout à coup la conclusion. Nous disons donc qu'une telle correspondance prouve l'authenticité d'une épître aussi bien que de l'autre.

## N.º II.

Cette coïncidence est parfaite, non pas seulement quant au fond principal, en nous montrant par induction qu'Onésime était Co-

lossien ; mais encore quant à plusieurs circonstances dépendantes.

1.° « Je vous prie donc pour mon fils Onésime, que *je vous ai renvoyé* ( v. 10-12. ) ». L'épître aux Colossiens annonce positivement qu'Onésime fut envoyé à cette époque à Colosses ; « Tychique vous apprendra tout ce » qui me regarde ; je vous l'ai envoyé dans » le même but *avec Onésime* notre fidèle et » cher frère ( Col. iv. 7-9. ) ».

2.° « Je vous prie pour mon fils Onésime » *que j'ai engendré étant dans les chaînes* » ( v. 10. ) ». D'après cette citation, Onésime se trouvait avec saint Paul lorsqu'il écrivit son épître aux Colossiens ; et ce qui prouve qu'il l'écrivit *étant en prison*, c'est la déclaration qui se voit au troisième verset du chapitre 4 : « priez aussi ensemble pour nous, » afin que Dieu nous ouvre une porte de la » parole, pour annoncer le mystère de Christ » pour lequel je suis dans les *chaînes* ».

3.° Saint Paul ordonne à Philémon de lui préparer un logement ; « car j'espère, dit-il, » que, par vos prières, je vous serai rendu ». Ces paroles sont en harmonie avec l'attente de cette prompte délivrance qu'il manifestait dans une autre lettre écrite pendant le même

emprisonnement : « j'espère donc de vous » l'envoyer (Timothée), dès que j'aurai vu » *quel sera l'état de mes affaires ; mais je » me repose sur le Seigneur que j'irai moi-même vous rejoindre bientôt* (Phil. II. 23. » 24.) ».

3.<sup>o</sup> La lettre à Philémon et celle aux Colossiens furent écrites à la même époque, envoyées par le même messenger, l'une à un habitant, l'autre à l'église de Colosses : on devait donc s'attendre que les mêmes personnes, ou à peu près, se trouveraient en société avec saint Paul, et, selon l'usage du temps, se réuniraient à lui dans les salutations que renfermaient les lettres. Aussi nous trouvons les noms d'Aristarque, de Marc, d'Épaphras, de Luc et de Démas dans les deux épîtres. Le nom de Timothée, joint à celui de saint Paul, à la tête de l'épître aux Colossiens, occupe la même place dans celle à Philémon. Tychique ne salue pas Philémon, parce qu'il accompagnait la lettre jusques à Colosses où il devait le rencontrer. Cependant, le lecteur peut remarquer une grande diversité dans la liste des amis qui présentent leurs salutations dans cette épître ; ce qui montre qu'elle n'a pas été copiée sur

celle de l'épître aux Colossiens. Dans celle-ci, Aristarque est désigné par saint Paul comme étant son compagnon de prison ( Col. iv. 10. ) Dans celle à Philémon, on ne lit que le nom seul d'Aristarque, tandis qu'Épaphras y est appelé compagnon de captivité de l'Apôtre (1).

Observons encore que, sans parler de l'accord serré et circonstanciel de ces deux épîtres, ce n'est pas ici le cas d'un vide laissé dans un écrit authentique, et qu'un imposteur serait tenté de remplir; ni d'une allusion à quelque écrit perdu, et qu'un sophiste pourrait avoir l'idée de remplacer par une composition contrefaite: comme si, parce que saint Paul, écrivant aux Colossiens (iv. 16.), est supposé faire allusion à une lettre écrite par lui aux Laodicéens, il se fût trouvé

---

(1) Le docteur Benson observe, et peut-être avec justesse, que saint Paul appelant Épaphras *son compagnon de prison*, ne veut pas dire qu'ils fussent alors prisonniers ensemble; comme en appelant un homme compagnon de voyage, vous n'entendez pas dire que cet homme soit actuellement en voyage avec vous. Il suffit que vous ayez voyagé auparavant avec lui pour justifier dans la suite cette épithète. Il en est de même de celle de compagnon de prison.

des gens qui en eussent pris l'idée de fabriquer une lettre sous ce titre. Le cas présent est bien différent ; car on ne trouve pas même le nom de Philémon dans l'épître aux Colossiens. L'état d'esclavage ou de domesticité d'Onésime n'y est insinué nulle part, non plus que son crime, sa fuite, le lieu ou l'époque de sa conversion. Si donc l'histoire de cette épître est une fiction, l'auteur de cette fiction n'a eu pour guide aucun fait qu'il ait pu lire dans les écrits authentiques de saint Paul.

## N.º III.

(v. 4. 5.) « Je rends grâces à mon Dieu, »  
 » faisant toujours mention de vous dans mes »  
 » prières ; apprenant quel est votre amour et »  
 » votre foi pour le Seigneur Jésus et pour »  
 » tous les Saints. »

« Apprenant quel est votre amour et votre »  
 » foi ». C'est ici la manière dont saint Paul avait coutume de s'exprimer lorsqu'il s'adressait à des églises qu'il n'avait point encore visitées ; voy. Rom. 1. 8., Éph. 1. 15., Col. 1. 3. 4. Il s'exprimait différemment en s'adressant aux églises ou aux personnes dont il avait déjà fait la connaissance ; c'était : « je

» rends toujours grâces à Dieu pour vous  
» (I. Cor. I. 4., II. Thess. I. 3.) » ; ou « toutes  
» les fois que je me *souviens* de vous (Phil.  
» I. 3., I. Thess. I. 2. 3., II. Tim. I. 3.) ».  
Mais il n'employait jamais cette expression,  
« apprenant à votre sujet ». Cependant il pa-  
raît, d'après le dix-neuvième verset de cette  
épître, que Philémon avait été converti par  
saint Paul lui-même : « quand même je ne  
» vous dis pas que *vous vous devez vous-*  
*même à moi.* ». Il y a ici quelque chose  
de particulier : voyons si l'épître pour-  
rait nous l'expliquer à l'aide de quelques  
circonstances. Nous avons vu qu'on pou-  
vait prouver, non par l'épître elle-même,  
mais en la comparant avec celle aux Colos-  
siens, que Philémon était habitant de Co-  
losses ; il paraît aussi, d'après l'épître aux  
Colossiens, que saint Paul n'avait jamais été  
dans cette ville : « car je veux bien que vous  
» sachiez combien est grand le combat que  
» je soutiens pour vous, pour ceux qui sont  
» à Laodicée, et pour tous ceux qui n'ont  
» point vu ma face en chair (Col. II. I.) ».  
Ainsi, quoique saint Paul eût rencontré pré-  
cédemment Philémon dans quelque autre  
ville ; quoiqu'il eût été l'instrument immé-

diat de sa conversion, il ne put être instruit de sa foi et de sa conduite, que par des rapports, puisque son converti vivait dans une ville où l'Apôtre n'avait jamais été.

## N.º IV.

Le ton de sentiment qu'on remarque en cette épître, a été dès long-temps un sujet d'admiration. « Quoique je pusse avoir assez de hardiesse en Christ pour vous commander ce qui est convenable, j'aime mieux vous en prier par le motif de la charité; bien que je sois Paul avancé en âge, et de plus prisonnier en ce moment à cause de Jésus-Christ. Je vous prie donc pour mon fils Onésime, que j'ai engendré étant dans les chaînes ». On conviendra que ce passage, ainsi que l'épître entière, respire la plus touchante onction. Cependant je crois y reconnaître partout le caractère de saint Paul. J'y vois un prédicateur chaud, véhément, possédant une grande autorité, qui intercède auprès d'un ami absent, en faveur d'un converti qui lui était cher. Il insiste avec une vivacité qui convenait peut-être plus à l'ardeur et à la sensibilité de son ame, qu'à l'occasion où il la manifestait. Il laisse apercevoir ici, comme

partout ailleurs, le sentiment qu'il avait du poids et de la dignité de sa mission ; il ne veut pas que Philémon la méconnaisse un seul moment : « je *pourrais* avoir assez de » hardiesse en Christ, pour vous commander » ce qui est convenable ». Il a soin de lui rappeler aussi, quoiqu'indirectement, l'obligation sacrée qu'il lui avait fait contracter, en l'appelant à la connaissance de Jésus-Christ : « je ne vous dis pas que vous vous devez » vous-même à moi ». Ainsi saint Paul, sans perdre de vue son caractère apostolique, tempère cependant le ton impératif de sa demande, en l'unissant à tous les sentimens et à toutes les réflexions qui pouvaient émouvoir le cœur de celui à qui son épître était adressée. Onésime lui était cher, et par sa conversion, et par les services qu'il en avait reçus ; il voyait en lui l'enfant de son affliction, « celui qui lui avait rendu des services » lorsqu'il était dans les chaînes pour la cause » de l'évangile » : c'en était assez pour solliciter en sa faveur le pardon de Philémon, quelque grande que fût sa faute : « recevez- » le comme moi-même, comme mes entrailles » les ». Cependant il voulait que ce fût volontairement ; il voulait que l'attention que

Philémon donnerait à sa demande, fût l'effet de sa propre disposition à la charité : « je n'ai » rien voulu faire sans votre consentement , » afin que votre bienfait ne soit point forcé , » mais volontaire ». Il attend néanmoins de sa reconnaissance et de son amitié, la grâce qu'il sollicite, et plus encore : « je vous écris » ceci, étant persuadé de votre obéissance , » sachant même que vous ferez plus que je » ne vous demande ».

Nous trouvons dans presque toutes les épîtres de saint Paul, des exemples semblables de la manière dont il tirait parti de la sensibilité de ceux auxquels il s'adressait ; c'est ce qu'il fit à Milet, dans son discours à Agrippa, dans son épître aux Romains (ch. VIII.), dans celle aux Galates (ch. IV. 11-20.), dans celle aux Philippiens (ch. I. 2-9., ch. II. 2.), dans sa seconde épître aux Corinthiens (ch. VI. 1-13.). Et il est à remarquer que ces effusions pathétiques, puisées ordinairement dans le sentiment de ses souffrances et de sa situation, précèdent presque toujours un commandement, adoucissent une reprimande, et tempèrent l'âpreté de quelque vérité désagréable.

## CHAPITRE XIV.

## SUR LA SOUSCRIPTION DES ÉPÎTRES.

SIX de ces *souscriptions* sont fausses ou improbables ; je veux dire qu'elles sont formellement contredites, ou peuvent difficilement se concilier avec le contenu des lettres.

I. La souscription de la première épître aux Corinthiens annonce qu'elle fut écrite de Philippes , quoique saint Paul dise , au huitième verset du seizième chapitre, qu'il « de- » meurera à Éphèse jusqu'à la Pentecôte » , et quoiqu'il commence les salutations de cette épître , en disant aux Corinthiens : « les églises » d'Asie vous saluent » ; ce qui indiquait assez clairement qu'il se trouvait alors en Asie.

II. L'épître aux Galates, d'après sa souscription, est datée de Rome : cependant saint Paul exprime son étonnement, dans cette lettre, « de ce qu'ils s'étaient *si promptement* » éloignés de lui qui les avait appelés » ; et nous savons que son voyage à Rome fut postérieur *de dix ans* à la conversion des Ga-

lates. Ce qui est plus concluant encore, c'est que, quoique l'auteur parle plus souvent de lui-même, dans cette épître, que dans aucune autre, il n'y fait aucune mention de ses fers, et ne se dit point prisonnier; circonstance qu'il rappelle cependant dans chacune des quatre épîtres qu'il écrivit de Rome, pendant la durée de son emprisonnement.

III. La souscription de la première épître aux Thessaloniens, indique qu'elle fut écrite d'Athènes: cependant saint Paul y parle expressément de Timothée, comme arrivant de Thessalonique (ch. III. 6.); et l'histoire nous apprend (Act. XVIII. 5.) que Timothée se rendit, en venant de la Macédoine, auprès de saint Paul à Corinthe.

IV. La seconde épître aux Thessaloniens se trouve aussi datée d'Athènes, sans qu'on puisse en deviner la cause. Si cette épître est réellement *la seconde*; si, comme il le paraît (ch. II. 2.), elle fait allusion à la première; si celle-ci a été écrite de Corinthe, le lieu de sa publication est mal indiqué; car l'histoire ne nous permet pas de supposer que saint Paul soit revenu à Athènes, après s'être rendu à Corinthe.

V. La souscription de la première épître

à Timothée porte qu'elle fut envoyée de Laodicée; mais, en lisant ces paroles de saint Paul: « je vous ai prié de demeurer encore à » Éphèse, *πορευόμενος εἰς Μακεδονίαν*, ( quand je » partirai pour la Macédoine ) », le lecteur est porté à conclure que l'Apôtre écrivit cette lettre à son arrivée dans cette province.

VI. L'épître à Tite est datée de Nicopolis en Macédoine; cependant on n'a connaissance d'aucune ville de ce nom qui ait jamais existé dans cette province.

Le seul usage que je me propose de faire de ces observations, est de montrer avec quelle facilité les erreurs et les contradictions peuvent se glisser dans un ouvrage, quand l'écrivain ne puise pas ses connaissances à la source. Nous n'avons que onze indications distinctes de date dans les épîtres de saint Paul (car les quatre épîtres écrites de Rome peuvent être regardées comme contemporaines); et dans ce nombre six paraissent être fausses. Je n'attache aucune autorité à ces souscriptions; je n'y vois que des conjectures fondées quelquefois sur des traditions vagues, et le plus souvent sur l'aperçu de quelque texte particulier, qui n'a pas été suffisamment comparé avec d'autres passages de la

lettre , avec d'autres lettres , ou avec l'histoire. Supposons , pour un moment , que ces *souscriptions* nous fussent parvenues comme étant une partie authentique des lettres ; il en résulterait que ces versets qui se trouvent à la fin de chaque épître , offriraient plus de contradictions et de difficultés , que tout le reste du livre. Cependant , si les épîtres ont été fabriquées , leur ensemble doit avoir été formé des mêmes élémens qui ont servi de guide pour les *souscriptions* , savoir , de traditions , de conjectures et de conséquences ; et l'on ne saurait expliquer la cause de l'accord qu'on aperçoit dans l'ensemble du volume , tandis qu'un si grand nombre d'erreurs se trouveraient entassées dans la phrase qui termine chacune des lettres.

---

### CONCLUSION.

**E**N commençant cette recherche , nous avons permis au lecteur de ne voir , dans les Actes des Apôtres et dans les épîtres de saint Paul , que d'anciens manuscrits , découverts

verts

verts depuis peu dans quelque ancienne bibliothèque. Nous nous sommes prêtés à cette idée dans le cours de notre travail. En détournant les regards de toute espèce d'évidence externe, nous n'avons cherché qu'à rassembler les caractères internes de vérité que présentaient ces écrits, et que le résultat de leur comparaison pouvait faire ressortir. Mais il n'est pas nécessaire de nous prêter plus long-temps à cette supposition. Il est incontestable que la première preuve de l'authenticité d'un livre, se trouve dans le témoignage que des traces contemporaines, ou les monumens des siècles qui s'en rapprochent, donnent de sa réception, de sa notoriété, et de l'estime publique prononcée à son sujet. Et il n'existe aucun livre qui, plus que ceux dont nous nous occupons, présente cette preuve d'une manière complète. Les recherches des savans, et en particulier de Lardner qui jamais n'exagère la force des argumens qu'il emploie, et dont la fidélité sur les citations n'a jamais été contestée; ces recherches, dis-je, présentent sur nos écrits sacrés les propositions suivantes.

I. C'est que, dans la génération qui suivit immédiatement celle de saint Paul, ses lettres

ont été publiquement lues et reconnues : que presque tous les écrivains chrétiens subséquens les ont citées, ou y ont fait des allusions ; tels que Clément le romain, Hermas, Ignace, Polycarpe, disciples et contemporains des Apôtres ; et dans la génération qui suivit immédiatement, Justin martyr, les églises de la Gaule, Irénée, Athénagore, Théophile, Clément d'Alexandrie, Hermias et Tertullien. Quand nous trouvons un livre cité, ou auquel il est fait allusion par un auteur ancien, nous sommes en droit d'en conclure que ce livre était lu et reçu dans le siècle où cet auteur vivait. D'après cette règle, nous avons la preuve que la première épître aux Corinthiens en particulier, existait non-seulement à Corinthe, quarante ans après avoir été écrite, mais encore qu'elle était connue et lue à Rome. Voici dans quels termes s'exprime Clément, évêque de cette ville, en écrivant à l'église de Corinthe :  
« Prenez en main l'épître du bienheureux  
» Apôtre Paul. Que vous écrivait-il dès le  
» commencement de son évangile ? Certai-  
» nement il vous a averti par l'esprit con-  
» cernant lui-même, Céphas et Apollos,  
» parce que même alors vous formiez des

» partis (1). Ceci fut écrit à une époque où il est vraisemblable qu'il se trouvait à Corinthe des personnes qui se rappelaient le ministère de saint Paul et la réception de sa lettre. Ce témoignage a plus de force encore, en ce qu'il montre que les lettres étaient conservées au sein des églises auxquelles elles avaient été adressées, et que de là elles passaient parmi les autres communautés chrétiennes. D'après cet ordre naturel de leur publication, Tertullien disait, un siècle après, en preuve de l'intégrité et de l'authenticité des écrits apostoliques : « Quiconque voudra » exercer utilement sa curiosité dans l'affaire » du salut, devra visiter les églises apostoliques où se lisent leurs lettres authentiques : *ipsæ authentica litteræ eorum recitantur* ». Il poursuit : « l'Achaïe se trouve-t-elle près de vous ? vous avez Corinthe. N'êtes-vous pas éloignés de la Macédoine ? vous avez Philippes ; vous avez Thessalonique. Pouvez-vous passer en Asie ? vous avez Éphèse. Mais si vous vous trouvez près de l'Italie, vous avez Rome (2).

---

(1) Voyez Lardner, vol. 12, pag. 22.

(2) Lardner, vol. 2, pag. 598.

Je présente ce passage , pour montrer que les églises distinctes , ou les sociétés chrétiennes auxquelles les épîtres de saint Paul furent envoyées , subsistèrent quelques siècles après ; qu'elles conservèrent et continuèrent à lire ces épîtres ; que la masse des chrétiens les reçut d'elles et en appelait à ces églises pour attester leur originalité et leur authenticité.

En raisonnant ainsi , appuyés sur des citations et des allusions , nous avons la preuve que , dans l'espace de cent cinquante ans , à partir de l'époque où la première de ces épîtres fut écrite , la plupart étaient lues en Palestine , en Syrie , dans les provinces de l'Asie mineure , en Égypte , dans cette partie de l'Afrique où l'usage du latin était introduit , en Grèce , en Italie et dans les Gaules (1). Je ne prétends pas me borner à dire que ces épîtres ne furent lues dans ces contrées , que cent cinquante ans après leur publication ; car je crois qu'elles y circulèrent dès le commencement ; je veux seulement dire que cette période nous fournit la preuve qu'elles y furent lues alors. Et si nous venons à considérer com-

---

(1) Voyez la Récapitulation de Lardner , vol. 12 , p. 53.

bien peu de personnes, parmi les premiers chrétiens, écrivirent, et combien de leurs écrits sont perdus; nous devons, en voyant autant de témoignages et d'une si haute antiquité, regarder comme une chose extraordinaire, ou plutôt comme une preuve certaine de l'authenticité de ces écrits, leur grande réputation: « Nous trouvons peut-être, dans ce » qui nous reste des ouvrages d'Irénée, de Clément d'Alexandrie, et de Tertullien, un plus » grand nombre de citations, et des citations » plus étendues du petit volume du nouveau » testament, qu'il n'en existe de tous les ouvrages de Cicéron, dans les écrits de tout » genre et pendant plusieurs siècles (1) ». Ajoutez que les épîtres de saint Paul ont une grande part à la conséquence que nous tirons de ces citations nombreuses.

Les épîtres de cet Apôtre, dont nous nous sommes occupés, si l'on en excepte celle à Philémon, qu'Irénée et Clément n'ont point citée, probablement à cause de sa brièveté; ses épîtres, dis-je, sont citées séparément et reconnues comme étant de lui, par chacun des écrivains chrétiens. Les Ébionites,

---

(1) Voyez Lardner's Récapitulation, vol. II, p. 53.

secte ancienne quoique peu marquante, rejetèrent saint Paul et ses épîtres (1), c'est-à-dire, rejetèrent ses épîtres, non comme n'étant pas de saint Paul, mais parce qu'elles étaient de lui. Attachés à l'observation de la loi juive, ils se permirent de combattre sa doctrine et de s'élever contre son autorité. Leur suffrage, quant à l'authenticité de ces Lettres, n'est point en contradiction avec celui des autres chrétiens. Tertullien nous apprend que Marcion, écrivain hérétique de la fin du second siècle, en rejetait trois que nous recevons aujourd'hui; savoir, les deux épîtres à Timothée; et celle à Tite. Je serais porté à croire que Marcion fit une distinction, d'après laquelle il crut qu'on ne devait reconnaître pour épîtres apostoliques, que celles qui étaient lues et attestées par l'église qui les avait reçues; car il est à remarquer qu'en même temps qu'il rejetait les épîtres adressées à des individus, il rejetait aussi celles qui étaient catholiques; et en effet, ces deux sortes d'épîtres manquaient d'une espèce particulière de témoignage. Cependant Marcion reconnaissait, à ce qu'il paraît, l'épître à Philémon; ce

---

(1) Voyez Lardner's Récapitulation, vol. 12, p. 53.

qui donne occasion à Tertullien de lui reprocher son inconséquence (1), et de lui demander « pourquoi, se permettant de recon-  
» naître une épître adressée à un individu,  
» il refusait d'en recevoir deux adressées à  
» Timothée et une à Tite, écrites dans le  
» dessein d'établir l'ordre dans l'église ». Ce passage appuie l'éclaircissement que nous avons donné sur l'objection de Marcion, en faisant voir, comme Tertullien en donne l'idée, que cette objection porte essentiellement sur ce que ces lettres avaient été écrites à des particuliers.

Nous n'avons conservé aucun des ouvrages de Marcion. Ce critique (s'il mérita jamais ce nom), fut probablement téméraire, arbitraire, licentieux, et ne donnait aucune raison de ses décisions : c'est ce que le bon sens nous apprend à son sujet, et ce que confirme un passage de saint Jérôme qui, parlant de lui et de Basilide, dit : « s'ils  
» eussent donné quelques raisons pour refuser  
» à la première et à la seconde épître à Ti-  
» mothée, et à celle à Tite, le titre de lettres  
» apostoliques, nous aurions cherché à y ré-

---

(1) Lardner, vol. 14, p. 455.

» pondre , et peut-être aurions-nous satisfait  
» nos lecteurs ; mais quand ils prennent sur  
» eux de prononcer en leur propre autorité ,  
» que telle lettre est de saint Paul , et que  
» telle autre n'est pas de lui , nous ne pou-  
» vons que suivre le même procédé dans nos  
» réponses (1) ».

Mais ne perdons pas de vue que Marcion reconnut dix des épîtres de saint Paul , comme étant de lui. Ainsi , son autorité , quand elle serait mieux fondée qu'elle ne l'est , ne porterait que peu d'atteinte à la constante évidence qu'il y a à ce sujet. Basilide nous est encore moins connu que Marcion ; mais nous pouvons aussi remarquer à son sujet , que , d'après le passage de saint Jérôme , il n'élevait d'objection que sur trois des épîtres de saint Paul , adressées à des particuliers. Voilà donc les seules opinions qu'on puisse opposer au consentement des deux premiers siècles de l'ère chrétienne ; car , quant à Tatian , que saint Jérôme seul accuse d'avoir rejeté quelques épîtres de saint Paul , ses opinions , dont il porta l'extravagance jusqu'au délire , ne peuvent lui mériter aucune espèce

---

(1) Lardner , vol. 14 , p. 458.

de confiance. Il n'est pas d'ailleurs certain que ce que nous en rapporte saint Jérôme soit exact ; car, au témoignage d'écrivains plus anciens que Jérôme, Tatian reconnaissait et faisait usage de plusieurs de ces épîtres (1).

II. Les écrivains de ces temps qui disputaient sur plusieurs autres sujets, s'accordaient à reconnaître les écritures que nous avons en mains. Les sectes opposées entr'elles en appelaient toutes à ce livre dans leurs controverses, et avec une entière soumission. Quand une des parties se trouvait pressée par son adversaire, jamais elle ne pensait à mettre en doute l'autorité de l'écriture, quelle que fût l'interprétation bonne ou mauvaise que la partie adverse cherchât à présenter : « *reliqui* » *omnes*, dit Irénée parlant de Marcion, *falso scientiæ nomine inflati, scripturas quidem confitentur, interpretationes verò convunt* (2) ».

III. Lorsqu'on se permit d'attaquer l'authenticité de quelques écrits qui circulaient

---

(1) Lardner, vol. 1, p. 313.

(2) *Iren. advers. Hær.*, cité par Lardner, vol. 15, p. 425.

dans la société chrétienne, et même un petit nombre de ceux qui sont aujourd'hui compris dans le canon des livres sacrés, ceux dont nous nous occupons ne furent jamais contestés. Quel qu'ait été le fondement vrai ou faux des objections élevées contre l'authenticité de la seconde épître de saint Pierre, de la seconde et de la troisième de saint Jean, de l'épître de saint Jacques, de celle de saint Jude, et de l'Apocalypse; toujours est-il certain que ces objections et ces doutes donnent une nouvelle force au témoignage en faveur des écrits sur lesquels on n'en éleva jamais; parce que ces objections prouvent que les premiers chrétiens se livrèrent à beaucoup de recherches et de discussions sur ce sujet, et qu'ils se permirent d'élever des doutes toutes les fois qu'ils crurent en trouver l'occasion.

Ce qu'Eusèbe nous a transmis sur ce sujet, vient directement à l'appui de notre observation. On sait qu'il divisa les écrits ecclésiastiques qui existaient de son temps, en trois classes: les « *ἀναγινόμενα* non contredits », comme il s'exprime dans un chapitre, ou « les écritures universellement reçues », comme il les désigne dans une autre place; les « contestés, mais cependant bien connus ».

» et approuvés par plusieurs ; et les « sup-  
 » posés ». Ce n'est pas ici le lieu de recher-  
 cher quelles pouvaient être à ses yeux les  
 nuances qui différencient les livres de cette  
 seconde ou de cette troisième classe ; ni quelle  
 était la signification précise qu'il attachait à  
 ce mot de *supposés*. Il nous suffit de voir que,  
 sans aucun doute ni aucune hésitation, il  
 plaça dans la première classe les épîtres qui  
 font le sujet de cet ouvrage.

On doit aussi remarquer, dans le contenu  
 du chapitre où se trouve cette classification,  
 qu'elle était la méthode qu'employaient Eu-  
 sèbe et les chrétiens de son temps, c'est-à-  
 dire, de la fin du troisième siècle, pour fixer  
 leur jugement sur l'autorité sacrée d'un livre  
 quelconque ; c'était de rechercher et de peser  
 le témoignage de ceux qui avaient vécu dans  
 les temps rapprochés des Apôtres (1).

IV. L'authenticité d'aucun des écrits an-  
 ciens, appuyés sur un témoignage semblable  
 à celui sur lequel reposent les épîtres de saint  
 Paul, n'a été détruite et n'est mise en doute  
 aujourd'hui. Les controverses qui ont été agi-  
 tées sur des écrits suspects, tels par exemple

(1) Lardner, vol. 8, p. 106.

que les lettres de Phalaris, ou les dix-huit épîtres de Cicéron, commencent toujours par montrer que ce genre de témoignage n'existe pas. Cela prouvé, on en vient à indiquer les marques internes de supposition ou d'authenticité; et c'est sur ce point que roule la dispute. Dans ces sortes de discussions, le genre d'attaque dirigé contre des écrits contestés, porte sur des raisonnemens puisés dans quelque contradiction avec « l'authenticité de » l'histoire ou avec des lettres reconnues pour « vraies », ou avec « des sentimens, des circonstances réelles » de l'auteur dont il est question (1). Mais cette authenticité, cette vérité, cette réalité, n'est autre chose que les anciens documens par lesquels on prouve et leur antique existence, et leur réception, de la manière dont les écrits que nous avons sous les yeux ont été reçus, en remontant jusqu'au siècle de leur auteur présumé, ou des temps qui en approchent. Un écrivain moderne qui prend la plume pour composer l'histoire de quelque période ancienne ne peut

---

(1) Voyez les traités écrits dans la controverse qui a existé entre Tunstal et Middleton, au sujet de certaines épîtres suspectes, attribuées à Cicéron. (1)

appuyer d'aucune évidence plus forte une assertion ou un fait, qu'à l'aide d'écrits dont l'authenticité est prouvée par les mêmes moyens que nous employons pour établir celle de nos livres sacrés ; et aussi long-temps qu'il peut offrir de semblables autorités, il marche sans inquiétude sur la vérité de ce qu'il avance, sachant que les matériaux qu'il emploie écartent toute idée de supposition ou d'imposture.

V. On ne voit point que dans le premier siècle de l'ère chrétienne, où, sans aucun doute, les épîtres furent publiées, il ait paru aucun ouvrage fabriqué (1), c'est-à-dire, aucun écrit publié sous le nom d'une personne qui n'en était pas l'auteur. Et cette proposition acquiert de la force, quand le docteur Lardner nous déclare, après un examen sévère, « qu'il n'existe aucune citation d'aucun » de ces livres (supposés et apocryphes) dans » les ouvrages des Pères apostoliques, par » lesquels j'entends Barnabas, Clément de » Rome, Hermas, Ignace et Polycarpe, dont

---

(1) Je crois voir beaucoup de vrai dans cette observation du docteur Lardner ; c'est, qu'un petit nombre de ces ouvrages que nous nommons apocryphes, ont été dans un sens strict et originairement des ouvrages fabriqués. Lardner, vol. XII. pag. 167.

» les écrits comprennent l'intervalle de l'an  
 » 70 à 108. *Je dis ceci avec confiance, parce*  
 » *que je crois que cela a été prouvé* (1) ».

Il ne paraît pas que, lorsque de semblables ouvrages parurent dans la suite, les Chrétiens en aient fait grand usage. « Irénée fait mention » de quelques-uns de ces livres; mais il n'en » cite aucun. Nous pouvons en dire autant de » Tertullien; s'il nomme un livre intitulé, » *Actes de Paul et Thécla*, ce n'est que pour » le condamner. Clément d'Alexandrie, et » Origène ont indiqué et cité de semblables » livres, mais jamais comme autorités; quel- » quefois même en termes exprès de désap- » probation. On ne rencontre dans les ouvra- » ges d'Eusèbe, aucune citation de ce genre » de livres. Il en parle, il est vrai; mais com- » ment? Non pour les approuver, mais pour » montrer qu'ils n'avaient que peu ou point » de valeur, et que jamais ils ne furent ac- » cueillis par la partie saine des Chrétiens ». Maintenant, si nous comparons, avec ces dé- clarations données d'après l'examen le plus soigneux et le plus minutieux, ce que ce même écrivain circonspect nous a dit précédemment

---

(1) Lardner, vol. 12, p. 158.

sur nos écritures : « c'est que , dans les ou-  
» vrages de trois seulement d'entre les Pères  
» mentionnés , il se trouve des citations plus  
» nombreuses et plus étendues du petit vo-  
» lume du nouveau testament , qu'on n'en  
» rencontre des ouvrages complets de Cicéron  
» dans des écrivains de toute espèce et pen-  
» dant plusieurs siècles » ; et si nous faisons  
contraster les marques de désapprobation  
données à plusieurs des écrits apocryphes  
chrétiens , avec les preuves détaillées et com-  
plètes que nous fournit le docteur Lardner  
sur les ouvrages dont nous établissons la vé-  
rité ; preuves d'après lesquelles l'auteur se  
croit en droit d'affirmer que non-seulement  
ces ouvrages furent reçus dès le commence-  
ment , mais reçus avec un grand respect ;  
furent lus publiquement et solennellement  
dans les assemblées des Chrétiens , dans toutes  
les contrées , dans chaque siècle , et jusques  
à aujourd'hui ; furent traduits promptement  
dans les diverses langues de ces pays ; com-  
mentés , cités comme faisant preuve dans tous  
les raisonnemens sur des matières de religion ;  
recommandés aux infidèles pour y lire l'his-  
toire authentique de la doctrine chrétienne ;  
si , dis-je , nous pesons ces faits , nous y

verrons non-seulement la preuve complète de la prompte notoriété publique de ces livres : mais nous apercevrons encore avec certitude la ligne de démarcation qui les sépare d'autres ouvrages qui ont affecté quelques prétentions de cette nature.

Les épîtres de saint Paul sont en particulier à l'abri de tout doute ou de toute espèce d'obscurité qui pourrait découler de cette source. On ne découvre, jusques à la fin du quatrième siècle, aucune espèce de tentative pour les contrefaire; alors seulement on aperçoit un seul exemple bien obscur d'imposture. Voici comment s'exprime Jérôme, l'an 392 : « *legunt quidam et ad Laodicenses, sed* » *ab omnibus exploditur* » : on connaît aussi une épître aux Laodicéens, mais universellement rejetée (1). Théodoret, écrivant en 423, parle de cette épître dans les mêmes termes (2), et je ne sache pas qu'aucun autre auteur ancien en fasse mention. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'en eut aucune connaissance dans le cours des trois premiers siècles de l'église; et quand, par la suite, on commença d'en parler, ce ne fut que pour montrer

---

(1) Lardner, vol. 10. pag. 103.

(2) Lardner, vol. 11. pag. 88.

que, quoiqu'un tel ouvrage existât, il n'avait obtenu aucune confiance. Il est probable que cet ouvrage, fruit de l'imposture, auquel saint Jérôme fait allusion, est précisément cette même épître qui existe aujourd'hui sous ce nom. Si cela est, on ne trouve dans son contenu, comme nous l'avons observé, qu'un recueil de phrases empruntées des épîtres authentiques, de manière à faire croire que c'est bien plutôt un exercice de plume de quelque homme désœuvré, qu'un essai pour tromper le public. L'antiquité garde le silence sur une épître aux Corinthiens, publiée sous le nom de saint Paul, et qui a été apportée en Europe dans ce siècle. Aucune mention n'en a été faite pendant seize siècles: quoique cet ouvrage existe et qu'il ait été trouvé écrit en langue arménienne, les Chrétiens du pays ne l'ont point reçu au nombre des livres de l'écriture. D'après ces observations, je me flatte qu'aucun lecteur ne pourra mettre en parallèle nos épîtres et leurs preuves externes, avec les ouvrages dont nous venons de parler; disons mieux, que tout lecteur sentira que l'évidence de leur authenticité se trouve confirmée par le manque de succès de ces essais d'imposture.

Quand nous prenons en mains ces lettres qui nous ont été transmises accompagnées du suffrage et du consentement de l'antiquité, nous sommes d'abord frappés d'y trouver partout empreint un air de réalité et de vie, un caractère de sérieux et de conviction. Je demande qu'un sceptique veuille bien les lire; s'il n'éprouve pas cet effet, ce raisonnement sera nul pour lui: mais s'il l'éprouve, s'il voit presque à chaque page l'expression d'une ame mise en action par des occurrences vraies, opérant dans des circonstances réelles, je voudrais qu'on observât alors que la preuve qui découle de cette perception, ne doit pas être réputée occulte ou imaginaire, parce qu'on ne peut pas la développer par des mots, ni la transmettre au lecteur par aucun autre moyen qu'en le renvoyant à la lecture de ces livres.

Et voici le lieu de rappeler le raisonnement que nous nous sommes proposés de développer dans cet ouvrage. Les épîtres de saint Paul se trouvent liées à l'histoire par une foule de circonstances; en examinant et en comparant ces circonstances, nous apercevons non-seulement que l'histoire et les épîtres sont des documens indépendans qui

ont été ignorés ou qui du moins n'ont pas été consultés par leurs auteurs respectifs ; mais nous trouvons la substance , souvent même des points minutieux de l'histoire , retracés dans les épîtres par des allusions et des applications qui ne peuvent être imputées à un *dessein prémédité*, ni attribuées au hasard : ce sont des insinuations, des mots qui échappent à la plume de l'écrivain , dans des occasions toujours naturelles , et sans qu'on puisse y apercevoir jamais aucun plan formé pour établir un accord avec d'autres écrits.

D'après tout ce qui a été exposé dans cet ouvrage , il me semble impossible qu'un lecteur impartial refuse son assentiment aux conclusions suivantes : c'est que saint Paul est un personnage réel ; qu'il a existé dans le temps où l'on prétend qu'il a vécu ; qu'il a voyagé en prêchant la religion dont Jésus-Christ a été le fondateur ; et que les lettres que nous lisons aujourd'hui ont bien été écrites par lui , sur le sujet de sa mission , et pendant le cours de son ministère.

Et , puisqu'il est vrai que nous possédons les propres lettres que saint Paul a écrites , quelle confirmation n'en résulte-t-il pas en faveur de l'histoire chrétienne ? Ces lettres

donnent une consistance singulière à l'ensemble de tous les faits relatifs à cette histoire ; car qu'y a-t-il de plus desirable pour tout homme qui se livre à des recherches sur des événemens anciens ? n'est-ce pas d'arriver à une correspondance épistolaire existante à l'époque dont il s'occupe ? Toutes les fois qu'au milieu des obscurités, du silence, ou des contradictions que l'histoire présente, on parvient à trouver une lettre, on ne manque pas de l'envisager comme le plus sûr moyen de découvrir la vérité au milieu de récits différens, de suppléer à l'imperfection et à l'incertitude de ces récits. Et voici pourquoi l'on attache un tel prix à des lettres ; c'est que les faits qu'elles contiennent sont généralement mis à découvert *incidemment*, et par conséquent sans qu'on s'y propose d'égarer le public par des narrations fausses ou exagérées. Ce raisonnement s'applique aux lettres de saint Paul avec autant de justice qu'à toute autre lettre ; car rien ne fut plus éloigné de l'intention de l'écrivain, que la pensée de publier quelque partie de son histoire. Si, *par le fait*, elle a été rendue publique à l'aide de ses lettres ; si, par ce moyen, elle a été transmise aux générations suivantes, ce

n'est qu'un effet secondaire, et non prémédité. On ne peut donc mettre raisonnablement en doute la sincérité des déclarations de l'Apôtre ; on est sûr du moins qu'elle n'a point été altérée par le desir de se montrer avec avantage aux yeux du public. L'antiquité ne pouvait nous transmettre un trésor plus précieux. Outre la preuve que ces lettres donnent de la réalité de l'histoire de saint Paul en général, de la connaissance que l'auteur du livre des Actes a eue de cette histoire, de la probabilité qui en découle que son écrivain a bien été ce qu'il se dit être, le compagnon de l'Apôtre ; outre l'appui qu'elles prêtent à toutes ces grandes conséquences, elles attaquent une à une les principales objections sur lesquelles les adversaires des chrétiens ont cru devoir s'appuyer. Elles montrent en particulier :

I. Que le christianisme n'est pas une histoire propagée au sein des désordres qui précéderent et suivirent immédiatement la destruction de Jérusalem, époque où l'on vit circuler les fables les plus extravagantes, où les esprits furent brisés par la terreur et la détresse, et où le tumulte répandu au loin rendit toute recherche impossible. Ces lettres

nous donnent la preuve incontestable que l'établissement de la religion était formé avant ce bouleversement.

II. On s'est permis d'insinuer que nos évangiles avaient été composés de rapports et d'histoires répandues à l'époque de leur publication; mais cela eût été impossible pour les épîtres. Un homme ne saurait écrire l'histoire de sa propre vie d'après des rapports, ni, ce qui est la même chose, en appeler sur cette autorité à des passages et à des évènements auxquels il déclare avoir été présent, et dans lesquels il a joué un rôle. Je n'accorde pas qu'on pût colorer une semblable insinuation contre la partie historique du nouveau testament, de la plus légère apparence de justice ou de probabilité; mais je prononce qu'elle n'est en aucune manière applicable aux épîtres.

III. Ces lettres prouvent que les convertis n'appartenaient pas, comme on l'a faussement prétendu, à une classe d'hommes ignorante, vile et barbare. Elles nous font connaître non-seulement le caractère de l'écrivain, mais, jusques à un certain point, celui des personnes à qui elles sont adressées; et il serait aussi peu raisonnable de supposer qu'elles

furent écrites à une classe d'hommes grossiers et incapables de réflexion, que de prétendre que l'essai de Locke sur l'entendement humain, a pu être composé pour l'instruction des sauvages. Quelque jugement qu'on porte de ces lettres sous le rapport de la diction et du raisonnement, on ne peut disconvenir qu'elles ne soient à une immense distance des habitudes et de la portée d'un peuple barbare.

IV. L'histoire de saint Paul, j'entends celle qui se puise dans ses lettres, se trouve tellement liée à celle des autres Apôtres et à toute l'histoire chrétienne, que je ne croirais pas possible qu'on pût la recevoir pour vraie et rejeter le reste comme fabuleux. Qui pourrait, par exemple, consentir à croire qu'il a existé un homme tel que saint Paul, missionnaire du christianisme, dans le siècle qui lui est assigné, et *refuser* de croire qu'à cette même époque, il y a eu des hommes tels que Pierre, Jacques, et d'autres Apôtres, qui ont été les compagnons de Christ pendant sa vie, et qui, à sa mort, ont annoncé à son sujet les mêmes choses que saint Paul a enseignées? Le ministère de Jésus se passa en Judée, et sur-tout à Jérusalem. Les témoins de ses miracles habitaient cette ville. Saint Paul nous

dit, et son historien le confirme, qu'il visita souvent cette capitale, qu'il entretint des communications avec l'église de cette ville, qu'il fut associé avec les gouverneurs et les anciens de cette église, dont quelques-uns étaient des Apôtres; qu'il travailla de concert et quelquefois en commun avec eux, selon que les circonstances l'exigeaient: douterait-on, d'après cela, que la religion chrétienne et les principaux faits qui s'y attachent, communiqués par les lettres de saint Paul aux différentes églises qu'il établit en divers lieux, n'eussent pas été en même temps enseignés et publiés à Jérusalem, où les faits s'étaient passés; n'eussent pas été enseignés et publiés par ceux qui avaient été les compagnons du fondateur de cette institution, dans le cours de son ministère miraculeux?

On doit observer (car nous le savons également par les épîtres et par l'histoire des Actes) que Jérusalem fut long-temps le centre d'où partaient les missionnaires du christianisme, avec lequel les autres églises entretenaient une correspondance et des rapports d'union; centre auquel ils communiquaient leurs doutes, et auquel ils faisaient passer des secours charitables dans des temps de

calamité publique. Je crois cette observation importante , parce qu'elle prouve qu'il ne s'agissait pas ici de répandre dans une contrée des bruits de ce qui s'était passé dans une autre , sans laisser aux auditeurs la facilité de s'assurer si les choses qu'on leur annonçait avaient été adoptées par quelques individus , ou même publiées , dans le lieu où l'on prétendait qu'elles s'étaient passées.

V. Nous trouvons dans les lettres de saint Paul , la preuve ( et quelle plus forte preuve pouvons-nous avoir que les lettres de la personne même ? ) d'un jugement sage et sain. La circonspection qu'il apporte à distinguer les suggestions occasionelles de l'inspiration , de l'exercice ordinaire de ses facultés naturelles , est sans exemple dans l'histoire de l'enthousiasme. Sa morale est partout calme , pure et raisonnable ; adaptée aux conditions , à l'activité et aux affaires de la vie sociale dans ses divers rapports ; dégagée de tout scrupule exagéré , de toute austérité superstitieuse , et de ce qu'on avait plus encore à craindre , de toute abstraction de quiétisme , comme de toute saillie extravagante , de fanatisme. Son jugement sur la conscience dans le doute , son opinion sur l'indifférence mo-

rale de plusieurs actions , en même temps que sur le devoir de la prudence et même de la complaisance , lorsqu'en la négligeant on produirait un mauvais effet sur ceux qui s'en apercevraient , toutes ces idées sont aussi précises , aussi justes que pourrait en présenter aujourd'hui le moraliste dont les idées seraient les plus libérales et l'esprit le plus éclairé. Les modernes les plus appliqués à l'étude de ces objets , n'ont rien trouvé à changer à ces décisions de saint Paul.

La remarque qu'a faite lord Lyttelton sur la préférence que donne saint Paul à la félicité intérieure de principe par-dessus toute autre perfection religieuse , me semble mériter un examen dans le plan que nous poursuivons. Saint Paul s'exprime ainsi au chapitre treizième de sa première épître aux Corinthiens : « *Quand je parlerais la langue des*  
» *hommes et des Anges , si je n'ai point la*  
» *charité , je suis comme l'airain qui resonance ,*  
» *et comme la cymbale qui retentit ; et quand*  
» *j'aurais le don de prophétie , que j'aurais*  
» *la connaissance de tous les mystères et la*  
» *science de toutes choses ; quand j'aurais aussi*  
» *toute la foi jusques à transporter des mon-*  
» *tagnes , si je n'ai point la charité , je ne*

» suis rien. Quand je distribuerais tous mes  
» biens pour la nourriture des pauvres, et que  
» je livrerais mon corps pour être brûlé, si  
» je n'ai point la charité, cela ne me sert  
» de rien. Aperçoit-on ici le langage de l'en-  
» thousiasme ? A-t-on jamais vu un enthou-  
» siaste préférer cette bienveillance univer-  
» selle qui embrasse toutes les vertus morales  
» (et qui, comme l'indiquent les versets sui-  
» vants, est désignée ici sous le nom de *charité*) ;  
» a-t-on, dis-je, jamais vu un enthousiaste pré-  
» férer cette bienveillance ( que chacun peut  
» acquérir ) à la foi et aux miracles, aux opi-  
» nions religieuses qu'il a embrassées, à ces  
» grâces et à ces dons surnaturels qu'il se  
» flatte avoir acquis ; même, ce qui est bien  
» plus, au mérite du martyr ? N'est-il pas  
» de la nature de l'enthousiasme, de placer  
» les vertus morales fort au-dessous du mé-  
» rite de la foi, et d'attacher moins de va-  
» leur à cet esprit de candeur, de modéra-  
» tion et de paix, que saint Paul recommande  
» si fortement, qu'à toute autre vertu ? On  
» ne saurait certainement apercevoir dans ce  
» passage le caractère ou les opinions d'un  
» homme égaré par le fanatisme ». *Considéra-  
tions de lord Lyttelton, sur la conversion, etc.*

Je ne vois donc pas qu'on puisse contester l'intégrité de jugement de saint Paul. Je conviens que ses lettres nous laissent apercevoir partout un grand zèle et une grande ardeur pour la cause qu'il avait embrassée ; c'est-à-dire, que par-tout l'écrivain s'y montre bien convaincu de la vérité de ce qu'il enseigne, qu'il manifeste un vif sentiment, quoique sans exagération, de l'importance de cette doctrine : de là naît le caractère animé de sa correspondance, et cette sollicitude qu'il montre dans l'exercice de son ministère. Mais en supposant ces considérations fondées, n'eussent-elles pas produit le même effet dans l'ame la plus saine et la plus calme ?

VI. Ces lettres nous instruisent avec précision des souffrances qu'endura leur auteur, de l'état de détresse de l'église chrétienne, et des dangers qui accompagnèrent les missionnaires de l'évangile.

« Duquel, moi Paul, j'ai été fait le ministre ; et je sens de la joie dans les maux que j'endure pour vous, achevant de souffrir le reste des souffrances de Christ, pour l'amour de son corps qui est l'église ( Col. 1. 23. 24. ) ».

\* Si nous n'avions d'espérance en Christ

» que pour cette vie seulement, nous serions  
» les plus malheureux de tous les hommes  
» ( I. Cor. xv. 19. ) ».

« Pourquoi sommes-nous à toute heure en  
» péril ? Je suis tous les jours exposé à la  
» mort, je vous le proteste par le sujet que  
» j'ai de me glorifier à cause de vous en Jésus-  
» Christ Notre Seigneur. Si c'est dans des  
» vues humaines que j'ai combattu à Éphèse  
» contre des bêtes féroces, quel avantage  
» m'en reviendra-t-il, si les morts ne ressus-  
» citent point ( I. Cor. xv. 30-32. ) » ?

» Si nous sommes enfans, nous sommes  
» donc héritiers, héritiers de Dieu et cohé-  
» ritiers avec Christ ; pourvu que nous souf-  
» frions avec lui, afin d'être fortifiés avec lui.  
» Car je tiens que les souffrances du temps  
» présent ne méritent pas d'être comparées  
» avec la gloire qui doit être manifestée en  
» nous ( Rom. viii. 17. 18. ) ».

« Qui nous séparera de l'amour de Christ ?  
» Sera-ce l'affliction, ou l'angoisse, ou la  
» persécution, ou la faim, ou la nudité, ou  
» le péril, ou l'épée ? Selon qu'il est écrit :  
» on nous fait mourir tous les jours à cause de  
» toi, et l'on nous regarde comme des brebis  
» destinées à la boucherie ( Rom. viii. 35. 36. ) ».

« Réjouissez-vous en espérance ; *soyez patients dans la tribulation* ; persévérez dans la prière ( Rom. XII. 12. ) ».

« Pour ce qui est des vierges, je n'ai aucun commandement de la part du Seigneur ; mais je donne mon jugement comme un homme qui a reçu du Seigneur la grâce de lui être fidèle. Je crois donc que cela est bon *dans la présente détresse* ; je dis qu'il est bon pour un homme d'être ainsi ( I. Cor. VII. 25. 26. ) ».

« Car il vous a été donné par rapport à Christ, non-seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui, en soutenant le même combat que vous m'avez vu soutenir, et que vous apprenez que je soutiens encore ( Phil. I. 29. 30. ) ».

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, par laquelle le monde est crucifié à mon égard, et moi je le suis à l'égard du monde. Que dorénavant personne ne me fasse de la peine ; car je porte sur mon corps les marques du Seigneur Jésus ( Gal. VI. 14. 17. ) ».

« Vous avez suivi notre exemple et celui du Seigneur, ayant reçu la parole avec la

» joie du Saint Esprit, au milieu de beaucoup  
» d'afflictions ( I. Thess. I. 6. ) ».

« De sorte que dans les églises de Dieu ,  
» nous nous glorifions de la constance et de  
» la foi que vous faites paraître dans toutes  
» les persécutions et les afflictions que vous  
» endurez ( II. Thess. I. 4. ) ».

On pourrait croire que nous accumulons les textes sans nécessité ; mais le point qu'ils doivent prouver est d'une grande importance : on doit remarquer qu'ils ne font allusion aux souffrances de saint Paul qu'occasionnellement , que les lumières qu'ils nous donnent sur ce sujet , comme sur l'état de détresse de l'église sont incidentes , sans aucun dessein d'établir les faits eux-mêmes. Ces faits n'y sont pas exposés , ils y sont plutôt supposés. C'est sur cette distinction que nous nous sommes étendus dans les premières parties de ce traité ; et la certitude que nous avons que l'écrivain était bien instruit , ajoute un grand poids à son témoignage.

Que , si l'on désirait que l'Apôtre se fût expliqué plus directement sur cet objet , que pourrait-on demander de plus précis que l'exposition suivante : « Sont-ils ministres de  
» Christ ? ( je parle comme un insensé ; ) je

» le suis plus qu'eux ; j'ai enduré plus de  
 » travaux , j'ai été plus souvent en prison ,  
 » j'ai reçu des coups outre mesure , et j'ai  
 » souvent été exposé à la mort. J'ai reçu des  
 » Juifs , en cinq occasions différentes , qua-  
 » rante coups moins un ; j'ai été battu de  
 » verges trois fois ; j'ai été lapidé une fois ;  
 » j'ai fait naufrage trois fois ; j'ai passé un jour  
 » et une nuit dans la mer ; j'ai fait plusieurs  
 » voyages , et je me suis trouvé en danger  
 » sur les rivières , en danger de la part des  
 » voleurs , en danger parmi ceux de ma propre  
 » nation , en danger parmi les Payens , en  
 » danger dans les villes , en danger dans les  
 » déserts , en danger sur la mer , en danger  
 » parmi les faux frères ; j'ai souffert beaucoup  
 » de peines et de travaux ; j'ai été exposé  
 » à des veilles fréquentes , à la faim , à la  
 » soif , et à jeûner souvent , au froid et à  
 » la nudité ( II. Cor. XI. 23-27. ) ».

Serait-il nécessaire d'ajouter quelque chose  
 de plus : « Il me semble que Dieu nous a  
 » exposés , nous qui sommes les derniers des  
 » Apôtres , comme des gens condamnés à la  
 » mort , puisqu'il nous met en spectacle au  
 » monde , aux Anges et aux hommes. Jusques  
 » à présent nous souffrons la faim et la soif ,  
 » nous

» nous sommes nus , on nous frappe au vi-  
 » sage , nous n'avons point de demeure as-  
 » surée , nous nous fatiguons en travaillant de  
 » nos propres mains ; on nous dit des injures ,  
 » et nous bénissons ; on nous persécute , et  
 » nous le souffrons ; on nous outrage de pa-  
 » roles , et nous prions ; nous sommes jusques  
 » à présent comme les balayures du monde ,  
 » et comme le rebut de toute la terre ( I.  
 » Cor. iv. 9. 11-13. ) ».

J'ai cru devoir joindre cette dernière ci-  
 tation à la précédente , parce qu'on y voit  
 que les autres Apôtres du christianisme avaient  
 participé en grande partie aux souffrances  
 qu'avait enduré saint Paul.

Les passages que nous allons présenter ,  
 offrent ce tableau de souffrances avec l'épo-  
 que et la place où elles ont eu lieu : l'au-  
 teur en appelle de la vérité de ses assertions ,  
 à la connaissance des personnes à qui il s'a-  
 dresse. « Même après ce que nous avons souf-  
 » fert auparavant , et *les traitemens honteux*  
 » *que nous avons essuyés , comme vous le*  
 » *savez , à Philippes , nous eûmes la hardiesse*  
 » en notre Dieu , de vous annoncer l'évan-  
 » gile de Dieu avec beaucoup de traverses  
 » ( I. Thess. II. 2. ) ».

« Mais tu as eu pleine connaissance de ma  
 » doctrine , de ma manière de vivre , de mon  
 » but , de ma foi , de ma douceur , des per-  
 » sécutions et des afflictions que j'ai endurées  
 » à Antioche , à Icone et à Lystre ; tu sais  
 » quelles persécutions j'ai endurées ; mais le  
 » Seigneur m'a délivré de toutes ( II. Tim. III.  
 » IO. II. ) ».

Il me semble que rien ne manque aux lumières que les lettres de saint Paul nous donnent sur les souffrances qu'il endura. L'évidence s'y montre sous toutes les formes , par des allusions occasionnelles , des affirmations directes , des déclarations générales , et des exemples de détail.

VII. Saint Paul affirme dans ses lettres ; en termes positifs et sans équivoque , avoir opéré des miracles strictement ainsi nommés.

« Celui donc qui vous communique l'esprit ,  
 » et qui fait des miracles ( ἐνεργῶν δυνάμεις )  
 » parmi vous , le fait-il par les œuvres de  
 » la loi , ou par la foi que vous avez ouï  
 » prêcher ( Gal. III. 5. ) ».

« Car je n'oserai pas parler des choses que  
 » Christ n'a pas opérées par moi (1) , pour

---

(1) C'est-à-dire , « Je ne veux parler que de ce que

» rendre les Gentils obéissans , par parole  
 » et par action , par de puissans signes et  
 » prodiges ( εν δυνάμει σημείων και τέρατων ) , par  
 » le pouvoir de l'esprit de Dieu ; de sorte  
 » que j'ai prêché l'évangile de Christ , depuis  
 » Jérusalem et les pays d'alentour , jusques  
 » en Illyrie ( Rom. xv. 18. 19. ) ».

» Certainement les preuves de mon apos-  
 » tolat ont éclaté parmi vous , par une pa-  
 » tience à toute épreuve , par des prodiges,  
 » par des merveilles et par des miracles  
 » ( εν σημείοις και τέρασι και δυνάμει ) (1) ( II. Cor.  
 » XII. 12. ) ».

» Christ a opéré par moi » ou comme l'interprète  
 Grotius : « Christ a opéré de si grandes choses par  
 » moi , que je n'oserais dire tout ce qu'il n'a pas opéré ».

(1) Ajoutons à ces passages des allusions indirectes  
 qui auraient pu paraître douteuses , si elles se fussent  
 trouvées isolées et privées du développement que leur  
 donne le même ouvrage en termes plus précis ; mais  
 qui , rapprochées des passages que nous venons de citer ,  
 ne sauraient offrir un autre sens que celui que nous  
 leur donnons.

« Mes discours et ma prédication n'ont point été  
 » de ces discours dont la sagesse humaine se sert pour  
 » persuader ; mais ils ont été une démonstration fondée  
 » sur l'esprit et la puissance de Dieu , afin que votre  
 » foi ne fût pas appuyée sur la sagesse des hommes ,

Ces mots, signes, prodiges, actions de puissance (σημεία, καὶ τέρατα, καὶ δυνάμεις), sont les mots spécifiques employés dans tout le contenu du nouveau testament, pour exprimer des miracles sensibles. On s'en convaincra par un grand nombre de textes, entre autres par ceux qui sont indiqués dans la note (1); on ne saurait prétendre que ces mots aient jamais été employés pour exprimer autre chose.

Secondement, ces mots ne désignent pas seulement des miracles en tant qu'opposés à des effets naturels, mais des miracles visi-

» mais sur la puissance de Dieu; I Cor. II. 4. »

« L'évangile dont j'ai été fait Ministre par le don de la  
» grâce de Dieu qui m'a été communiqué par l'efficace  
» de sa puissance; Ephes. III. 7. »

« Car celui qui avait opéré efficacement dans la per-  
» sonne de Pierre pour en faire l'Apôtre de la circon-  
» cision, avait aussi été puissant en moi vis à vis des  
» Gentils; Gal. II. 8. »

» Car l'évangile ne vous est pas parvenue en paroles  
» seulement, mais aussi en puissance, par le saint Esprit,  
» et en beaucoup de persuasion; I Tess. I. 5. »

(1) Marc, XVI. 20; Luc, XXIII. 8; Jean, II. 11  
23; III. 2; IV. 48. 54; XI. 49; Act. II. 22; IV. 30; V.  
12; VI. 8; VII. 16; XIV. 3; XV. 12; Heb. II. 4.

bles , et ce qu'on pourrait appeler des miracles externes et distincts

1.<sup>o</sup> De ce qu'on nomme *inspiration*. Si saint Paul n'eût voulu parler que d'illuminations secrètes de son entendement , ou d'influences secrètes sur sa volonté ou ses affections , il n'aurait pu avec vérité les représenter comme « des signes et des prodiges opérés par lui » ; comme « des signes , des prodiges et des actes » de puissance opérés *parmi eux* ».

2.<sup>o</sup> Distincts de *visions*. Car ces expressions de « signes , prodiges , actes de puissance » ne sauraient s'appliquer à des visions ; non plus que ces mots « opérés par lui » , ou « opérés parmi eux » ; jamais ils ne furent employés pour désigner des visions. Quand notre auteur fait allusion aux lumières surnaturelles qu'il avait reçues , soit en vision ou autrement , il emploie des expressions conformes à la nature du sujet , mais bien différentes de celles que nous avons citées. Il les appelle *révélations* , mais jamais signes , prodiges ou actes de puissance : « je viendrai , » dit-il , aux visions et aux *révélations* du Seigneur » ; puis il en décrit un exemple particulier , et ajoute , « de peur que je ne fusse » exalté outre mesure par l'abondance des

» révélations, il m'a été donné une épine en  
» la chair ».

Ainsi, il ne peut y avoir, à cet égard, aucune espèce d'équivoque. Si saint Paul n'a pas opéré des miracles publics, il a attesté, le sachant bien, un mensonge. Je n'ai pas besoin de remarquer que, dans deux des passages que nous avons produits, c'est à ceux-là même, au milieu desquels il avait opéré des miracles, qu'il rappelle les avoir opérés.

N'oublions pas d'observer encore que les Actes des Apôtres nous racontent plusieurs miracles particuliers opérés par saint Paul, et que la nature de ces miracles s'y trouve indiquée dans les mêmes termes dont saint Paul a fait usage.

---

Ainsi nous voyons ici un homme distingué par des connaissances libérales, doué d'un jugement sain, qui consacre sa vie à la propagation de l'évangile. Tout entier à ce but, il voyage d'un pays dans un autre, supporte toutes sortes de fatigues, affronte mille dangers; il est assailli par la populace, châtié par les magistrats, fouetté, battu, lapidé,

lâissé pour mort ; où qu'il aille , il doit s'attendre aux mêmes traitemens. Cependant nous le voyons chassé d'une ville , se rendre aussitôt dans une autre pour y prêcher la même doctrine ; consacrer tout son temps à ce ministère ; lui faire le sacrifice de tous ses plaisirs , de son repos et de sa sûreté ; et persévérer jusques à la vieillesse , sans que l'expérience qu'il a de la perversité , de l'ingratitude et des préjugés des hommes , ralentisse son zèle. L'anxiété , le besoin , la peine , les persécutions ne l'abattent point ; il n'est point ébranlé par de longs emprisonnemens , point effrayé par la perspective du supplice. Tel a été saint Paul. Ses lettres sont dans nos mains. Nous avons , en outre , une histoire qui nous est donnée comme ayant été écrite par un de ses compagnons de voyage , et qui , comparée avec ses lettres , nous fournit la preuve que celui qui en est l'auteur , a été bien instruit des événemens de la vie de l'Apôtre. Nous apprenons par ces lettres et par cette histoire , non-seulement ce qui concerne saint Paul , mais encore que plusieurs hommes se sont proposé le même but que lui , ont éprouvé les mêmes souffrances ; et que plusieurs d'entr'eux avaient



été les compagnons de ministère de Christ, et les témoins oculaires de ses miracles et de sa résurrection. Nous voyons ce même homme en appeler, dans ses lettres, à sa conversion miraculeuse, aux particularités et aux circonstances qui l'accompagnent; particularités et circonstances qui se trouvent consignées dans l'histoire. Remarquons encore qu'il affirme, de la manière la plus positive et dans les termes les plus précis, qu'il a opéré des miracles, mais des miracles proprement ainsi nommés, et qu'il les opéra pour appuyer sa mission; tandis que l'histoire, en accord avec son témoignage, nous donne à connaître plusieurs circonstances de son ministère, qui confirment cette assertion.

Nous avons fourni, dans tout le cours de cet ouvrage, une preuve nouvelle de l'authenticité de tout ce qui nous est rapporté de sa vie. Maintenant, je demande si l'on peut trouver ailleurs l'exemple d'un homme qui soit entré, de son plein gré, dans une carrière de besoins, de souffrances, de fatigues continuelles, et de dangers sans cesse renaissans, qui ait vécu dans une séparation volontaire de sa famille et de sa patrie, qui

se



se soit exposé aux coups, à la lapidation, à l'emprisonnement, à l'attente continuelle d'une mort violente, et cela uniquement pour publier des faits faux, et dont la fausseté, si elle eût existé, lui eût été bien connue?

Introduction

CHAPITRE I. Lettre aux Romains.

II. Lettre aux Corinthiens.

III. Lettre aux Corinthiens.

IV. Lettre aux Galates. FIN.

V. Lettre aux Ephésiens.

VI. Lettre aux Philippiens.

VII. Lettre aux Colossiens.

VIII. Lettre aux Thimothees.

IX. Lettre aux Thimothees.

X. Lettre à Timothee.

XI. Lettre à Timothee.

XII. Lettre à Titus.

XIII. Lettre à Philemon.

XIV. Sur les souscriptions de ces lettres.

CONCLUSION.

Fin de la Table

---

---

## TABLE.

---

|                                                  |               |
|--------------------------------------------------|---------------|
| INTRODUCTION.                                    | <i>pag. 1</i> |
| CHAPITRE I. Épître aux Romains.                  | 14            |
| II. 1. <sup>re</sup> Épître aux Corinthiens.     | 57            |
| III. 2. <sup>e</sup> Épître aux Corinthiens.     | 87            |
| IV. Épître aux Galates.                          | 139           |
| V. Épître aux Éphésiens.                         | 190           |
| VI. Épître aux Philippiens.                      | 235           |
| VII. Épître aux Colossiens.                      | 257           |
| VIII. 1. <sup>re</sup> Épître aux Thessaloniens. | 270           |
| IX. 2. <sup>e</sup> Épître aux Thessaloniens.    | 287           |
| X. 1. <sup>re</sup> Épître à Timothée.           | 297           |
| XI. 2. <sup>e</sup> Épître à Timothée.           | 312           |
| XII. Épître à Tite.                              | 329           |
| XIII. Épître à Philémon.                         | 339           |
| XIV. Sur les souscriptions de ces<br>épîtres.    | 349           |
| CONCLUSION.                                      | 352           |

*Fin de la Table.*

